1er juin 1971

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Objet : demande de création d'une Direction des Relations Publiques

La Commission des Relations Publiques s'est réunie le jeudi 27 mai 1971 sous la présidence de M. Pierre MAUROY, Adjoint au Maire, avec la participation de Mmes CACHEUX et BOUCHEZ, de MM. CATESSON, CHOQUEL, DASSONVILLE, SIROT et de M1le INGLEBERT.

Après un large échange de vues sur la notion de "Relations Publiques" et des réalités qu'elle pouvait recouvrir en 1971, dans le cadre d'une Municipalité comme Lille, les membres de la Commission ont décidé de demander au Conseil Municipal de créer une Direction des Relations Publiques.

Il semble que progressivement et dans un délai d'un an, un certain nombre de fonctions avec des attributions précises pourraient être confiées à ce nouveau service administratif.

I - Les fonctions

Cette Direction des Relations Publiques qui travaillerait sous le contrôle de l'Adjoint délégué aux Relations Publiques et en étroite liaison avec la Commission concernée, aurait une triple fonction d'information à accomplir, information qui constitue une exigence fondamentale de la démocratie moderne :

1°) Information des Lillois par la Municipalité

Il s'agirait:

- . de présenter les nouvelles réalisations municipales, notamment par des articles de presse situant l'objectif et le coût de l'effort accompli, et par des inaugurations officielles bien orchestrées,
- . de faire connaître les équipements existants : des opérations "porte ouverte", des reportages devraient être organisés,
- . de donner plus de publicité aux réceptions organisées à l'Hôtel de Ville, et aux interventions des représentants de la Municipalité dans les diverses manifestations. (communiqués de presse, diffusion des discours etc...).
- . de "poser les problèmes" aux habitants de la Ville, en leur expliquant les limites de la compétence de la Commune, les différents choix possibles et les côûts impliqués. Des expositions itinérantes serviraient de support à cette information.

2º) Information de la Municipalité

Il s'agirait cette fois de faire remonter l'information vers la Municipalité.

La Direction des Relations Publiques serait chargée de faire exprimer les besoins, de recueillir les suggestions des différents groupes sociaux et des différents quartiers.

Des sondages d'opinion devraient être effectués régulièrement, des consultations pourraient être organisées en liaison avec les Commissions extra-municipales.

3º) Information technique des Conseillers Municipaux

- . un service de documentation pourrait être mis à la disposition des Conseillers, il permettrait à chacun d'obtenir rapidement un minimum d'informations sur tel ou tel problème, sur la façon dont il a été résolu dans d'autres villes et sur la législation en vigueur,
- . des "tables rondes" inter-commissions pourraient être organisées avec des techniciens sur des grandes questions d'actualité,
- . des synthèses des différents groupes de travail seraient réalisées à l'intention de tous les membres du Conseil Municipal.

II - Attributions

Cette triple fonction d'information implique la mise en place de 3 grands services :

• un Bureau de Presse chargé de rédiger régulièrement des communiqués et de les diffuser auprès de la presse locale, régionale et nationale.

Ce service comprendrait un chef de bureau, un rédacteur, une ou deux secrétaires et un photographe,

• une "photothèque" regrouperait toutes les photos et films sur les différentes réalisations et manifestations municipales.

Le Chef du Bureau de Presse et le photographe qui en seraient responsables pourraient composer des panneaux ou des montages de diapositives à l'intention des Délégués de quartiers et des Commissions extra-municipales, ceci dans le but d'une véritable vulgarisation.

. un Bulletin Municipal bimestriel

Ce bulletin restera le grand organe d'information de la Municipalité, mais sa parution sera plus régulière : il devraitêtre publié tous les 2 mois.

Certains numéros seront consacrés à un thème précis, d'autres aborderont différentes questions d'actualité. Une "tribune des lecteurs" permettra aux habitants de s'y exprimer.

La Commission des Relations Publiques décidera du sommaire de chaque numéro. M11e Monique BOUCHEZ sera particulièrement chargée de suivre la réalisation de cette revue. Après avoir consulté les Adjoints des différentes délégations, elle présentera les projets d'articles à la Commission.

Un rédacteur et une secrétaire-dactylo seront attachés au service de cette publication dont le titre reste à trouver.

Un Directeur des Relations Publiques coordonnera ces 3 services et disposera d'un matériel approprié.

L'organigramme de cette Direction pourrait se dessiner ainsi :

Adjoint délégué aux Relations Publiques

Direction des R.P.

Commission des R.P.

Photothèque

Bureau de Presse

Bulletin Municipal

Photographe

Chef de Bureau 2 Rédacteurs 2 Secrétaires Rédacteur Secrétaire

Commissions Municipales

MAIRIE DE LILLE





COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission des Relations Publiques qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Cabinet des Adjoints, le lundi 27 décembre à 18 H 30.

ORDRE DU JOUR

- Mise en place du Service des Relations Publiques,
- Agencement matériel du Service,
- Programmes d'expositions :
 - 1) l'Architecture,
 - 2) l'information des jeunes sur la formation professionnelle méthodes audio-visuelles
- L'information des Elus projet d'un condensé de presse mensuel, bi-mensuel ?
- Liaison entre le Service des Fêtes et Cérémonies et le Service des Relations Publiques,
- Le bulletin municipal calendrier proposition de convention
- Parution d'un ouvrage de qualité sur Lille collection "Prestige de la Ville"
- Réunion d'information concernant l'implantation d'un groupe d'habitations sur la Place Jacquard,
- Correspondance avec le Service des Relations Publiques.

Hôtel de Ville, le 17 décembre 1971

Pour le Maire de Lille, l'Adjoint délégué aux Relations Publiques,

Pierre MAUROY







La Commission des Relations Publiques s'est réunie le 27 décembre 1971 à 18 H 30 dans la salle de réunion du Cabinet des Adjoints, sous la présidence de Monsieur Pierre MAUROY, premier Adjoint, délégué aux Relations Publiques.

Etaient présents :

M. DERIEPPE - Adjoint au Maire

Mme CACHEUX - Conseiller Municipal

M1le BOUCHEZ - Conseiller Municipal

MM. CHOQUEL - Conseiller Municipal

SIROT - Conseiller Municipal

S'étaient excusés :

MM. ALLARD - Adjoint au Maire

CATESSON - Adjoint au Maire

DASSONVILLE - Conseiller Municipal

Assistaient à la séance :

Mlle INGLEBERT - Secrétaire Général
M. CHANAL - Chef du Service de Presse
Mlle BALASSI - Secrétaire

La séance débute par la présentation aux membres de la Commission du premier numéro de la nouvelle revue municipale.

-Driefe in comangentianing out the

e ei gert exceptoparit i

Monsieur Pierre MAUROY remercie Mademoiselle BOUCHEZ qui a participé activement à l'élaboration de la revue et propose de faire "le tour de table".

Monsieur SIROT : couverture lumineuse, présentation agréable, claire et peu chargée, en un mot plaisante.

Monsieur DERIEPPE : "je trouve la présentation meilleure que les précédentes, le texte plus aéré, les photos et les articles ressortent mieux, ils sont présentés clairement".

Mademoiselle BOUCHEZ: "je me demande si l'on sent bien la différence entre Lille-Actualités et les Echos. D'autre part, "le dossier" me paraît trop dense".

Monsieur SIROT : "les photos selon les pages ne sont pas assez grandes. Je propose une présentation photographique en film".

Madame CACHEUX apprécie la couverture, celle-ci permettant d'assurer une continuité avec le bulletin municipal, les photos sont un peu petites, le dossier "Circulation" est un bon dossier.

Monsieur DERIEPPE demande des précisions sur le mode d'envoi.

Mademoiselle INGLEBERT : "On doit le lire avec plaimir, à son gré; pourquoi la rubrique "portrait d'un Lillois" ? et dans quelles circonstances il a été choisi ?".

Monsieur Pierre MAUROY répond que l'on n'a pas voulu présenter une personnalité mais simplement un Lillois, dans le cas présent, Monsieur GOSSART a été consacré le meilleur ouvrier des Provinces Françaises faisant ainsi honneur à sa ville.

Monsieur Pierre MAUROY donne ensuite quelques indications générales pour le prochain numéro. Conserver à la fois la dimension et la forme des précédents bulletins afin d'assurer une continuité, traiter les problèmes d'une manière plus plaisante et moins technique que le bulletin municipal. Celui-ci paraissant une fois l'an, garderait ainsi un caractère plus officiel et conserverait sa couverture en papier glacé.

Dans la rubrique "Qui fait quoi à la Mairie" nous avons commencé par les Adjoints, ensuite viendra le tour de la Commission des Finances, du Secrétariat Général et des différents services administratifs de la Mairie.

"Au service des Lilloises" est un article très utile.

"Lille-Actualités" devrait être plus court : deux ou trois pages. Les photos gagneraient à être plus grandes. Dans le prochain numéro "Vous avez la parole" il serait bon de photographier la boîte aux lettres. En ce qui concerne "le dossier" une observation du point de vue typographique : il faudrait accentuer les lettres du mot "dossier", envisager les pages en couleur et le prochain article pourrait avoir comme thème : "l'Autoroute de Fives".

Mademoiselle INGLEBERT suggère dans la page "Arts et spectacles" la reproduction d'une exposition de musée, souhaitant que le musée soit régulièrement mis en valeur dans la revue.

Problèmes de distribution

La distribution de ce premier numéro est effectuée par le service des Enquêtes. Compte-tenu de la parution bimestrielle, le service des Relations Publiques utilisera les services d'une maison spécialisée en attendant l'inscription de la revue à la Commission Nationale des Papiers de Presse. Cette inscription nous permettra en effet, de bénéficier du tarif spécial des P.T.T.

Le bulletin municipal continuera à être distribué par le service des Enquêtes.

Monsieur Pierre MAUROY invite ensuite les membres de la Commission à assister à la présentation de la revue à l'O.R.T.F. et à la presse qui aura lieu le 28 décembre à 11 H 30 dans son pabinet.

Réunion du 27 décembre 1971

MISE EN PLACE DU SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

Monsieur Pierre MAUROY présente Monsieur Maurice CHANAL, chef du bureau de presse et lui souhaite la bienvenue. Il précise que Monsieur Ludovic GRANGEON qui dirigera le bureau des études, prendra ses fonctions le premier février. Le Directeur du service des Relations Publiques, Monsieur Michel DELEBARRE, ne sera disponible qu'en septembre 1972.

Il rappelle que sont déjà en fonction : Monsieur André VANDERSCHELDEN rédacteur, Mademoiselle Danielle BALASSI, secrétaire et hôtesse du service, Madame Thérèse MERRHEIM, secrétaire.

Pour la photographie, le service des Relations Publiques peut bénéficier du concours de Monsieur Gaston MEURILLON, agent municipal employé aux Services Techniques.

..../..

Réunion du 27 décembre 1971

AGENCEMENT MATERIEL DU SERVICE

Monsieur Pierre MAUROY estime qu'il conviendrait maintenant d'activer les travaux pour aménager l'ancienne salle de cours. Des cloisons à mihauteur en aluminium et verre seront installées.

Par ailleurs, des travaux seront entrepris dans la salle attenante au bureau de Monsieur Pierre MAUROY afin d'amener l'air et la lumière. Dans ce bureau travailleront Monsieur CHANAL et Mademoiselle BALASSI.

Mademoiselle INGLEBERT attire l'attention de la Commission sur le système d'aération qui doit être très étudié pour rendre les conditions de travail convenables.

.../ ..

Réunion du 27 décembre 1971

PROGRAMMES D'EXPOSITION

1) - Exposition des réalisations municipales

Elle débutera en mars, sera permanente et durera un semestre. Il est prévu une présentation des projets de constructions nouvelles pour 1972 et une présentation des bâtiments municipaux.

L'exposition occupera la totalité du hall de l'Hôtel de Ville entre l'entrée située Porte de Paris et la sortie rue Saint Sauveur. Elle sera présentée sur des panneaux de toile, agrémentée de bacs à fleurs et plantes vertes, sous éclairage dirigé.

Un premier panneau situé à l'entrée Porte de Paris résumera la nomenclature de l'ensemble de l'exposition, ce même panneau sera répété rue Saint Sauveur. Il sera suivi d'une série de panneaux qui présenteront les différents projets par éléments d'équipement (équipement scolaire, équipement sanitaire et social, équipement de jeunesse et de sports). Chaque projet sera représenté par un plan de situation des planches d'architecture et des photographies. Il sera symbolisé par une teinte : jaune pour les maternelles, orange pour les écoles de filles, marron pour les écoles de garçons, etc...

L'urbanisation des secteurs Croisette et Saint Sauveur sera abordée par la présentation de plans et de maquettes.

Mademoiselle INGLEBERT souligne l'intérêt des maquettes et estime que pour les photos il est souhaitable d'utiliser les compétences du photographe dont le concours est acquis au service des Relations Publiques.

Monsieur DERIEPPE demande de prendre des précautions en ce qui concerne la Croisette. Il faudra mettre en relief les projets d'écoles, de bureau de poste, de postes téléphoniques pour compléter utilement les réalisations faites.

Mademoiselle BOUCHEZ pose la question de savoir s'il s'agit d'une exposition de réalisations ou de projets.

L'accord est unanime pour estimer qu'il faut manier réalisations et projets pour donner une vue d'ensemble.

Mademoiselle INGLEBERT dit alors qu'il serait intéressant d'avoir une maquette de la piscine Marx Dormoy. Il s'agit là d'une réalisation importante.

Monsieur CHOQUEL souhaite que l'on insiste sur ce qui a été réalisé par des maquettes et non par des plans car il faut éviter que cette exposition ne soit soit trop aride pour le public.

2) - Projet d'exposition de la Fédération du Bâtiment de la Région du Nord pour une information des jeunes par l'audio-visuel

Sur proposition de Monsieur Paul ROUZE, Président de la Commission Enseignement Formation des Bâtiments du Nord, Monsieur CHANAL expose que ce projet a pour but de présenter les multiples possibilités de formation professionnelle et les débouchés des différents corps de métier du bâtiment.

L'exposition comporterait une partie réservée aux adultes prévue dans le hall d'entrée Porte de Paris et une partie réservée aux jeunes dans le grand hall. Elle pourrait également se situer dans le contexte de la Métropole, compte-tenu des grands projets d'urbanisme qui y sont prévus.

Cette exposition sera présentée par des moyens audio-visuels et sur panneaux, elle serait suivie par environ trois mille jeunes.

Mademoiselle INGLEBERT ne voit pas très bien l'avis des Relations Publiques sur ce sujet, le prêt de l'Hôtel de Ville est extrêmement rare. D'autre part, le bruit occasionné par les enfants visiteurs risque de gêner le travail des employés.

Madame CACHEUX partage le point de vue de Mademoiselle INGLEBERT si l'on se place en tant que bâtiment administratif, mais c'est aussi la maison commune. Or, il faut faire connaître la Mairie, et certes le prêt du grand hall risque de créer un précédent.

Monsieur CHOQUEL estime qu'au delà des considérations matérielles, il aurait été souhaitable d'inverser chronologiquement les expositions. La première expérience devrait être municipale.

Mademoiselle BOUCHEZ estime le principe valable et pensait même proposer à cette Commission, pour plus tard, une exposition sur le troisième âge.

Dans la perspective d'animer ce quartier, il serait souhaitable d'utiliser l'Hôtel de Ville.

Monsieur SIROT partage l'opinion de Mademoiselle BOUCHEZ.

Monsieur Pierre MAUROY: "nous avons des opinions contradictoires. D'une part, l'utilisation de l'Hôtel de Ville serait d'un grand intérêt pour l'animation du quartier; d'autre part, et dans le cas présent, nous sommes un peu effrayés par l'ampleur de cette exposition. Il est certain que les allées et venues des enfants risquent de gêner les employés".

Monsieur DERIEPPE suggère de proposer à Monsieur ROUZE des visites groupées qui pourraient avoir lieu deux ou trois fois par semaine.

A l'unanimité, il est proposé de ne pas retenir ce projet, tout au moins dans le hall de l'Hôtel de Ville, Monsieur Pierre MAUROY suggère de trouver une autre implantation.

Réunion du 27 décembre 1971

INFORMATION DES ELUS

Monsieur Pierre MAUROY demande à chacun d'y penser afin de prendre une décision lors de la prochaine Commission.

L'idée d'un condensé de presse est retenue.

..../..

Réunion du 27 décembre 1971

LIAISON ENTRE LE SERVICE DES FETES ET CEREMONIES ET LE SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

Cette question n'a pas été débattue, Monsieur CATESSON étant absent.

Réunion du 27 décembre 1971

PARUTION D'UN OUVRAGE DE QUALITE SUR LILLE - COLLECTION "PRESTIGE DE LA VILLE"

Cette collection spécialisée a déjà réalisé un livre dans notre région sous le titre : "Wattrelos mille ans d'histoire". Un contrat type a été soumis à Monsieur le Maire, et un devis présenté pour deux mille, trois mille ou quatre mille exemplaires.

C'est un ouvrage de qualité de 20.5×18.5 , couverture toilée, abondamment illustré en noir et en couleur.

Coût de l'ouvrage : 53 F.75 toutes taxes comprises. Ce prix est variable selon le nombre de pages :

88 pages : 35 F.50 104 pages : 43 F.00 144 pages : 53 F.75

On nous propose cinq mille exemplaires dont trois mille cinq cents seraient vendus par souscription et mille cinq cents resteraient à la disposition de la Ville.

Monsieur Pierre MAUROY estime que c'est un livre de qualité, qui conviendrait parfaitement à la Ville lorsqu'elle reçoit des délégations ou autres personnalités. Cette proposition est d'autant plus intéressante que le principe de souscription est retenu.

Mademoiselle INGLEBERT parle du livre de Maître KAH sur LILLE, qui possède de très belles photos mais pas de texte.

Un avis favorable est donné à l'unanimité à la proposition cidessus. Un rapport sera présenté à l'Administration Municipale.

Réunion du 27 décembre 1971

REUNION D'INFORMATION CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UN GROUPE D'HABITATIONS SUR LA PLACE JACQUARD

Pour cette réunion une date reste à fixer avec Monsieur BRIFFAUT. Elle concerne le projet d'urbanisation de la Place Jacquard suite à la démolition d'un entrepôt. Les habitants ne sont pas d'accord, ils souhaiteraient un espace vert, et ont envoyé une pétition dans ce sens. Une réunion s'impose afin de leur donner une information complète de ce projet et de recueillir leurs avis.

Cette réunion pourrait se tenir au Pavillon de l'ancien Saint Sauveur.

<mark>miji in parjeta gizine sij</mark>e na sakon gaje ni i genere je tiko arato i kriga a^{je} golovini. I rangije sizi je angizina ni ngereje paga politike na taki na anije i jagna na sakona nije si mesa.

Apply the second of the second second

43 Bitteraction by a label of the state of the control of the second and a state of the control of the contr

..../ ..

Réunion du 27 décembre 1971

CORRESPONDANCE AVEC LE SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

Le principe d'apposer une boîte aux lettres aux deux entrées de l'Hôtel de Ville est adopté.

La séance est levée à 21 H 15







Vous êtes invité à participer à la prochaine réunion de la Commission des Relations Publiques qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, dans la salle de réunion attenante au bureau de Monsieur MAUROY, le lundi 29 mai à 18 h 30.

ORDRE DU JOUR

- organigramme du service,
- compte-rendu d'activité du service,
- propositions dans la limite du crédit accordé au service des Relations Publiques d'une passation de marché de gré à gré pour l'impression et la diffusion des revues municipales,
- convention à passer avec le Syndicat d'Initiative,
- proposition d'abonnement à la Vie Publique,
- rédaction d'un article sur LILLE dans la revue "Regards"
- réalisation d'une information permanente audio-visuelle dans le Hall de l'Hôtel de Ville,
- achat de matériel correspondant,
- problème du photographe.

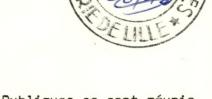
Hôtel de Ville, le 23 mai 1972

l'Adjoint délégué :

Pierre MAUROY



Réunion du 29 mai 1972



Les membres de la Commission des Relations Publiques se sont réunis à l'Hôtel de Ville le lundi 29 mai 1972, à 18 H 30, sous la présidence de Monsieur Pierre MAUROY, premier Adjoint, délégué aux Relations Publiques.

Etaient présents :

M. CATESSON - Adjoint au Maire
M1le BOUCHEZ - Conseiller Municipal
MM. CHOQUEL - Conseiller Municipal
SIROT - Conseiller Municipal

Etaient excusés :

MM. ALLARD - Adjoint au Maire
DERIEPPE - Adjoint au Maire
Mme CACHEUX - Conseiller Municipal
M. DASSONVILLE - Conseiller Municipal

Assistaient à la réunion :

MM. DEWASMES - Secrétaire Général Adjoint
CHANAL - Chef du Service de Presse
GRANGEON - Chef du bureau d'études
M11e BALASSI - Secrétaire

Réunion du 29 mai 1972

1. ORGANIGRAMME ET MARCHE DU SERVICE

Le service des Relations Publiques a accueilli Madame GHESTEM Yvonne, mutée du secrétariat général en tant que sténo-dactylo.

Les travaux de transformation des locaux du service des Relations Publiques pourront en principe, être achevés fin juin 1972 et ils lui permettront d'effectuer un travail et un classement plus rationnels.

Réunion du 29 mai 1972

2. COMPTE RENDU D'ACTIVITE

ub molination of a sale of the

"n-itolypation toky-

· ISTER BOW of the

et e mestes municipale

- 2.1. Monsieur CHANAL effectue un compte rendu général des activités du service. Il décrit la diversité des tâches qu'a dû accomplir le service et des domaines abordés à la demande des différents organismes municipaux.
 - 2.1.1. Le n° 2 de la Revue d'Information municipale n'a pu sortir dans les délais prévus pour des raisons techniques dues essentiellement aux procédés de travail de l'imprimeur et à l'évolution constante de l'affaire de Fives qui avait été choisie comme thème du "dossier".

La revue n° 3 quant à elle, doit sortir normalement vers la fin du mois de juin 1972.

- 2.1.2. D'autre part, le service a eu à faire face à certaines deman
 - Madame VANNEUFVILLE a demandé un texte d'accueil au Petit Maroc,
- Une plaquette concernant la Caisse des Ecoles a été réalisée
- de l'école LYDERIC, du groupe LO.PO.FA. de l'école AMPERE.

La documentation nécessaire à certains articles ou rapports a dû être rassemblée et les prises de contact avec les membres de la commission de concertation de la circulation ont été laborieuses.

2.2. Monsieur GRANGEON décrit de manière détaillée les interventions du service :

2.2.1. Pétitions

- rue Victor Renard
- rue Paul Duez
- boulevard de la Moselle
- rue de la Bassée
- place Jacquard (réunion d'information des riverains)
- rue de Wattignies
- rue Lepelletier

2.2.2. Etudes

Rédaction de l'article "Regards sur le Nord"

- environnement et habitat à LILLE pour la venue du premier Ministre,
- mise à jour périodique des informations stockées dans l'éventualité de demandes extérieures (organismes, communes, presse),

- rassemblement de la documentation nécessaire à la rédaction du dossier de "Fives" dans la revue d'information municipale,
- enquête sociologique sur les réponses au dossier "circulation" paru dans la revue d'information municipale,
- rassemblement de la documentation nécessaire pour le VEB Bibliographisches Institut de Leipzig qui rédige un article sur LILLE dans son encyclopédie européenne.
- réalisation de la revue de la Caisse des Ecoles.

2.2.3. Relations extérieures et divers

Notatio sub let 180

widose bare to l

r of sings balon of United Sections. The following Alice to the section of

.

- par sa position particulière, le service des Relations Publiques est amené à fournir fréquemment des renseignements d'ordre général sur LILLE aux Universités, aux villes étrangères et à la presse, car ces informations sont d'un domaine différent de celui du bureau de documentation,
- les Commerçants de la rue Léon Gambetta ont souhaité présenter l'étude de leur armature commerciale dans l'Hôtel de Ville. Le service des Relations Publiques a organisé une réunion d'information dans la salle des Adjudications, qui a permis aux commerçants de la rue Léon Gambetta, mais aussi des autres rues, d'acquérir des données solides concernant leurs relations avec la Municipalité,
 - de nombreux groupes d'études contactent le service des Relations Publiques afin d'être informés sur la ville avant d'entreprendre toute démarche concrète,
 - concernent, nécessite une liaison constante et étroite, bien que fastidieuse, avec les autres organisations de LILLE et d'ailleurs, sur les problèmes concernant la ville.

. / . . .

Réunion du 29 mai 1972

3. PROPOSITION DE MARCHES DE GRE A GRE CONCERNANT LES DIVERSES PUBLICATIONS AFFECTEES AU SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

3.1. Fractionnement

Le budget total du service des Relations Publiques est de 330.000 F. consacrés dans leur quasi-totalité à l'impression, à la publication et à la distribution de la revue d'information municipale.

Pour conférer une souplesse plus grande à ce budget et pour être en mesure de faire face aux demandes inopinées de certains services (par exemple, bulletin de la Caisse des Ecoles), le service des Relations Publiques peut fractionner le budget qui lui est attribué en trois marchés de gré à gré.

3.2. Marché de gré à gré avec les PAPETERIES de FRANCE pour le papier

3.2.1. Avantages de l'acquisition séparée du papier réservé à l'impression :

- abaissement du coût de parution puisque ce n'est pas l'imprimeur qui revend le papier,
- constitution d'un stock prévisionnel permettant de faire face à toute éventualité.

3.2.2. Evaluation du montant du marché

Les contacts avec les PAPETERIES de FRANCE permettent d'évaluer le montant du marché à 65.000 F.

3.3. Marché de gré à gré avec l'imprimerie DOURIEZ-BATAILLE pour l'impression

3.3.1. Changement d'imprimeur

La précédente imprimerie s'étant révélée incapable de satisfaire les délais et les méthodes de travail requis, la Commission des Relations Publiques se propose d'entrer en relation avec l'imprimerie DOURIEZ-BATAILLE, étant donné l'excellent travail qu'elle a effectué pour le bulletin de la Caisse des Ecoles.

3.3.2. Evaluation du montant du marché

La discussion avec l'imprimerie DOURIEZ BATAILLE permet d'évaluer le montant du marché à 10.500 F.

3.4. Marché de gré à gré avec la Société NORSOGEPRESS pour la conception et la distribution

3.4.1. Démonstration de la nécessité d'une société distributrice

La parution de la revue d'information municipale nécessite à chaque fois le rassemblement d'une certaine documentation, de photos, la conception de maquettes et un démarchage publicitaire conséquent que la mairie ne peut exécuter.

Il y a donc nécessité de requérir les services d'une société spécialisée dans ce genre d'activités qui assurera d'autre part, la distribution de la revue que la ville ne peut effectuer plusieurs fois par an.

3.4.2. Evaluation du montant du marché

Les tractations engagées avec la société NORSOGEPRESS permettent d'évaluer le montant du marché à 90.000 F.

3.5. Bilan total et avis de la Commission

Le total des trois marchés parvient à 260.000 F. et rentre par conséquent dans le cadre du budget accordé. La Commission des Relations Publiques donne son accord à l'examen de la passation des divers marchés de gré à gré.

Réunion du 29 mai 1972

4 - CONVENTION A PASSER AVEC LE SYNDICAT D'INITIATIVE

Des pourparlers ont été établis depuis un certain temps entre Monsieur le Maire et le Syndicat d'Initiative concernant une convention commune.

L'étude de la passation de cette convention a été confiée au service des Relations Publiques.

Il existe un statut-type appliqué de manière générale en France, mais il serait souhaitable de présenter à la prochaine commission, un projet de convention qui permette d'étudier les termes précis qui y figurent.

La commission propose de former une sous-commission pour cette étude (MM. CATESSON, SIROT).

Réunion du 29 mai 1972

5. PROPOSITION D'ABONNEMENT ALLA VIE PUBLIQUE

5.1. Problème général de l'information par abonnements

Selon Mademoiselle BOUCHEZ et Monsieur Pierre MAUROY, les membres du Conseil Municipal ne sont pas toujours informés de l'actualité et des problèmes spécifiques à la commune ou même à la Ville de LILLE.

A ce propos, la question se pose de trouver une solution rationnelle de consultation de revues pour les membres du Conseil Municipal, Monsieur Pierre MAUROY confie l'étude de ce problème au service des Relations Publiques.

5.2. Choix des abonnements

Il est possible que l'éventail des revues reçues actuellement à la mairie de LILLE ne corresponde pas exactement à la sélection de l'information souhaitée au niveau du Conseil Municipal. Monsieur Pierre MAUROY propose qu'une consultation soit faite auprès des élus afin de connaître leurs désirs et qu'un inventaire des revues déjà reçues soit entrepris, auquel on ajoutera les omissions d'abonnement éventuelles. Cette liste proposée aux membres du Conseil Municipal permettra d'établir un bilan.

D'autre part, une liaison accrue sera possible par la suite avec le service de documentation pour dresser tous les bimestres la liste des articles parus, susceptibles d'intéresser le Conseil Municipal.

Monsieur Pierre MAUROY suggère la création d'une sous-commission qui sélectionnerait des revues et déterminerait leur rotation de lecture, composée de Mademoiselle BOUCHEZ, Messieurs CHOQUEL et DEWASMES.

Un abonnement global aux différentes revues pourrait être envisagé par la suite.

Réunion du 29 mai 1972

6. REDACTION D'UN ARTICLE SUR LILLE DANS LA REVUE "REGARDS SUR LE NORD"

6.1. Présentation

La revue "Regards sur la France" se propose de publier un numéro spécial intitulé "Regards sur le Nord" sous le patronage du Préfet du Nord. Elle a demandé auprès de Monsieur le Maire un article sur LILLE, dont le service des Relations Publiques a réuni la documentation.

A ce propos, Monsieur CATESSON suggère la rédaction d'un condensé d'information sur LILLE.

6.2. Conditions

La revue "Regards sur le Nord" sollicitait une participation financière de la ville de LILLE sous forme de souscription.

Le nombre déjà conséquent d'ouvrages sur LILLE a entrainé un refus de cette demande mais l'article paraîtra néanmoins gratuitement sans contrepartie de la ville.

Réunion du 29 mai 1972

7. UTILISATION DE MOYENS AUDIO-VISUELS

Le Service d'Architecture et d'Entretien des Bâtiments Communaux envisage l'acquisition d'un matériel audio-visuel afin de collaborer avec le service des Relations Publiques.

A ce sujet, le service des Relations Publiques pourrait utiliser puissamment ce mode d'information pour trois buts essentiels :

- illustrations de certains points au Conseil Municipal par diapositives,
- information de la population par projections de diapositives représentant diverses réalisations,
- démonstration d'arguments au cours de réunions de travail.

Réunion du 29 mai 1972

8. PHOTOGRAPHIES ET PHOTOTHEQUE

8.1. Photographies nécessaires à l'exposition actuelle dans le grand hall

A la demande de Monsieur l'Adjoint BRIFFAUT, le service des Relations Publiques a pris contact avec le studio FLORIN pour réaliser les photos nécessaires à l'exposition des réalisations municipales.

8.2. Réaligation de divers travaux photographiques

Le coût du matériel photographique étant très élevé, il est exclu pour le service des Relations Publiques d'engager un photographe à plein temps.

Monsieur CHOQUEL propose la rotation de divers photographes pour la réalisation des photos nécessaires à la ville mais cette hypothèse est exclue car les différences de qualité et de compétence sont grandes d'un photographe à l'autre.

Le principe est retenu de s'adresser à des photographes hautement spécialisés pour obtenir des photos de qualité, soit auprès de photo-clubs si possible, selon Monsieur CATESSON, soit auprès d'entreprises qualifiées.

8.3. Photothèque

La constitution d'une photothèque peut être précieuse pour la ville afin d'éviter les doubles emplois et de permettre l'illustration immédiate de certaines réalisations selon la demande.

Ce principe est retenu et la constitution de la photothèque se fera progressivement.

La séance est levée à 21 H 20

MAIRIE de LILLE



COMMISSION des RELATIONS PUBLIQUES

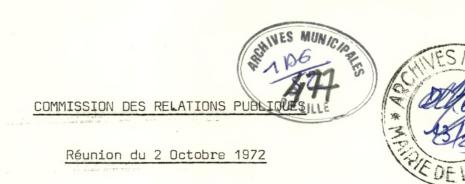
Vous êtes invité à assister à la prochaine réunion de la commission des Relations Publiques qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, dans la salle de réunion attenante au bureau de Monsieur MAUROY, le lundi 2 octobre 1972 à 18 h 30.

ORDRE du JOUR

- Accueil et installation du Directeur du service des Relations Publiques,
- Marché de gré à gré avec les Ets CROUAN & ROQUES pour l'impression du bulletin n° 2 de la revue,
- Informations relatives aux nouvelles dispositions concernant les marchés d'impression de la revue,
- Inauguration officielle du service des Relations Publiques,
- Communications sur le projet de publicité élaboré par le service des Relations Publiques pour le lancement du livre "Prestige de LILLE",
- Information et documentation des Conseillers municipaux,
- Etude sur Wazemmes.
- Coordination avec les autres administrations.

Hôtel de Ville, le 22 septembre 1972 l'Adjoint délégué,

Pierre MAUROY



Les membres de la Commission des Relations Publiques se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Lundi 2 Octobre 1972 à 18 H 30, sous la présidence de Monsieur Pierre MAUROY, Premier Adjoint délégué aux Relations Publiques.

Etaient présents :

M. ALLARD - Adjoint au Maire
M11e BOUCHEZ - Conseiller Municipal
Mme CACHEUX - Conseiller Municipal
M. DASSONVILLE - Conseiller Municipal
M. CHOQUEL - Conseiller Municipal
M. SIROT - Conseiller Municipal

Etaient excusés :

M. DERIEPPE - Adjoint au Maire
M. CATESSON - Adjoint au Maire

Assistaient à la réunion :

Mlle INGLEBERT - Secrétaire Général - Directeur du Service des Relations DELEBARRE Publiques CHANAL - Chef du Service de Presse M. M. GRANGEON - Chef du Bureau d'Etudes - Rédacteur M. VANDERSCHELDEN Mme MERRHEIM - Secrétaire

Réunion du 2 Octobre 1972

1. ACCUEIL ET INSTALLATION DU DIRECTEUR DU SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

Monsieur MAUROY présente Monsieur Michel DELEBARRE, Directeur du Service des Relations Publiques, et lui souhaite la bienvenue. Le Service des Relations Publiques est maintenant au complet, et va pouvoir s'insérer au sein de l'Administration Municipale pour une plus grande efficacité.

Des dispositions pourront être prises par la suite pour un meilleur fonctionnement du service comme l'utilisation des diapositives, des études statistiques et d'autres innovations.

Monsieur DELEBARRE est chargé de préparer un rapport d'activité sur le Service des Relations Publiques pour la 2ème Commission à venir.

Réunion du 2 Octobre 1972

2. MARCHE DE GRE A GRE AVEC LES ETABLISSEMENTS CROUAN ET ROQUES POUR L'IMPRESSION DU BULLETIN N° 2 DE LA REVUE

Il s'agit d'une régularisation concernant le n° 2 de la revue d'Information et le règlement financier de l'impression de ce numéro.

Ce marché sera proposé prochainement au Conseil Municipal.

Avis favorable des membres de la Commission des Relations Publiques.

Réunion du 2 Octobre 1972

3. INFORMATIONS RELATIVES AUX NOUVELLES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT L'IMPRESSION DE LA REVUE

3.1. Marché de gré à gré avec les Etablissements DOURIEZ-BATAILLE pour le n° 3 et suivants

Pour l'impression de la revue n° 3 et des numéros suivants à paraître d'ici la fin de l'année 1972, nous envisageons la passation d'un marché de gré à gré avec les Etablissements DOURIEZ-BATAILLE. Cet imprimeur s'engage aussi à fournir le papier.

Ce marché fera l'objet d'un rapport à présenter au Conseil Municipal après avis du Conseil d'Administration.

Avis favorable des membres de la Commission des Relations Publiques.

3.2. Convention avec la Société NORSOGEPRESS pour le n° 3 et suivants

En ce qui concerne le maquetage, la mise en page, les photos, nous envisageons d'établir une convention avec la Société NORSOGEPRESS afin de mieux préciser la nature des travaux que nous souhaitons, à savoir :

- la mise en page,
- la fourniture des photos,
- la distribution de la revue dans tous les foyers lillois,
- la recherche de la publicité.

Sur ce dernier point, la Société NORSOGEPRESS s'engage, par la dite convention, à verser, pour les quatre pages de publicité dont elle disposera, la somme de 4.800 Francs, quatre pages qu'elle pourra commercialiser.

La convention stipulera également pour la Société de reverser à la Ville l'achat de mille numéros à 1 Franc ; cette vente s'avérant obligatoire pour l'inscription à la Commission Nationale Paritaire de Presse. Cette dernière disposition permettra d'envisager l'expédition de la revue par voie postale.

Dans cette convention, il sera aussi précisé la possibilité pour ceux qui le souhaitent de s'abonner à la revue "LILLE INFORMATION" par chèque ou virement postal libellé au nom de M. le Trésorier Principal des Finances de la Ville de LILLE.

La convention sera soumise à l'avis du prochain Conseil d'Administration puis du Conseil Municipal.

Avis favorable des membres de la Commission des Relations Publiques.

Monsieur MAUROY rappelle que le Bulletin Officiel paraîtra en fin d'année.

Madame le Secrétaire Général souhaite que la Recette Municipale soit prévenue de ces dispositions afin qu'un compte particulier aux abonnements soit réservé.

De plus, les ressources concernant les abonnements méritent un examen spécial pour qu'elles ne soient pas considérées comme un commerce mais redistribuées sous forme de subvention.

Réunion du 2 Octobre 1972

4. INAUGURATION OFFICIELLE DU SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

Le Service des Relations Publiques sera prochainement inauguré officiellement pour instaurer des relations cordiales avec la Presse.

Les directeurs des divers organismes d'information et les journalistes seront invités et mis à l'honneur lors de cette inauguration.

La date du 10 Novembre 1972 est retenue.

Avis favorable de la Commission des Relations Publiques.

Réunion du 2 Octobre 1972

5. COMMUNICATIONS SUR LE PROJET DE PUBLICITE ELABORE PAR LE SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES POUR LE LANCEMENT DU LIVRE "PRESTIGE DE LILLE"

1) - Publicité

Le caractère privé et commercial étant réservé aux Editions ACTICA, les aspects de la publicité réservés à la Municipalité peuvent être les suivants :

- 11. Utilisation de panneaux dans le cadre de l'Exposition Municipale permanente dans le Grand Hall de l'Hôtel de Ville.
- 12. Création d'un concours promotionnel sur l'Histoire de LILLE devant paraître dans le n° 5 de la Revue d'Information Municipale.
- 13 Exposition dans le Musée de l'Hospice Comtesse sur suggestion de M. JESSU, Conservateur.
- 1A. Diffusion par les activités d'animation du Palais des Beaux Arts, à charge de prendre contact avec M. OURSEL, Conservateur.

2) - Diffusion Culturelle auprès des associations

Une prise de contact peut être effectuée avec les associations culturelles directement concernées par la parution de ce livre.

- 21. Des soirées débats assureront la diffusion culturelle de l'histoire de LILLE dans les différentes Maisons de la Jeunesse et de la Culture de LILLE et des principales villes de la Communauté Urbaine de LILLE.
- 22. L'Office Municipal de la Jeunesse peut collaborer efficacement à cette diffusion.
- 23. Des expositions organisées dans les différents locaux d'animation prolongeront cette action.

3) - Inclusion aux diverses formes d'animation lilloises

- 3.1. La Chambre de Commerce et d'Industrie et les Unions de Commerçants ne manqueront pas d'attacher grand intérêt à la parution de ce livre.
- 32. Le Syndicat d'Initiative pourra également disposer d'un impact accru sur le public au moyen du livre sur LILLE.
- 33 L'Académie réserve dans l'emploi du temps de ses établissements des moments affectés à ce genre d'animation

culturelle. Il convient donc de prendre contact avec le Recteur pour envisager la diffusion culturelle du livre sur LILLE dans les facultés, lycées et C.E.S.

34. - De nombreuses entreprises et établissements publics possédant un personnel nombreux souhaitent également participer à la connaissance de LILLE et la parution de ce livre peut leur offrir une excellente occasion de la parfaire.

4) - Diffusion de l'Information

- 4.1. Des éditions spéciales présentant les planches couleurs pourraient paraître grâce à un financement publicitaire et à une liaison avec l'animation commerciale locale.
- 42. Articles et émissions évoqueront l'Histoire de LILLE dans le cadre promotionnel de la parution du livre.
- 43. Plusieurs manifestations de la métropole lilloise recherchent un cadre culturel et la parution du livre peut aisément profiter de leur sillage.
- 44. La présentation du livre sera également nationale et internationale avec présentation à PARIS et à BRUXELLES, par cocktails et conférences de presse et dans les villes jumelées.

5) - Animation promotionnelle locale

- 5.1. Gala de prestige à l'Opéra de LILLE, dont la date est à établir avec toutes les personnalités locales.
- 52. Exposition itinérante utilisant les panneaux du bibliobus.
- 53. Soirée style "Cabaret" au Théâtre Sébastopol ou à la Salle Roger Salengro à tendance plus populaire.
- 54. Liaison avec les commerçants pour la reprise de thèmes du livre dans les vitrines de leurs rues et pour l'association publicitaire assurant à la fois la promotion de leurs rues et celle du livre par éditions spéciales.
- 55. Liaison avec les Théâtres subventionnés à envisager.
- 56. Journées radio et télévisées prenant LILLE pour thème.
- 5.7. Flamme postale.

Monsieur DASSONVILLE rappelle que le Tricentenaire de la Citadelle ne doit pas être négligé.

Monsieur MAUROY suggère la recherche d'un sigle pour toute la campagne.

Monsieur ALLARD rappelle que la Bibliothèque Municipale est un important point de lancement qui ne peut être négligé.

Réunion du 2 Octobre 1972

6. INFORMATION ET DOCUMENTATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Mademoiselle BOUCHEZ présente à la Commission une étude qu'elle a réalisée sur ce point.

Trois catégories de publication sont retenues :

- Information technique,
- Information plus générale qui devra être exploitée par revue de presse du Service des Relations Publiques,
- Journaux indispensables consultés directement par les Conseillers Municipaux.

L'information régionale trop diversifiée ne peut faire l'objet d'une revue de presse. C'est pourquoi chaque Conseiller Municipal pourra recevoir l'abonnement de 1 à 4 journaux régionaux de son choix.

Le Service des Relations Publiques a dressé une liste des publications nécessitant un abonnement pour revue de presse et information technique.

D'autre part, un certain nombre de revues auxquelles la Ville est déjà abonnée seront consultées pour exploitation.

La revue de presse effectuée par le Service des Relations Publiques devra être réalisée en étroite collaboration avec le Bureau de Documentation pour éviter tout double emploi.

Les publications retenues pour la revue de presse pourront être consultées dans le mois suivant. La question d'un local se pose pour les Conseillers Municipaux mais elle doit être mise à l'étude vu la crise actuelle de locaux à l'Hôtel de Ville.

Le fonctionnement pourra commencer avec l'exercice 1973.

Revues d'abonnement pour information du Conseil Municipal

- Profils
- Bulletin Officiel du Ministère de l'Intérieur
- Correspondance Municipale
- Départements et Communes
- Equipement, Logement, Transport
- Moniteur des Travaux Publics
- C.E.R.E.S.
- Vie Communale et Départementale
- Urbanisme
- 2000 Avenir Aménagement du Territoire
- Hommes et Terres du Nord

- Entreprise
- Le Nord Industriel et Commercial
- La Vie Française
- l'Elu local
- Vie Publique
- l'Information Municipale
- Le Monde
- Le Figaro
- l'Express
- Le Nouvel Observateur
- Le Point
- La Vie Urbaine
- Planification et Programmations Urbaines
- Analyse et Prévision futuribles
- Revue Française de Sociologie
- Epistémologie sociologique
- La Voix du Nord
- Nord Matin
- Nord Eclair
- Liberté
- La Croix du Nord Dimanche
- Sociologie du travail

Revues en consultation

- Action Municipale
- Administration
- Architecture française
- Bulletin Officiel du Ministère de l'Equipement
- Collectivités locales
- Documentation communale
- Echo des communes
- Gazette de la Région du Nord
- Informations sociales
- Ingénieurs des Villes de France
- Journal des Maires
- Nuisances et environnement
- Espaces et Sociétés
- Analyse et Prévisions

Avis favorable des membres de la Commission des Relations Publiques.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Réunion du 2 Octobre 1972

7. ETUDE SUR WAZEMMES ET COORDINATION AVEC LES AUTRES ADMINISTRATIONS

Le Service des Relations Publiques, à propos de l'étude de diverses questions et notamment de l'activité municipale à WAZEMMES, a été amené à constater qu'une coordination devenait nécessaire dans la complexité des relations administratives avec les autres administrations.

Il serait souhaitable d'assurer dans l'avenir une liaison d'information et notamment avec la Communauté Urbaine de LILLE.

Avis favorable des membres de la Commission des Relations Publiques.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Réunion du 2 Octobre 1972

8. QUESTIONS DIVERSES

-- La Société DIDOT-BOTTIN demande 600 Francs pour insérer des renseignements d'ordre général en tête de la rubrique consacrée à LILLE.

La Commission confie au Service des Relations Publiques le soin d'étudier cette affaire, et de lui donner des suites éventuelles en cas de bien fondé.

-- La Revue "LILLE INFORMATION" est livrée à l'analyse de la Commission.

Un progrès dans la mise en page est à assurer pour le prochain numéro.

Le sommaire du n° 4 est exposé :

Qui fait quoi à la Mairie Au service des Lillois

Enquête sur l'O.R.T.F. Dossier du mois

Le Patois à LILLE

Spectacle

Sur le plan sportif

Vous avez la parole

LILLE bouge LILLE flash - Commission de la Jeunesse - Les restaurants scolaires

- La 3ème chaîne - Le 3ème âge à LILLE

- Simons

- La saison théâtrale à LILLE

- Interview des Lillois qui ont participé

aux Jeux Olympiques

- Réponse du courrier des lecteurs - parution du plan de circulation

- Photos d'actualité - Photos de réalisations

-- Inauguration du C.E.S. Mme de Staël

Madame CACHEUX souligne que l'ouverture d'un C.E.S. est un évènement important qui mérite une inauguration.

Avis favorable des membres de la Commission des Relations Publiques.

-- Visite du Beffroi et de la Ville

Il apparaît intéressant d'envisager une action permettant aux enfants de connaître leur ville. Des circuits pourraient être organisés parmi les grands centres d'intérêt modernes et historiques de la Ville.

De plus, les enfants du département pourraient être associés à cette action avec le concours du Conseil Général du Nord.

-- Madame le Secrétaire Général demande à faire connaître au public l'emprunt de 25.000.000 de Prs réalisé cet été qui est assez exceptionnel au niveau d'une commune. Cet évènement paraîtra dans la revue d'Information.

La séance est levée à 21 H 30.

MAIRIE DE LILLE





COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Je vous invite à assister à la réunion de la Commission des Relations Publiques qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, Cabinet des Adjoints, le lundi 11 décembre à 18 h 30.

Ordre du jour

- Rapport sur la participation à la journée de l'Habitation et sur les suites à donner,
- Présentation du sommaire du n° 5 de la revue municipale,
- Aperçus sur la revue municipale 1973,
- Opération "Prestige de LILLE" :
 - présentation du thème d'affiches
 - compte-rendu des manifestations réalisées
 - présentation de l'état d'avancement de la campagne de fin d'année
- Utilisation des moyens audio-visuels pour 1973.

Hôtel de Ville, le 1er Décembre 1972 l'Adjoint délégué :

Pierre MAUROY



Procès-verbal

La Commission des Relations Publiques s'est réunie le 11 décembre 1972 à 18 h 30 en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Pierre MAUROY, Premier-Adjoint, délégué aux Relations Publiques.

Etaient présents:

- Adjoint au Maire ALLARD M. - Adjoint au Maire CATESSON M. - Conseiller Municipal Mlle BOUCHEZ - Conseiller Municipal CACHEUX Mme - Conseiller Municipal DASSONVILLE M. - Conseiller Municipal CHOQUEL M.

Etaient excusés:

M. DERIEPPE - Adjoint au Maire
M. SIROT - Conseiller Municipal

Assistaient à la réunion :

M. DELEBARRE - Directeur du Service des Relations
Publiques
M. CHANAL - Chef du Bureau de Presse
M. GRANGEON - Chef du Bureau d'Etudes
Mme MERRHEIM - Secrétaire

Le procès-verbal de la réunion du 2 octobre 1972 est adopté sans observation.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Réunion du 11 décembre 1972

1. RAPPORT SUR LA JOURNEE DE L'HABITATION ET SUR LES SUITES A LUI DONNER.

A la demande de Monsieur MAUROY, Monsieur DELEBARRE présente un certain nombre d'observations sur la Journée de l'Habitation qui s'est déroulée le samedi 4 novembre 1972 à la Maison des Jeunes Marx Dormoy, ces observations concernent essentiellement la forme de cette manifestation, le contenu des débats devant faire l'objet d'une proposition de diffusion.

En ce qui concerne la forme, plusieurs points peuvent être retenus.

- Une très large participation des personnes qui, dans l'agglomération de LILLE, sont concernées par les problèmes de l'habitation. Une centaine de participants : représentants de la municipalité et des Services municipaux, du Ministère de l'Equipement, architectes, urbanistes, responsables d'association de propriétaires, de locataires, commerçants...
- Une participation telle que seuls les deux premiers rapports purent être présentés en raison du développement pris par les débats.

Il faut donc reconnaître :

- que ce type de dialogue répond à une nécessité
- que LILLE dispose avec la Salle Marx Dormoy d'une infrastructure particulièrement utile pour ce genre de manifestation
- qu'il y aurait peut être lieu, si de telles initiatives se reproduisaient, d'envisager l'acquisition de "micros balladeurs" de façon à faciliter au maximum les interventions.
- qu'en définitive, compte tenu des réactions à l'issue de cette journée et des échos qui nous sont parvenus depuis, plusieurs journées devraient ainsi être réalisées chaque année. Dans cette optique et pour faciliter alors le dialogue peut être conviendrait-il de faire parvenir préalablement aux participants des éléments permettant de limiter dans le temps les exposés.

Suite à donner à cette journée

Deux documents sont soit préparé, soit envisageable :

- un article compte rendu succinct pour la revue municipale de décembre
- un document d'analyse du Service des Relations Publiques.

Ce document d'étude, de format 21 x 29,7, serait réalisé par les services municipaux (Offset).

Celui consacré à la Journée de l'Habitation serait le premier document de ce type, la même formule pouvant être reprise par la suite soit pour assurer la diffusion de rapports analogues, soit pour faire parvenir aux Conseillers municipaux, et parfois à un public plus étendu, des comptes rendus d'ouvrages ou d'études trop volumineux pour pouvoir être inclus dans la revue de presse envisagée pour 1973.

Concernant la <u>Journée de l'Habitation</u>, il est proposé que le document soit relativement volumineux afin de permettre la reprise intégrale (après rédaction) des exposés et interventions.

Compte tenu des thèmes abordés (problèmes spécifiquement lillois mais également problèmes plus généraux concernant l'urbanisme ou la vie en ville) il apparaît souhaitable d'envisager une diffusion plus large qui pourrait être la suivante :

- Le Conseil municipal et les Services municipaux
- Les participants à la Journée
- Le Bureau et les Services de la Communauté Urbaine
- Les Services administratifs départementaux (Préfecture, Equipement, Inspection d'Académie...)
- Les organes d'enseignement intéressés par ces problèmes (U.E.R. de géographie, d'Economie, de Sociologie C.R.D.E.P.)
- La C.C.I. 1'Union des commerçants...
- La presse
- Divers

Service of the servic

Afin de pouvoir répondre aux demandes éventuelles postérieures à cette première diffusion la proposition envisagerait un tirage de ce document en 500 exemplaires.

A l'issue de ce rapport et en réponse à Madame CACHEUX qui, reconnaissant l'intérêt de la publication d'un document élaboré, regrettait le relativement faible écho rendu par la presse à cette manifestation, Monsieur MAUROY précise que les journalistes avaient été invités à la journée comme participants acteurs de la vie urbaine, et non dans le but de produire nécessairement par la suite des articles. Il conviendra cependant, lors de la parution du document d'analyse, d'envisager une rencontre avec la presse afin de lui remettre le document et éventuellement d'envisager un développement dans les journaux sur les thèmes abordés.

A la suite d'une intervention de Monsieur CATESSON sur l'importance qu'il faut accorder à Lille aux relations entre le logement, le lieu d'habitation et l'activité économique, de même qu'entre le logement et le développement du tertiaire, la Commission reconnaît que s'il faut laisser aux débats de la Journée de l'Habitation leur contenu réel, ces thèmes devront être repris à l'occasion d'une prochaine rencontre.

Si l'importance de la participation (120 personnes présentes/150 invitations lancées) apparaît comme un signe très positif, la Commission propose après les interventions de Monsieur ALLARD et Mademoiselle BOUCHEZ d'améliorer les listes d'invités et en particulier de faire une large place aux jeunes de l'Office de la Jeunesse qui se préoccupent des problèmes civiques.

Avis favorable de la Commission est donné sur la diffusion de ce document d'analyse en 500 exemplaires.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Réunion du 11 décembre 1972

2. SOMMAIRE DE LA REVUE MUNICIPALE Nº 5

2.1. Examen critique de la revue nº 4

La Commission procède, dans un premier temps à l'examen critique du n° 4 de la revue et note avec satisfaction que celle-ci s'amèliore.

Plusieurs remarques sont faites sur les aspects techniques et rédactionnels. Il apparaît ainsi qu'il y a lieu d'une part d'accorder beaucoup d'attention
à la mise en pages et à la qualité des photos reproduites et, afin d'éviter
la publication d'informations parfois inadéquates, qu'il y a lieu d'autre part
de soumettre les textes aux adjoints en fonction de leurs responsabilités.

2.2. Examen du sommaire du nº 5 - devant paraître avant la fin de l'année,

- Lille bouge : la journée de l'Habitation
- Au secours des lillois : les piscines municipales
- Dossier: "Lille, Dix siècles d'Histoire" un concours lié au lancement de l'ouvrage.
- Un conte de Noël
- Un article sur le Groupe Archéologique lillois
- Un article sur la "Poupée lilloise"
- Le courrier des lecteurs.

A la suite de la présentation de ces principaux éléments du sommaire du n^{σ} 5, un échange de vues a lieu au sein de la Commission, débat qui permet de préciser :

- que la revue municipale découle d'une idée différente de celle qui peut présider à la mise en place d'un bulletin municipal et qu'en ce sens il lui faut demeurer variée et éviter, selon les circonstances. une trop grande sévérité ou aridité de ton.
- qu'elle doit être attentive aux préoccupations des lillois au travers du courrier des lecteurs renseigné avec l'aide des adjoints responsables des différents domaines évoqués.
- enfin qu'elle doit être, avec l'animation du Rédacteur en Chef; le travail d'une équipe et non le résultat de décisions solitaires successives.

C'est en outre, la Commission des Relations Publiques qui, sur proposition du Rédacteur en Chef, arrête la composition précise des numéros.

2.7

2.3. Projets pour 1973

La Commission a ensuite abordé quelques points relatifs à l'organisation de cette publication en 1973.

- La rubrique "Qui fait quoi à la Mairie" (présentation des Commissions) sera maintenue, les choix étant opérés en fonction de l'époque de l'année ou d'une préoccupation précise.

A LEEK ALEELAND

- la rubrique "Dossiers" sera également maintenue. A ce propos la Commission préfère que ceux-ci gardent un paractère strictement municipal plutôt que d'être consacrés soit à un thème annuel, soit à un problème général.
- le "Courrier des lecteurs") maintenus ...

A l'occasion, il apparaît également possible d'envisager la publication d'éléments faisant écho à la vie des Associations, ou d'études sociologiques permettant de mieux connaître la ville et les lillois (ex : présentation de certains quartiers).

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Réunion du 11 décembre 1972

3 - Opération "Prestige de Lille"

Monsieur GRANGEON présente rapidement aux membres de la Commission

- le thème d'affiche
- et le compte rendu des manifestations réalisées (lancement officiel, projet d'expositions) à l'occasion de la sortie du livre "Lille, Dix siècles d'Histoire".

La Commission souhaite que les agrandissements de gravures et de photographies extraites du livre puissent être exposés dans des lieux publics tels que le Hall de l'Hôtel de Ville, la Bibliothèque municipale et la piscine olympique.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Réunion du 11 décembre 1972

4 - Utilisation des moyens audio-visuels pour 1973

Ce point a fait l'objet d'une première communication et a été reporté pour un examen plus approfondi à une prochaine réunion.

des echanges qui sulvirent cet expose il ressort que la commission

- demande à ce que la Convention précise non seulement la participation financière de la Mairie, mais également les devoirs du Syndicat d'Initiative (participation à l'accueil de manifestations, de Congrès...).

- que soit envisagée la participation aux frais de fonctionnement du Syndicat de tous ceux qui bénéficient de ses activités (Chambre de Commerce, Unions de Commerçants...).

- qu'il soit bien établi :

 que le Conseil Municipal doit être représenté au sein du Syndicat d'Initiative par Monsieur le Maire ou son représentant et les Adjoints aux Relations Publiques, aux Fêtes et aux Finances;

- que le Directeur des Relations Publiques ou son représentant participe aux réunions avec voix consultative ;

- que le Syndicat d'Initiative devra déposer lors de son Assemblée Générale annuelle son rapport d'Activité, son rapport Moral et son rapport Financier et qu'il devra entendre à ce propos Monsieur le Maire ou son représentant. Qu'il devra, en outre, soumettre une fois par an le programme de l'année et ses modalités de financement à une réunion des Adjoints concernés.

En conclusion Monsieur MAUROY insiste sur la célérité avec laquelle il convient d'arrêter les termes de cette Convention, les commissions intéressées étant consultées éventuellement sur les points les concernant.

La séance est levée à 20 h 30.

Vu, le Président,

Le Directeur des Relations Publiques,





COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

COMMISSION SPECIALE POUR LA MISE EN PLACE DES ORGANISMES DE CONCERTATION

Je vous invite à assister à la réunion simultanée de la Commission des Relations Publiques et de la Commission spéciale pour la mise en place des organismes de concertation qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, Salle des Adjudications <u>le Lundi 14 Mai à 18 H 30</u>.

Ordre du jour

- I) Organigramme du service
 - Revue de presse
 - Présentation sommaires nº 6 et 7
 - Information de la population sur les P.O.S.
 - Questions diverses
- II) Définition des activités de la Commission spéciale
 - Création de la Commission de concertation des Affaires sociales et familiales
 - Problèmes budgétaires concernant la concertation

Hôtel de Ville, le 8 Mai 1973

L'Adjoint délégué:

Monique BOUCHEZ

COLUISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

COMMISSION SPECIALE POUR LA MISE EN PLACE DES ORGANISMES DE CONCERTATION

Réunion simultanée du 14 mai 1973



Les membres de la Commission des Relations Publiques et de la Commission spéciale pour la mise en place des organismes de concertation se sont réunis dans la salle des Adjudications de l'Hôtel de Ville, le lundi 14 mai 1973 à 18 h 50, sous la présidence de Mademoiselle Monique BOUCHEZ, Adjoint au Maire, délégué aux Relations Publiques, à l'Information, la Concertation et l'Animation.

Etaient présents :

M. ALLARD - Adjoint au Maire M. DERIEPPE - Adjoint au Maire M. le Docteur MOLLET - Adjoint au Maire M. BOCHNER - Conseiller municipal M. BURIE - Conseiller municipal Mme CACHEUX-HABIGAND - Conseiller municipal M. CAILLIAU - Conseiller municipal M. le Docteur CHCQUEL - Conseiller municipal Mme VANNEUFVILLE - Conseiller municipal

Etaient absents ou excusés :

M. DASSONVILLE

M. le Bâtonnier LEVY

Maître ROLBAUT

M. CATESSON

M. SIROT

- Adjoint au Maire

- Adjoint au Maire

- Conseiller municipal

- Conseiller municipal

Assistaient à la réunion :

M. DOUAY M. RAMAND - Directeur des Relations Publiques

- Directeur des Equipements sportifs et socio-

éducatifs

Secrétaire de séance :

M. GRANGEON

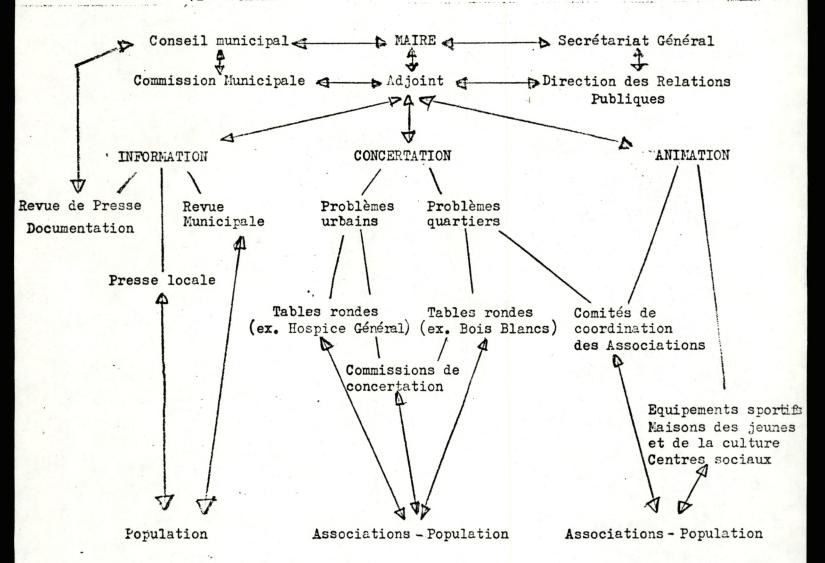
- Chef du Bureau d'Etudes des Relations Publiques

I - ANALYSE DE FONCTION DE LA COMMISSION SPECIALE DE MISE EN PLACE DES ORGANISMES DE CONCERTATION ET DEFINITION DES ACTIVITES

11 - La commission rappelle son inclusion dans la structure municipale et définit le champ de ses activités en suivant le schéma suivant :

La commission a une fonction d'étude et de suggestion. La Direction des Relations Publiques a une fonction de réalisation, d'application mais aussi de réflexion et d'étude sur les problèmes soulevés par la commission.

12 - Schéma -



II - L'INFORMATION

21 - Définition

L'information devra être permanente et sans cesse réitérée par des moyens originaux au besoin. Les relations avec la presse locale seront de première importance en ce qui concerne la permanence de l'information.

D'autre part, le concept d'information implique des relations dans les deux sens (élus - population et vice-versa).

22 - Revue de Presse

Une revue de presse assurant l'information des élus municipaux doit sortir prochainement. Il s'agit d'éviter une compilation de documents qui arriverait rapidement à provoquer saturation et désintéressement chez ses lecteurs. Cette revue devra être sélective et suivre les pôles d'intérêt des élus en effectuant des tris et options. Le service des Relations Publiques est chargé de publier un premier numéro qui permettra aux élus d'émettre une opinion sur une base de recherche générale.

23 - Documentation

Le Service des Relations Publiques ne possède pas actuellement les moyens matériels de rassembler une documentation par thèmes qui soit disponible en un lieu donné. La Commission souhaite ardemment obtenir dans l'avenir un centre de documentation rassemblant les informations recueillies auprès des services de l'Hôtel de Ville, des administrations et des organismes régionaux en les regroupant par thèmes pour exploitation par les services et les élus.

La réalisation de ce centre de documentation devra être étudiée dans un proche avenir tant sur le plan du local que sur celui de son organisation administrative.

24 - Revue Municipale d'Information

Le sommaire de la revue n° 6 est approuvé par la commission. La revue n° 7 sera principalement consacrée à l'information de la population sur le Plan d'Occupation des Sols.

A l'avenir, la revue municipale devrait sensibiliser davantage la population lilloise, être plus vivante et traiter des thèmes en profondeur. La presse locale serait l'écho des informations courantes. La revue aurait charge d'une information plus originale, elle concernerait les grands problèmes municipaux et serait un des supports de la politique d'animation en les rendant intelligibles pour tous.

La commission a pris comme exemples de sujets possibles le 3ème âge - Le Plan d'Occupation des Sols-La restructuration de Fives - L'enfance - Les travailleurs étrangers - Les villes jumelées.

Une commission municipale sera présentée comme auparavant dans chaque numéro.

31 - Définition

La politique de concertation devra permettre des relations non seulement entre les élus et la population mais aussi entre les diverses branches de la population.

32 - Tables Rondes

Les Conseillers municipaux devant être appelés, dans l'avenir, à participer à des tables rondes sur des problèmes de quartier, le Docteur CHOQUEL rend compte de la Table Ronde qu'il tient aux "Bois-Blancs".

Cette Table Ronde comprend 25 à 30 personnes actives du quartier représentant les catégories socio-professionnelles du quartier et les diverses tendances. La prise de contact a été effectuée par lettre personnelle. Le projet d'équipement sera chiffré et ébauché afin de démontrer aux participants l'implication de leurs souhaits (situés au niveau consultatif).

Deux réunions ont eu lieu et une troisième sera nécessaire avant l'établissement du rapport final au Conseil municipal.

Un article dans le Bulletin Municipal invitera les habitants du quartier des Bois-Blancs à donner leur avis par correspondance sur les souhaits de la Table Ronde.

Les Tables Rondes, en général, ne doivent pas être un forum de plusieurs centaines de personnes mais plutôt être composées d'un échantillon représentatif de la population concernée qui sera largement informée, par la suite, des travaux de ce groupe de personnes dans la logique de la politique municipale de concertation et d'information.

La commission retient le principe d'offrir une consommation aux participants des Tables Rondes lors des réunions pour susciter une ambiance chaleureuse entre les élus municipaux et le public et établir un climat de décontraction. Il sera néanmoins impossible de définir une politique homogène de Table Ronde car les quartiers concernés posséderont des populations et des problèmes différents.

IV - COMMISSION DE CONCERTATION DES AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES

retenu. Les syndicats s'ajouteront aux participants déjà retenus, conformément à la promesse effectuée le Ier mai. Toutefois, le domaine du terme "Affaires Sociales et Familiales" apparaît trop vaste. Ses membres devront limiter leur travaux à quelques thèmes précis, chais néanmoins par euxmêmes. D'autre part, ils devront être informés sur les limites de compétence de la Municipalité et ses possibilités d'action. D'autres personnes pourront éventuellement se joindre à cette Commission de concertation si leurs compétences entrent dans le domaine du thème choisi et si les membres le souhaitent.

V - ANIMATION

51 - Point de la situation actuelle

Un Comité de coordination des Associations existe dans le quartier de Lille Sud auprès de l'Atrium et de M.A.H.T. (Maison d'Accueil des Jeunes Travailleurs).

Des animateurs de quartier, conformément aux décisions du Conseil Municipal, ont été proposés, pour le quartier du Faubourg d'Arras, aux deux directeurs de foyers de jeunes travailleurs qui seraient leurs employeurs; par la suite, une collaboration avec les Comités de coordination des Associations serait assumée par ces animateurs.

Une convention doit être présentée par la Commission de la Jeunesse. La Commission des Relations Publiques exprime son accord.

52 - Définition

Il serait souhaitable qu'une information soit amassée pour définir une politique d'animation urbaine. Un pré-rapport sera effectué par le Service des Relations Publiques en collaboration avec M. RAMAND et Mile BOUCHEZ, après leur stage à MARLY le ROI sur les problèmes d'animation socio-culturelle.

53 - Projet d'animation du Faubourg de Béthune

La Commission a pris connaissance du projet d'animation du Faubourg de Béthune présenté à la Commission de la Jeunesse du 10 mai 1973.

54 - Télédistribution

La Commission a pris connaissance du projet de télédistribution dans le quartier de Wazemmes rénové présenté le 11 mai 1973 par M. Pierre-Marie LEBRUN, Président de l'Association Lille-Jeunesse et décide de la soumettre à l'approbation de Monsieur le Maire.

Il est indéniable que la télédistribution deviendra un facteur essentiel d'animation dans les prochaines années si l'on constate l'importance que lui accordent l'O.R.T.F. et les Postes et Télécommunications dès à présent. Cette expérience de télédistribution réalisée dans un premier temps à la M.N.J.C. Marx Dormoy présente un intérêt évident et la Commission retient l'opportunité de soutenir une telle expérience par une subvention de 15.000 F. sur la somme de 40.000 F. demandée au budget supplémentaire 1973.

55 - Problèmes budgétaires de la politique d'animation

La Commission a estimé que la politique municipale d'animation ne pouvait être réalisée dès cette année sans l'apport de crédits permettant le lancement d'opérations ponctuelles à titre d'exemple au cours de l'année 1973 sous peine de devenir inefficace.

La somme nécessaire au financement de la politique d'animation a été évaluée à 40.000 F. Cette demande est transmise à la Commission des Finances pour le budget supplémentaire de 1973.

VI - QUESTIONS DIVERSES

61 - Le Docteur CHOQUEL a communiqué à la Commission une plaquette sur LILLE qui pourra être retenue comme exemple de reportage photographique.

La séance est levée à 23 H.

VU : le Directeur des Relations
Publiques
Pierre DOUAY

VU : le Secrétaire de séance

Ludovic GRANGEON

VU : 1'Adjoint délégué

Monique BOUCHEZ

. .

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET

Réunion du 14 septembre 1973.

Les membres de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation se sont réunis dans la Salle des Ténoins, le vendredi 14 septembre 1973 à 18 H 30 sous la présidence de Mademoiselle BOUCHEZ, Adjoint au Maire, délégué aux Relations Publiques, à l'Information, la Concertation et l'Animation.

Etaient présents :

Maître	LEVY	Adjoint au	Maire
M.	DASSONVILLE	Adjoint au	Maire
M.	BOCHNER	Conseiller	Municipal
M.	BURIE	Conseiller	Municipal
Mme	CACHEUX	Conseiller	Municipal
M. le	Docteur CHOQUEL	Conseiller	Municipal
M .	SIROT	Conseiller	Municipal
M.	CATESSON	Conseiller	Municipal

Etait absent:

M. DERIEPPE Adjoint au Maire

Assistaient à la réunion :

M.	DOUAY	Directeur des Relations Publiques
M.	GRANGEON	Chef du Bureau d'Etudes
Ni.	LESSCHAEVE	Directeur des Affaires Culturelles
M.	RAMAND	Directeur des Equipements sportifs et socio-
		éducatifs

Pour les questions relevant de la Direction des Affaires sociales et sanitaires:

M.	DESCAMPS	Directeur des services sanitaires, sociaux, de
		l'état civil
Mme	JOVINO	Chef du Bureau, service social, protection nater-

nelle et infantile, secrétaire de séance pour les

affaires relevant de la 5ème Direction.

Secrétaire de séance : Mademoiselle SANDRAS

Le procès-verbal de la réunion du 14 mai 1973 est adopté.

I. PUBLICITE A DONNER PAR LA VILLE AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES DE L'AUTOMNE

Des planinètres sont mis à la disposition des organisateurs du Festival de Musique et du Théâtre du Lambrequin en vue d'assurer leur publicité.

Deux propositions sont soumises aux membres de la Commission :

- annoncer les deux festivals par une affiche commune ;
- attribuer à chacun un certain nombre de planimètres.

Après échanges de vues, la Commission adopte la deuxième solution.

Ces deux organismes disposeront d'une structure mobile d'exposition située place de la Gare en vue d'y présenter leurs programmes.

Mademoiselle BOUCHEZ fait connaître aux commissaires que le Théâtre du Lambrequin organisera des séances audio-visuelles pour présenter ses spectacles, notamment dans les maisons de jeunesse, les foyers de jeunes travailleurs et à l'intention des Associations Féminines.

II. LES CENTRES SOCIAUX

Avant d'aborder l'examen des autres questions inscrites à l'ordre du jour, Mlle BOUCHEZ informe les membres de la Commission que quatre questions ressorties sant à la délégation de l'Adjoint aux Relations Publiques concernant les centres sociaux et présentées par la Direction des services sanitaires et sociaux doivent être examinées par la Commission d'aujourd'hui. Il s'agit :

1) - du centre social des Margueritois à Fâches-Thumesnil - pour le fonctionnement duquel Ame VERRERESCH, Directrice, sollicite l'aide de la Ville sous forme de subvention.

Mile Bouchez precise que cette demande est renouvelée chaque année. La Commission des affaires sociales et familiales appelée antérieurement à examiner les demandes de l'espèce avait émis chaque fois un avis défavorable motivé par le fait que les municipalités des communes avoisinantes n'apportaient aucune contribution financière aux frais de fonctionnement des réalisations municipales lilloises à vocation sociale, sportive et culturelle, alors que ces réalisations profitaient cependant à bon nombre d'usagers de communes limitrophes.

Après un pres échange de vues, les membres de la Comission émettent un avis défavorable à l'octroi de la subvention solleitée.

Rapport a l'Administration municipale.

2) - Centre social de Lille Sud-Est, 122-126, rue de Douai - Demande de subvention.

Par lettre du 20 février 1973, M. José SEGERS, Président du Centre social de Lille Sud-Est, dont le siège est à Lille, 122-126 rue de Douai, sollicite l'attribution d'une subvention communale de fonctionnement au titre de l'exercice 1973.

Mlle BOUCHEZ attire l'attention des membres de la Commission sur les activités de ce centre et les services à caractère social et culturel mis en place depuis plus de 6 ans intéressant les usagers de tous âges : enfants, adolescents, adultes, personnes du 3ème âge.

Ces activités sont constituées de permanences sociales, de cours de judo, d'atelier de couture, de reliure, de cuisine, de bibliothèque, de jeux éducatifs, de clubs de ping-pong, de gymnastique volontaire, etc...

Les travaux réalisés dans les différentes activités sont exposés à l'occasion d'une fête organisée en fin d'année scolaire.

Les documents financiers transmis à l'appui de cette demande permettent de constater que le déficit, en partie couvert par le reliquat de l'exercice 1972 s'élève à 3 012,70 F pour l'exercice 1973.

M1le BOUCHEZ précise que par délibération n° 72/3034 du 23 mai 1972, le Conseil Municipal a accordé à ce centre une subvention exceptionnelle de 1 000 F et demande si les membres de la Commission sont favorables à la reconduction de cette mesure tout en faisant remarquer que très peu des membres du Conseil d'Administration du Centre sont représentatifs du quartier intéressé et qu'il serait souhaitable que ce Conseil accueille, notamment, des usagers.

Les membres de la Commission émettent un avis favorable pour l'octroi de la subvention de 1 000 F sollicitée.

Rapport au Conseil Municipal.

3) - Centre Social de Fives - Edification d'un baraquement provisoire.

Mlle BOUCHEZ informe les membres que la construction projetée d'une piscine industrialisée sur une partie du terrain actuellement occupée par le Centre Social de Fives va entraîner la démolition du baraquement où sont actuellement exercées diverses activités (foyers d'anciens, salles de projections cinématographiques, travaux et jeux d'enfants...).

Il serait souhaitable que l'installation provisoire de locaux de remplacement soit envisagée dans les meilleurs délais. Cette installation pourrait être édifiée perpendiculairement à la rue du Long Pot le long de la clôture séparant le centre du groupe scolaire Paul Bert.

Avis favorable le la Commission.

Rapport à l'Administration municipale.

4) - Centre Social rue Armand Carrel - Avant projet - Mode de gestion - Avis.

Madame la Présidente porte à la connaissance des membres que le docsier - programme relatif au Centre Social rue irmand Carrel dont la programmation a été prévue au VIème Plan par délibération n° 70/17 du 27 novembre 1970 vient d'être approuvé.

En vue de constituer le dossier d'avant-projet, la direction des services de construction demande certains renseignements réclamés par l'autorité de tutelle, notamment le mode de gestion du centre à réaliser (municipal ou gestion par une association régie par la loi de 1901).

A ce sujet, M. DASSONVILLE constate avec regret que les projets inscrits au VIème Plan ne sont pas programmés dans l'ordre de priorité fixé par l'Administration municipale, à savoir, le centre social de la rue du Long Pot (non retenu au Vème Plan), le centre social de la rue Armand Carrel et le centre social des Bois-Blancs.

Après un échange de vues, les membres de la Commission se montrent favorables à une gestion par une association régie par la loi de 1901 et comprenant en son Conseil d'administration des usagers du Centre, étant entendu qu'un membre du Conseil municipal serait membre de droit de ce Conseil.

Au cours de la discussion qui s'engage quant aux dossiers-programmes des projets à réaliser, les membres pensent qu'il conviendrait d'intervenir auprès de l'autorité de tutelle afin d'obtenir dans les meilleurs délais l'approbation du dossier-programme, relatif au nouveau centre social de la rue du Long Pot.

Rapport à l'Administration municipale.

III. REVUE MUNICIPALE

La prochaine Revue Municipale d'Information sera consacrée à la vie culturelle à Lille.

Elle comprendra des articles (par ex. sur les théâtres) et présentera les programmes et activités des différentes associations culturelles.

Les cinq numéros ne pouvent sortir dans l'année 1973, la Commission approuve le report éventuel d'un numéro, selon les délais. Elle retient également le principe de lépliants spéciaux tels que le dernier supplément de la Revue Municipale diffusé dans le quartier des Bois-Blancs.

Une discussion s'engage ensuite sur le contenu des prochaines revues. La Commission souhaite que la revue traite un problème central (tel celui présenté dans la revue n° 7 sur le P.O.S.). Toutefois, la Commission estime que la revue se doit de suivre l'actualité et présenter aux Lillois les évènements importants qui se sont déroulés dans la Ville. Monsieur DOUAY désire développer la rubrique "Courrier des lecteurs". En effet, il est utile de connaître les avis et suggestions des Lillois. Ceux-ci pourraient proposer d'éventuels sujets à traiter.

IV. JOURNEE DE L'ANIMATION

Madame l'Adjoint BOUCHEZ présente le programme des journées de l'Animation.

<u>lère journée</u> - Introduction par le Maire

Puis exposés suivant trois critères :

1º Objectifs de l'animation

2º Les agents

3º Les structures

- 1º Objectifs avec pour thèmes : développer la vie sociale et culturelle dans les quartiers ;
 - permettre aux habitants de devenir responsables de leur cadre de vie ;
 - permettre à chaque catégorie de trouver dans leur quartier les moyens de s'épanouir.
- 2º Agents : ces agents sont : la municipalité
 - les organismes semi-publics(caisse A.F., H.L.M., C.I.L.)
 - les associations
 - les animateurs
 - les équipements

Carrefour : qu'est-ce-que chacun s'engage à faire ?
qu'est-ce-que chacun attend des autres ?

- 3º Structures : au niveau du quartier : des comités de coordination
 - au niveau de la Ville : présentation d'un projet de création d'une association groupant les comités (les agents d'animations seraient les employeurs des animateurs, le Maire étant le Président)

2ème journée - Intervention de spécialistes. Thèmes :

1º l'animation et l'enfant

2º la télé-distribution et l'animation

3º le troisième Age et l'animation

Après de nombreux échanges de vues, l'étude de cette question est reportée à une prochaine séance.

V. BUDGET

Avant de présenter le budget, Monsieur DOUAY fait l'inventaire des différentes tâches qui incombent à la Direction des Relations Publique. :

- Revue Municipale (deux numéros sont parus + un dépliant spécial-Bois-Blancs)
- Revue de Presse (la parution d'une revue de presse pose des problèmes d'information et de documentation)
- les relations avec la presse
- les pétitions
- + les études sociologiques
- études sur le Palais des Congrès
- les expositions d'information
- les Tables Rondes

Présentation du budget

Service Photo

La Société NORSOGEPRESS propose de mettre à la disposition des Relations Publiques sa cabine photographique un jour par semaine, ce qui permettrait de développer très rapidement les prises de vues effectuées dans le courant de la semaine. Il faut également prévoir, dans certains cas exceptionnels, des développements couleurs.

La Commission émet un avis favorable. Une convention sera passée avec cette Société pour un montant de 17 000 F.

La Commission approuve également le projet de convention à passer avec une Société de films en vue de constituer une documentation filmée. Son coût sereit de 50 000 F environ.

Service Documentation

Monsieur DOUAY souhaite qu'une documentaliste soit recrutée afin d'assurer la bonne marche de ce service et rappelle que des dossiers sont actuellement à la disposition des Adjoints et des Conseillers. D'autre part, il propose la création d'une bibliothèque composée de livres achetés au fur et à mesure des besoins. Ce projet est retenu par la Commission. Un marché à commandes d'un montant de 2 000 F environ sera passé avec le Furet du Nord.

Revue Municipale

La Commission souhaite la parution de 4 numéros par an au lieu de 5, ainsi que 8 dossiers préparés par les Directions de la Mairie. Un budget de 400 000 F semble nécessaire. Avis favorable de la Commission.

Relations Publiques

a) exposition

La Commission émet un avis favorable pour l'acquisition d'une structure mobile d'exposition identique à celle utilisée pour l'exposition sur le P. O. S. Il demandera l'ouverture d'un chapître à la section d'investissement. L'acquisition de tubes et de panneaux serait également nécessaire. La dépense totale s'élèverait à 17 000 F.

D'autre part, dans le cadre de l'information audio-visuelle, il est indispensable de doter le service d'un matériel perfectionné. La Commission est favorable à ce qu'une somme de 20 000 F soit allouée au service.

b) réception - accueil

Une somme identique à celle de l'année dernière soit 12 500 F est demandée. Avis favorable de la Commission.

Bureau d'études

Une convention est envisagee l'an prochain avec l'Université pour le réalitation des études prévues par le service des Relations Publiques. Son montant est estimé à 20 000 F.

La Commission retient cette proposition.

- Tables Rondes et colloques. Au cours de l'année 1974, des Tables Rondes vont être mises en place dans différents quartiers. Une Table Ronde existe déjà dans le quartier des Bois-Blancs.

Des colloques d'études (expérimentés en 1972 avec la journée de l'Habitation) vont être organisés.

Pour permettre au service de faire face aux problèmes d'organisation, un budget de 20 000 F est demandé - Avis favorable de la Commission.

Extrait transmis à la Direction des Finances pour information.

Rapport à l'Administration municipale.

Les autres questions inscrites à l'ordre du jour seront étudiées lors d'une prochaine réunion.

La séance est levée à 23 heures 10.

Vu : Le Directeur des Relations Publiques,

Vu : L'Adjoint délégué,





COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION

Je vous invite à assister à la réunion de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation qui se tiondra à l'Hôtel de Ville, Salle des Témoins, le VENDREDI 5 OCTOBRE 1973.

Hôtel de Ville, le 21 septembre 1973

L'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

ORDRE DU JOUR

- I. Examen des Plans du Centre Social, rue Armand Carrel de 18 H 30 à 19 H 30
- II. Organisation de la Journée de l'Animation de 19 H 30 à 20 H 30
- III. Questions diverses

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION

Réunion du 3 octobre 1973



Les membres de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation se sont réunis dans la Salle des Témoins, le mercredi 3 octobre 1973 à 18 H 15 sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint au Maire, délégué aux Relations Publiques, l'Information, la Concertation et l'Annimation.

Etaient présents :

M. DASSONVILLE

M. BOCHNER

M. BURIE

Mme CACHEUX

M. le Docteur CHOQUEL

Adjoint au Maice

Conseiller Municipal

Conseiller Municipal

Conseiller Municipal

Conseiller Municipal

Etaient excusés:

M. SIROT

M. CATESSON

Conseiller Municipal Conseiller Municipal

Assistait à la réunion :

M. RAMAND

Directeur des Equipements sportifs et socio-éducatifs

Pour les questions relevant de la Direction des Affaires sociales et sanitaires :

M. DESCAMPS

Directeur des services sanitaires, sociaux, de l'état civil

Mme JOVINO

Chef de bureau, service social, protection maternelle et infantile, secrétaire de séance pour les affaires relevant de la 5ème Direction

Directrice du Centre Social de Fives

.

Mlle MAZINGUE

Secrétaire de séance :

M. GRANGEON

Chef du Bureau d'Etudes

I - CENTRE SOCIAL DE LA RUE ARMAND CARREL - AVANT-PROJET - EXAMEN

Mme la Présidente rappelle que, lors de sa réunion du 14 septembre 1973, la Commission a été amenée à donner un avis quant au mode de gestion de ce centre. Le Conseil d'Administration, en sa séance du 1er octobre 1973, a ratifié la proposition de la commission tendant à adopter une gestion par une association régie selon les dispositions de la loi de 1901.

Pour répondre à la question posée par M. DASSONVILLE à savoir : "Quelle est la vocation d'un centre social ? " Mlle BOUCHEZ rappelle les grandes lignes de la définition du centre social élaborée en 1952 à l'occasion d'un rapport présenté par la France au conseil économique et social des Nations Unies. Pour plus de clarté, ce rapport reprend cette définition qui a conservé toute sa valeur et que les circulaires des 30 janvier et 24 août 1961 ont précisée :

"Plus qu'un abri pour des services et des activités plus ou moins liés entre eux, le centre social et socio-culturel est devenu un dispositif d'animation de l'action sociale au niveau du secteur géographique d'intervention pour les organisations qui y sont associées;

Plus qu'un équipement voué à l'action curative et réparatrice, il est devenu un organisme à vocation éducative, préventive et promotionnelle s'efforçant d'appréhender globalement les problèmes qui se posent aux usagers du centre".

D'après cette définition, c'est donc à un établissement qui comporte les cinq caractéristiques suivantes que peut être appliquée la dénomination de centre social : En fait, un centre social est la "Maison" du quartier...

- 1) notion de voisinage : le centre est situé dans un secteur géographique limité (commune ou quartier) ;
 - 2) regroupement d'un certain nombre d'activités ;
- 3) animation par un personnel qualifié (assistante sociale, monitrice d'enseignement ménager...);

- 4) participation active des usagers ;
- 5) accueil des usagers, le centre est à la disposition de toute la population de la circonscription géographique.

Le centre social doit répondre en définitive, à trois ordres de préoccupations complémentaires :

- a) rassembler et coordonner un certain nombre de services publics et privés, de caractère social et médico-social, nécessaires à la population d'un secteur géographique limite, de façon à en faciliter l'accès aux usagers et à en rendre la gestion moins coûteuse pour la collectivité;
- b) favoriser la rencontre des individus et des familles, leur donner ainsi la possibilité de se livrer à des activités éducatives et culturelles et d'exprimer les besoins du groupe résidentiel;
- c) faciliter le regroupement d'associations et de mouvements divers.

Les membres remercient Mme la Présidente des précisions qu'elle vient d'apporter quant au fonctionnement d'un centre social.

Mlle MAZINGUE attire cependant l'attention sur le fait que l'âge des jeunes fréquentant cet établissement est l'un des critères à retenir pour déterminer les activités d'un centre social. Après 14 ans,
l'adolescent se dirige plutôt vers la maison de jeunes où les activités
sont plus en rapport avec son âge.

Après examen des plans de l'avant-projet dressé par M. SEGERS, architecte, les observations et suggestions suivantes sont formulées pour lesquelles il serait intéressant de connaître les avis de l'homme, de l'art et des services compétents:

- le bureau de la Direction et celui du secrétariat devraient plutôt être placés à l'entrée (près du hall), quitte à en réduire la surface ;
- la surface de circulation devrait être réduite sous réserve des nor-

mes de sécurité ;

- la salle du sous-sol ne peut-elle être aménagée en une salle d'actitités diverses (atelier de peinture, salle de ping-pong, de judo...);
- le plan de travail de la cuisine ne devrait-il pas être placé au centre de la pièce pour permettre à la monitrice d'enseignement ménager de procéder à des démonstrations d'où nécessité d'installer une cuisine centrale;
- aménagement du logement pour un concierge-homme d'entretien ;
- installation d'une, rampe d'accès pour les handicapés.

Après un échange de vues les membres souhaitent qu'il soit procédé à une révision de cet avant-projet, en présence de M. SEGERS, M. DU-FLOT ou l'un de ses représentants, un responsable des services de sécurité, Mme MINNE, Présidente de l'association des centres sociaux de la C. U. D. L., l'animatrice du quartier et un représentant de "Science et Service".

II - COLLOQUE SUR L'ANIMATION - 27 et 28 octobre

La Commission procède à l'examen du programme prévu pour le colloque d'animation des 27 et 28 octobre.

Mlle BOUCHEZ informe les membres de la Commission qu'elle poursuit actuellement des tractations avec divers organismes tels que les H.L.M., le C.I.L., la Caisse d'Allocations Ramiliales ou la Fédération des Centres Sociaux, en vue de la création d'une association lilloise chargée de l'animation globale de la Ville.

Monsieur DASSONVILLE souhaite aborder les problèmes d'animation par deux axes principaux :

- 1) l'étude des expériences déjà effectuées à ce jour (Comité de coordination des associations de quartier à Moulins-Lille, Foyer de jeunes travailleurs, animateurs en fonction, Atrium);
- 2) amorçage de l'animation par quartiers pour aborder d'emblée le concret.

Mlle BOUCHEZ établit un plan de travail pour le colloque sur l'animation. La théorie sera uniquement l'introduction de ce colloque et les exposés de l'après-midi préliminaires aux carrefours de travail par quartiers
devront être les témoignages d'expériences végues pour donner matière à la
réflexion des divers groupes.

Quatre témoignages sont retenus.

Pour les carrefours par quartier, sont retenues les délimitations suivantes :

Moulins-Lille, Lille-Sud, Wazenmes, Vieux-Lille, Fives, Bois-Blancs, Centre.

Chaque carrefour nécessitera la présence d'un représentant de la municipalité compétent ainsi que d'un ou plusieurs participants faisant les fonctions d'animateurs de travail.

Seront retenus des gens tels que Messieurs MAZINGUE, DOOGHE, FERVEL, COMBLEZ, PEYRE, etc..., pour leurs compétences dans ce domaine.

Monsieur le Maire procédera le dimanche 28 à la synthèse des débats après l'élaboration des rapports des différents carrefours.

III - BUDGET ANIMATION

Il convient d'établir pour l'année 1974 les prévisions du budget affecté aux activités d'animation qui n'existeraient pas avant la création de cette commission.

Ce budget comprend les crédits destinés aux subventions des associations pouvant faciliter l'animation de la Ville de Lille. Il concerne les prévisions actuelles concernant leurs activités mais ne comprend pas les réalisations des équipements qui seront confiées aux services compétents.

La commission souhaite obtenir l'affectation plus logique à son budget de la somme de 70 000 F comprise actuellement dans le budget de la Jeunesse et concernant la prise en charge sous forme de subvention du salaire des deux animateurs de quartier actuellement en fonction.

Devant le projet établi par le Directeur des Equipements, Madame CACHEUX et Monsieur BURIE remarquent que le budget ne devra pas être établi par rubriques de fonctionnement mais qu'il devra plutôt comprendre une somme forfaitaire globale allouée sous forme de subvention aux associations effectuant des tâches d'animation.

Après une vive discussion, Monsieur DASSONVILLE conteste les méthodes d'élaboration de ce budget du Directeur des Equipements. Par respect pour la Présidente de la Commission, il ne votera pas contre ce projet, mais s'abstiendra.

10) Animation des quartiers

Une somme forfaitaire et globale de 15 000 F sera allouée en subvention aux associations chargées d'activités d'animation pour leur permettre des prestations telles que : conférences, déplacements, petit matériel ponctuel d'animation (audio-visuel - peinture - marionnettes - etc...), documentation, formation de cadres.

De plus, les comités de coordination des associations de quartiers participent également aux activités d'animation. Il faut donc

prévoir leur affectation propre d'une somme de 15 000 F sous forme de subvention.

Le budget total de l'Animation des quartiers s'établit donc comme suit :

- prise en charge des animateurs de quartier			
(actuellement prévue à la Jeunesse)	70	000	F
- subventions animation			
- subventions comités de coordination	. 15	000	F

Total..... 1000000 F

2°) Animation du terrain d'aventure des Dondaines

L'association "Lille-Enfance" sera créée pour animer le parc d'aventure des Dondaines.

Le budget ci-dessous devrait lui fournir les moyens d'assumer correctement cette charge.

a) subvention de petit équipement

Nonobstant le matériel immobilier prévu par les Services Techniques, un petit matériel sera nécessaire au bon fonctionnement des activités d'animation. La subvention est estimée à 15 000 F.

b) persennel

La rétribution et l'indemnisation du Directeur et des animateurs devant être mis à la disposition de cette association sont estimées à 215 000 F.

c) fonctionnement

Les crédits destinés à recouvrir les frais de fonctionmement incombant à l'association sont estimés à 10 000 F.

La subvention totale devant être prévue en faveur de l'association "Lille-Enfance" serait donc de 240 000 F.

un geraf e par a ser et e e e ea eart e en en e e a e e

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H.

to the second of the second of

L'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION

Je vous invite à assister à la réunion de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, Salle de réunion du Cabinet des Adjoints, <u>le mercredi 21 novembre 1973 à 18 H 30</u>.

Hôtel de Ville, le 16 novembre 1973 l'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

ORDRE DU JOUR

- 1° Compte-rendu de la Journée de l'Animation et réflexions sur le rôle du futur Office Municipal d'Animation socio-culturelle;
- 2º Examen des demandes de subvention :
 - Comité de coordination de Lille-Sud
 - Science et Service
 - Animation de Moulins-Lille
- 3º Stage de formation d'animateur du ciné-club (1974);
- 4° Stages d'animation théâtrale par le Centre d'Animation du Nord ;
- 5º Propositions d'animation théâtrale à Wazemmes ;
- 6° Acquisition d'un matériel audio-visuel confié à Lille-Jeunesse pour des expériences d'animation de quartier;
- 7° Organisation d'une cérémonie de remise de prix aux lauréats du concours de No ël 1972 de la Revue Municipale ;
- 8º Sommaire de la Revue Municipale de fin d'année;
- 9° Thème des campagnes de publicité sur les mobiliers urbains Decaux ;
- 10° Examen pour avis d'un rapport de la Commission de l'Habitation ;
- 11° Examen d'une convention avec l'Institut de Sociologie de l'Université des Sciences et Techniques ;
- 12º Questions diverses.







Réunion du 21 novembre 1973

Les membres de la Commission des Relations Publiques et de l'Anination se sont réunis dans la salle de réunion du Cabinet des Adjoints, le mercredi 21 novembre 1973 à 18 H 30 sous la présidence de Madame Monique BOUCHEZ, Adjoint au Maire, délégué aux Relations Publiques, l'Information, la Concertation et l'Animation.

Etaient présents:

BURIE Conseiller Municipal M. BOCHNER Conseiller Municipal M. M. le Docteur CHOQUEL Conseiller Municipal

Etaient excusés:

DERIEPPE Adjoint au Maire DASSONVILLE Adjoint au Maire M. SIROT Conseiller Municipal M.

Etaient absents:

CACHEUX Conseiller Municipal Mme M. CATESSON Conseiller Municipal

Assistaient à la réunion :

DOUAY Directeur des Relations Publiques M. Chef du Bureau d'Etudes GRANGEON M_{\bullet}

Pour les questions relevant de la Direction des Affaires sociales et sanitaires :

DESCAMPS Directeur des Services sanitaires M. sociaux, de l'état civil

Mme JOVINO Chef de Bureau, service social, protection maternelle et infantile, secrétaire de séance pour les affaires relevant de la 5ème Direction

Secrétaire de séance : Mlle SANDRAS, Rédactrice à la Direction des Relations Publiques

.../...

Adoption du Procès-Verbal de la réunion du 3 octobre.

Rectification : Monsieur DERIEPPE, Adjoint au Maire, était présent.

Bien qu'excusé, Monsieur DASSONVILLE tient à souligner qu'il n'a pas désapprouvé le budget mais qu'il a demandé que des précisions lui soient fournies en déplorant la vivacité de la discussion qui s'ensuivit mais qui n'était pas de son fait.

La Commission adopte ensuite le procès-verbal.

Réunion du 21 novembre 1973

I. Association des Centres Sociaux de la Communauté Urbaine - Centres Sociaux L.O.P.O.F.A. (Balzac) et Résidence Sud (rue du Faubourg d'Arras). Demande de subvention au titre de l'année 1973.

Mme MINNE, Présidente de l'Association des Centres de la Communauté Urbaine de Lille, 49, rue Boucher de Perthes à Lille, sollicite, au titre du 4ème trimestre 1973, la participation financière de la Ville à la couverture du déficit des centres sociaux L.O.P.O.F.A. (Balzac) et Résidence Sud (rue du Faubourg d'Arras) apparaissant au budget de ces deux établissements à la suite du recrutement de personnel au 1er octobre 1973, recrutement rendu nécessaire en raison de l'extension des activités de ces deux centres.

Une subvention de l'ordre de 1 000 F pour chacun des centres permettrait d'établir l'équilibre des dépenses et des recettes pour la période considérée.

Après un échange de vues et considérant :

- 1) qu'il est inhabituel qu'une aide financière soit accordée en cours d'exercice pour équilibrer le budget;
- 2) que cette association se propose, en outre, de demander au titre de 1974, une subvention annuelle de fonctionnement pour les deux centres considérés; les membres de la Commission, tout en émettant un avis favorable à l'octroi de cette aide financière, proposent toutefois de ramener la subvention à 500 F pour chacun des centres (au titre de l'année 1973).

Cette proposition fera l'objet d'un rapport au Conseil Municipal après avis de la Commission des finances.

Extrait transmis à la Direction des Finances.

Antenne sociale de l'Arbrisseau, 169 rue de l'Arbrisseau - demande de subvention au titre de l'année 1974.

L'Association des centres sociaux de la Communauté Urbaine de Lille qui gère l'antenne sociale de la Cité de Transit édifiée par la Société d'H.L.M., 169 rue de l'Arbrisseau pour le relogement des familles issues de l'habitat insalubre sollicite l'aide financière de la Ville sous forme de subvention de fonctionnement.

Le budget prévisionnel établi par l'association pour l'exercice 1974 se présente comme suit :

Dépenses :

-	Achats fournitures d	liverses	pour le	s acti	vités	2	840	00
-	Frais de personnel					125	082	90
-	T.F services extérie	eurs				13	650	00
-	Transports et déplac	ements				2	500	00
-	Frais divers de gest	tion				4	670	00
						148	742	90
		D	éficit	année	1973	1	500	00
						150	242	90

Recettes:

- Remboursement s/salaires et charges	9 001 90
- Remboursement à l'entretien des locaux	
par la D.D.A.S.S.	1 800 00
- Subventions de fonctionnement : CAF	55 316 00
ORSUCOMN	49 125 00
Ville de Lille	35 000 00
	150 242 90

En raison du caractère des activités de cette antenne sociale, la Commission de l'Habitation, ede la Rénovation et de la Restauration urbaines a émis un avis favorable pour l'octroi d'une subvention de l'ordre de 35 000 F à l'association des centres sociaux.

Les membres de la Commission rejoignent cette position et émet-

tent un avis identique.

Dossier transmis à la Direction des Finances pour examen par la Commission des Finances.

Extrait transmis à la Direction des services juridique et immobilier pour information.

ing the second of the parties of the parties of the second of the second

to displace to the control of the co

Réunion du 21 novembre 1973

II. Compte-rendu de la Journée de l'Animation et réflexion sur le rôle du futur Office Municipal d'Animation socio-culturelle

Madame la Présidente fait à la Commission un bref compte-rendu sur le Colloque sur l'Animation des Quartiers.

300 personnes ont participé à ce Colloque, représentant des associations très différentes et surtout beaucoup de travailleurs sociaux. Certaines ont été oubliées, en particulier, les associations de locataires et du 3ème Age. On ne pouvait être exhaustif.

A cette occasion, Madame la Présidente regrette que certains Conseillers Municipaux n'aient pas participé plus activement à la préparation de ce Colloque. Sept Conseillers seulement sur 37 ont bien voulu faire parvenir à la Direction des Relations Publiques des listes de personnes ou associations susceptibles d'être intéressées par l'Animation.

On a pu entendre, au cours de ce Colloque, sept témoignages, dont trois ont été particulièrement remarqués :

- comité de coordination de Lille-Sud
- exposé sur l'Ecole Ouverte
- exposé du Président de Lille-Jeunesse

Des Carrefours, on peut dire qu'ils ont surtout été centrés sur deux questions :

- la nécessité de créer des comités de coordination
- la carence des équipements dans les quartiers bien que cet inventaire eût pu être évité, n'ayant pas sa place lors de tels travaux.

De ce Colloque, trois conclusions apparaissent clairement :

- la Ville doit poursuivre sa politique de Tables Rondes dans les quartiers ;
- les habitants doivent créer, eux-mêmes, des Comités de quartiers
- la Municipalité doit créer un Office Municipal d'Animation socioculturelle.

Madame BOUCHEZ propose à la Commission d'examiner ces trois points :

- 1) <u>les Tables Rondes</u>: Une expérience a été réalisée aux Bois-Blancs, et une autre se met en place au Vieux-Lille. A cette occasion, Monsieur BURIE fait part aux commissaires du déroulement prévu de la 1ère Table Ronde dans ce quartier.
 - 2) <u>les Comités de Quartiers</u> : Madame BOUCHEZ cite, en exemple, le Comité de Coordination de Lille-Sud.

D'autre part, elle porte à la connaissance de la Commission une lettre qu'elle a reçue du groupement des Locataires de Belfort qui pose le problème de représentativité des différentes catégories sociales au sein des comités de quartiers.

Un débat s'instaure à ce sujet au cours duquel il est rappelé qu'il appartient aux habitants d'un quartier de décider la création d'un comité de coordination. Celui-ci pourrait regrouper des associations déjà existantes dans le quartier, et la Ville y serait représentée par un Conseiller Municipal. La Commission insiste sur le fait que le Comité de Coordination ne doit pas se substituer aux associations mais en coordonner les activités.

- 3) <u>l'Office Municipal d'Animation socio-culturelle</u> : Madame BOUCHEZ demande à la Commission de se prononcer sur la composition de cet Office. Madame la Présidente propose :
 - a) 2 représentants de 1'0.M.J.
 - b) 2 représentants de 1'0.M.S.
 - c) les représentants des Conités de Coordination de Quartiers
 - d) les représentants des grandes associations qui animent la Ville
 - e) les membres de la Commission de Concertation comprendront :

- des représentants de groupements familiaux (A.P.F., Association Générale des Familles, Ecole des Parents, C.A.F., D.D.A.S.S., Plannings Familiaux, etc...)
- des représentants du 3ème Age (B.A.S., U.N.A.R., Vieux Travailleurs F.O., un représentant du C.H.R., les Petits Frères des Pauvres)
- des représentants des associations d'Habitat et d'Equipements (C.I.L., H.L.M., Association des centres sociaux)
- des représentants des Syndicats

Une discussion s'engage alors sur les buts et les fonctions de cet Office; les commissaires estimant qu'avant de se prononcer sur la représentativité des différents groupes sociaux, il était nécessaire d'en connaître les fonctions exactes.

Madane BOUCHEZ précise qu'il aura pour tâche d'aider la Ville à élaborer une politique d'animation. Il devra, en outre, centraliser les demandes et coordonner les activités des différents comités de coordination et associations.

La Commission propose qu'un groupe de travail se réunisse en son sein rapidement en vue de rassembler les informations complémentaires permettant la rédaction d'un projet de statut.

Réunion du 21 novembre 1973

III. Examen des demandes de subvention

1) Université de Lille III - Département des carrières sociales - Option animation socio-culturelle

Par lettre en date du 5 octobre 1972, Monsieur le Président de l'Université de Lille III a fait part de la création d'un département d'I.U.T. des carrières sociales. Il a sollicité une aide financière, étant donné la faiblesse des ressources et la variété des programmes enseignés.

La Commission de la Jeunesse et la Commission des Affaires Culturelles réunies respectivement les 31 octobre 1972 et 2 mai 1973, appelées à formuler un avis sur cette demande, ont estimé que la question ne relevait pas de leurs attributions mais plus particulièrement de la compétence de la Commission Spéciale pour la mise en place des organismes de Concertation s'agissant d'animation de quartier.

Appelée à son tour à émettre un avis, la Commission des Relations Publiques estime que cette question ne relève pas de ses attributions mais relève de la compétence du Conseil Général, le but poursuivi par cet I.U.T. étant "de promouvoir à terme par étudiants interposés l'action socio-culturelle au sein de la région du Nord".

2) Denande de subvention présentée par l'animatrice du quartier de Moulins-Lille

L'animatrice du quartier de Moulins-Lille sollicite l'attribution, au titre de l'exercice 1973, d'une subvention de 5 000 F représentant les frais de fonctionnement et de mise en place du Comité en question.

Considérant l'effort fourni par la Municipalité qui prend en charge le salaire de l'animatrice, la Connission propose de n'accorder qu'une subvention de 1 500 F à prendre sur les crédits du chapitre 940/21 - 657 "Plan d'Animation".

Rapport transmis à la Direction des Finances.

Réunion du 21 novembre 1973

3) Denande de Subvention présentée par Science et Service

Le Club Science et Service installé dans le quartier de Moulins-Lille et qui se consacre "à la pronotion hunaine des secteurs les noins favorisés de la population", sollicite l'attribution, au titre de l'exercice 1973, d'une subvention de 2 000 F destinée aux réglements des dépenses suivantes :

- bibliothèque pour enfants ;
- matériel d'aménagement du local;
- matériel sportif pour jeunes ;
- pour les jeunes et adultes : sorties, rencontres avec d'autres cités, visites d'usines, de musées ;
- vacances en Bretagne pour 20 jeunes ;
- vacances pour 6 familles.

Madame BOUCHEZ tient à souligner que les animateurs de ce Club font vraiment "de l'animation de quartier" et qu'il convient d'encourager leur effort exemplaire en accordant la subvention demandée.

La Commission se range à cet avis et émet un avis très favorable à l'octroi de cette subvention de 2 000 F à prendre sur les crédits du chapitre 940/21 - 657 "Plan d'Animation".

Extrait transmis à la Direction des Finances.

4) Subvention présentée par le Comité de Coordination de Lille-Sud

Le Comité de Coordination de Lille-Sud a présenté une demande de subvention de 2 000 F en vue de faire face aux dépenses de fonctionnement (entretien du local, achat d'un matériel éducatif, abonnement aux revues...).

Considérant le rôle actif joué par ce comité dans le quartier, la Commission estime cette requête fondée et propose que cette sonne soit accordée (à prendre sur les crédits 940/21 - 657 "Plan d'Animation").

Rapport transmis à la Direction des Finances.

Réunion du 21 novembre 1973

IV. Stage de formation d'animateur de Ciné-Club - Fédération Jean Vigo

Par lettre en date du 23 septembre, la Vice-Présidente de la Fédération Jean Vigo, 8 rue Lamarck à Paris, sollicite l'attribution d'une subvention à titre de participation de la Ville aux frais d'organisation d'un stage de formation d'animateurs de Ciné-Club.

Ce stage, organisé en collaboration avec d'autres associations :

- Fédération des Ciné-Clubs
- La Ligue de l'Enseignement
- Peuple et Culture

aurait lieu à Lille au cours du premier trimestre 1974 et aurait pour thème :

- la lecture de l'image selon l'âge et le niveau du milieu culturel auquel on s'adresse
- l'animation des groupes de réflexion.

Le stage aurait une durée de 40 heures réparties en quatre ou cinq samedi après-midi et réunirait une quarantaine de stagiaires, adhérents de ciné-club.

La subvention demandée est de 1 600 F soit 1 F par personne et par heure.

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention d'1 F par heure mais propose que la Ville limite cette subvention aux stagiaires <u>lillois</u>.

Extrait transmis à la Direction des Finances.

Réunion du 21 novembre 1973

V. Stages d'Animation théâtrale par le Centre d'Animation du Nord -Demande de subvention

Le Centre d'Animation du Nord est un organisme d'action culturelle à vocation régionale.

Il propose aux communes, dont le Ville de Lille, un contrat d'animation global et annuel, basé sur trois types d'interventions :

- A. Formation permanente destinée aux animateurs bénévoles et professionnels, aux enseignants, sous forme de stages, de sensibilisations aux techniques d'expression.
- B. Animation scolaire destinée à l'enseignement primaire et secondaire sous forme d'interventions d'une journée mensuelle auprès d'une classe.
 - C. Diffusion de spectacles : "Spectacles d'animation"

 (4 à 5 comédiens)

 "Spectacles plus importants"

 (10 à 12 comédiens)

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 61 800 représentant les dépenses occasionnées pour l'organisation des activités suivantes :

1) ANIMATION SCOLAIRE

Seize animations scolaires, réparties dans chacun des quatre secteurs académiques de la ville

à raison de 4 classes par "secteur"

- 2 classes primaires
- . 2 classes secondaires

et d'une journée d'animation par mois et par classe, à partir du mois de janvier

: 16 jours d'animation par mois, de janvier au mois de juin, soit 100 jours d'interventions environ

1 animation = 1 000 F

16 000 F

	2)	STAGE DE FORMATION	1
		Un stage de formation à la M.M.J.C. de Fives durant le mois de décembre 1973	
9 34		: 50 heures d'intervention	2 400 F
, · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			•
	3)	SPECTACLES "LEGERS" D'ANIMATION	
		Deux représentations d'un spectacle "léger"	• •
		• 1 à la M.M.J.C. Marx Dormoy • 1 à la M.M.J.C. de Fives	: :
		potvant avoir lieu soit au mois de février soit au mois de mai	: :
		1 représentation = 2 500 F	5 000 F
	4)	SPECTACLE D'ANIMATION TECHNIQUEMENT	•
		PLUS "LOURD"	•
		Deux représentations de "Saint-Nicolas, mon bon patron", d'Anne Perry-Bouquet	•
		 1 représentation Salle Salengro 1 représentation au Théâtre Sébastopol, plus particulièrement destinée aux syndicats et aux comités d'entreprise, 	
		au mois de mars.	:
	:	1 représentation = 7 500 F	15 000 F
	5)	ATELIERS DE CREATIVITA ET D'EXPRESSION	•
		Cinq ateliers de créativité et d'expression, implantés dans cinq quartiers différents, dont :	• : :
Age Marine .		1 à la M.M.J.C. Marx Dormoy 1 à la M.M.J.C. de Fives	: :
		à raison de 10 heures d'intervention par atelier et par mois (week-end, soirées,)	ē •
		: 50 heures par mois soit 300 heures d'intervention au total	:
		1 atelier = 3 600 F	18 000 F
		••••••	: • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
		Montant total	56 400 F
		Défraiement global (T.V.A., Transports, publicité, envois, téléphone) 10 %	5 400 F
		Mantant alab-l	C4 000 F
		Montant global	61 800 F

Cette question appelle les remarques ci-après :

- l'animation scolaire ne relève pas de la compétence de la Commission des Relations Publiques ; le dossier sera donc transmis, avec toutefois avis favorable, à la Commission des Affaires Scolaires.
- en oe qui concerne les spectacles "légers" d'animation et les ateliers de créativité et d'expression dans les Maisons Municipales de la Jeunesse, le C.A.N. doit régler cette question directement avec les deux M.M.J.C. concernées;
- quant au spectacle d'animation techniquement "plus lourds" consistant en de véritables représentations théâtrales, la Commission estime que ce n'est pas de l'animation de quartier et décide de transmettre le dossier à la Commission des Théâtres.

Madame la Présidente tient à souligner que la pièce présentée par le C.A.N. "Voltaire's Folies" est du théâtre moderne qui mérite d'être soutenu s'il devient lillois.

Les commissaires font toutefois remarquer qu'en l'occurence, le Centre d'Animation du Nord n'a joué qu'un rôle "d'Imprésario" puisqu'il a été payé pour un spectacle qu'il n'a pas réalisé lui-même et qu'il a fait venir de l'extérieur, type d'opération que la M.J.C. peut réaliser elle-même sans passer par l'intermédiaire d'un tel organisme.

En ce qui concerne les stages de formation d'animateur à Fives que le C.A.N. organise lui-même, la Commission émet un avis favorable pour la prise en charge de ces 2 400 F à prendre sur les crédits du chapitre 940/21 - 657 "Plan d'Animation".

Extrait transmis à la Direction des Finances

à la Direction des Affaires Scolaires
à la Direction des Affaires Culturelles

Réunion du 21 novembre 1973

VI. Propositions d'Animation théâtrale à Wazemmes

Madame la Présidente informe les Commissaires qu'elle a reçu récemment une délégation d'un "Collectif d'Animation et de Création" implanté sur Wazemmes. Ce collectif souhaiterait développer ses activités artistiques dans le quartier et organiser une grande fête populaire.

Il regroupe :

- 1) trois associations régies selon la loi de 1901 :
 - le "Prato", troupe théâtrale
 - "Après la Pluie et le Beau Temps", association qui se donne pour tâche principale de populariser la Musique par la multiplication de concerts de jazz et de pop. Elle se propose également de faire présenter des films peu connus ou totalement inconnus;
 - "Lille Jazz Action" dont l'objectif est de promouvoir le jazz et, en particulier, de sensibiliser le public au free-jazz.
- 2) des artistes indépendants (peintres, poètes, clowns)
- 3) le Club de folk (foyer Albert Camus)

Ce "Collectif" a participé à l'animation de la Foire à la Brocante, organisé des ateliers pour enfants à Fives.

Il ne sollicite de la Ville qu'une aide matérielle.

La Commission estime qu'il convient d'être attentif à tout ce qui touche l'animation de quartier et favoriser les initiatives.

A cet effet, la Commission souhaite que la Municipalité:

. facilite au maximum les activités de ce groupe en lui pro-

curant les locaux qu'il demande,

- retienne et encourage l'idée d'une grande fête populaire à Wazemmes proposée par ce groupe,
- que les projets évoqués ci-dessus s'intégrent prochainement au plan d'animation de quartier présenté par le comité de coordination de Wazemmes en formation à cette date.

Réunion du 21 novembre 1973

VII. Acquisition de matériel audio-visuel - Virement de crédit

Lors de la réunion organisée le 16 novembre 1973 à l'Hôtel de Ville concernant l'aménagement du terrain d'aventure -jardin du loisirau lieu-dit "Les Dondaines", un montage audio-visuel comprenant trois parties:

- 1) une évocation des jeunes dans la rue et sur les terrains libres ;
- 2) une présentation de réalisations d'équipements en France et en Europe ;
- 3) des esquisses de ce que pourrait être le terrain d'aventure ; a été présenté à l'assistance.

Cette projection a été possible grâce à la mise à notre disposition par un mouvement de jeunes d'un projecteur synchronisé avec un magnétophone.

Afin de sensibiliser la population des quartiers intéressés et l'inciter lors de réunions à exposer son opinion et ses suggestions sur le projet envisagé, il serait éminement souhaitable que l'on puisse disposer d'un équipement propre aux services municipaux et qui serait composé de :

- 1 projecteur avec dispositif automatique de mise au point autofocus et timer à 3 positions (5,10 et 25 secondes) objectif 100 mm lampe 150 W;
 - 2 paniers rotatifs 100 vues;
 - 1 table démontable ;
- 1 écran 125 X 125 cm toile perlée pour projection en lumière ambiante ;

- 1 magnétophone avec tête spéciale pour synchronisation des diapositives ;
- 2 hauts-parleurs indispensables pour une écoute par un groupe

La dépense consécutive peut être évaluée à 4 000 F environ.

Il faut préciser que, dans le cadre de la concertation et des rencontres qui seront également organisées en vue de l'aménagement du terrain de "La Briquetterie", au Faubourg d'Arras et pour d'autres projets qui nécessiteraient rencontres avec la population, cet équipement apparaît de plus en plus indispensable.

La Commission émet un avis favorable à l'acquisition de ce matériel et demande que la Direction des Affaires Culturelles sollicite un virement de crédit d'une somme correspondante du chapitre 945-284 (activités socio-éducatives) de la section de fonctionnement à un chapitre à déterminer de la section d'investissement.

La Commission souhaite que ce matériel soit la propriété du Service des Relations Publiques qui le mettra à la disposition des associations qui en feront la demande.

A cette occasion, il est rappelé aux commissaires, qu'il existe déjà un matériel en service actuellement dans le hall de la Mairie et qu'il serait normal que le Service des Relations Publiques en aît aussi la responsabilité afin d'en faire bénéficier tout Service qui en aurait besoin.

Extrait transmis à la Direction des Affaires Culturelles.

er kur ber eigen

Réunion du 21 novembre 1973

VIII. Equipement d'un atelier-vidéo

La Commission émet un avis favorable à l'équipement d'un atelier vidéo demandé par Lille-Jeunesse et propose que la Direction des Affaires Culturelles sollicite un virenent de crédit d'une somme de 12 000 F à prendre sur les crédits du chapitre 940/21 - 657 "Plan d'Animation".

Elle souhaite qu'une convention, établie par le Service des Relations Publiques, soit passée avec Lille-Jeunesse afin que la Ville dispose librement de ce matériel.

Extrait transmis à la Direction des Affaires Culturelles.

wa na estas estas

Réunion du 21 novembre 1973

IX. Sommaire de la Revue Municipale de fin d'année

La prochaine Revue Municipale aura pour thème :

LA JOURNEE DE L'ANIMATION

- un premier article retracera le déroulement de ces deux journées (les discours, interventions)
- un 2ème article sera consacré aux carrefours
- un 3ème parlera des Tables Rondes et plus spécialement de celle des Bois-Blancs.

La Commission n'ayant pas les éléments nécessaires pour formuler un avis, charge le comité de rédaction d'étudier à nouveau la question et d'établir un sommaire plus détaillé.

Réunion du 21 novembre 1973

X. Organisation d'une cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours de Noël 1972 de la Revue Municipale

Dans le cadre de la campagne de lancement du livre "Lille, dix siècles d'histoire" écrit par Pierre PIERRARD, un jeu a été proposé aux écoliers lillois dams la Revue Municipale n° 5 de Noël 1972.

Un jury composé de membres de la Commission des Relations Publiques devait sélectionner les meilleures réponses en vue de récompenser leurs auteurs.

Cette Commission a sélectionné neuf gagnants et il convient maintenant d'organiser une cérémonie de remise des prix.

La Revue Municipale n° 6 annonçait "Ils seront reçus à la Mairie - On leur remettra un ouvrage sur Lille et ils seront invités à survoler l'agglomération en avion, dans le cadre des voyages aériens organisés par la Société de Géographie".

La Commission favorable à ce genre de manifestation, charge le Service des Relations Publiques de se mettre en rapport avec le Service des Fêtes pour l'organiser.

Extrait transmis pour information, au Service des Fêtes et Cérémonies Publiques.

Réunion du 21 novembre 1973

XI. Thème des campagnes de publicité sur les mobiliers urbains Decaux

Les Etablissements Decaux ont installé une quarantaine de planimètres en ville dont une face est réservée à l'affichage municipal.

Une moitié environ recevra un planimètre d'orientation ; il faut donc prévoir une campagne d'affiche pour l'autre moitié.

Les affiches peuvent être remplacées tous les mois ou tous les deux mois, le travail étant fourni par les Etablissements Decaux.

La Commission est appelée à se prononcer sur 6 ou 12 thèmes, selon que les affiches sont remplacées tous les mois ou tous les deux mois.

Trois thèmes sont proposés par le Service :

- campagne sur le cancer

. 5

- pendant le mois d'enquête publique : affichage du P.O.S.
- publicité sur le livre "Lille, dix siècles d'histoire".

La Commission propose qu'une lettre soit envoyée à chaque conseiller leur demandant de proposer des thèmes.

Pendant le mois d'enquête publique, affichage d'un Plan d'Occupation des Sols simplifié et rappel des lieux où il peut être consulté.

D'autre part, les élèves de l'école des Beaux-Arts pourraient réaliser des affiches sur des thèmes proposés par la Ville.

En outre, la Commission demande que le Service établisse un rapport sur les différents moyens de publicité existant à Lille.

Réunion du 21 décembre 1973

XII. Examen d'une convention avec l'Institut de Sociologie de l'Université des Sciences et Techniques.

Dans sa réunion du 14 septembre 1973, la Commission avait retenu le principe de passer une convention avec l'Institut de Sociologie de l'Université des Sciences et Techniques.

Il convient maintenant de choisir le thème d'étude. Après discussion, la Commission propose "Analyse prospective des besoins des Lillois pour les dix prochaines années".

Réunion du 21 novembre 1973

XIII. Questions diverses

Livre de Carlos BOQUET : "Lille à la Belle Epoque".

Par lettre en date du 6 octobre 1973, Monsieur le Maire a fait conmaître à la Direction des Relations Publiques qu'il était favorable à ce que la Ville acquière une centaine d'exemplaires du livre de Monsieur Carlos BOQUET "Lille à la Belle Epoque".

Le livre coûte 28 F; la dépense totale serait donc de 2 800 F.

Considérant que la Ville a déjà fait publier un ouvrage sur Lille dont il lui reste quelques centaines d'exemplaires à écouler, la Commission ne propose que l'achat de 50 exemplaires de cet ouvrage.

Réunion du 21 novembre 1973

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H.

l'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION

NES MUNICIPALES NO DE LILLE

Cher Collègue,

Je vous invite à participer à la réunion de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation qui se tiendra le 23 janvier 1974 à 18 H 30, Salle des Témoins.

Hôtel de Ville, le 17 janvier 1974 l'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

ORDRE DU JOUR

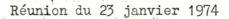
- 74/1 Etude des plans du Centre Social, rue Armand Carrel Adjonction d'un secteur socio-culturel
- 74/2 Revue Municipale d'Information Contenu
- 74/3 Revue Municipale d'Information Travaux d'impression Résultat de la consultation
- 74/4 Revue Municipale d'Information Fourniture de papier et couverture Résultat de la consultation
- 74/5 Revue Municipale d'Information Convention avec la Société NORSOGEPRESS
- 74/6 Les moyens de publicité de la Ville de Lille
- 74/7 Discussion sur les moyens d'information audio-visuels à l'intention des Conseillers Municipaux et des Lillois
- 74/8 Création d'un fonds d'animation de la Ville de Lille
- 74/9 Organisation d'une exposition sur la formation professionnelle dans le Hall de l'Hôtel de Ville
- 74/10 Questions diverses



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES



ET DE L'ANIMATION





Les membres de la Commission des Relations Publiques et de l'Anination se sont réunis dans la salle des Témoins, le mercredi 23 janvier 1974 à 18 heures sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint au Maire délégué aux Relations Publiques, l'Information, la Concertation et l'Annimation.

Etaient présents :

M.	BURIE	Conseiller	Municipal
\mathbb{M}_{\bullet}	BOCHNER	Conseiller	Municipal
M. le I	Docteur CHOQUEL	Conseiller	Municipal
Mne	CACHEUX	Conseiller	Municipal
Mme	DEBAENE	Conseiller	Municipal

Etaient excusés:

M. DASSONVILLE Adjoint au Maire

M. SIROT Conseiller Municipal

M. DERIEPPE Adjoint au Maire

Etait absent:

M. CATESSON Conseiller Municipal

Assistaient à la réunion :

M. DOUAY Directeur des Relations Publiques

Pour les questions relevant de la Direction des Affaires Sociales et Sanitaires :

M. DESCAMPS Directeur des Services Sanitaires, So-

ciaux et de l'Etat civil

Mme JOVINO Chef de Bureau, Service Social, Protec-

tion matermelle et infantile, Secrétaire de séance pour les affaires relevant

de la 5ème Direction.

Mlle MAZINGUE Directrice du Centre Social de Fives

Secrétaire de séance : Mlle SANDRAS, Rédactrice à la Direction

des Relations Publiques

Le procès-verbal de la réunion du 21 novembre 1973 est adopté.

Avant d'ouvrir la séance, Madane BOUCHEZ tient à s'excuser auprès de Monsieur BURIE, Conseiller Municipal, pour l'onission de son non comme membre de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation, dans la Revue Municipale "LILLE INFORMATION" n° 9.

REUNION BU 23 JANVIER 1974

74/1 - Etude des plans du Centre social, rue Armand Carrel - Adoption d'un secteur socio-culturel

Mme BOUCHEZ rappelle que, lors de sa réunion du 3 octobre 1973, la Commission, compte tenu des observations et suggestions formulées sur le plan présenté, avait souhaité qu'il soit procédé à la révision de cet avant-projet. A cet effet, une réunion de travail, à laquelle assistaient notamment MM. SEGERS, DUFLOT, un responsable des services de sécurité, Mme MINNE, Présidente de l'Association des centres sociaux de la Communauté Urbaine de Lille et un représentant de Science et Service, s'est déroulée le 17 octobre dernier.

A la suite de cette réunion, un nouveau plan du Centre Armand Carrel est présenté à la Commission qui tient compte des modifications proposées lors de cette réunion de travail, à satioir :

- aménagement des bureaux vitrés à l'entrée ;
- aménagement du premier étage et d'une partie du sous-sol;
- aménagement du second étage (logement de concierge);
- aménagement d'un ascenseur.

Mme la Présidente précise que ce nouveau plan soumis à la Commission des Bâtiments du 17 janvier 1974 a suscité certaines réserves.

Mme DEBAENE regrette que les représentants du quartier de Belfort n'aient pu participer aux travaux de la réunion du 17 octobre. Elle fait remarquer entre autre que, pour un groupe de 1 200 logements, il apparaît que la surface réservée aux acti-

vités lui semble insuffisante et réitère le voeu formulé à la Commission des Bâtiments tendant à prévoir la possibilité de couvrir la terrasse du premier étage, tout en ne modifiant pas profondément les plans du projet.

Mme DEBAENE informe que la Commission des Bâtiments a proposé, avant de prendre position définitive, que soient connus les résultats de la séance de travail qui sera organisée par M. MAUROY et qui se tiendra le 4 février prochain.

M. BURIE pense qu'il y aurait peut-être un intérêt à proposer l'installation de cloisons facilement démontables et inflammables permettant une circulation facile dans les différentes salles.

La Commission donne son accord de principe sur les modifications apportées sur les plans qui lui sont présentés sous réserves des propositions qui pourront se dégager lors de la réunion de travail prévue le 4 février 1974.

Extrait transmis à la Direction des Bâtiments pour information.

Réunion du 23 janvier 1974

74/2 - Revue Municipale "LILLE INFORMATION" - Contenu

Madame BOUCHEZ précise aux membres de la Commission que cinq numéros paraîtront au cours de l'année 1974, qui comporteront les rubriques suivantes :

- un éditorial (1 page)
- Lille Actualités (4 pages)
- Qui fait quoi ? (4 pages ce sera un reportage sur un service de la Mairie)
- Au service des Lillois (cette rubrique présentera les activités d'associations ou de clubs)
- Nos quartiers (4 pages)
- L'évènement (4 pages)
- Lille et les Lillois (4 pages consacrés à des interviews ou au courrier des lecteurs)
- Lille bouge (2 pages)
- Magazine (2 pages)
- Publicité (1 page)

Concernant le dernier point, Madame BOUCHEZ rappelle qu'au cours de la séance du Conseil d'Administration du 17 septembre 1973, Monsieur le Maire avait souhaité que les publications nunicipales soient réalisées sans le concours de la publicité.

Madame BOUCHEZ tient à souligner qu'en ce qui concerne la Revue Municipale, la publicité a un effet psychologique sur les Lillois. En effet, ceux-ci ont l'impression que la Revue est payée par la publicité et qu'elle n'entraîne pas de dépense pour la Ville.

Les membres de la Commission se rallient à l'avis émis par Madame la Présidente et propose que la Municipalité charge un concessionnaire de recueillir la publicité pour le compte de la Ville. Seul, cet organisme serait habilité à se présenter chez les commerçants et les entreprises au non de la Ville de Lille ; un communiqué de presse informerait la population qui subit actuellement les méfaits de quelques personnes

se prétendant être de la Mairie ou autorisées par la Ville.

Après ce bref débat, Madame BOUCHEZ présente le sommaire de la prochaine revue nunicipale dont la sortie est prévue en février :

- Lille Actualités : les évènements qui se sont déroulés en janvier
- Lille bouge : quelques photos sur le départ des H.L.M., les nouveaux autoponts, la cité philantropique
- l'Evènement : consacré aux carrefours de la Table Ronde culturelle
 - un dossier "sport" : Monsieur ALLARD traitera de la politique sportive de la Ville
 - présentation des équipements sportifs de la Ville
 - les écoles de sports
 - une interview du Directeur de la piscine olympique
 - un article sur l'Office Municipal des Sports
 - la rubrique "Au Service des Lillois" présentera le Bureau d'Aide Sociale.

Madame BOUCHEZ tient à rappeler aux commissaires qu'il leur est loisible de suggérer des thèmes. Quelques idées sont avancées pour la Revue Municipale qui paraîtra en mars : le budget, les espaces verts, l'orthogénie. Concernant ce dernier sujet, les Membres de la Commission estiment qu'il faut être prudent dans la présentation de cet article. Il ne s'agit pas, pour la Ville, d'adopter une position mais plutôt d'assurer une information des adultes sur ces problèmes. La question sera soumise, le noment venu, aux membres de la Commission, étant entendu que cet article sera présenté lorsque la loi sur l'avortement sera votée par le Parlement.

Réunion du 23 janvier 1974

74/3 - Revue Municipale "LILLE INFORMATION" - Travaux d'impression - Résultat de la Consultation

En vue d'assurer l'impression des nuréros de la Revue Municipale à paraître au cours de l'année 1974, une consultation a été organisée auprès de quatre imprimerics. Deux d'entre elles ont fait parvenir des offres.

Après examen des propositions soumises, et compte-tenu de la qualité du travail effectué par la Société Léonard DANEL, titulaire du marché en 1973, la Commission propose de retenir l'offre de cette Sosiété.

Un marché de gré à gré sera passé avec la Société Léonard DANEL d'un montant maximum de 150 000 F.

Rapport à présenter au Conseil Municipal.

Réunion du 23 janvier 1974

74/4 - Revue Municipale "LILLE INFORMATION" - Fourniture de papier et

Monsieur DOUAY signale que le Service de l'Economat a passé en 1973, un marché avec la Société "Papoteries de France" dont le siège est à Lille, 83 boulevard de Strasbourg. Ce marché est renouvelable annuellement et sera reconduit pour l'année 1974.

Madame BOUCHEZ regrette le retard apporté à la passation des commandes. Il sera donc demandé au Service de l'Economat de veiller à ce que les commandes de papier et de couverture soient faites en temps utile.

Réunion du 23 janvier 1974

74/5 - Revue Municipale "LILLE INFORMATION" - Convention avec la Société NORSOGER ESS

La préparation technique (confection des maquettes, exécution des dessins, montages, tirages photographiques, fabrication des clichés) ainsi que la diffusion des revues municipales, ont été confiées en 1973, à la Société NORSOGEPRESS, 209 rue d'Arras à Lille.

Les prestations assurées par cette Société ayant donné entière satisfaction, Madane BOUCHEZ propose de reconduire la convention. Toutefois, Madane la Présidente demande à Monsieur DOUAY de modifier l'article relatif à la diffusion. Il convient d'être plus exigent sur les néthodes de diffusion afin d'assurer une parfaite distribution de la Revue Municipale.

La Commission agrée cette proposition.

Rapport à présenter au Conseil Municipal.

Réunion du 23 janvier 1974

74/6 - Les moyens de publicité de la Ville de Lille

Lors de sa séance du 21 novembre 1973, la Commission avait demandé que le Service des Relations Publiques établisse un rapport sur les différents moyens de publicité existant à Lille.

Monsieur DOUAY apporte les renseignements demandés. Suite à ces précisions, la Commission s'étonne et regrette de ne pas avoir été consultée sur les affiches de voeux apposées dans les planimètres.

Madame BOUCHEZ propose, comme thème d'affichage: "la semaine de l'Animation". Pendant une semaine, les associations vont essayer de se faire mieux connaître dux Lillois. Ceux-ci seraient avertis des différentes activités proposées par les associations au moyen d'affiches.

Un concours pourrait être lancé à l'Ecole des Beaux-Arts, sur les thèmes :

- la semaine de l'Animation
- la propreté à Lille

Réunion du 23 janvier 1974

74/7 - Discussion sur les noyens d'information audio-visuels à l'intention des Conseillers Municipaux et des Lillois

Monsieur DOUAY signale aux commissaires que la Direction des Relations Publiques a obtenu, au budget 1974, une somme de 17 000 F à la section d'investissement. Cette somme sera consacrée à l'achat d'un matériel audio-visuel.

Il déplore, toutefois, le peu de crédit qu'il lui a été alloué à la section de fonctionnement : 43 000 F. alors qu'il en avait demandé 290 000 F. Il avait proposé deux conventions ; l'une avec une Société de films, l'autre avec la Société NORSOGEPRESS pour le développement des photos. Un film, réalisé sur une période de 5 ans, destiné à l'information du public, devait nontrer les réalisations nunicipales effectuées pendant cette période et constituer ainsi des archives filmées.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

ET DE L'ANIMATION

Réunion du 23 janvier 1974

74/8 - Création d'un groupement d'étude et de développement de l'animation lilloise.

Lors de sa séance du 21 novembre 1973, la Commission avait été appelée à se prononcer sur la composition d'un Office Municipal d'Animation Socio-culturelle. Celui-ci est en voie de constitution, Monsieur le Maire devant décider de sa composition.

Par ailleurs, Madame BOUCHEZ rend compte des travaux de Concertation entrepris pour la création d'un "fonds d'animation". Ceux-ci ont abouti à l'établissement d'un projet de statuts qu'elle soumet aujour-d'hui aux membres de la Commission.

L'Association créée prendra le non de "Groupement d'Etude et de Développement de l'Amination Lilloise" (le GEDAL).

Elle a pour objet de nettre en place, de coordonner les moyens propres à développer l'animation dans les différents quartiers de Lille et sera régie par la loi du 1er juillet 1901.

Une discussion s'engage sur la composition des nembres fondateurs La Commission apporte la modification suivante : l'Office public d'H.L.M. du Département du Nord disposera d'un siège au lieu de deux.

Aucune autre observation n'étant formulée, la Commission approuve les statuts présentés par Madame BOUCHEZ.

Réunion du 23 janvier 1974

74/9 - Organisation d'une exposition sur la formation professionnelle dans le hall de l'Hôtel de Ville.

La Commission locale professionnelle, réunie le 10 janvier 1974, a approuvé la proposition de Monsieur ROUZE, délégué de la Chambre de Commerce, sur l'organisation dans le grand Hall de l'Hôtel de Ville d'une exposition sur la formation et l'orientation dans les divers secteurs professionnels ainsi que sur les débouchés offerts vers les divers métiers.

La Commission émet à son tour un avis favorable, à condition toutefois :

- 1º que la Ville s'assure la participation de l'éducation nationale;
- 2° que cette exposition ait lieu au Palais Rameau et non dans le grand Hall de l'Hôtel de Ville ;
- 3° qu'elle soit réalisée sous le contrôle et la responsabilité de l'Adjoint aux Relations Publiques.

La Direction des Relations Publiques est chargée de l'organisation de cette exposition.

Réunion du 23 janvier 1974

74/10 - Questions diverses

La Commission est appelée à émettre un avis sur un dépliant proposé par la Direction des Affaires Culturelles et Sportives et relatif à la présentation des tarifs de la piscine olympique.

Ce dépliant, accompagné d'un auto-collant, sera mis à la disposition du public.

La Commission estime que l'idée du dépliant est à retenir, qu'il est plaisant et original. Elle énet toutefois une réserve sur l'auto-collant qui, selon elle, est d'un coût assez élevé.

Extrait transmis, pour information, à la Direction des Affaires Culturelles et Sportives.

. ret

protests to the state of the

grand of the state of the state

Réunion du 23 janvier 1974

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 21 H.

Vu : le Directeur des Relations Publiques,

Pierre DOUAY

Vu : l'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

Réunion du 21 février 1974

Les membres de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation se sont réunis dans la Salle des Adjudications, le jeudi 21 février à 18 H 30, sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint au Maire, délégué aux Relations Publiques, à l'Animation, l'Information et la Concertation.

Etaient présents :

DASSONVILLE

M. BURIE

M. BOCHNER

M. SIROT

M. le Docteur CHOQUEL

Mme CACHEUX

Mme DEBAENE

Adjoint au Maire

Conseiller Municipal

Conseiller Municipal

Conseiller Municipal

Conseiller Municipal

Conseiller Municipal

Conseiller Municipal

Etait absent:

Μ. CATESSON

Conseiller Municipal

Assistait à la réunion :

Μ. DOUAY Directeur des Relations Publiques

Secrétaire de Séance :

Mlle SANDRAS

Rédactrice à la Direction des Relations

Publiques

Adoption du procès-verbal de la réunion dt 23 janvier 1974.

Concernant la question 74/4 relative aux commandes de papier et couverture pour la revue municipale, Monsieur BRIFFAUT a fait savoir à Madame BOUCHEZ, par lettre en date du 8 février 1974, que le service de l'Economat "n'a jamais été mis au courant de la date de parution des différents numéros et, en conséquence, il n'a jamais commandé ni le papier, ni la couverture".

raging and a gast of a second state of a first and a second state of a second s

D'après les renseignements pris auprès des Papeteries de France, fournisseur de la Ville, un marché a été passé avec le service de l'Economat; les factures sont envoyées à ce service. Mais les commandes ne sont pas faites au moyen de bon de commande municipaux. C'est Monsieur LECORNET de Norsogepress qui donne à la Société "Papeteries de France" les éléments nécessaires à la livraison du papier, qui est d'ailleurs livré chez Léonard Danel.

Le procès-verbal est ensuite adopté.

: intiple

• 1

Réunion du 21 février 1974

74/14 LES COMITES DE QUARTIER

Madame BOUCHEZ demande à chaque commissaire de faire le point sur la mise en place des Comités de Quartier.

Quartier de MOULINS LALLE

Madame DEBAENE rappelle que, depuis 6 mois, des réunions ont eu lieu en vue d'établir un projet de statuts. Lors de la dernière réunion, elle a présenté un projet de statuts qui a été adopté à l'unanimité moins une voix. Ce Comité sera une association non déclarée, ouvert à tous les habitants et associations. La prochaine réunion aura pour but de désigner l'association qui recevra les subventions, d'élire le Président qui représentera Moulins au Haut Comité d'Animation Lilloise et de désigner un trésorier.

Madame DEBAENE ajoute que 14 associations ont été représentées lors des discussions, et demande que le local mis à la disposition du Comité, situé 40 rue Fénélon, soit remis en état.

Quartier du VIEUX-LILLE

Monsieur BURIE signale que deux réunions ont eu lieu jusqu'à présent. Elles ont surtout permis aux habitants, aux clubs et associations de se rencentrer et de faire connaissance. La prechaine se tiendra le 16 mars et chacun emposera ses idées sur la semaine de l'animation. Une rencontre a déjà eu lieu entre Monsieur JESSU et des instituteurs. Ces derniers ont décidé de demander aux enfants du quartier d'effectuer une enquête sur l'habitat. Une exposition de peintures illustrant cette enquête aura lieu pendant la semaine de l'animation.

Quartier d'ESQUERMES VAUBAN

Madame CACHEUX informe la Commission que le Comité de Quartier ne

rassemblera que les habitants de VAUBAN, ceux-ci ayant pris l'initiative de la mise en place du Comité. La première réunion a permis également aux participants de se connaître. Madame CACHEUX signale que la plupart des participants ignoraient l'existence de la Maison Municipale de la Jeunes-se MARX DORMOY ou pensaient que les tarifs appliqués étaient rop élevés. Il semble qu'ils confondent Piscine Olympique et Maison de la Jeunesse.

Madame CACHEUX ajoute que la prochaine réunion aura lieu à la Maison de la Jeunesse et de la Culture afin de la faire mieux connaître. Les participants envisagent de se réunir dans des endroits différents, afin de faire le tour des équipements existant dans le quartier. Ces réunions rassemblent trente-cinq personnes environ (directeurs d'école, centre social, A.P.F., Comité de locataires, LABEL, union de commerçants).

Quartier de LILLE-SUD

Monsieur DASSONVILLE a constaté que la situation s'était stabilisée depuis la dernière réunion. Par ailleurs, il signale qu'il est souvent maisi de demandes concernant le centre aéré de l'Arbrisseau qui ne fonctionne que pendant les vacances scolaires et que certaines associations aimeraient pouvoir utiliser en dehors de ces périodes.

Quartier des BOIS-BLANCS

Monsieur le Docteur CHOQUEL précise que les premiers contacts ont été pris lors du Carrefour des journées de l'Animation. Il signale qu'il n'y a ni amicale laïque, ni union de commerçants. Une seule association existe actuellement : un club sportif. D'autre part, le Docteur CHOQUEL aimerait connaître exactement les buts et les moyens des Comités de quartier.

Quartier de WAZEMMES

Madame BOUCHEZ informe les commissaires que deux réunions se sont tenues jusqu'à présent. Les clubs sportifs avaient eu des réunions spécifiques, mais il semble qu'ils vont rejoindre les autres associations au sein du Comité de quartier.

Madame BOUCHEZ constate qu'il existe également dans ce quartier un problème de locaux, surtout en ce qui concerne l'association "Le Prato".

Quartier de FIVES-ST MAURICE

Madame BOUCHEZ signale que le Directeur de la Maison de la Jeunesse et la Directrice du centre social vont prendre l'initiative de réunir les personnes intéressées.

Dans ce quartier également, il existe des équipements non utilisés et entre autre, le bâtiment de la rue St-Gabriel qui ne fonctionne que pendant les vacances scolaires. Un club du 3ème âge aimerait tenir ses réunions dans ce local.

Après le bref exposé de chacun, la commission constate que deux problèmes apparaissent clairement :

1°) problème des locaux et du plein emplei de certains équipements

La Commission souhaite donc qu'il soit precédé

- a) au recensement par quartier des équipements sous-utilisés ou inutilisés;
- b) à l'inventaire par quartier des locaux scolaires inutilisés.

Ce travail pourrait être effectué en liaison avec le service juridie que et immobilier.

Extrait transmis pour suite à donner :

- à la direction des services de construction et d'entretien des immeubles communaux ;
- à la Jirection des affaires scolaires :
- à la direction des services juridique et immobilier.

2°) problème de subvention

Les commissaires se proposent de définir une fois pour toutes, La politique de la Commission en matière de subvention.

En effet, avec la création des comités le quartier, elle sera souvent saisie de demandes de subvention. La Commission décide donc que des subventions seront accordées, non pas à des actions menées par des associations isolées, mais pour des actions menées collectivement par plusieurs associations, en vue de l'Animation du quartier. Une association désignée par les autres, recevra la subvention.

A ce sujet, les demandes de subventions présentées par les comités de Lillo-Sud et Moulins-Lille sont à nouveau soumises à la Commission, le Conseil d'Administration avait décidé de réexaminer les rapports après la réunion qui devait se dérouler en janvier pour définir la politique municipale en matière de subvention au comité de quartier.

La commission tfent à signaler que les subvéntions qu'elle verse sont des subventions destinées à financer une opération d'animation et non des subventions d'équilibre versées en fin d'année pour renflouer les associations.

Toutefois, et considérant qu'il convient d'épurer les comptes de l'exercice 1973, la commission accorde une subvention de 2 000 F à chaqun de ces comités, entérinant l'avis émis par la commission lors de sa réunion du 21 novembre 1973.

Par ailleurs; Madame BOUCHEZ informe les membres de la commission qu'elle a été saisie d'une demande de subvention présentée par le Centre d'Animation du Nord qui propose des activités d'expression dramatique au Comité de Lille-Sud.

La commission émet un avis défavorable estimant qu'il y a lieu de donner priorité à d'autres formes d'animation que celle proposée par le C.A.N.

🔑 🐒 T. PARTON P. S. A. S. A. M. L. P. S. A. S.

grand of the second of the sec

en grande de la companya de la compa

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

ET DE L'ANIMATION

Réunion du 21 février 1974

74/15 - LA SEMAINE DE L'ANIMATION

La semaine de l'Animation se déroulera du 28 avril au 5 mai.

Elle a pour but d'attirer l'attention de la population lilloise sur les activités des associations sportives et de jeunesse.

Les comités de quartier ont été invités à se joindre à cette manifestation. Madame BOUCHEZ communique aux membres de la commission les programmes présentés par certains comités de quartier.

Une réunion doit avoir lieu prochainement avec le Secrétaire Général de 1'0.M.J., les représentants d'associations, en vue d'établir le programme définitif.

Quelques suggestions sont émises : une course de relai, course des garçons de café.

La semaine de l'Animation sera annoncée par affichage municipal ainsi que par un article dans la revue municipale.

Par ailleurs, il est posé le problème du matériel nécessaire à la présentation des différentes activités.

Monsieur DASSONVILLE signale que le service des Fêtes est souvent sollicité pour le prêt de matériel. En réalité, le service des Fêtes s'occupe essentiellement de l'organisation des fêtes du 1er mai, des fêtes de Lille, du 14 juillet et de la Braderie et sert souvent d'intermédiaire entre les demandeurs et le service chargé du prêt de matériel.

Madame BOUCHEZ va donc centraliser les demandes de matériel et les faire parvenir au service compétent.

Réunion du 21 février 1974

74/16 - ANIMATION DES DONDAINES

Madame BOUCHEZ informe la Commission que, depuis plusieurs mois, des réunions ont eu lieu sur les Dondaines.

Participaient à ces réunions, des animateurs, des représentants d'associations familiales, les membres de la Commission Lille-Enfance de l'O.M.J.

Il a été décidé de créer une association de gestion de l'animation, la gestion du terrain restant municipale.

Concernant l'aménagement de ce terrain, un montage audio-visuel a été réalisé par l'I.U.T. des Carrières Sociales sur les terrains d'Aventure et sera présenté par les FRANCA durant la semaine de l'animation dans le quartier de Fives.

Mesdames CACHEUX et DEBAENE, Messieurs SIROT et DOUAY souhaiteraient recevoir les comptes-rendus des réunions de concertation ayant eu lieu sur ces thèmes.

Réunion du 21 février 1974

74/17 - LE HAUT COMITE D'ANIMATION LILLOISE

La Commission souhaite que le Haut Comité d'Animation Lilloise soit mis en place très rapidement et insiste pour qu'à partir de la liste proposée, une décision soit prise.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

ET DE L'ANIMATION

Réunion du 21 février 1974

QUESTIONS DIVERSES

Présentation de la dernière revue municipale consacrée aux sports.

in restrict the contraction of a substitute of a failer

Monsieur le Docteur CHOQUEL la trouve très intéressante ; la présentation est claire mais, d'un avis unanime, les membres de la Commission trouvent les photos très sombres.

Madame BOUCHEZ présente le sommaire de la prochaine revue qui doit paraître fin mars, et qui présentera le budget de la Ville. On y trouvera également un article consacré à Monsieur CAMELOT, Adjoint délégué à l'Etat Civil, une interview de Monsieur BOCHNER sur les nomades et une page sur l'école de musique.

Propositions d'associations

Madame BOUCHEZ a reçu un courrier des "Compagnons Bâtisseurs" qui proposent de remettre en état un local quelconque de la Ville.

Considérant le peu de garantie fournie par cette association, la Commission émet un avis défavorable.

L'Association "Pohésie", atelier de diffusion et de création propose à Madame BOUCHEZ la confection d'affiches sur le thème "révolutionner le langage".

Avis favorable de la Commission mais qui mettra à la disposition de cet atelier quelques murs dans les quartiers de Wazemmes et du Vieux-Lille durant la semaine de l'animation.

Un peintre, Ernest PILLAU, propose des affiches qui expriment la Vie des Lillois. Il en couvre les murs de la Ville et il les vend pour une somme de 20 F, mais son intervention impliquerait une subvention de 20 000F.

Avis défavorable de la Commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30.

Le Secrétaire de Séance R. SANDRAS

Vu : Le Directeur des Relations Publiques

Pierre DOUAY

Vu : <u>l'Adjoint délégué</u>,

Monique BOUCHEZ

MAIRIE DE LILLE Direction des Relations Publiques





COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION

Cher Collègue,

Je vous invite à assister à la réunion de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, salle des témoins, le mercredi 20 mars 1974 à 18 H 30.

Hôtel de Ville, le12 mars 1974 L'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

ORDRE DU JOUR

- 74/18 Impression de la Revue Municipale en 1974 Marché de gré à gré Ste DANEL AVENANT
- 74/19 Création d'une photothèque Travaux de développement - CONVENTION
- 74/20 Animation 3ème âge
- 74/21 Propositions d'articles pour les prochaines revues municipales (les membres de la commission sont invités à faire des suggestions)
- 74/22 Projection d'un documentaire par diapositives réalisé pour une ville voisine et dont nous pourrions nous inspirer (15 mn)
- 74/23 Jardin du loisir des Dondaines

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

ET DE L'ANIMATION



Réunion du 20 mars 1974 muth and tender type 14 A arterstance of each park hard

Les membres de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation se sont réunis dans la Salle des Témoins, le mercredi 20 mars 1974 à 18 H 30 sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint au Maire, délágué aux Relations Publiques, l'Information, la Concertation et l'Animation.

Etaient présents :

L. Elli Sussessi . Al describ

This will engine the engine

M. BURIE Conseiller Municipal BOCHNER Conseiller Municipal M. le Docteur CHOQUEL Conseiller Municipal SIROT Conseiller Municipal M_{\bullet} Mme CACHEUX Conseiller Municipal Mme DEBAENE Conseiller Municipal

Etaient absents:

M. DASSONVILLE M. CATESSON

Adjoint au Maire Conseiller Municipal

Assistait à la réunion :

M. DOUAY Directeur des Relations Publiques

Secrétaire de Séance :

Mlle SANDRAS

Rédactrice à la Direction des Relations

Publiques

Goral wante in 1914

Avant de passer à l'étude de l'ordre du jour, Madame DEBAENE signale que la Commission des Finances réunie le 15 mars, avait inscrit à son ordre du jour une question relative à l'organisation d'un grand cortège folklorique et carnavalesque à l'occasion de la Pentecôte.

Celle-ci a émis un avis défavorable à l'octroi de la subvention demandée par la Commission des Fêtes, nécessaire à l'organisation de ce cortège.

Au cas où le maintien du cortège serait décidé, Madame DEBAENE suggère que la Commission des Relations Publiques et de l'Animation soit consultée sur l'itinéraire de ce cortège.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Réunion du 20 mars 1974

74/18 - Impression de la Revue Municipale en 1974 - Marché de gré à gré - Société DANEL - Avenant

L'impression de la Revue Municipale en 1973 a été confiée à la Société Léonard DANEL, selon un marché de gré à gré signé le 6 juillet 1973.

Ce marché prévoyait la réalisation de la couverture en bichromie. Deux numéros appelaient une couverture spéciale :

- le nº 7 consacré au P.O.S.
- le nº 9 des fêtes de Nouvel An

dont les couvertures ont été imprimées en quadrichromie.

Il s'avère donc nécessaire de passer un avenant avec la Société DANEL. Toutefois, il est précisé que les suppléments facturés pour impression en quadrichromie n'entraîneront pas un dépassement du marché initial.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil Municipal.

* +

Monsieur CHOQUEL profite de l'occasion qui lui est donnée pour signaler que la distribution du dernier numéro de la Revue Municipale ne semble pas parfaite.

Monsieur CHOQUEL indique qu'il ne l'a pas reçue à son cabinet médical situé 115 rue du Molinel et cite également deux autres cas.

La Commission insiste pour que la Société NORSOGEPRESS avec qui une

convention a été passée, remédie à cet inconvénient.

\$15. to2 ... 1 (±2.) • € 1 1 ... 1 ... 1 ... 1 ... 1 ... 1 ... 1 ... 1 ... 1 ... 1 ... 1 ... 1 ... 1 ... 1 ... 1 ... 1 ... 1 ... 1

and the state of t

the state of the residence of the state of t

......

omentare de la seguir de la seguir de la compansión de la compansión de la compansión de la compansión de la c Hamago de la citation de la compansión de l

And the second of the second o

Les commissaires estiment cela possible puisque le magazine "Inter 59" est remarquablement distribué.

· Committee of the comm

to the same and

Réunion du 20 mars 1974

74/19 - Création d'une photothèque - Travaux de développement - Convention

L'Administration Municipale a chargé le Service des Relations Publiques de créer une photothèque dans un double but de documentation interne et de Relations Publiques (expositions, réceptions).

Le nombre de prises de vues en noir et blanc à réaliser en 1974 est évalué à 5 000 environ.

Pour des raisons d'économie et de régularité, il est proposé de confier à la Société NORSOGEPRESS - 209, rue d'Arras - à Lille, la totalité des travaux de développement. Elle mettra à la disposition du service des Relations Publiques sa cabine photographique deux matinées par semaine, soit 32 heures par mois et les travaux seront effectués par un photographe spécialiste du développement.

La Société NORSOGEPRESS demande, en rétribution de ses prestations, une somme de 1 000 F par mois soit 12 000 F par an T.T.C. - Ce prix couvre les dépenses en personnel et en matériel (papier, produits chimiques, etc...)

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil Municipal.

Réunion du 20 mars 1974

74/20 - Animation du 3ème Age

Madame BOUCHEZ donne lecture d'une lettre qu'elle a reçue de Monsieur RICHER, Directeur de l'Hospice Général, qui souhaite que la Ville lui procure différents matériels nécessaires au déroulement des activités susceptibles d'intéresser les personnes âgées.

Madame BOUCHEZ sounct à l'avis des commissaires deux solutions :

- 1) fournir le matériel demandé qui consiste en des aiguilles à tricoter, canevas, disques, postes de radio, jeux de cartes, jeux de société, four à émaux, etc...
- 2) accorder une subvention qui ne serait pas importante vu le coût peu élevé des matériels demandés (sauf, peut-être, le four à émaux)

Après une brève discussion, la commission propose d'attribuer à l'Hospice Général une somme de 1 000 F.

Madame BOUCHEZ signale que Monsieur le Maire lui a transmis une lettre de l'U.N.A.R. (Union Régionale du Nord des Associations des Retraités), organisme qui regroupe la plupart des Clubs du 3ème Age de la Ville. Ces clubs permettent aux personnes âgées de trouver l'aide, la distraction et l'amitié qui sont nécessaires à leur épanouissement. L'U.N.A.R. joue également un rôle d'intermédiaire auprès de divers organismes (Sécurité Sociale - Caisses complémentaires - Hôpitaux - Maisons de Retraite.)

Le Président de l'U.N.A.R. attire l'attention de la Ville sur

deux points :

1) la nécessité de mettre en place une équipe d'animatrices chargées chacune d'un certain nombre de clubs. Elles s'occuperont de l'animation intérieure et extérieure (excursion, visites de musées) et pourraient être recrutées parmi des animatrices bénévoles.

Sur ce point, Madame BOUCHEZ précise que les animatrices peuvent être prises en charge par le GEDAL.

2) la nécessité de procurer à ces clubs des locaux. Il cite l'exemple de personnes âgées du quartier Saint-Sauveur qui ne peuvent former un club faute de local. Or, la propriété située rue Saint-Gabriel n'est occupée que partiellement par la Caisse des Ecoles et par les Francas et pourrait donc être mise à leur disposition.

Madame BOUCHEZ souligne que ce problème est ressenti dans tous les quartiers de la Ville et qu'il est nécessaire de la règler au plus vite.

Elle ajoute qu'elle a adressé à Monsieur le Maire et à Monsieur BRIFFAUT une lettre dans laquelle elle leur demande de bien vouloir se pencher sur ce problème.

La Commission demande la réunion d'un groupe de travail auquel participeraient Monsieur BRIFFAUT et Monsieur ALLARD (pour ce qui est des locaux scolaires) en vue de définir une politique municipale sur ce problème et de dégager des solutions satisfaisantes pour les demandeurs.

Réunion du 20 mars 1974

74/21 - Propositions d'articles pour les prochaines revues municipales

Lors de la dernière réunion de la Commission, Madame BOUCHEZ avait demandé aux commissaires de réfléchir sur ce sujet en vue de soumettre des propositions d'articles.

Madame DEBAENE suggère un article sur les marchés agrémenté. de quelques photos (marché de Wazemmes, par exemple). Cette proposition reçoit l'approbation de tous.

Par ailleurs, les membres de la Commission pensent qu'il y aurait lieu de rendre compte des travaux des carrefours de la Table Ronde culturelle.

Des articles doivent également être consacrés à la semaine de l'Animation.

Une autre proposition est retenue, concernant un rapport sur es plantations qui ont été faites depuis 1965 per le Service des Espaces Verts de la Mairie.

Réunion du 20 mars 1974

74/22 - Jardin des loisirs des Dondaines

Lors de la réunion du 21 février; Madame BOUCHEZ avait informé les membres de la commission que des réunions se déroulaient régulièrement concernant le jardin des loisirs des Dondaines. Le groupe de travail s'est réuni le 19 mars pour discuter de la composition du Conseil d'animation. Une discussion s'est alors angagée sur les fonctions à la fois du conseil d'animation et du directeur. Deux thèses se sont dégagées de cette discussion. Pour les uns, le Conseil d'animation doit "conseiller", mais non assurer la direction pédagogique; pour les autres, il lui appartient d'assurer la direction pédagogique.

Malgré ces différents, le groupe de travail s'est prononcé sur la composition du conseil d'animation que Madame BOUCHEZ soumet à l'appréciation des membres de la commission. Elle ajoute que ce conseil se réunit le 17 avril en vue d'établir une charte définissant les fonctions propres à charun. Par ailleurs, elle souligne que l'administration municipale doit désigner rapidement les quatre "élus" qui représenteront la ville au sein de ce conseil.

Avis favorable de ma commission sur la composition du conseil d'animation.

... 77 25

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION

Réunion du 20 mars 1974

74/23 - Projection d'un documentaire par diapositives réalisé pour une ville voisine et dont nous pourrions nous inspirer.

Madame BOUCHEZ a demandé au PAN (promotion, audiovisuel, nord) de présenter le montage qu'il a réalisé pour une ville voisine.

Le PAN groupe actuellement d'anciens élèves de l'école de journalisme, spécialisés dans l'information municipale.

Après la présentation du montage et à la demande des commissaires quelques précisions sont données : le montage (d'une durée de 15 mn) a été projeté au moyen d'un projecteur de diapositives synchronisé avec un magnétophone. La préparation technique a demandé un délai d'un mois et demi environ. Ce documentaire a été réalisé selon les souhaits de la ville demanderesse.

Afin de sensibiliser la population des quartiers, les membres de la Commission pensent qu'il serait souhaitable que la Ville de Lille possède de tels montages. Par ailleurs, vu la grande qualité du film présenté, la Commission unanime insiste pour que cette projection soit faite devant Monsieur le Maire.

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE

Cher Collègue,

Je vous invite à assister à la réunion de la ^Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine qui se tiendra à l'Hôtel de ^Ville, Salle des Témoins le mercredi 8 mai à 18 H 30.

Hôtel de Ville, le 29 avril 1974 l'Adjoint Délégué,

Monique BOUCHEZ

ORDRE DU JOUR

74/24 - Jardin du loisir des Dondaines

74/25 - Semaine de l'Animation

74/26 - Sommaire du prochain numéro de la revue municipale

74/27 - Exposition de Tournai

74/28 - Questions diverses

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

ET DE L'ANIMATION

Réunion du 8 mai 1974

Les membres de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation se sont réunis, dans la salle des Témoins, le mercredi 8 mai 1974 à 19 H 30, sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint au Maire, délégué aux Relations Publiques, l'Information, la Concertation et l'Animation.

Etaient présents:

M. DASSONVILLE

M. BURIE

Conseiller municipal

M. BOCHNER

Conseiller municipal

M. SIROT

Conseiller municipal

Mome CACHEUX—HABIGAND

Conseiller municipal

Mome DEBAENE

Conseiller municipal

Conseiller municipal

Conseiller municipal

Conseiller municipal

Etait absent

M. CATESSON

Conseiller municipal

Assistaient également à la réunion :

M, ROUSSEL

Directeur des Relations Publiques et de l'Anima-

ACHIVES MUNICIPAL

tion Urbaine

M. CAILLIERET

Chef du Bureau d'Etudes des Relations Publiques

Secrétaire de séance :

Mlle SANDRAS

Rédactrice à la Direction des Relations Publiques

Le procès-verbal de la réunion du 20 mars 1974 est adopté sans observation.

Réunion du 8 mai 1974

74/24 - Jardin du Loisir des Dondaines

Levi I al Africa de Carre de Carre de Carre

Madame BOUCHEZ rend compte de la dernière réunion qui s'est déroulée le 17 avril et, au cours de laquelle, deux thèses très opposées sont apparues à propos du rôle du Directeur face au Conseil d'Animation.

Elle fait part également d'une autre difficulté soulevée lors de cette séance : la présence contestée d'un représentant des écoles privées du quartier de Fives et, à cet effet, rappelle la politique de la Ville en cette matière.

Un projet de synthèse a été envoyé à chaque participant ; il sera discuté lors de la prochaine réunion, le 13 mai.

Enfin., Madame BOUCHEZ pose le problème de la représentativité de la Ville au sein du Conseil d'Animation. Après un bref échange de vues, la Commission souhaite que les élus désignés pour représenter la Ville, le soient en raison de leur compétence et non en raison de leur appartenance au quartier de Fives. De plus, elle estime que, s'il est souhaitable d'envisager une participation des citoyens à la gestion de l'animation, elle doit se faire progressivement.

Réunion du 8 mai 1974

74/25 - Semaine de l'Animation

Madame BOUCHEZ présente le budget prévisionnel ainsi que le programme des activités de la semaine de l'animation qui se déroulera du 19 au 26 mai.

Elle précise qu'il n'est nullement question de subventionner telle ou telle association et qu'elle demandera aux organisateurs de faire établir les factures au nom de la Ville de Lille, Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine.

A ce sujet, Monsieur MASSONVILLE souligne l'intérêt pour la Direction des Relations Publiques de disposer d'une avance de fonds comme le Service des Fêtes et Cérémonies publiques, qui règle immédiatement les frais engagés lors de telles manifestations.

Madame BOUCHEZ informe également la Commission qu'elle donnera une conférence de presse le mardi 14 mai à 11 H-pour présenter la Semaine de l'Animation.

La Commission émet un avis favorable au budget présenté qui s'élève à 5 000 F environ mais formule des réserves concernant le feu d'artifice organisé par le Comité de Lille-Sud.

Just to winiter is a segment to give the

e de la companie de l

Réunion du 8 mai 1974

74/26 - Sommaire de la prochaine revue municipale

anim E digit

..

La Commission prend connaissance du sommaire de la prochaine revue municipale qui s'établit comme suit :

- éditorial par Pierre MAUROY	1	page
- commission de l'habitat (photos-légendes)	1	page
- politique du logement (par Monsieur DASSONVILLE)	1	page
- constructions nouvelles		
. H.L.M. (projets)		pages
. C.I.L. et autres promoteurs	_	
allocations logement	2	pages
- habitat ancien		
• A.R.I.M.	1	page
• C.A.L. et rénovation façade	1	page
- habitat insalubre		
. O.R.S.U.C.O.M.N.	2	à 3 pages
- espaces verts (arbres place de la République)	2	pages
- révision des impôts locaux	2	à 3 pages
- Lille-actualités	4	à 5 pages
- divers		

Concernant les $H_{\bullet}L_{\bullet}M_{\bullet}$, Madame DEBAENE aimerait que la revue traite des crédits accordés pour l'entretien des $H_{\bullet}L_{\bullet}M_{\bullet}$

Puis une discussion s'engage à propos de l'article consacré aux espaces verts. S'il apparaît nécessaire de faire connaître aux Lillois l'effort de la Municipalité relatif à l'implantation de nouveaux espaces verts, la Commission estime qu'il convient d'être prudent dans la présentation de cet article notamment en ce qui concerne le réaménagement de la place de la République.

Par ailleurs, Monsieur BURIE pense qu'il y aurait lieu de parler du bois de la Deûle.

Le Centre culturel et artistique de Bondues souhaite que les manifestations qu'il organise fassent l'objet d'une publicité dans la revue municipale.

Avis favorable de la Commission à condition que cette publicité soit payante.

Le Curé de l'église Saint-Maurice, lors de l'entrevue qu'il a eue avec Monsieur le Maire, a souhaité qu'un article de la revue municipale soit consacré à son église à l'occasion du centenaire de l'achèvement de la construction.

Madame BOUCHEZ se propose de contacter le Curé de cette église.

The Miles of the Miles of

Par lettre en date du 8 mars, Madame le Secrétaire Général faisait savoir à Monsieur le Maire que de nombreux exemplaires du livre blanc du P.O.S. restaient en dépôt et proposait une large diffusion de cet ouvrage. Pour en informer la population, un placard pourrait être inséré dans la revue municipale.

Avis défavorable de la Commission qui estime que cet ouvrage n'est plus d'un aspect présentable.

Réunion du 8 mai 1974

74/27 - Exposition de Tournai

La Ville de Tournai, en collaboration avec des villes wallonnes, organise dans la deuxième quinzaine de juin, une exposition ayant trait à l'artisanat et aux métiers d'arts ainsi qu'aux activités propres à chaque ville.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 25 mars, a décidé la participation de la Ville de Lille à cette exposition.

Le programme détaillé n'ayant pas encore été communiqué, il est difficile, pour le moment, de déterminer ce qui peut être fait. La réalisation de cette exposition se fera en collaboration avec les services techniques de la Ville et avec la C.U.D.L.

La Commission propose la présentation des maquettes du FORUM et de la piscine olympique. Par ailleurs, elle estime souhaitable la participation de la Chambre des Métiers. Le Directeur des Relations Publiques est chargé de contacter son Président. Enfin, elle souligne la nécessité pour la ville de disposer de tout un éventail de matériels d'exposition dans lequel il suffirait de faire un choix lorsque nous serions appelés à participer à de telles expositions.

Réunion du 8 mai 1974

74/28 - Questions diverses

I - Subvention - Fédération Jean Vigo

Lors de sa réunion du 21 novembre 1973, la Commission avait émis un avis favorable à l'attribution d'une subvention à titre de participation de la Ville aux frais d'organisation d'un stage de formation d'animateurs de ciné-clube Elle avait proposé d'allouer 1 F par heure et par stagiaire lillois, pour une durée de 40 H.

> Par lettre en date du 25 avril, la Vice-présidente de cette fédération fait savoir que sept Lillois ont participé à ce stage soit reconnu par la Direction de la Jeunesse et des Sports, la durée du stage a été portée à 60 H.

La subvention à accorder s'élève donc à 420 F.

Avis favorable de la Commission pour présentation d'un rapport au Conseil Municipal.

II - Subvention - Hospice Ganthois

Dans le cadre de sa politique d'animation du 3ème Age, la Commission, réunie le 20 mars 1974, avait décidé d'attribuer une subvention à l'Hospice Général.

Monsieur RICHER, Directeur de l'Hospice Général et de l'Hospice Ganthois, souhaite qu'une subvention soit également accordée à l'Hospice Ganthois.

Avis favorable de la Commission pour présentation d'un rapport au Conseil Municipal.

III - Plaquette "LILLE-METROPOLE" - Impression

Monsieur MIGNOLET a fait part à Monsieur le Maire du souhait du Syndicat d'Initiative de faire réimprimer 50 000 exemplaires du dépliant "Lille-Métropole".

La dépense correspondante a été évaluée à 41 000 F. environ et la réalisation pourrait être confiée à l'Imprimerie LANDOUZY Frères, qui a déjà effectué ce travail en 1971.

Après une brève discussion, la Commission propose de reporter l'examen de cette question dans le cadre de l'étude de la convention qui doit être passée avec le Sundicat d'Initiative. Les membres de la Commission souhaitent, par ailleurs, recevoir ce document avant la prochaine réunion de la Commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.

Le Secrétaire de séance,

R. SANDRAS

Le Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine,

Georges ROUSSEL

Vu, l'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE

Cher Collègue,

Je vous invite à assister à la réunion de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, Salle des Adjudications, le 16 septembre 1974 à 18 H 30.

> Hôtel de Ville, le 7 septembre 1974 l'Adjoint délégué,

> > Monique BOUCHEZ

ORDRE DU JOUR

- 74/29 Subvention Centre Social
- 74/30 Syndicat d'Initiative Convention
- 74/31 Impression de la Revue Municipale en 1975 Cahier des prescriptions spéciales
- 74/32 Propositions budgétaires pour 1975
- 74/33 Création d'une cinémathèque Convention
- 74/34 Animation socio-éducative Animateurs Avenant
- 74/35 Questions diverses

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE

Réunion du 16 septembre 1974

ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR

- 74/35 Préparation technique et diffusion de la Revue en 1975 Convention avec la Société NORSOGEPRESS -
- 74/36 Présentation d'un montage audio-visuel sur le Jardin du Loisir des Dondaines -
- 74/37 Jardin du Loisir des Dondaines Convention avec le GEDAL -
- 74/38 Concours de diapositives sur le thème "Lille Bouge" -
- 74/39 Questions diverses

Hôtel de Ville, le 12 septembre 1974

l'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE

Réunion du 16 septembre 1974

Les membres de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine se sont réunis dans la Salle des Adjudications le lundi 16 septembre à 18 H 30, sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint au Maire, délégué aux Relations Publiques, l'Information, la Concertation et l'Animation.

Etaient présents :

Mme	CACHEUX-HABIGAND	Conseiller municipal
М.	BURIE	Conseiller municipal
M.	BOCHNER	Conseiller municipal
М.	SIROT	Conseiller municipal
M. le Doo	cteur CHOQUEL	Conseiller municipal
М.	CATESSON	Conseiller municipal

Etaient absents:

Mme

M. DASSONVILLE DEBAENE

Adjoint au Maire

Conseiller municipal

Assistaient également à la réunion :

M. RUUSSEL Directeur des Relations Publiques et de 1'A-

nimation Urbaine

Chef du Bureau des Relations Publiques et de M. CAILLIERET

1'Animation Urbaine

Mme JOVINO Chef de Bureau, Service Social, Protection ma-

> ternelle et infantile, Secrétaire de séance pour les questions relevant de la Direction

Des Services Sanitaires et Sociaux.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE Réunion du 16 septembre 1974

74/29 - Association des Centres Sociaux de la Communauté Urbaine de Lille - Subvention de fonctionnement aux centres L.O.P.O.F.A.S. Balzac et Résidence-Sud

Par lettre du 11 juillet 1974, l'Association des Centres Sociaux de la Communauté Urbaine de Lille, sise 49, rue Boucher de Perthes sollicite au titre de l'exercice 1974, une participation financière de la Ville dans les dépenses de fonctionnement des centres sociaux "L.O.P.O.F.A. Balzac" et "Résidence-Sud".

La subvention sollicitée soit 2 000 F pour chacun des centres rétablirait l'équilibre du budget prévisionnel du centre social de la "Résidence-Sud"mais ferait néanmoins ressortir un déficit de l'ordre de 1 200 F pour le centre L.O.P.O.F.A. Balzac.

Madame BOUCHEZ précise que, pour l'année 1973, l'Association avait également demandé l'aide de la Ville à raison de 1 000 F par centre et que, par délibération n° 74/5003 du 19 avril 1974, le Conseil Municipal se ralliant aux propositions formulées par les Commissions des Relations Publiques et des Finances réunies respectivement les 21 novembre et 4 décembre 1973 a accordé pour chacun des centres une subvention globale de 1 000 F répartie comme suit :

500 F pour le centre L.O.P.O.F.A. Balzac 500 F pour le centre "Résidence-Sud"

L'examen des comptes d'exploitation du 4e trimestre 1973 des deux centres laisse apparaître :

- l° pour le centre L.O.P.O.F.A. Balzac un déficit de 460,07 F qui sera ramené à un boni de 39,93 F après le versement de la subvention de 500 F ;
- 2° pour le centre de la Résidence-Sud un excédent de 14,86 F qui sera porté à 514,86 F lorsque la somme de 500 F allouée par la Ville sera encaissée par l'organisme.

Après un échange de vues, les membres de la Commission se rallient à l'avis émis par Madame la Présidente pour accorder au titre de l'exercice 1974 une subvention globale de l'ordre de 2 000 F soit 1 000 F pour chacun des centres ci-dessus énumérés étant entendu que pour les demandes de l'espèce qui seront présentées ultérieurement à la Commission il conviendra de définir les critères d'attribution de subvention aux centres sociaux.

R apport au Conseil Municipal après avis de la Commission des Finances. Dossier en retour à la Direction des Services Sanitaires et Sociaux pour suite à donner.

74/30 - Syndicat d'Initiative - Convention

Depuis quelques années, la Ville de Lille alloue une subvention au Syndicat d'Initiative, qui s'établissait comme suit :

1971 : 65 000 F + 55 000 pour les plaquettes 1972) 1973 (100 000 F

Pour 1975, il est apparu souhaitable de passer une convention avec le Syndicat d'Initiative, qui déterminerait les activités, la finalité et le rôle de cet organisme.

Un projet de convention est soumis à l'appréciation des membres de la Commission.

Monsieur CATESSON estime que tous les problèmes ne seront pas résolus par le fait de passer une convention avec le Syndicat d'Initiative. Ce dernier manque de dynamisme, est sclérosé dans des méthodes et des habitudes périmées. Il estime qu'il faudrait repenser sa structure même.

Monsieur BOCHNER abonde dans ce sens et précise que le Syndicat d'Initiative ne devrait pas seulement se contenter de la subvention accordée par la Ville, mais rechercher d'autres moyens de financement auprès des unions de commerçants, des hôteliers par exemple, d'un montant au moins égal à la subvention consentie par l'Administration municipale.

A ce sujet, Madame CACHEUX fait remarquer qu'en vertu du Bulletin de la Fédération des Syndicats d'Initiative, est syndicat d'initiative un organisme financé par des cotisations d'adhérents tels que commerçants, etc... Si le financement est assuré uniquement par une subvention municipale, il s'agit d'un office de tourisme municipal.

Madame CACHEUX se demande, d'autre part, de quelle manière le Syndicat d'Initiative remplit la mission d'accueil et d'information qui lui est départie. En conclusion du débat, la Commission souhaite ardemment la nomination d'un directeur permanent, la présentation d'un plan d'actions et d'un programme de financement plus élaborés et maintient le montant de la subvention accordée jusqu'à présent au Syndicat d'Initiative, soit 100000 F.

Par ailleurs, la Commission apporte quelques modifications formelles au projet de convention proposé.

Extrait transmis à la Direction des Finances en vue de l'inscription budgétaire après avis de la Commission des Finances.

Rapport au Conseil Municipal.

. A restant to the description of the state of

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE Réunion du 16 septembre 1974

74/31 - Impression de la Revue Municipale en 1975 Cahier des prescriptions spéciales

La Ville de Lille passe, chaque année, un marché de gré à gré pour l'impression de la Revue Municipale. Depuis 1973, le titulaire du marché est l'imprimerie DANEL.

Cette procédure n'est possible que si la dépense totale ne dépasse pas 150 000 F, limite maximale autorisée par la législation en vigueur.

Or, compte-tenu de l'évolution actuelle des prix, on peut craindre un dépassement du seuil des 150 000 F.

C'est pourquoi, il est proposé à la Commission de recourir à la procédure d'appel d'offres restreint et, à cet effet, un cahier des prescriptions spéciales a été établi.

Madame BOUCHEZ, après avoir souligné que l'imprimerie DANEL a donné entière satisfaction jusqu'à présent, informe la Commission qu'elle a pris contact avec cette société qui peut nous fournir les mêmes prestations qu'en 1974 pour la même somme, soit 150 000 F.

La Commission émet un avis favorable à la reconduction du marché avec Léonard DANEL pour 1975.

Rapport au Conseil Municipal

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE Réunion du 16 septembre 1974

74/32 - Propositions budgétaires pour 1975

Les membres de la Commission prennent connaissance du document qui leur est remis et sur lequel figurent les prévisions budgétaires pour 1975.

La Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine gère, en plus du budget "relations publiques", les crédits "animation", "jumelage" et "revue municipale".

I - Budget "relations publiques"

A) Section de fonctionnement

Il s'établit comme suit :

Compte 633 - Acquisition de petit matériel

10 000 F

Achat de matériel léger d'exposition : profilés d'aluminium, panneaux, spots, tableaux lumineux d'exposition pour photos. La participation de la Ville à l'exposition organisée par BRUGES en 1975 est prévue. Pour l'exposition de TOURNAI, le matériel de la C.U.D.L. avait été utilisé.

Compte 633 - Prime d'assurance

3 000 F

Le transport de matériel d'exposition, surtout vers l'étranger, nous oblige à prendre une assurance. Lors de l'exposition de TOURNAI, cette prime avait également été payée par la C.U.D.L. Compte 658-9 - Redevance à la Société des Auteurs, Compositeurs et 1 500 F Editeurs de Musique

a de tellencesser it has de samplifiet messan i magadite

afin de permettre la diffusion de musique dans le Hall de la Mairie et lors d'exposition s

Compte 660 - Fêtes et Cérémonies

15 000 F

Au 15 septembre, les dépenses s'élèvent à 12 000 F Madame BOUCHEZ tient à souligner une nouvelle fois qu'il n'est pas possible de maîtriser ce budget, les dépanses imputées sur ce compte étant décidées par Monsieur le Maire lui-même, ou par d'autres services ayant reçu l'accord du Maire,

Compte 660 - Colloque

10 000 F

Lors du colloque sur l'habitation de 1972, Monsieur le Maire avait souhaité l'organisation d'un colloque chaque année. Les dépenses de celui sur l'animation en 1973 s'étaient élevées à 9 600 F.

Compte 661 - Frais de transport

5 000 F

Cette somme représente :

- 1° le paiement du transport du matériel d'exposition. Pour TOURNAI, la Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine a eu recours à un transporteur et à une agence en douane.
- 2° les frais de déplacement du directeur, invité à visiter les services de relations publiques de villes françaises ou étrangères.
- 3° l'organisation de journées de presse (transport de journalistes)

Cette somme correspond :

- 1° aux dépenses concernant la confection d'affiches pour les planimètres "Decaux". Pour répondre à la Demande de Monsieur le Maire, il faut prévoir une rotation rapide des affiches, soit pour l'année 1975, environ 8 à 10 affiches différentes.
 - 2° Réalisations de différentes plaquettes
 - plaquette reprenant les salles municipales
 - plaquette remise à l'occasion de déclaration de naissance
 - plaquette remise à l'occasion de mariage
 - plaquette remise à l'occasion de décès

La Commission suggère que les dépenses relatives au 2° soient prises en charge respectivement par le Service d'Architecture et le Service de 1'Etat Civil ; la Direction des Relations Publiques et de 1'Animation Urbaine se chargerait uniquement de la conception des plaquettes.

Compte 662-9 - Autres prestations de services

lation".

50 000 F

Cette somme se décompose comme suit :

- 1° a) photos des réceptions, photos effectuées pour d'autres services (constats de travaux, d'incendies).
 - b) les diapositives pour la diathèque et coffrets pour les membres du Conseil Municipal. Monsieur le Maire a exprimé le désir que les membres du Conseil Municipal disposent de tels coffrets "pour dialoguer utilement dans les quartiers avec la popun
 - c) la réalisation d'un montage audio-visuel commenté dans le Hall.

25 000 F

2° a) photos pour expositions (BRUGES)	5 000 F
b) photos pour la Foire Commerciale.	e de af
Monsieur DUFLOT, Directeur des	
Services de Construction ét d'En-	
tretien des Immeubles Communaux a	
des Rela-	
tions Publiques et de l'Animation	
Urbaine de prévoir une dépense de	20 000 F
A ce propos, Monsieur BURIE pense qu'un effort doit être fai	t au niveau de
la conception et de la décoration du stand. Par ailleurs, la Commis	ssion souhaite
que les photos soient ensuite présentées à la Mairie, dans le cadro	e de l'exposi-
tion du Grand Hall.	
and the base of the second	
3° réalisation d'un film par le CREPAC	100 000 F
ler versement	
Compte 663-1 - Bibliothèque	35 000 F
Impression d'un livre d'une même concep-	
tion que celui de Philippe Kah, mais après	
réactualisation des photographies.	· ·
	339 000 F
B Section Investissement	
Une somme de 44 000 F est sollicitée en vue de :	
1) l'acquisition d'un matériel audio-visuel	15 000 F
destiné aux membres du Conseil Municipal	
(2 carousels S.A.V. 2 000 + 2 écrans +	
zoom + 2 écrans + 1 synchronisateur	
2) l'achat d'un magnétophone stéréo + micro	4 000 F
1 magnétophone portatif	5 000 F
3) l'acquisition d'un matériel photographique	10 000 F
pour le service. Le matériel actuellement	10 000 F
utilisé appartient au photographe du service	
- 1 flash électronique 1 500 F	
- 1 pied photographique 2 000 F	
- 1 cellule photo-électrique + accessoires divers 2 500 F	

34 000 F

II - Budget"Animation"

Le crédit accordé en 1974 était de 290 000 F. Le crédit demandé en 1975 est de 300 000 F.

Il comprend:

1) des subventions à diverses associations

30 000 F

105 000 F

- 2) une somme de 15 000 F pour l'organisation d'une semaine de l'animation

 Etant donné le succès de la semaine de l'animation organisée en mai dernier, cette expérience sera reconduite en 1975.
 - 3) le salaire de 3 animateurs de quartier 1
 Cette somme devrait être versée au GEDAL sous
 forme de subvention.
 - 4) les frais de personnel et de fonctionnement 150 000 F des Jardins de Loisir

III - Budget "revue municipale"

Le crédit sollicité est de

550 000 F

quatre numéros, couverture quadrichromie seront réalisés.

- Il y a lieu de prévoir :
- a) 150 000 F pour l'impression
- b) 150 000 F pour la conception
- c) 270 000 F pour le papier (étant donné l'augmentation de 85 % du prix par rapport à l'an dernier)

IV - Budget "jumelage"

Une somme identique à celle de 1974, soit est demandée.

25 000 F

La Commission insiste sur la difficulté à présenter un budget précis, étant donné l'absence de politique de la Ville en ce domaine.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE Réunion du 16 septembre 1974

74/33 - Création d'une cinémathèque - Convention

Monsieur le Maire a exprimé le souhait qu'un film de qualité soit présenté chaque fin d'année aux Lillois, et propose de confier, par convention, cette mission au CREPAC, 12, rue Clavel à Paris.

11 Carter 10

Par ailleurs, Monsieur Claude LHOMME, cinéaste, 15 bis, avenue du Royal à Hesdin a réalisé pour le compte de la Ville de Lille, trois à quatre heures d'archives filmées, depuis fin 1973.

Monsieur le Maire souhaite voir le montage filmé par Monsieur LHONME, qui deviendrait le correspondant sur place du CREPAC. Il convient donc :

- 1° de retribuer Monsieur LHOME pour le film réalisé ;
- 2° de passer une convention avec le CREPAC.

Les membres de la Commission s'étonnent de devoir cautionner une opération a posteriori et se demandent sous quelle autorité Monsieur LHOIME a commencé à filmer. Par ailleurs, ils désirent assister à une projection des archives filmées en présence d'un technicien du CREPAC.

Toutefois, la Commission émet un avis favorable à la passation d'une convention avec le CREPAC.

eggg semilia arak ili kalendari

Un budget de 100 000 F a été prévu pour cet objet.

orgin como em copilmo de suas debeg e finimare en história historia de cultura.

Rapport au Conseil Municipal.

Extrait transmis à la Commission des Finances pour information.

Réunion du 16 septembre 1974

74/34 - Animation socio-éducative - Animateurs - Avenant

En présentant le dossier, Madame BOUCHEZ tient à préciser que l'animation de quartier relève désormais de la compétence de la Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine, la Direction des Affaires Culturelles, Sportives et de Jeunesse continuant à s'occuper des animateurs de mouvement.

Le Conseil Municipal a décidé par délibération n° 73/4 018 du 17 avril 1973 que deux animateurs de quartier seraient mis à la disposition du Foyer des Jeunes Travailleurs, l'ATRIUM, rue du Faubourg d'Arras, et de la Maison d'Accueil des Jeunes Travailleurs, rue de Thumesnil, ces deux associations étant liées par convention avec l'Administration Municipale.

La convention fixe notamment le montant de la participation financière de la Ville, qui représente l'intégralité du traitement des animateurs de quartier.

Cette participation s'élève respectivement à 26 400 F pour la Maison d'Accueil des Jeunes Travailleurs et 23 765 F pour l'ATRIUM.

Or, le FONJEP vient de faire parvenir des avis de paiement, établis sur les bases d'un salaire revalorisé au ler janvier 1974 qui ne correspond plus aux tarifs mentionnés dans les conventions. Il s'avère donc nécessaire d'établir un avenant aux conventions passées avec chacune de ces associations.

La participation financière de la Ville est portée à 29 840 F pour la Maison d'Accueil des Jeunes Travailleurs et à 29 168 F pour l'ATRIUM.

Avis favorable de la Commission pour passer les avenants nécessaires.

Rapport au Conseil Municipal.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE Réunion du 16 septembre 1974

74/35 - Préparation technique et diffusion de la revue en 1973 Convention avec la Société NORSOGEPRESS

La préparation technique (confection des maquettes, exécution des dessins, montages, tirages photographiques, fabrication des clichés) ainsi que la diffusion des revues municipales sont confiées, depuis 1973, à la Société NORSOGEPRESS, 209, rue d'Arras à Lille.

Les prestations assurées par cette société, depuis cette date, ayant donné entière satisfaction, Madame BOUCHEZ propose de reconduire la convention.

A cette occasion, les Membres de la Commission soulèvent le problème de la publicité dans la Revue Municipale. Monsieur le Maire avait, en effet, proposé de la supprimer intégralement pour toutes les publications municipales.

perte nette d'environ

Pour sa part, la Commission propose de maintenir le statu-quo, d'autant que le nombre de pages publicitaires est peu élevé.

Elle demande que le Conseil d'Administration se prononce sur cette question.

Avis favorable de la Commission pour la passation de la convention avec NORSOGEPRESS.

Rapport à l'Administration Municipale.

10688 ·

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE

Réunion du 16 septembre 1974

74/36 - Présentation d'un montage audio-visuel sur le Jardin du Loisir des Dondaines

Ce montage n'ayant pas été rendu à temps à la Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine, il ne peut être présenté aux membres de la Commission.

Madame BOUCHEZ et Monsieur BURIE l'ont visionné au cours de la soirée "brochettes" organisée au Centre Social par l'équipe éducative et l'ont trouvé très intéressant.

MADAME BOUCHEZ précise qu'il a été réalisé par une étudiante à 1°I.U.T. des Carrières Sociales et informe la Commission qu'il a été acquis pour la somme de 720 F.

SANT OF STATES

La Commission prend acte de cette information et pense qu'il serait possible de réaliser de tels montages sur différentes opérations qui se réalisent à Lille.

and the state of t

Réunion du 16 septembre 1974

74/37 - Jardin du Loisir des Dondaines - Convention avec le GEDAL

centab

Madame BOUCHEZ propose de confier au GEDAL, association régie par la loi de 1901, qui a pour objet de mettre en place, de coordonner et de contrôler les moyens qu'elle consacre au développement de l'animation dans les différents quartiers de la Ville, la gestion l'animation du Jardin du Loisir des Dondaines,

par la suite, du jardin de la "Briquetterie", et enfin des divers autres jardins de loisir qui seront aménagés ultérieurement.

La Direction des Relations Publiques & de l'Animation Urbaine s'est chargée, jusqu'à présent, des opérations administratives et financières du Jardin du Loisir des Dondaines, tandis que l'animation était assurée par un conseil d'animation composé de représentants de la Municipalité, d'associations s'occupant de l'enfance et de l'adolescence, d'associations du quartier de Fives, et par une équipe éducative.

Madame BOUCHEZ précise que ces terrains resteront la propriété de la Ville et que le Conseil d'Animation du Jardin du Loisir des Dondaines continuera à jouer le rôle qu'il avait jusqu'à présent.

Les membres de la Commission profitent de l'occasion qui leur est donnée pour féliciter le Service des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine pour qui l'ouverture de ce jardin a posé de nombreux problèmes et a entraîné un surcroît de travail.

Avis favorable de la Commission pour la passation d'une convention. Rapport au Conseil Municipal.

Réunion du 16 septembre 1974

74/38 - Concours de diapositives sur le thème "Lille bouge"

Madame BOUCHEZ propose que la Ville de Lille lance un concours de diapositives sur le thème "Lille bouge". Tout Lillois passionné de photo pourrait participer à ce concours et effectuer un montage de diapositives.

Une Commission sélectionnerait les montages présentés, ce qui constituerait une documentation supplémentaire pour la diathèque.

La Commission retient l'idée émise par Madame BOUCHEZ, mais souhaite, considérant le thème proposé, réserver ce concours aux personnes ayant déjà une certaine expérience dans ce domaine, Maisons de Jeunes, I.U.T. par exemple.

A ce sujet, Madame CACHEUX informe que certains élèves du C.E.S. Madame de Staël ont réalisé, dans le cadre des 10% pédagogiques, un excellent montage.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE Réunion du 16 septembre 1974

74/39 - Questions diverses

1) Achat d'ouvrages

Monsieur ROUSSEL donne lecture de l'état du stock d'ouvrages en dépôt à la documentation.

La Commission pense que la distribution fréquente du livre de Pierre PIERRARD "Lille, dix siècles d'histoire" représente une charge financière importante pour l'Administration municipale. Il serait plus judicieux de distribuer un livre moins cher du type de celui de Monsieur KAH.

En conséquence, la Commission propose l'impression d'un ouvrage s'apparentant à celui mentionné. Il faudrait prévoir environ 2 000 exemplaires.

2) Association des élèves de l'Institut Industriel du Nord

Cette association a organisé, le dimanche 19 mai 1974, un Festival d'harmonies et de fanfares. A cette occasion, elle sollicitait une subvention exceptionnelle.

La Commission des Beaux-Arts et des Affaires Culturelles appelée à statuer sur cette question a estimé que ces activités relevaient de l'animation.

Le budget accuse un déficit de 1 900 F. Avis défavorable de la Commission.

3) Association des Amis du Jeudi-Dimanche-Nord - Demande de subvention

Cette association organise des camps de vacances en été et hiver pour les jeunes de 12 à 18 ans, dont la famille est digne d'intérêt. Elle demande une participation financière aux familles de 120 F.

Monsieur DURAND, responsable de cet organisme sollicite une subvention de 8 200 F.

La Commission de la Jeunesse, dans sa réunion du 14 mai, a estimé que

cette question relevait de la compétence de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine.

La Commission, contrairement à ce qu'estime la Commission de la Jeunesse, pense, pour sa part, que ce genre d'activités est bien du ressort de la jeunesse.

4) Propositions d'antennes d'information dans les quartiers

Monsieur PATTOU, architecte, propose des antennes mobiles, démontables comportant une bulle d'exposition et une bulle servant de bureau de permanence sociale. Le prix de cette antenne d'information serait de 50 000 F H.T. soit 1 200 F le M2 montage, chauffage et électricité compris.

La Commission, tout en soulignantl'intérêt de cette proposition, émet un avis défavorable, étant donné le coût élevé de l'opération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H.

Vu, le Secrétaire de Séance,

Vu, l'Adjoint délégué,

Rolande SANDRAS

Monique BOUCHEZ

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES
ET DE L'ANIMATION URBAINE

Cher Collègue,

Je vous invite à assister à la réunion de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, dans les anciens locaux de l'orientation professionnelle (sous-sol) le vendredi 8 novembre 1974 à 18 H 30.

Hôtel de Ville, le 29 octobre 1974

L'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

ORDRE DU JOUR

74/40 - Centre Social de Lille Sud-Est - Demande de subvention

74/41 - Stagiaire animateur socio-culturel au Centre Social de Fives

74/42 - Comité de Lille-Sud - Demande de subvention

74/43 - Projet d'animation de quartier présenté par la C.A.N. et le PRATO

74/44 - Présentation des séquences filmées par Monsieur LHOMME, en présence d'un technicien du CREPAC.

74/45 - Questions diverses

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine





COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE

Réunion du 8 novembre 1974

Les membres de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine se sont réunis dans les anciens locaux de la Salle de l'Orientation professionnelle, le vendredi 8 novembre 1974 à 18 H 30, sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint délégué aux Relations Publiques, l'Information, la Concertation et l'Animation.

Etaient présenta :

₩me	CACHEUX-HABIGAND	Conseiller	Municipal
Μ.	BURIE	Conseiller	Municipal
Ν.	BOCHNER	Conseiller	Municipal
₩.	SIROT	Conseiller	Municipal
Μ.	le Docteur CHOQUEL	Conseiller	Municipal

Etaient excusés :

Mme DEBAENE	Conseiller Municipal
M. DASSONVILLE	Adjoint au Maire

Etait absent :

M. CATESSON Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion :

M. ROUSSEL Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine

M. CAILLIERET Chef du Bureau des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine Mme JOVINO

Chef de Bureau, Service Social, Protection maternelle et infantile, Secrétaire de Séance pour les questions relevant de la Direction des Services Sanitaires et Sociaux

Réunion du 8 novembre 1974

74/40 - Centre Social de Lille-Sud-Est - Demande de subvention

Madame la Présidente donne connaissance d'une lettre en date du 24 avril 1974, par laquelle Monsieur SEGERS, Président du Centre Social de Lille-Sud-Est sollicite une participation de la Ville dans les dépenses de fonctionnement de ce centre au titre de l'exercice 1974.

D'après les documents y annexés, le déficit prévisionnel pour l'année 1974, tant pour le budget général que pour le budget particulier de la fonction de coordination et d'animation globale s'élève à 6 836 F.

Madame BOUCHEZ signale que par suite de la vétusté des locaux une partie de l'immeuble situé 126, rue de Douai, affectée aux activités du centre a dû être fermée.

Elle rappelle que Monsieur SEGERS attendait une réponse à la lettre qu'il avait adressée en date du 18 janvier 1974, à Monsieur le Maire, Président de l'Office des H.L.M. par laquelle il sollicitait l'occupation des locaux collectifs résidentiels du lotissement "Crâne", rue de Trévise pour l'organisation et la continuité des activités du centre.

Après un bref échange de vues, les membres de la Commission estiment, que dans le cadre de la politique d'animation, il convient, en priorité, de maintenir une action qui existe depuis de nombreuses années et qui a fait des preuves auprès de la population et émettent un avis favorable à l'octroi au Centre de Lille-Sud-Est d'une subvention de 1 000 F au titre de l'exercice 1974.

Par ailleurs, ils demandent que la question de l'occupation des locaux du lotissement "Crâne" par le Centre Social soit réexaminée par le Comité de l'Animation (groupe de vie) en présence de Monsieur SEGERS et de Mme MERESSE.

Rapport au Conseil Municipal après avis de la Commission des Finances.

Réunion du 3 novembre 1974

74/40 bis - Centre social de Fives - Gestion des activités adultes et troisième âge

Madame la Présidente rappelle qu'au cours de sa réunion du 9 novembre 1972, la Commission des Affaires Sociales et Familiales avait proposé l'institution d'un droit annuel d'inscription pour les usagers du Centre social de Fives.

Au cours de sa réunion du 9 janvier 1973, Monsieur le Président de la Commission des Finances signalait que la Proposition de la Commission des Affaires Sociales et Familiales visait essentiellement à créer un droit d'inscription annuel ; le problème devant être reconsidéré lorsque le nouveau Centre social serait édifié. Il serait aussi procédé à une nouvelle étude concernant la fixation des droits annuels d'inscription et éventuellement de participation des intéressés aux activités de l'établissement.

L'application du droit d'inscription a été différée pour diverses raisons.

Madame BOUCHEZ précise que, dans le cadre de l'animation globale, des activités, telles la poterie et la vannerie, se développent au Centre social et intéressent non seulement les personnes adultes mais également les personnes du troisième âge qui participent activement à l'essor des ateliers mis à leur disposition.

Cette nouvelle forme d'animation répond aux besoins actuels des jeunes et des moins jeunes qui désirent, tout en maintenant leur état physique, pratiquer une activité dans le cadre de leurs loisirs, en fonction de leurs goûts.

L'achat du matériel nécessaire à ces activités (terre, raphia) est assez coûteux et les crédits dont dispose le Centre social ne permettent pas de contribuer dans d'excellentes conditions à l'amélioration constante des dites activités.

Madame BOUCHEZ pense qu'une association des usagers permettrait de limiter les dépenses inhérentes au développement de ces activités en donnant la possibilité aux usagers de participer encore plus activement à l'organisation de leurs loisirs.

Après un échange de vues et sur proposition de la Présidente, la Commission donne un accord de principe pour la création au Centre Social d'une association des usagers chargée de gérer les dites activités.

Late, the there is a first of the second

Rapport à l'Administration Municipale.

a the suit in a constitution of the constitution of the suit of

grand the little part of the second of the s

Réunion du 8 novembre 1974

74/41 - Stagiaire animateur socio-culturel au Centre Social de Fives

Madame la Présidente donne connaissance d'une lettre par laquelle un étudiant en première année du département Carrières Sociales de l'I.U.T. de Tours, se préparant en deux ou trois ans à la profession d'animateur socio-culturel sollicite la possibilité d'effectuer un stage à l'intérieur des organismes municipaux tels que M.J.C., centre culturel, foyer de jeunes, centres sociaux, etc...

tr ... br.......................

Les membres de la Commission émettent un accord de principe à l'emploi de stagiaire animateur "socio-culturel" au Centre Social de Fives mais estiment qu'il convient d'accueillir de préférence des élèves de l'I.U.T. de Lille et proposent de diriger la demande précitée vers l'association des Centres sociaux de la Communauté Urbaine.

Dossier en retour à la Direction des Services Sanitaires et Sociaux pour suite à donner.

Raunion du 8 Novembre 1974

74/42 - Comité de Coordination de Lille-Sud - Demande de subvention

Le Président du Comité de Coordination de Lille-Sud a présenté une demande de subvention de 900 F, en vue de faire face aux dépenses de fonctionnement du 4ème trimestre de l'année 1974.

Ces dépenses correspondent à l'achat de fournitures de bureau, aux frais de téléphone, aux abonnements aux revues et journaux, etc...

Madame BOUCHEZ précise qu'un nouveau président, Monsieur DAOUDI, assure la direction de ce Comité; homme très actif et décidé, il fournit de gros efforts pour développer l'animation dans ce quartier. Elle ajoute que le Comité a déjà obtenu une subvention de 2 000 F; elle estime cependant nécessaire l'attribution d'une subvention supplémentaire pour permettre au Comité de Coordination de "Lille-Sud" de poursuivre ses activités.

La Commission se rallie à cet avis.

Rapport au Conseil Municipal après avis de la Commission des Finances.

Réunion du 8 novembre 1974

74/43 - Projets d'animation de quartier présentés par le C.A.N. et le Prato

I - Projets d'Animation présentés par le C.A.N.

Le Centre d'Animation du Nord est un organisme d'action culturelle à vocation régionale, dont les buts principaux sont l'animation en milieux scolaires et universitaires, la formation permanente et la diffusion de spectacles. Il propose aux communes un contrat d'action global annuel.

En ce qui concerne la Ville de Lille, le C.A.N. présente une animation globale dans le quartier des Bois-Blancs, basée sur 3 types d'interventions :

1°) Animations scolaires destinées :

- a) aux enfants, en vue de permettre une sensibilisation aux techniques d'expression artistiques, etc.
- b) aux enseignants, afin de favoriser une réflexion pédagogique sur la transmission de ces techniques.
- 2°) Formation permanente sous forme de stages destinés aux animateurs bénévoles, ou déjà en place dans le guartier, aux enseignants, etc.

Par ailleurs, le C.A.N. propose de mettre en place un atelier d'expression et de créativité pour adultes et adolescents. La fréquence des interventions est de 2 H 30 à 30 H de travail pour quinze jours.

3°) Manifestations artistiques : - Programmation d'un spectacle pour enfants soit en décembre 1974, soit en avril 1975.

- Programmation d'un spectacle pour

adultes, en mars 1975;

auxquels s'ajoutent des animations mobiles

(durée: 1 H 30 pour chaque animation).

Le C.A.N. évalue à 43 000 F le montant des dépenses afférentes à la réalisation des différentes activités et sollicite une subvention de 16 500 F, dont 12 000 F au titre des activités d'animation.

De plus, dans le cadre de la Semaine de l'Animation qui sera organisée en 1975, le C.A.N. propose sa participation, avec la programmation de quatre représentations, d'une manifestation pour adultes. Le coût des quatre représentations se situe entre 10 000 F et 12 000 F.

La Commission rappelle la position qu'elle avait adopté lors de sa réunion du 21 novembre 1973 et émet un avis défavorable aux propositions du C.A.N.

II - Projets d'animation présentés par le Prato

Le Prato, troupe théâtrale implantée à Wazemmes, mais dont le siège social est encore situé 12, cité des Lilas à Mons-en-Baroeul, a fait deux propositions :

1°) - Spectacles-animation pour enfants, présentés par deux clowns : "Picpus et Monsieur Crick".

Des costumes, accessoires et maquillages sont mis à la disposition des enfants. A partir de thèmes donnés, ceux-ci improvisent. Le nombre de participants souhaités pour chaque séance est de 50 enfants. Chaque spectacle fait l'objet d'un contrat dont les conditions varient selon la formule choisie :

- un spectacle-animation comprenant un numéro suivi d'une animation
 (1 H 30) : 250 F ;
- un spectacle comprenant "entrées" et numéros (1 H 15) : 500 F
- 2°) Spectacles pour enfants ou adultes animés par une équipe de deux ou trois clows.

a) Pour les enfants :

animation-spectacle d'une heure et quart pour une cinquantaine d'enfants

- maquillage devant les enfants, ce qui est l'occasion
 - présentation d'un numéro
- enfin, les enfants se déguisent (les accessoires sont fournis) et improvisent, avec l'aide des clowns, sur des situations données.

Cette formule du spectacle s'élève à 300 F.

Par ailleurs, le spectacle-animation peut être suivi d'un autre spectacle, au cours duquel les enfants posent des questions aux clowns; coût de ce spectacle: 500 F.

b) Pour les adultes

Spectacles à 3 clowns, d'une durée approximative d'une heure et demi, et dont le thème est: "Fin du siècle, fin de sieste". Au cours de ce spectacle, les clowns endossent les formes et les situations les plus incongrues. Coût du spectacle : 600 F.

La Commission retient la proposition de spectacle à trois clowns pour adultes dans le quartier des "Bois-Blancs".

La Direction des Relations Publiques et de l'Amimation Urbaine est chargée de contacter le "Prato", en vue de fixer la date à laquelle le spectacle pourra être présenté.

La dépense correspondante, soit 600 F, sera imputée sur les crédits "Animation".

Réunion du 8 novembre 1974

74/44 - Présentation des séquences filmées par Monsieur LHOMME

i di pirin de masser de la caregra deservada de caregra de la caregra de la caregra de la caregra de la caregra

Les membres de la Commission ont assisté, pendant 50 mn environ à la projection d'une partie des séguences filmees par Monsieur LHOMME.

La Commission étudiera la mise au point d'un film qui doit être projeté lors d'une prochaine seance.

Réunion du 8 novembre 1974

QUESTIONS DIVERSES

I - <u>Inter-Club Lillois des Associations des Retraités affiliées à l'U.R.N.A.R.</u>
 Demande de subvention

Madame DESCAMPS, responsable de l'Inter-Club Lillois, sollicite une subvention de 4 000 F afin de poursuivre l'action d'animation des quartiers.

L'Inter-Club Lillois, fondé en janvier 1974, regroupe 11 clubs et amicales, et compte 2 500 adhérents.

Ces clubs comprennent des personnes âgées qui effectuent des visites de musées et participent à des conférences, excursions, etc...

La subention demandée permettrait de constituer un fond de démarrage pour les nouveaux clubs et un fond d'entr'aide pour le remboursement des frais de formation des responsables des clubs, qui cont tous bénévoles. Elle permettra de développer les activités des clubs existants.

Après avoir exposé ce qui précède, Madame BOUCHEZ tient à souligner l'originalité de ces clubs, à l'intérieur desquels l'animation est assurée par les personnes âgées elles-mêmes.

Par ailleurs, celles-ci continuent de participer à d'autres foyers, notamment à ceux du B.A.S. Madame BOUCHEZ signale, en outre, qu'elle a proposé à l'Administration Municipale que la Chorale du Club "Vauban" anime une distribution de colis de fin d'année dans un bureau du B.A.S.

La Commission, après les interventions de Madame CACHEUX et Monsieur BURIE, et du Docteur CHOQUEL, propose d'accorder une subvention de 2 500 F à l'Inter Club Lillois.

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

Après avis de la Commission des Finances

A l'occasion de l'examen de cette question, Madame CACHEUX tient à évoquer une nouvelle fois les difficultés rencontrées par les associations de Vauban dues au manque de locaux dans ce quartier. Cette affaire a été soulevée il y a plusieurs mois, mais n'a pas encore été résolue

II - Achat d'ouvrages

Monsieur Gilbert MAYEUR, 18, rue Ferdinand Buisson à HELLEMMES, a publié un ouvrage "Lille, au fil des Siècles" et a souhaité que la Ville de Lille en acquiert un certain nombre d'exemplaires. Ce livre est constitué de dessins, exécutés par Monsieur MAYEUR. Le coût de l'ouvrage est de 50 F.

La Commission propose l'achat de 50 exemplaires, soit une dépense de 2 500 F.

III - Plaquettes "Lille-Metropole"

Dans le cadre du budget supplémentaire 1974, un crédit de 35 400 F a été accordé à la Direction des Relations Publiques pour l'impression de 50 000 exemplaires de la plaquette "Lille-Métropole".

La Commission suggère de verser cette somme au Syndicat d'Initiative sous forme de subvention.

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

Après avis de la Commission des Finances

IV - Boucliers "d'affichages"

Monsieur le Maire a proposé par lettre en date du 6 novembre adressée à Madame BOUCHEZ, que la Direction des Relations Publiques prenne en charge le ca-

lendrier d'occupation des boucliers "d'affichages" qui est tenu par le Cabinet du Maire.

Ces boucliers, installés sur les candélabres, sont réservés à l'Administration Municipale pour annoncer ses propres manifestations. Toutefois, les demandes présentées par la Galerie Mischkind ont été accueillies favorablement à plusieurs reprises. Il est donc demandé à la Commission s'il convient d'étendre ces autorisations aux autres galeries ou associations.

La Commission propose de retenir les mêmes critères d'attributions retenus pour l'affichage sur boucliers de bois, c'est-à-dire donner priorité à l'Administration Municipale, puis aux associations à but non lucratif.

Par ailleurs, le principe de la tenue du calendrier d'affichage par la Direction des Relations Publiques est retenu .

0 0

Monsieur le Docteur CHOQUEL signale aux membres de la Commission que les deux bâtiments en construction dans le quartier des Bois-Blancs sont en voie d'achèvement. Il souhaite que la Direction des Relations Publiques, en liaison avec les Services d'Architecture, organise une inauguration officielle des locaux.

Il demande également que la Direction des Relations Publiques mette à la disposition de l'agent municipal qui sera détaché dans ce secteur, la documentation nécessaire à l'information de la population.

Extrait transmis, pour information, à la Direction des services de construction et d'entretien des immeubles communaux.

Madame CACHEUX pose la question de savoir ce qui a été décidé à propos du Pavillon d'Information, situé place de la Gare.

Madame BOUCHEZ précise que l'Office Municipal de la Jeunesse"a fait des

propositions concernant le fonctionnement de ce local. Il estime en effet qu'il ne peut assurer une permanence continue.

La Commission estime que ca pavillon, grâce à sa situation privilégies, ne doit pas être uniquement un centre d'information pour jeunes.

Madame CACHEUX signale que le Centre d'Information féminin va solliciter l'autorisation de tenir une permanence.

Madame BOUCHEZ demandera à l'Office Municipal de la Jeunesse de remettre cette question à l'ordre du jour de la prochaine réunion du bureau, qui transmettra un rapport à la Commission de la Jeunesse.

Madame BOUCHEZ expose les problèmes posés par l'équipement défectueux du local mis à la disposition des locataires du Petit Maroc.

Ceux-ci souhaitent :

- l'installation d'une cabine téléphonique
- l'installation de prises de courant
- l'insonorisation de la salle.

Concernant l'installation d'une cabine téléphonique, Madame BOUCHEZ, précise qu'elle a contacté Monsieur THIEFFRY, Adjoint déléqué à la Voirie.

Pour ce qui est de l'installation des prises de courant et de la sonorisation, l'Office des H.L.M. a répondu qu'il n'avait pas actuellement les crédits nécessaires.

Madame BOUCHEZ souhaite vivement que les locataires de ce secteur obtiennent satisfaction. Aussi propose-t-elle à la Commission de faire effectuer les travaux soit par les services municipaux, soit par une entreprise. Les dépenses seraient imputées sur les crédits "Animation".

La Commission, manime, émet un avis favorable aux propositions de Madame BOUCHEZ.

Elle charge la Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine d'étudier cette question afin de dégager la solution la moins onéreuse.

CAMPAGNE DE PROPRETE

Monsieur SIROT déclare que la Commission de la Voie Publique a souhaité le lancement d'une campagne de propreté pour chiens.

La Commission demande que le service du Nettoiement des voies publiques transmettent ses propositions à la Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine, qui y donnera suite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.

Vu, la Secrétaire de Séance

Vu, le Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine

R. SANDRAS

G. ROUSSEL

Vu, l'Adjoint délégué

Monique BOUCHEZ

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE

Cher Collègue,

Je vous invite à assister à la prochaine réunion de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine qui aura lieu le jeudi 28 novembre 1974 à 18 H 30 - Salle des Adjudications.

Hôtel de Ville, le 22 novembre 1974

L'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

ORDRE DU JOUR

- 74/46 Mise au point du film qui va être réalisé sur LILLE, en présence de Monsieur Roger LOUIS, Birecteur du "C.R.E.P.A.C."
- 74/47 Le Jardin de la Briqueterie
- 74/48 Comité de coordination Moulins-Lille "- Demande de subvention
- 74/49 Maison d'Accueil du Jeune Travailleur Demande de subvention
- 74/50 Pavillon d'Accueil et d'Information de la Gare
- 74/51 Questions diverses.

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine





COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE

Réunion du 28 novembre 1974

Les membres de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine se sont réunis dans la Salle des Adjudications, le jeudi 28 novembre 1974 à 18 H 30, sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint délégué aux Relations Publiques.

Etaient présents :

-M. DASSONVILLE Adjoint au Maire BURIE Conseiller municipal M. BOCHNER Conseiller municipal M. SIROT Conseiller municipal M. le Docteur CHOQUEL Conseiller municipal Mme CACHEUX-HABIGAND Conseiller municipal Mme DEBAENE Conseiller municipal

Etait absent :

M. CATESSON

Conseiller municipal

Assistaient également à la réunion :

M. Roger LOUIS

Directeur du C.R.E.P.A.C.

M. GANEL

Assistant Technique de Monsieur LOUIS

M. ROUSSEL

Directeur des Relations Publiques et de l'Animation

Urbaine

M. CAILLIERET

Chef du Bureau des Relations Publiques et de l'Ani-

mation Urbaine

Secrétaire de séance :

M11e SANDRAS

Rédactrice à la Direction des Relations Publiques et

de l'Animation Urbaine

Réunion du 28 novembre 1974

74/46 - Mise au point du film qui va être réalisé sur Lille, en présence de Monsieur Roger LOUIS, Directeur du C.R.E.P.A.C.

Madame BOUCHEZ présente aux membres de la Commission Monsieur Roger LOUIS, Directeur du C.R.E.P.A.C., et Monsieur GANEL, son collaborateur.

Le Centre de Recherche pour l'Education Permanente et l'Action Culturelle est une association régie par la loi 1901 qui regroupe des personnes physiques (anciens techniciens de la télévision) et des personnes morales (organisations syndicales, organismes d'éducation populaire, mouvements coopératifs). Le C.R.E.P.A.C. se donne comme mission de rechercher et d'élaborer une "politique d'information" par l'audio-visuel.

Monsieur Roger LOUIS rappelle que le but poursuivi par la Ville de Lille est la réalisation d'un film pour 1977 sur Lille. Les représentants de la Ville doivent réfléchir sur l'utilisation des moyens audio-visuels.Il faut préparer les Lillois à ce mode d'information.

Monsieur Roger LOUIS déclare que la Ville doit introduire progressivement l'audio-visuel comme moyen d'information et de diffusion. Il peut servir de support à des réunions en vue d'entamer un dialogue entre la Municipalité et la population.

Un débat s'instaure suite à l'exposé de Monsieur LOUIS, notamment sur ce qu'il convient de mettre dans les séquences filmées par Monsieur LHOMME, et sur ce qui doit être fait dans un avenir rapproché.

Madame BOUCHEZ précise qu'en ce qui concerne les moyens, la Ville a mis à la disposition de "Lille-Jeunesse" un matériel vidéo. Deux montages ont été réalisés sur le Jardin du Loisir des Dondaines. Des services municipaux disposent de diapositives qui pourraient être utilisées.

Madame CACHEUX pense qu'il faudrait initier les élus en leur proposant des stages de formation.

Pour répondre à diverses questions relatives aux différents moyens de production et de diffusion, Monsieur Roger LOUIS expose, à l'aide du tableau suivant, les techniques utilisables :

	7
PRODUCTION	DIFFUSION
(a mada sit of the second	
(Film 16 mm couleur (moyen très onéreux)	implique la présence de techniciens projection à des associations cul-) turelles, de jeunesse, etc
Diapositives (montage et diffusion très simples. impliquent l'existence de Carrou- sels.
Vidéo - Moyen plus fiable que (le film - Permet de faire des (montages très rapidement (diffusion rapide de documents pris récemment - le matériel existe (Lille-Jeunesse), toutefois, le CREPAC peut fournir les moyens de diffusion mobiles.
(utilisation d'un petit matériel très maniable qui dispense de la présence d'un technicien.
(•

THEFT

Monsieur Roger LOUIS précise que le matériel vidéo peut être facilement utilisé pour des actions "ponctuelles". Il permet une diffusion rapide de documents très récents et donne des explications techniques sur cette matière délicate.

Pour ce qui est de la qualité des séquences filmées par Monsieur LHOMME, Monsieur Roger LOUIS constate qu'il y a parfois un manque de cohérence et qu'il n'existe pas toujours de fil conducteur.

Les membres de la Commission posent la question de la prestation qui pourrait être fournie avec un budget de 100 000 F.

Le CREPAC peut mettre à disposition, deux équipes munies du matériel approprié, sur deux opérations ou secteurs qui présentent un intérêt particulier pour la Ville; deux montages sont alors réalisés. Monsieur LOUIS ajoute que certaines séquences filmées peuvent être utilisées pour d'autres montages. Toutefois, le budget annoncé lui semble modeste.

L'intéressé rappelle que la Ville pourrait avoir ses propres moyens de production, et trouver sur place des hommes compétents. Madame BOUCHEZ fait remarquer qu'il existe certainement des organismes ou associations capables d'effectuer ce travail.

Ex. : 1'I.U.T. des Carrières Sociales, 1'atelier vidéo à la M.M.J.C. "Marx Dormoy"

Monsieur Roger LOUIS rappalle également que le CREPAC a pour but d'éviter les goulots d'étranglement que peut rencontrer tout groupement tant au niveau de la réalisation que de la diffusion.

Madame BOUCHEZ remercie Monsieur Roger LOUIS d'avoir bien voulu participer aux travaux de la Commission et ajoute que d'autres réunions auront lieu en vue de fixer la politique de la Ville en cette matière.

Monsieur Roger LOUIS et Monsieur GANEL quittent la salle et une discussion s'engage à l'issue de laquelle la Commission décide qu'il convient :

- 1°) de faire l'inventaire des moyens de production disponibles à Lille ;
- 2°) de faire l'inventaire des moyens de diffusion ;
- 3°) de définir la politique d'utilisation des moyens audio-visuels.

Elle rejette la proposition émise par Monsieur Roger LOUIS d'effectuer un tournage vidéo dans le Hall de l'Hôtel de Ville, la nuit du Nouvel An, au cours duquel la population aurait été appelée à formuler ses voeux à la Municipalité.

Puis, les membres de la Commission posent le problème de la télédistribution. Ils souhaitent que le Conseil Municipal se saisisse de cette question, au cours d'une séance privée. Il est rappelé que Monsieur IBLED, Conseiller Municipal, avait été chargé d'une étude sur ce sujet.

Madame BOUCHEZ conclut en proposant que chacun mène une réflexion sur ce qui vient d'être discuté afin d'examiner de nouveau ce problème, lors d'une prochaine séance.

constoled the first street quilibrium of the constant of the consentant le demande de subconstant de la constant de la const

one when the stronger and the procession is a second stronger of the stronger was the stronger and some stronger and stron

Réunion du 28 novembre 1974

ACTIVITY OF STEEL OF COMMENT OF CONTROL OF STEEL OF STEEL

74/47 - Le Jardin de la Briqueterie

Madame BOUCHEZ rappelle que la Ville doit aménager en Jardin du Loisir le terrain de la Briqueterie, situé rue de l'Europe. Comme le Jardin du Loisir des Dondaines, le terrain de la priqueterie comportera une Plaine de Jeux et un Terrain d'aventures. Ce dernier sera clôturé et on y construira une salle polyvalente.

Madame BOUCHEZ déclare que la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports lui a fait savoir qu'elle est prête à financer, sur son budget 1975, 40 % des dépenses d'équipement du terrain d'aventures. Le dossier concerant la demande de subvention doit être transmis avant la fin de l'année.

Monsieur DASSONVILLE craint que cette démarche retarde la réalisation du programme prévu et entraîne une modification des projets.

A l'issue du débat qui s'instaure, la Commission sollicite l'aide financière de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Il est souhaitable que les travaux envisagés soient entrepris le plus rapidement possible.

Réunion du 28 novembre 1974

74/48 - Comité de coordination de Moulins-Lille - Demande de subvention

Par lettre en date du 14 novembre, le Directeur de la Maison d'Accueil du Jeune Travailleur sollicite, de la part du Comité de coordination de Moulins-Lille, une subvention supplémentaire de 1 000 F, destinée à couvrir les dépenses de fonctionnement suivantes :

- fourniture de bureau
- frais de téléphone

ATEL BOOKS TO

- frais de déplacement, et les dépenses relatives à l'organisation des activités, etc...

Il convient de rappeler que le Comité de'Moulins-Lille; par l'intermédiaire de la Maison d'Accueil du Jeune Travailleur, a déjà perçu une subvention de 2 000 F.

Sur proposition de Madame la Présidente, la Commission propose d'accorder la subvention sollicitée.

Rapport au Conseil Municipal.

and the boundary and the office that are also becomes the control of a specific the sections with the sections

distribution of the plant

association and a second of the second of

processor in the contract to the second section of the section

Réunion du 28 novembre 1974

74/49 - Maison d'Accueil du Jeune Travailleur - Demande de subvention

ni anon

Monsieur PAUWELS, Directeur de la Maison d'Accueil du Jeune Travailleur, située 40, rue de Thumesnil à Lille, a présenté, en juillet 1973, une demande de subvention de 9 000 F, destinée à financer une partie des travaux d'aménagement.

Ces travaux seraient exécutés par des résidents de l'établissement et des jeunes du quartier. La subvention demandée serait affectée à l'achat des matériaux nécessaires. Le coût total de l'opération envisagée s'élève à 30 000 F.

La Commission de la Jeunesse, au cours de sa réunion du 23 septembre 1974, a souligné que la subvention sollicitée ne pouvait être imputée sur les crédits alloués pour la Jeunesse car la demande concernait des opérations d'investissement. Plusieurs commissaires ont estimé qu'il serait judicieux de prévoir l'inscription au budget des crédits nécessaires à l'octroi de cette subvention pour permettre à cet organisme de réaliser les travaux envisagés.

Par lettre en date du 24 mai 1974, Monsieur PAUWELS a rappelé à Madame l'Adjoint délégué aux Relations Publiques et à l'Animation sa demande de subvention.

Madame BOUCHEZ a saisi à son tour Monsieur le Maire qui lui a fait savoir qu'il serait éventuellement favorable à une gratification municipale.

La Commission constate que les Maisons de Jeunes Travailleurs constituent des pôles d'animation dans les quartiers, mais estime que cette question ne ressort pas des compétences de la Commission des Relations Publiques.

Sur proposition de Monsieur DASSONVILLE, le dossier sera transmis à la Commission de l'Habitation, avec avis favorable de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine.

Réunion du 28 novembre 1974

74/50 - Pavillon d'Accueil et d'Information de la Gare

Madame BOUCHEZ donne connaissance de la lettre que lui a fait parvenir Madame CACHEUX qui sollicite l'autorisation pour le "Centre d'Information Féminin" de LILLE, de tenir une permanence dans le pavillon, place de la Gare, cinq à six demi-journées par semaine.

Le C.I.F., fondé en 1972, est une association régie par la loi 1901. Il a pour objet de mettre à la disposition des femmes, par tous les moyens appropriés, les informations dont elles souhaitent disposer dans tous les domaines (problèms juridiques, sociaux, professionnels).

Madame BOUCHEZ fait remarquer que l'Office Municipal de la Jeunesse, au cours de sa réunion du 27 novembre 1974, a émis un avis défavorable.

Après avoir souligné qu'en l'espèce, l'O.M.J. était incompétente pour prendre une décision en cette affaire, la Commission estime que ce local doit être affecté en priorité à l'usage des "Relations Publiques" de la Ville. En conséquence, elle rejette la demande d'occupation présentée par le Centre d'Information Féminin.

Réunion du 28 novembre 1974

74/51 - Questions diverses

I - Bibliothèque Universitaire

Madame BOUCHEZ précise que la bâtiment abritant la Bibliothèque Universitaire, située place "Georges Lyon", reviendra définitivement à la Ville, le ler janvier 1975. Des membres de la Commission ont participé à la visite de ce bâtiment le 21 novembre 1974 et il est recherche une nouvelle affectation.

Considérant que tous les membres n'ont pu assister à cette visite, la Commission retient la proposition de Monsieur DASSONVILE de réunir la prochaine réunion des Relations Publiques dans les locaux de la "Bibliothèque Universitaire".

II - Union Publicitaire du Nord

L'Union Publicitaire du Nord propose de lancer une campagne d'affichage sur un thème choisi par la Ville et que les Lillois connaissent mal.

Avis favorable de la Commission pour confier à cet organisme la mise au point d'une campagne d'affichage sur le thème suggéré par Madame DEBAENE : "Les espaces verts sur le territoire lillois".

III - Cercle de la Paix - Demande de subvention

Monsieur le Bâtonnier LEVY a transmis à Madame BOUCHEZ une lettre du Cercle de la Paix, Section bridge dont le siège est à Lille, 3 rue Jean Roisin. Ce cercle organise les ler et 2 mai 1975, une manifestation internationale de bridge. Trois cents bridgeurs et bridgeuses, en provenance des Flandres, de la Somme, de Normandie, du Bassin Parisien, de Champagne, des Ardennes, de Belgique et de Hollande, participeront à ce tournoi.

A cette occasion, le Président de cette association sollicite une subvention d'organisation.

La Commission estime que cette question ne relève pas de ses attributions.

La demande du "Cercle de la Paix" sera transmise aux Commissions des Fêtes et des Finances.

IV - Association Française d'Echanges et de Liaison

Madame BOUCHEZ signale que Monsieur le Maire lui a transmis une lettre de l'Association Française d'Echanges et de Liaison, qui propose l'organisation à Lille d'un colloque national sur la presse et l'information.

Le but de l'Association Française d'Echanges et de Liaison est de susciter une large structure d'accueil et de dialogue. L'ambition de ses auteurs est de créer des pôles d'attraction dans quelques villes de France.

A même époque, chaque année, serait organisé à Lille, un colloque national sur la "Presse et l'Information".

L'A.F.E.L. assurerait la préparation, l'organisation générale et l'animation des colloques. L'A.F.E.L. ne sollicite pas de subvention mais demande que la Ville assure la prise en charge matérielle de ce colloque qui consisterait en :

- la mise à disposition gratuite d'une salle équipée,
- l'engagement d'un Commissaire Général choisi par l'A.F.E.L. avec l'accord de la Municipalité, qui préparera le Colloque et l'animation, pendant un mois seulement, ce qui comprend les journées du Colloque et les jours précédents ; sa rémunération pouvant être de 4.500 F, plus charges sociales,
 - l'engagement d'une secrétaire choisie par l'A.F.E.L. pendant la même période, avec charges sociales,

(le Maire pourrait désigner un Commissaire Général Adjoint bénévole ou déjà rémunéré par la Ville - si possible un de ses collaborateurs jeune et dynamique - qui assurerait pour lui la liaison entre la Municipalité et l'A.F.E.L. et le Commissaire Général)

- le financement d'un petit journal trimestriel ou bi-mestriel qui annoncerait le colloque puis en rendrait compte et maintiendrait un lien entre ses participants et les personnes ayant manifesté le désir de s'y interesser.
- un petit budget pour publicité et secrétariat (entêtes de lettres, polycopie, programmes, téléphone, etc...)
- si possible, prise en charge d'une partie des frais de séjour (hôtel, restaurant) des personnalités invitées, de la presse, de la télévision.

Des organismes locaux, tels que Chambre de Commerce, Chambre d'Agriculture, Presse régionale, etc... pourraient être sollicités pour offrir un repas ou une réception.

Avant d'émettre un avis, la Commission demande un complément d'information, notamment en ce qui concerne la dépense totale que la Ville aurait à supporter.

V - Culture et Liberté - Demande de subvention

Le Président de "Culture et Liberté", dont le siège est à Lille, 21 rue Patou, sollicite l'attribution d'une subvention de 6 000 F, au titre de l'exercice 1974.

Cette association a pour but le développement du monde du travail ; elle regroupe 500 adhérents. Au cours de l'année 1974, elle a organisé différents stages de formation :

17, 18 et 19 janvier (
7, 8 et 9 février) Pédagogie à l'animation
4 au 9 mars..... Economie - 2ème degré
21 au 25 octobre...... Comprendre la vie économique

Elle a organisé également des soirées d'information sur les thèmes suivants : les présidentielles, la pollution.

Le budget présenté laisse figurer un déficit de 14 200 F.

Madame BOUCHEZ fait observer que la Commission des Affaires Culturelles subventionne d'autres centres de formation tel "Culture et Promotion". Par ailleurs, considérant que "Culture et Liberté" organise des stages sur le plan régional, elle propose de transmettre sa demande au Conseil Régional.

Avis conforme de la Commission.

Communication de Madame CACHEUX

Madame CACHEUX déclare qu'elle est saisie régulièrement d'une réclamation du Directeur de la M.M.J.C. Marx Dormoy concernant le manque de locaux dans cet établissement. En effet, certains locaux ont été affectés à l'annexe de la Bibliothèque Municipale, et de ce fait, les jeunes ne disposent plus d'ateliers en nombre suffisant. Le Directeur de la M.M.J.C. avait donc demandé l'aménagement du garage à vélos, en ateliers.

1

Cette dernière question ayant fait l'objet d'une étude par la Commission compétente, l'affaire sera prochainement évoquée au Conseil d'Administration de la Ville de Lille.

Par lettre en date du 24 novembre 1974, Madame DEBAENE souhaite l'aménagement du local mis à la disposition des locataires et des associations de la Résidence H.L.M. Belfort.

Considérant qu'il s'agit d'une demande d'équipement, la Commission décide de la transmettre à la Commission des Bâtiments.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 15.

Le Secrétaire de Séance,

Le Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine,

Rolande SANDRAS

G. ROUSSEL

Vu, l'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE

Cher Collègue,

Je vous invite à assister à la réunion de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine qui se tiendra le mardi 10 décembre 1974 à 18 H 30, dans les locaux de la Bibliothèque Universitaire, place Georges Lyon.

Hôtel de Ville, le 4 décembre 1974 L'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

ORDRE DU JOUR

74/52 - Bibliothèque Universitaire

74/53 - Pavillon d'Accueil et d'Information de la Gare

74/54 - Réflexions sur l'audio-visuel

74/55 - Questions diverses

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE

Réunion du 10 décembre 1974

La Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine s'est réunie le mardi 10 décembre 1974 à 18 H 30, dans les locaux de la Bibliothèque Universitaire, place Georges Lyon, sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint délégué aux Relations Publiques,

Etaient présents :

M. DASSONVILLE Adjoint au Maire BURIE M. Conseiller municipal M. BOCHNER Conseiller municipal M. SIROT Conseiller municipal M. le Docteur CHOQUEL Conseiller municipal Mme CACHEUX Conseiller municipal

Etait excusé:

M. CATESSON

Conseiller municipal

Etait absente :

Mme DEBAENE

Conseiller municipal

Assistaient également à la réunion :

Conseiller municipal M le Docteur MATRAU

te danage buildinger D

ROUSSEL AND LANGE DOOR Directeur des Relations Publiques et de l'Anima-

tion Urbaine

THE ALLIE WITH SEPTEMBER CAILLIERET Chef du Bureau des Relations Publiques et de M.

1'Animation Urbaine

MEURILLON Photographe à la Direction des Relations Pu-Μ.

bliques et de l'Animation Urbaine

L. Salari

agenda foto escale, legistre inclusió

groupe was appear, oddawn ight e op me <mark>sampilidig can</mark>etard. ... en group a deep two Secrétaire de Séance :

M11e SANDRAS

· Jillia · Jillia ·

Rédactrice à la Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine

and the leading to

Januari - Januari

Réunion du 10 décembre 1974

74/52 - Bibliothèque Universitaire

Avant d'aborder l'ordre du jour, les membres de la Commission effectuent une visite des lieux.

Puis, Madame BOUCHEZ ouvre la séance et donne la parole à Monsieur MATRAU, invité en sa qualité de membre du Groupe de Travail chargé par Monsieur le Maire, d'une étude sur le Palais des Congrès.

Monsieur MATRAU signale avoir procédé, quelques jours auparavant, à une visite détaillée des locaux de la Bibliothèque Universitaire, en compagnie du Directeur des Relations Publiques; compte-tenu du nombre de salles et de la superficie importante d'un certain nombre d'entre elles, la transformation de ce bâtiment en Palais des Congrès lui est apparue envisageable. En effectuant quelques aménagements, notamment au rez-de-chaussée où se situe une grande salle pouvant contenir environ de 400 à 500 personnes, la Ville disposerait d'un instrument de prestige pour les rencontres régionales, nationales, voire internationales. Le coût de la construction d'un Palais des Congrès est estimé à 20 et 30 millions (ex.: Dijon, Liège, Stockholm)

Monsieur MATRAU signale, en outre, que le nombre moyen de participants à un congrès se situe autour de 500 personnes. Certains congrès réunissent jusqu'à 1 200 personnes.

Madame BOUCHEZ expose ensuite son projet qui consiste à faire de la "Bibliothèque Universitaire" une grande maison de L'Education Permanente, ce qui implique l'existence de nombreuses salles de réunions et de salles de "carrefours" nécessaires à l'organisation des stages. Il s'agirait, en outre, de rassembler le
siège social des associations agréées d'Education Permanente et d'Education Populaire et de leur procurer, en commun, un recrétariat et un équipement de bureau (magnétophone, magnétoscope, duplicateur, etc...) en plus des salles de cours
polyvalentes. Un gestionnaire pourrait tenir le planning d'utilisation des salles.

Plusieurs associations ont fait part de leur désir de disposer de locaux : 1'I.L.E.P., le Club Léo Lagrange, 1'U.F.C.S., le Centre d'Information Féminin, les Travailleurs Migrants, 1'U.R.N.A.R., 1'Université du Troisième Age. Le regroupement de toutes ces associations aurait 1'avantage de réduire les charges relatives à leur fonctionnement (par la mise à disposition de 1'équipement commun) mais aussi de permettre à la Ville de diminuer le montant des subventions de fonctionnement qu'elle accorde.

De plus, il serait possible d'utiliser la grande salle pour l'exposition de peintures ou de sculptures des artistes lillois.

Madame BOUCHEZ termine son exposé en soulignant l'intérêt que va procurer à la Ville l'utilisation de la "Bibliothèque Universitaire".

Le Docteur MATRAU pense que la "Bibliothèque Universitaire" sera d'abord un outil de prestige pour différentes manifestations.

Monsieur BOCHNER fait part de ses craintes à propos d'une coexistence des associations au sein de la "Bibliothèque Universitaire". Toutefois, il souligne que l'Animation, dans une Ville, ne concerne pas seulement les spectacles, mais aussi l'Education Permanente et l'Education Populaire.

Monsieur BURIE tient à faire trois remarques :

- 1°) l'affectation de la "Bibliothèque Universitaire" doit s'inscrire dans un contexte général. Il importe, en effet, de tenir compte des bâtiments situés près de la "Bibliothèque Universitaire" et qui vont être rétrocédés à la Ville (entre autres : la Faculté des Lettres, la Faculté des Sciences).
- 2°) l'avis de la Commission de Sécurité est nécessaire avant d'envisager une quelconque destination des locaux.
- 3°) dans la liste des utilisations possibles, il faudrait peut-être réserver le rez-de-chaussée, voire peut-être le premier entresol, aux congrès.

Concernant le dernier point, Monsieur le Docteur CHOQUEL rappelle les besoins des "associations sportives".

Enfin, à propos du problème soulevé par l'accueil des congressistes, Monsieur MATRAU signale que les organisateurs de congrès prévoient généralement les services d'un traiteur. Il ajoute que, du point de vue de l'hôtellerie, le coefficient d'occupation des hôtels est de 60 % du vendredi au dimanche soir. Or, les congrès se déroulent, dans la plupart des cas, durant les week-ends, d'où l'intérêt pour le commerce lillois.

Si l'idée du Palais des Congrès était retenue, il serait alors possible de constituer une société d'économie mixte regroupant commerçants et hôteliers.

Afin de lui permettre de faire des propositions concrètes, la Commission demande à la Direction des Relations Publiques :

- 1°) d'établir un plan d'ensemble du secteur situé dans un périmètre de 300 mètres autour de la "Bibliothèque Universitaire";
 - 2°) de présenter un rapport au Conseil d'Administration reprenant les suggestions formulées au cours de la présente séance, en vue d'obtenir l'avis dudit Conseil sur la suite à donner éventuellement à cette affaire.

Enfin, la Commission rejette la proposition de Monsieur HUET, qui consistait à installer les archives municipales dans ce bâtiment.

en, fre a transfer i.e., so a green elleren totado percentrado distribución

Réunion du 10 décembre 1974

74/53 - Pavillon d'Accueil et d'Information

Madame BOUCHEZ signale que cette question a fait l'objet d'un rapport du Secrétaire général de l'"Office Municipal de la Jeunesse".

Elle résume, à l'intention de ses collègues, l'essentiel de ce rapport, qui a été présenté à la Commission de la Jeunesse.

- 1°) le fonctionnement du pavillon nécessite un personnel permanent et non bénévole ;
- 2°) ce local devrait dépendre de la Direction des Relations Publiques, L'information des jeunes doit être prioritaire. En effet, d'après une étude établie par le Secrétaire de l'Office, 60 à 75 jeunes se présentaient chaque jour à l'ancien pavillon d'accueil.

Cela étant, une discussion s'engage, notamment à propos de la présence d'un personne permanent dans ce pavillon.

En raison des restrictions budgétaires envisagées par l'Administration Municipale, la personne désignée pourrait être un agent municipal.

Madame CACHEUX souligne l'ampleur de la tâche qui sera celle du titulaire du poste. Elle suggère que des représentants d'associations tiennent une permanence.

Monsieur BOCHNER attire l'attention des membres de la Commission sur l'horaire d'ouverture du pavillon et propose l'ouverture du local de 8 H à 20 H sans interruption. Il faudrait prévoir la nomination de deux personnes.

Compte-tenu de la fonction d'information du pavillon, la Commission demande qu'il soit rattaché à la Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine. Par ailleurs, elle propose qu'il prenne la dénomination de "Lille-Information".

Rapport à l'Administration Municipale après avis de la commission compétente.

ante de 1990 en destado en los estados en la entre en entre de la entre de 1990 en la entre de 1990 en la entre

man ne statuju suurintiin kun nen siin kuutun nen neeste talen oli saalan siin saalan saalan saalan saalan saa

's readount to

Réunion du 10 décembre 1974

74/54 - Réflexion sur l'audio-visuel

Madame BOUCHEZ aborde ce sujet en posant les questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'une politique audio-visuelle ?
- Pourquoi la Ville doit-elle déterminer une politique de l'audio-visuel ?
- Quel est l'impact de cette politique au niveau de l'information et de la concertation ?

Madame BOUCHEZ poursuit en déclarant qu'en 1974, l'information ne peut pas être seulement écrite mais visuelle. Une démocratie de "participation" suppose une information "descendante", qui consiste à faire connaître et à expliquer ce que la Ville réalise, et aussi une information "ascendante", qui permet à la population de s'exprimer et de faire des suggestions à l'Administration Municipale.

La Municipalité peut-elle s'engager dans la voie de l'information "ascendante", en mettant à la disposition des Lillois les moyens nécessaires à la réalisation de montages sur des thèmes choisis par eux, ou doit-elle se limiter à l'information "descendante"?

Il s'agit d'un choix important pour la Ville. La mise à disposition d'un matériel de ce genre peut entraîner la remise en question de réalisations municipales programmées.

Monsieur CHOQUEL souligne que la "Revue Municipale" est un moyen d'information très efficace. En revanche, l'utilisation de l'audio-visuel comme support de l'information ascendante ne lui paraît pas judicieux dans l'immédiat, et en tout état de cause, ne pourrait être adopté qu'après 1977.

Les Comités de quartiers, les diverses tables rondes et, surtout, le "Haut Comité d'Animation Lilloise" lui paraissent suffisants pour assurer l'information, la concertation et la participation des habitants.

Madame CACHEUX se déclare d'accord sur le principe. Toutefois, elle craint que l'audio-visuel ne soit un instrument de polémique permanente entre les différentes couches sociales. En effet, il faut permettre à la population de s'exprimer, voire même de "contester l'action municipale", mais il ne faudrait pas que les montages réalisés soient le moyen d'engager la contestation contre la politique municipale, contre la Municipalité.

Madame CACHEUX rappelle également l'intérêt pour les membres du Conseil Municipal de s'initier aux techniques de l'audio-visuel.

La Commission propose l'utilisation des moyens audio-visuels comme supports de l'information "descendante", et demande au Conseil d'Administration de statuer en dernier ressort.

Monsieur ROUSSEL souligne les problèmes qui vont être soulevés par la mise en place d'une telle politique. Actuellement, la Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine dispose d'un photographe. Cependant, le maniement du matériel, la réalisation des montages exigent une technique spécifique au domaine de l'audio-visuel. Pour répondre aux voeux formulés par les membres du Conseil Municipal, d'utiliser l'audio-visuel comme support de l'information, Monsieur ROUSSEL estime récessaire l'affectation à sa Direction d'un technicien de l'audio-visuel.

Avis favorable de la Commission.

Rapport à l'Administration Municipale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H.

La Secrétaire de séance,

Le Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine,

R. SANDRAS

G. ROUSSEL

L'Adjoint délégué,

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE

Cher Collègue,

Je vous invite à assister à la prochaine réunion de la Commission des Relations Fubliques et de l'Animation Urbaine qui aura lieu le mardi 18 février 1975 à 18 H 15 - Salle des Commissions (1er étage).

Hôtel de Ville, le 4 février 1975

L'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

ORDRE DU JOUR

- 75/1 Déplacement à Paris du Conseil Municipal pour la visite de l'exposition "Lille, Ville d'Art"
- 75/2 Suite à donner aux suggestions émises lors de la séance plénière du Haut Comité d'Animation Lilloise
- 75/3 Participation éventuelle de la Ville de Lille à l'émission "Intervilles sans frontières 1975"
- 75/4 Questions diverses

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine





COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE

Réunion du 18 février 1975

La Commission des Relations Publiques s'est réunie le mardi 18 février 1975 à 18 H 15, en la Salle des Commissions, sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint délégué aux Relations Publiques : Information - Concertation - Animation.

Etaient présents :

Monsieur DASSONVILLE Adjoint au Maire

Monsieur BOCHNER Conseiller municipal

Madame DEBAENE Conseiller municipal

Monsieur le Docteur CHOQUEL Conseiller municipal

Monsieur BURIE Conseiller municipal

Etaient excusés :

Monsieur SIROT Conseiller municipal
Monsieur CATESSON Conseiller municipal

Assistaient également à la réunion :

Monsieur le Bâtonnier LEVY Adjoint délégué aux Affaires culturelles
Monsieur ROUSSEL Directeur des Relations Publiques

Monsieur CAILLIERET Chef de bureau - Direction des Relations

Publiques

Mademoiselle SANDRAS Secrétaire de Séance

Madame CACHEUX tient à apporter un rectificatif au procès-verbal de la Commission du 10 décembre 1974 traitant de l'audio-visuel.

Sa crainte, en effet, est que certains groupes socio-professionnels, s'estimant contestés à travers des montages audio-visuels, considèrent que la Municipalité cautionne les idées exprimées par l'Association ayant réalisé le montage.

A Monsieur ROUSSEL qui pense avoir traduit cette idée dans le projet de procès-verbal qu'il avait adressé à Monsieur le Secrétaire Général Adjoint, Madame CACHEUX répond qu'elle s'étonne alors que les propos tenus par des Conseillers Municipaux puissent être modifiés par des fonctionnaires n'ayant pas participé à la Commission!

.../...

Réunion du 18 février 1975

75/1 - Déplacement à Paris du Conseil Municipal pour la visite de l'exposition "Lille, Ville d'Art"

La Ville de Lille participe à l'exposition "Villes d'Art, Cités d'Histoire, Villages de tradition" qui se déroule actuellement, et jusqu'au 6 avril 1975, en la salle des Gens d'Armes de la Conciergerie du Palais de Justice à Paris.

Au cours de sa séance di 21 janvier 1975, le ^Conseil d'Administration a demandé que la Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine étudie la possibilité d'organiser:

- soit un déplacement à Paris du Conseil Municipal de la Ville de Lille ;
- soit de rechercher le moyen de transporter des groupes de Lillois qui souhaiteraient se rendre à l'exposition de la Conciergerie à Paris.

Madame BOUCHEZ donne la parole à Monsieur le Bâtonnier LEVY qui propose le programme ci-dessous :

Déplacement du Conseil Municipal, à Paris, le 5 avril 1975

- 8 H : Départ de Lille en autocar
- 11 H : Visite de l'exposition à la Conciergerie
- 13 H : Déjeuner à l'U.N.E.S.C.O.
- 15 H : Visite guidée du quartier du Marais
- 17 H 30 : Réception à l'Hôtel de Sully, offerte par Monsieur le Maire de Lille.

Les salons de l'Hôtel de Sully seront mis gracieusement à notre disposition.

L'exposé de Maître LEVY est suivi d'une discussion au sein de la Commission qui, unanime, décide qu'il s'agit avant tout d'une visite du Conseil Municipal.

En conséquence, il convient de prévoir un autocar de 50 places environ, les associations existantes peuven, si elles le désirent, organiser des déplacements de ce genre.

Réunion du 18 février 1975

Avant d'aborder la deuxième question inscrite à l'ordre du jour, Madame BOUCHEZ fait un bref compte-rendu de la visite des studios du CREPAC effectuée par certains membres de la Commission, le 13 février 1975.

Madame DEBAENE demande que la Commission détermine quel genre de films il convient de réaliser sur Lille :

- film publicitaire
- film de propagande
- film d'information.

Dans ce dernier cas, il s'agit de savoir si l'information doit être donnée avant la prise de décision ou si elle doit servir de support d'explication aux choix opérés par la Municipalité.

Monsieur DASSONVILLE estime que le film réalisé doit être une composante des trois formes énoncées précédemment ; il conviendrait de montrer les options, prises par la Municipalité, de les expliquer, et d'indiquer ce qui reste à faire.

Monsieur BURIE se déclare favorable à cette suggestion ; à partir d'une situation déterminée (politique du logement, par exemple) il est possible de montrer les réalisations municipales et d'expliquer les raisons des choix.

Monsieur BURIE pense d'autre part qu'au niveau de la vidéo, il est préférable de travailler à un échelon local (atelier vidéo Lille-Jeunesse; I.U.T. Carrières Sociales).

Après s'être fait préciser le budget attribué au CREPAC (100 000 F), Madame CACHEUX suggère la réalisation de deux courts métrages, l'un conçu comme "opération de prestige", et l'autre comme support du dialogue et de la réflexion sur un thème donné.

Madame BOUCHEZ propose de confier au CREPAC en priorité la réalisation d'un film sur le thème "Lille bouge", dans l'optique des suggestions faites par Messieurs DASSONVILLE et BURIE.

L'idée d'un film de prestige n'est pas abandonnée puisque son montage pourra se faire, ultérieurement, à partir des prises de vues en couleurs effectuées lors de la réalisation du film "Lille bouge".

Un autre court métrage pourra être envisagé ultérieurement, si des crédits restent disponibles.

La Commission, unanime, retient cette proposition, et suggère, en outre, l'organisation d'une "journée du cinéma" dans le cadre des Fêtes de Lille, au cours de laquelle seraient présentés des films réalisés par des clubs et des associations divers.

Monsieur BOCHNER propose également la projection de films sur Lille réalisés par l'O.R.T.F.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE

Réunion du 18 février 1975

75/2 - Suite à donner aux suggestions émises lors de la séance plénière du Haut Comité d'Animation Lilloise

1) Salles municipales

Lors de la séance plénière, la Commission "Cadre de Vie et Quartiers" a demandé que soit dressé un catalogue des salles municipales, dans les divers quartiers, et qui pourraient être utilisées par les associations et groupes qui participent à l'Animation.

Madame BOUCHEZ précise que ce catalogue est en cours de réalisation. Par ailleurs, un groupe de travail se réunira prochainement pour étudier une utilisation plus "fonctionnelle" des salles existantes.

A cette occasion, la Commission constate que la procédure actuelle relative à la location des salles relève de la compétence de différents services ; il serait peut-être souhaitable qu'une direction centralisât les demandes de location.

Concernant la Bibliothèque Universitaire, Madame BOUCHEZ informe la Commission des dispositions arrêtées lors du dernier Conseil d'Administration : il a été décidé de faire une salle de Colloque et une salle d'Exposition. Par ailleurs, l'I.L.E.P. y aurait son siège et serait le gestionnaire des locaux.

La Commission, unanime, regrette de n'avoir pas été invitée à participer à l'élaboration des décisions concernant l'utilisation de la Bibliothèque Universitaire et déplore qu'il n'ait été tenu aucun compte des propositions qu'elle avait émise lors de sa réunion du 10 décembre 1974.

2) Utilisation des Planimètres DECAUX

La Commission "Cadre de Vie et Quartiers" a souhaité une meilleure utilisation des planimètres, notamment pour l'information des Lillois et Lilloises. Monsieur ROUSSEL signale qu'une affiche sur la Piscine Olympique sera exposée prochainement, et qu'une autre sur la Serre équatoriale est en cours de réalisation.

La Commission suggère les thèmes d'affichage suivants :

- campagne de propreté
- Maisons Municipales de la Jeunesse et de la Culture
- crèches municipales
- circulation
- restaurants scolaires
- budget municipal
- Bibliothèque Municipale
- les Beaux-Arts
- centres aérés.
- 3) <u>Proposition de M. VALEMBOIS</u> concernant l'animation de Wazemmes
 Une ou deux maisons pourraient être mises à la disposition d'artisans
 désirant s'installer dans ce quartier.

Par ailleurs, Madame BOUCHEZ a reçu des artisans travaillant le cuir, le métal, le bois, les émaux, actuellement implantés au Vieux-Lille et qui désirent exercer leur métier à la vue du public ; avant de prendre une décision la Commission demande à Monsieur BURIE de s'informer sur cette question.

4) Semaine de l'Animation

Une semaine de l'Animation, dont l'objectif était de faire participer la population à l'Animation des quartiers, s'est déroulée du 19 au 26 mai 1974.

En 1975, ces manifestations auront lieu à des dates différentes selon les quartiers.

La Ville avait apporté son concours financier en payant les factures afférentes à l'organisation de certaines activités. Considérant que cette façon de faire n'a pas été des plus satisfaisantes, il convient, pour 1975, de modifier les modalités de l'aide que la Ville sera amenée à apporter. Le budget disponible pour cette Semaine de l'Animation est de 15 000 F.

Faut-il accorder une aide financière identique à chaque quartier, ou au contraire est-il préférable d'envisager une participation financière sélective ?

La Commission pense qu'il convient d'intégrer ces deux possibilités.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

ET DE L'ANIMATION URBAINE

Réunion du 18 février 1975

Questions diverses

1) Impression de livres

Monsieur le Maire souhaite que la Ville vende les livres de Pierre PIERRARD "Lille, dix siècles d'histoire"; les sommes perçues permettraient de réaliser une édition réactualisée.

Monsieur DASSONVILLE s'étonne de n'avoir pas été consulté à ce sujet et exprime son désaccord.

Par ailleurs, la Commission estime que ce livre doit être distribué avec discernement.

0

2) Insertion d'un article sur Lille dans un guide touristique

Il nous est proposé d'insérer un texte sur Lille dans un guide touristique intitulé "Les Bonnes Adresses de France". Edité et diffusé en Allemagne et en Autriche par la Deutsch-Franzoesischer Dienst, 12, rue Ernest Renan à CHAMALIERES, le guide traite des possibilités d'accueil en France, et comprend des renseignements sur lès sites et environs de nos communes.

La diffusion se fait principalement auprès des Universités, Grands Corps Constitués et Agences de Voyage des pays de langue allemande.

Le texte proposé par la Maison d'édition est le suivant : "LILLE (Nord) (59000) et environs immédiats

Altitude: 21 mètres. Paris 230 km.

Liaisons aériennes : Air-Inter et Europe avec compagnies françaises et étrangères.

Ancienne capitale de la Flandre française. Université, Académie, Ecole des Beaux-Arts, des Arts et Métiers, de Musique. Ville intellectuelle et commerçante, possède de riches musées, des restes de remparts dûs à Vauban, la Citadelle (1670), église Saint-Maurice (XIVe et XVIe s.), Portes de Roubaix, de Gand, de Paris, d'Ypres.

Distractions: Théâtres, Cinémas, Concerts, Golfs (27 trous), Tennis, tous les sports, Courses de chevaux, Promenades dans les squares, jardins, sur les boule vards, dans les Bois de Boulogne et de la Deûle.

Le coût de l'insertion est de 220 F T.T.C.

La Commission émet un avis favorable après avoir apporté quelques modifications au texte proposé.

0 0

3) Subvention pour l'aménagement du local de l'Association Jeunesse et Loisirs de Lille-Sud

Par lettre en date du 31 janvier 1975, Monsieur ROELANDTS, Président de l'Association "Jeunesse et Loisirs de Lille-Sud", dont le siège est à Lille, 9, rue du Rhin, sollicite l'attribution d'une subvention, pour l'aménagement du local mis à la disposition de ladite association par le C.I.C.

Cette association a d'autre part déposé une demande d'adhésion à l'Office Municipal de la Jeunesse.

La Commission propose que l'Office étudie cette demande de subvention, lorsque l'association Jeunesse et Loisirs de Lille-Sud en sera membre.

Extrait transmis à la Direction des Services Culturels, Sportifs, et de Jeunesse.

4) Maison Municipale de la Jeunesse et de la Culture avenue Marx Dormoy - Organisation de stages - Demande de subvention

Le Directeur de la Maison Municipale de la Jeunesse et de la Culture, avenue Marx Dormoy, sollicite l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 500 F pour l'organisation d'une série de stages pour adultes et pour enfants sur le thème du Masque.

Ces stages se sont déroulés du 4 au 7 février avec la collaboration du Théâtre du Vers Luisant. Toutefois, une participation des stagiaires a été envisagée, afin déquilibrer le budget. De ce fait, le Directeur de cet établissement souhaite que la subvention sollicitée soit accordée pour l'organisation d'un prochain stage dont le thème seta "l'expression corporelle" et qui se déroulera durant les vacances de Pâques.

Avis défavorable de la Commission.

0

0 0

5) Comité Lillois d'Opinion Publique - demande de subvention

Le Président du CO. LI. O.P., dont le siège est à Lille, 59, boulevard Vigtor Hugo, sollicite l'attribution d'une subvention communale de 2 500 F, au titre de l'exercice 1975.

Le CO. LI. O.P. est une association du type loi 1901, qui, depuis près de 7 ans, se préoccupe des questions posées par les différents "mass médias"; le Comité s'est donné pour tâches de :

- permettre aux usagers des attitudes critiques et actives ;
- servir de médiateur entre les professionnels de la Communication et le public.
- Il regroupe une cinquantaine de personnes, réparties en quatre commissions :
- cinéma
- radio télévision
- presse
- musique

Les manifestations organisées par cet organisme ont pour but de permettre aux Lillois de mieux appréhender les questions de communication.

La Commission décide de transmettre le dossier à la Commission des Beaux-Arts et des Affaires Culturelles ; les manifestations organisées relevant davantage du domaine culturel.

=0=0=0=0=0=0=0=0=0=0=0=0=

6) <u>Société des accordéonistes fivois - Demande de subvention</u> exceptionnelle

La Société des Accordonistes fivois dont le siège social est à Lille - 56, rue Francisco Ferrer, sollicite l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 20 000 F pour l'achat de matériel (chambre d'écho - pupitres et partitions).

Cette société qui compte 29 membres réglant une cotisation annuelle de 12 F, a remporté en 1974 de nombreux challenges et a été qualifiée pour la finale de la Coupe d'Europe qui doit se dérouler en Juin 1975 à Tilburg en Hollande.

Ces succès ont valu à la société d'être classée en catégorie supérieure, c'est-à-dire classique.

Depuis sa fondation, en 1969, elle n'a obtenu de subvention d'aucun organisme.

Elle participe bénévolement à des manifestations diverses, ainsi qu'à tous les concours organisés dans la région et à l'étranger, notamment dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, à Paris, en Allemagne, en Belgique et en Hollande.

La Commission des Beaux-Arts et des Affaires Culturelles, au cours de sa réunion du 12 février 1975, a estimé que cette association relevait davantage de l'animation que de la culture, et a précisé qu'une aide peut être accordée à ce type d'association sous la forme d'une demande de prestation de service rétribuée.

La Commission se déclare en désacoord avec la décision prise par la Commission des Beaux-Arts et des Affaires Culturelles. Elle estime, en effet, qu'il n'y a pas lieu d'établir de distinction entre les différentes formes d'expression musicales, et que l'association ci-dessus mentionnée relève bien de la culture.

7) Expositions

Monsieur ROUSSEL informe les membres de la Commission que la réalisation et l'animation du stand de la Foire Commerciale ont été confiées à la Direction des Relations Publiques, en collaboration avec les Services d'Architecture et les Services Techniques.

Le thème de cette exposition est : "l'Habitat et la Vie".

Monsieur le Maire a transmis à la Direction des Relations Publiques une lettre de Monsieur Louis BRODERS. de l'Association "l'Echange Culturel, Technique et Sociál", qui organise la 9ème exposition des réalisation régionales et municipales, dans le cadre de la Foire de Paris. Cette exposition de l'industrialisation des "Villes Moyennes" fera, dans un ensemble "Mer du Nord-Méditerranée", une large place aux voies de communications fluviales qui relieront les grandes régions industrielles du Marché Commun, c'est-àdire:

- 1) "Rhone-Rhin" de Marseille-Fos à Rotterfam
- 2) Le Canal à grand gabarit Dunkerque-Escaut, au sein de ses liaisons "Mer du Nord-Méditerranée".

Cet ensemble comportera deux grands tableaux de plusieurs mètres de haut chacun, réalisé en collaboration avec les Services de la Navigation de Lyon, de Strasbourg et de Lille. Ce stand "Mer du Nord-Méditerranée" sera audio-visuel.

La Commission estime que cette exposition est davantage de la compétence de la C.U.D.L. et de la Région que de la Ville.

Monsieur ROUSSEL fait part à la Commission de la visite à Lille de Madame le Lord-Mayor de Leeds, du 14 au 18 avril 1975.

Monsieur le Docteur CHOQUEL souhaite que l'inauguration des bâtiments situés aux Bois-Blancs qui abriteront notamment la Mairie annexe, ait lieu dans les meilleurs délais. Il demande également la nomination d'un fonctionnaire municipal ainsi que la mise à disposition de la salle de concertation.

En réponse aux membres de la Commission qui souhaitent connaître la suite donnée aux propositions faites par la Commission, concernant le Pavillon d'accueil, Madame BOUCHEZ signale que le principe du rattachement de ce pavillon à la délagation des Relations Publiques a été retenu lors de la réunion du Conseil d'Administration du 17 février 1975.

Il serait urgent d'envisager les modalités de fonctionnement dudit pavillon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30.

.

La Secrétaire de Séance,

Le Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine,

R. SANDRAS

G. ROUSSEL

L'Adjoint délégué,

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques

et de l'Animation Urbaine





COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Cher Collègue,

Je vous invite à assister à la réunion de la Commission des Relations Publiques qui se tiendra le mercredi 30 avril 1975 à 18 H 30 - Salle des Commissions (1er étage).

Hôtel de Ville, le 18 avril 1975

l'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

ORDRE DU JOUR

- 75/5 Centre Social des Margueritois, 80, chemin Rouge à Fâches Thumesnil Demande de subvention
- 75/6 Centre Social des L.O.P.O.F.A., 2, rue de l'Europe à Lille Demande de subvention
- 75/7 Centre Social de la Résidence-Sud, 11, rue de la Seine à Lille Demande de subvention
- 75/8 Centre Social de la Résidence-Sud, 11, rue de la Seine à Lille Demande de participation communale aux frais de stage pour l'encadrement des activités du Centre.
- 75/9 Sommaire de la Revue Municipale nº 15
- 75/10 Semaine de l'Animation Programmes des activités Budgets prévisionnels
- 75/11 Comités de Coordination Subventions
- 75/12 Diffusion de musique contrat avec la S.A.C.E.M.
- 75/13 Réalisation d'un film sur Lille Convention avec la C.R.E.P.A.C.

75/14 - Papier offset pour la revue municipale - Marché de gré à gré
"Papeteries de France" - Avenant

75/15 - Edition d'un guide pratique du chef de famille - Proposition - Avis

75/16 - Salles municipales - Répertoires - Proposition - Avis

75/17 - Questions diverses.

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE

Réunion du 30 avril 1975

La Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine s'est réunie le mercredi 30 avril 1975 à 18 H 30, en la Salle des Commissions, sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint délégué aux Relations Publiques : Information - Concertation - Animation.

Etaient présents :

Monsieur BOCHNER Conseiller municipal Madame DEBAENE Conseiller municipal Monsieur le Docteur CHOQUEL Conseiller municipal Monsieur BURIE Conseiller municipal Madame CACHEUX Conseiller municipal

Etaient excusés :

Monsieur DASSONVILLE Adjoint au Maire Monsieur SIROT Conseiller municipal Monsieur CATESSON Conseiller municipal

Assistaient également à la réunion :

Monsieur CAILLIERET Chef de bureau - Direction des Relations

Publiques et de l'Animation Urbaine

Madame JOVINO Chef de bureau - Service social, Protection

maternelle et infantile, Secrétaire de Séance pour les affaires relevant de la 5eme Direction

Mademoiselle SANDRAS Rédactrice à la Direction des Relations Publiques

et de l'Animation Urbaine - Secrétaire de Séance

75/5 - Centre social des Margueritois, 80, chemin Rouge à Fâches-Thumesnil - Demande de subvention.

Madame la Présidente donne connaissance d'une lettre, en date du 19 mars 1975, par laquelle Madame VERMERSCH, Directrice du Centre social des Margueritois, sis 80, chemin Rouge à Fâches-Thumesnil, sollicite, comme chaque année, une participation financière de la Ville dans les dépenses de fonctionnement de ce centre au titre de l'exercice 1975.

Tout en reconnaissant les nombreuses activités de ce centre situé à proximité de Lille, les commissaires émettent comme les années précédentes, un avis défavorable motivé par le fait que les municipalités des communes avoisinantes n'apportent aucune contribution financière aux frais de fonctionnement des réalisations municipales lilloises à vocation sociale, sportive et culturelle alors que ces réalisations profitent cependant à bon nombre d'usagers des communes limitrophes.

Dossier en retour à la Direction des Services sanitaires et sociaux pour suite à donner.

ET DE L'ANIMATION URBAINE

Réunion du 30 avril 1975

75/6 - Centre social des L.O.P.O.F.A., 2, rue de l'Europe à Lille - Demande de subvention.

Par lettre en date du 22 janvier 1975, l'Association des Centres sociaux de la Communauté Urbaine de Lille, sise 49, rue Boucher de Perthes, sollicite au titre de l'exercice 1975 une participation financière de la Ville de l'ordre de 3 000 F dans les dépenses de fonctionnement du Centre social L.O.P.O.F.A., sis 2, rue de l'Europe.

Des documents financiers transmis à l'appui de cette demande permettent de constater que le compte d'exploitation de l'exercice 1974 dégage un déficit de l'ordre de 2 816,96 F.

Le budget prévisionnel de l'exercice 1975, s'établit comme suit :

87 856,00 F

Dépenses :

- Achats divers	1 500,00 F
- Frais de personnel	82 816,00 F
- Services extérieurs	2 250,00 F
- Transports et déplacements	500,00 F
- Frais divers de gestion	790,00 F

Recettes:

6239	Participation aux activités	3	200,00	F
en.	Subvention de la C.A.F.	47	990,00	F
0.00	Subvention de fonctionnement C.I.L.	9	000,000	F
gra	50 % salaires et charges de l'animateur directeur pris en charge par la Mairie de Lille	22	000,00	ਜ
erus.	Subvention Mairie de Lille sollicitée		000,00 1	
	Précomptes des cotisations sécurité	3	000,00 1	C
	sociale	_2	666,00 I	F

87 856,00 F

Madame BOUCHEZ pense que, dans le décompte ci-dessus, la prise en charge à raison de 50 % des salaires et charges ee l'animateur, soit 22 000 F, constitue une partie importante de l'aide attribuée par la Ville au Club Léo Lagrange. Elle souhaite toutefois que des précisions complémentaires soient demandées à l'Association des Centres sociaux.

Après un bref échangesde vues et sur proposition de la Présidente qui estime que les centres sociaux constituent des équipements de quartiers très importants et par les nombreuses activités qui ne cessent de croître, les membres émettent un avis favorable pour maintenir à 1 000 F la subvention accordée par la Ville au titre de 1'exercice 1975.

Rapport au Conseil municipal après avis de la Commission des Finances.

Dossier en retour à la Direction des Services sanitaires et sociaux pour suite à donner.

75/7 - Centre social de la Résidence-Sud, 11, rue de la Seine - Demande de subvention.

Par lettre en date du 29 janvier 1975, l'Association des Centres sociaux de la Communauté Urbaine de Lille, sise 49, rue Boucher de Perthes, sollicite au titre de l'exercice 1975, une participation financière de la Ville de l'ordre de 5 000 F dans les dépenses de fonctionnement du Centre social de la rue de la Seine.

Les documents financiers transmis à l'appui de cette demande permettent de constater que le compte d'exploitation de l'exercice 1974 dégage un déficit de 2 615,52 F.

Le budget prévisionnel de l'exercice 1975 s'établit comme suit :

Dépenses :

tea	Achats divers	3	000,00 F
6239	Frais de personnel	171	253,24 F
610	Travaux et fournitures extérieurs	9	750,00 F
***	Transport et déplacements	1	500,00 F
etzi	Frais divers de gestion	2	450,00 F
		187	953,24 F

Recettes:

BOLA	Participation aux activités	14	300,00	F
ens	Subvention de fonctionnement C.A.F. (salaire personnel)	109	857,00	F
cma	C.A.F. prestations	7	000,00	F
œu	C.I.L.	10	000,00	F
aa	F.O.N.J.E.P.	16	000,00	F
6.20	Mairie de Lille (subvention sollicitée)	5	000,000	F
ena.	Recettes de fonctionnement	14	950,00	F
ccupe	Précomptes cotisations A.S.	10	846,24	F

Tout en reconnaissant les nombreuses activités de ce centre qui a orienté dans ce quartier particulièrement défavorisé, sa politique vers la prise en charge des familles et leur éducation, les membres estiment cependant que la participation de la Ville ne peut, cette année, être supérieure à 1 500 F.

Avis défavorable pour l'octroi d'une subvention de 1 500 F au titre de l'exercice 1975.

Rapport au Conseil Municipal, après avis de la Commission des Finances.

Dossier en retour à la Direction des Services sanitaires et sociaux pour suite à donner.

75/8 - Centre social de la Résidence-Sud, 11, rue de la Seine Demande de participation communale aux frais de stage pour l'encadrement des activités du Centre.

Madame la Présidente donne connaissance d'une lettre en date du 7 février 1975, par laquelle Monsieur CONVAIN, Président de l'Association des Centres sociaux de la C.U.D.L., 49, rue Boucher de Perthes, sollicite une participation financière de la Ville de l'ordre de 800 F pour la formation de deux stagiaires.

Madame BOUCHEZ précise que le quartier de la "Résidence-Sud" organise à partir du Centre social de la rue de la Seine des activités pour les enfants de plus de 5 ans. Pour assurer leur encadrement, il est fait appel à des mères de famille qui veulent bien apporter leur concours bénévole.

Une formation assurée par le Centre d'Entraînement aux méthodes actives de Lille, organisme agréé par les Ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Education Nationale a été organisée pour les bénévoles des centres sociaux de Fâches-Thumesnil, de Lille-Sud, les associations familiales de Ronchin, de Templemars et le Centre Promesse de Wattignies.

La formation apportée à ces bénévoles leur permettrait de mieux remplir leur tâche au centre social.

Cette formation sera financée par l'Etat, par les Centres d'Entraînement, une partie restant à la charge des centres sociaux et des intéressées elles-mêmes.

Tout en regrettant que le Ministère de la Santé ne subventionne pas en totalité ces stages dont le coût est élevé (1 200 F par participant), Madame la Présidente estime qu'il convient cependant d'encourager les personnes qui souhaitent une formation.

Monsieur BURIE et Madame DEBAENE pensent qu'avant de se prononcer, la Commission doit connaître le nom des deux personnes lilloises bénévoles qui participeront à ce stage ainsi que le nombre de jours et le lieu où il se déroulera afin de déterminer si les frais d'hébergement se justifient réellement.

En l'absence d'éléments leur permettant d'apprécier la demande de subvention sollicitée et sur proposition de Madame la Présidente, la question sera examinée ultérieurement.

Dossier en retour à la Direction des Services sanitaires et sociaux, pour suite à donner.

75/8 bis - Centre social Lille-Sud-Est, 126, rue de Douai - Demande de subvention

Par lettre en date du 4 avril 1975, Monsieur SEGERS, Président du Centre social de Lille-Sud-Est, sis 126, rue de Douai, sollicite une participation financière de la Ville, au titre de l'exercice 1975, de l'ordre de 1 000 F dans les dépenses de fonctionnement de ce Centre.

Les documents financiers transmis à l'appui de cette demande permettent de constater que le compte d'exploitation de l'exercice 1974 accuse en recettes un total de 18 298,20 F contre 18 105,14 F en dépenses soit un excédent de 193,06 F.

Le budget prévisionnel de l'exercice 1975 s'établit comme suit :

Dépenses

- frais de personnel : 18 000,00 F
- frais administratifs : 2 000,00 F
- frais d'exploitation : 200,00 F
- frais d'équipement divers : ducatif : 1 500,00 F

Total

Recettes

- participation des usagers	0	2 500,00 F
- subvention de la C.A.F. (8 % des salaires et charges sociales personnel technique)	0	14 400,00 F
- subvention C.A.F. (50 % des dépenses administratives)	G G	1 000,00 F
- subvention de la Ville de Lille évaluée à	0	1 000,00 F
- subvention Jeunesse et Sports estimée à	°	400,00 F
- participation des organismes utilisateurs	•	1 500,00 F

Total : 20 800,00 F

21 700,00 F

Eu égard aux activités du centre déployées depuis 1968, et les services à caractère social et culturel développés dans ce centre et intéressant tous les âges du quartier, la Commission émet un avis favorable à l'octroi, au titre de l'exercice 1975, d'une subvention de 1 000 F.

Rapport au Conseil Municipal, après avis de la Commission des Finances.

Dossier en retour à la Direction des Services sanitaires et sociaux pour suite à donner.

75/9 - Sommaire de la revue municipale n° 15

La prochaine revue municipale "Lille Information" qui sera diffusée à la fin du moi $_{\rm S}$ de mai comportera le sommaire suivant :

lère de couverture	dessin d'enfant
2ème de couverture	sommaire
1	Editorial de Monsieur Pierre MAUROY
2.	Editorial (suite)
3 à 6	les crèches municipales
7.	le placement familial à domicile
8 à 10	les écoles maternelles
11 à 13	les centres sociaux de Lille
14 - 15 Share :	3ème Age et santé
16 à 19	les finances locales
20 - 21	l'éclairage public
22.	Lille, Ville d'Art, à Paris
23.	les Lillois de Paris
24.	le lyrique
25 à 28	Lille-Actualités
29 - 30 :	renseignements pratiques (naissances- mariages- décès)
31 - 32	les espaces verts
3ème de couverture :	photographies en couleur (espaces verts)
dernière de couverture	"Nous allons à la piscine olympique, et vous ?"
	(reprise de l'affiche)

Les membres de la commission premnent acte de cette information.

75/10 - Semaine de l'Animation - Programmes des activités Budgets prévisionnels

En 1974, une Semaine de l'Animation s'est déroulée du 19 au 26 mai. Une aide technique et financière avait été accordée en la circonstance.

L'expérience s'avérant fructueuse, les comités de quartier ont décidé de la renouveler. Toutefois, pour permettre une plus large participation de la population, les manifestations auront lieu à des dates différentes, selon le calendrier ci-après :

Quartier de Belfort : 26 avril au 4 mai .

Lille-Sud : 4 mai au 11 mai

Vauban : 26 mai au ler juin

Vieux-Lille : 24 mai au 29 mai

Wazemmes : ler juin au 7 juin

Fives : 14 juin au 22 juin

Moulins-Lille : 14 juin au 21 juin

Un crédit de 15 000 F a été inscrit, à cet effet, au budget de 1975.

Les membres de la commission prennent connaissance du budget prévisionnel établi par chaque comité et proposent que les dépenses inhérentes aux frais d'organisation soient prises en charge sur le crédit "Animation" jusqu'à concurrence des budgets alloués à chaque comité et qui s'élèvent comme suit :

Belfort : 1 630 F

Lille-Sud : 2 050 F

Vieux-Lille : 2 500 F

Wazemmes : 2 000 F

Fives : 2 000 F

Moulins-Lille : 2 650 F

Vauban : 1 900 F

Rapport au (onseil municipal.

75/11 - Comités de coordination - Subvention

Dans le cadre de la politique d'animation de la Ville, mise en place par l'Administration municipale, les associations des quartiers de : Moulins-Lille, Belfort, Vieux-Lille, Lille-Sud et Wazemmes ont formé des comités de coordination.

Afin de poursuivre leurs activités, les Présidents des différents comités ont sollicité l'aide financière de la Ville, et à cet effet, ont présenté un budget prévisionnel de dépenses de fonctionnement pour 1975, qui s'élève pour chacun d'entre eux à :

Moulins : 2 400,00 F
Belfort : 3 940,00 F
Lille-Sud : 2 991,00 F
Vieux-Lille : 2 000,00 F
Wazenmes : 400,00 F

Ces organismes sont des groupements de fait, n'ont pas la personnalité morale et ne peuvent, en conséquence, recevoir des gratifications...

Madame la Présidente propose le versement des subventions au G.E.D.A.L., association régie par les dispositions de la loi de 1901, qui sert, en la circonstance, de support juridique à l'action des comités de quartier et qui assume les charges matérielles nécessaires à leur fonctionnement.

Après examen des demandes de subvention, la commission propose d'allouer les sommes suivantes :

 Moulins
 2 400,00 F

 Vieux-Lille
 2 000,00 F

 Belfort
 2 600,00 F

 Lille-Sud
 2 500,00FF

 Wazemmes
 400,00 F

qui seront versées au comité de quartier par le truchement du G.E.D.A.L.

Rapport au Conseil municipal.

75/12 - Diffusion de musique - Contrat avec la S.A.C.E.M.

En 1973, dans le cadre de l'exposition des réalisations municipales, une installation de sonorisation a été réalisée dans le fall de l'Hôtel de Ville, en vue de la diffusion de musique d'ambiance destinée à accompagner la projection de diapositives. Un contrat a été passé à cet effet avec la S.A.(.E.M., pour 312 jours de diffusion de musique par an et pour une redevance forfaitaire annuelle de 1 500 F.

Or, il s'avère que les auditions musicales données dans le hall ne s'effectuent pas dans les conditions établies au contrat. En revanche, des manifestations ou expositions avec diffusion de musique se déroulent à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, pour lesquelles une redevance est due à la S.A.C.E.M. Il convient donc de modifier le contrat en accord avec la S.A.C.E.M. de la façon suivante :

- auditions musicales

- . 156 jours dans le Hall de l'Hôtel de Ville
- . 156 jours lors de manifestations ou expositions itinérantes

la redevance annuelle étant maintenue à 1 500 F.

Avis favorable de la commission.

Rapport au (onseil municipal.

75/13 - Réalisation d'un film sur Lille - (onvention avec le (. R.E.P.A.(.

Lors de la réunion du 18 février 1975, les membres de la commission des Relations Publiques avaient retenu la proposition de Madame BOUCHEZ, de réaliser en priorité un film sur le thème "Lille bouge" suivant les suggestions faites par Messieurs DASSONVILLE EL BURIE.

Une ébauche de thème pour 1975 ainsi qu'un projet de convention ont été établis et sont soumis à la commission.

Les trois points suivants seront développés :

- Urbanisme et qualité de la vie
- Démocratie de participation
- Sports

illustrant ainsi les grands choix qui conditionnent la politique budgétaire municipale.

Le (R.E.P.A.(. enregistrera les interviews et filmera les séquences dans les limites du scénario proposé. Fet organisme s'engage, par ailleurs, à soumettre le plan de travail et les séquences réalisées à toute requête émanant de l'Administration municipale. La convention est passée pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Le (.R.E.P.A.(. se doit de fournir à la Ville un film monté et sonorisé avant la date d'expiration de la convention. De plus, le C.R.E.P.A.(. pourra s'assurer la collaboration d'un correspondant local, après agrément de l'Administration municipale.

La commission approuve le projet de convention et le scénario proposé pour l'agrément du dernier point, un membre de la commission des Sports sera contacté pour réaliser la séquence. De plus, pour répondre au souhait exprimé par le Docteur CHOQUEL, membre de la commission des Sports, il est demandé au C.R.E.P.A.C. de filmer également du sport en salle (judo par exemple)

Rapport au Conseil municipal.

75/14 - Papier Offset pour la revue municipale - Marché de gré à gré - "Papeteries de France" - Avenant

Afin d'assurer la fourniture de papier nécessaire à l'impression de la revue "Lille Information", un marché à commandes d'un montant maximum de 110 000 F a été passé avec la Société "PAPETERIES DE FRANCE". Le marché a été conclu pour une durée d'un an à compter du ler janvier 1973, avec possibilité de tacite reconduction, sans que sa durée puisse excéder trois ans.

Compte tenu des hausses de prix intervenues en 1974 et 1975, (hausses autorisées par la Direction Générale du Commerce Intérieur et des prix : 26 mars 74 : 40 % - 31 juillet 74 : 28 % - 1er septembre 74 : 16 %) le montant total des commandes pour 1975 atteindra 190 000 F environ.

Un avenant au marché précité sera donc passé qui aura pour effet de porter le maximum annuel à 190 000 F.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil Municipal.

75/15 - Edition d'un guide pratique du chef de famille - Proposition - Avis

E.D.I.S., Etudes et Diffusions sociales, propose l'édition d'un guide pratique du chef de famille qui rassemblerait tous les renseignements et informations indispensables pour mener à bien les formalités qu'exigent les divers actes de la vie familiale : logement, travail, éducation et orientation des enfants, loisirs et vacances, etc... Il serait remis aux jeunes mariés, mais également à d'autres chefs de famille. L'édition de ce guide serait adaptée à un certain nombre de grandes villes et quelques milliers d'exemplaires seraient fournis gratuitement par l'E.D.I.S.

Pour réaliser ce projet, 1'E.D.I.S. souhaite la collaboration d'une ou plusieurs personnes des services municipaux dans le but de rédiger un guide efficace, pratique et facile à utiliser.

Il est rappelé aux membres de la Commission, le principe adopté par la Municipalité d'éditer les publications sans publicité !

La Commission qui souhaite obtenir un complément d'information relatif au contenu de la plaquette propose que cette question soit revue, dans un cadre plus large, à l'occasion d'une réunion élargie à laquelle serait convié notamment Monsieur CAMELOT, Conseiller municipal.

75/16 - Salles municipales - Répertoires - Proposition - Avis

La Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine a été chargée d'élaborer une plaquette sur les salles municipales. Primitivement, il avait été convenu que cette plaquette indiquerait les salles qui sont généralement mises à la disposition du public, soit :

- la salle Roger Salengro
- les salles de la Mairie
- Salles des Fêtes de Fives et de la Marbrerie
- Théâtres municipaux et Conservatoire de musique
- les bâtiments classés monuments historiques.

Par la suite, il a été décidé d'ajouter :

- les salles de sports
- les salles scolaires comprenant les restaurants, préaux, classes inoccupées.

De plus, la Commission "Cadre de Vie et Quartiers" du Haut Comité d'Animation Lilloise a demandé que soit dressée la liste des salles par quartier.

Une réunion s'est tenue le 21 mars 1975 à laquelle Messieurs FRISON et BRIFFAUT ont estimé que pour chaque catégorie de salle, le "catalogue" devait mentionner :

- la superficie du local ;
- le nombre de places selon l'aménagement prévu : en salle de conférences, salle de travail et salle pour banquets ;
- les règles de sécurité à observer.

Il est soulevé la question de savoir s'il convient d'établir un seul catalogue ou s'il est nécessaire de dresser un catalogue par catégorie de salles.

Par ailleurs, il est demandé à la Commission si le prix de location doit être mentionné.

Les avis étant partagés, la Commission estime, en définitive qu'il suffit d'inclure les trois types de location existant plutôt que des prix toujours sujets à révision. Les demandeurs de salles se mettront en rapport avec le service intéressé qui leur fournira tous les renseignements d'ordre financier.

La Mairie de Brest a édité récemment un "Livret de majorité" et a fait parvenir un exemplaire à Monsieur le Maire qui souhaite qu'un tel document soit remis aux jeunes Lillois devenus majeurs.

Une commission restreinte, composée de Monsieur BOCHNER et de représentants de 1'0.M.J., étudiera cette question.

75/17 - Questions diverses

I - La Revue Française - Offre de service pour édition d'une série d'articles sur Lille

La Revue Française envisage de publier une série d'articles sur différents thèmes que la Ville souhaiterait mettre en valeur (patrimoine architectural, Hospice Comtesse, Musées, etc...)

En 1959, la Revue Française avait consacré un important article aux collections de céramique lilloise du Palais des Beaux-Arts et, qui avait fait l'objet d'un tiré à part, acquis par la Ville et vendu pour le compte du Musée.

La formule d'édition simultanée des pages publiées dans la Revue Française et de celles destinées à constituer les tirés à part, permet d'offrir des plaquettes à un prix autorisant une revente avec un substanciel bénéfice, tandis que la diffusion internationale de la revue aide à une meilleure connaissance et au rayonnement culturel de la Ville.

Par ailleurs, si la Ville souhaitait détenir en outre une documentation d'une nature différente pouvant à la fois présenter les vestiges du passé et les réalisations les plus modernes, la Revue Française propose sa collection "Beautés de mon Pays".

Prix de revient des plaquettes tirées à part :

A)	8 pages en noir	12 500 F	2 300 F
	+ couverture spéciale en noir	(pour 5000 ex.)	(par mille ex. suivant)
В)	8 pages en noir + couverture spéciale en 2 couleurs	17 000 F (pour 5000 ex.)	3 000 F (par mile ex. suivant)
C)	8 pages en noir + couverture en quadri	20 000 F (pour 5000 ex.)	3 800 F (par mille ex. suivant)

D) 12 pages, dont 2 en quadri- 29 500 F 5 300 F chromie + couverture en quadri (pour 5000 ex.) (par mille ex. suivant)

Sont en sus, les frais d'emballage et d'expédition ainsi que la T.V.A. s'élevant à 7 %.

La Commission des Beaux-Arts et des Affaires Culturelles, réunie le 16 avril 1975, a émis un avis de principe favorable à l'édition d'articles sur les réalisations de la Ville

Tout en reconnaissant l'intérêt de telles éditions, la Commission émet un avis défavorable, compte tenu de la dépense importante qu'entraînerait la publication de "tirés à part".

0 0

II - Monsieur EVRARD, du Club des Cinéastes Amateurs des Flandres (C.C.A.F.) souhaiterait organiser un concours sur le thème "Lillois - filme ta Ville". Ce concours débuterait début juin 1975 par un achat promotionnel de cinq cassettes super 8 chez les divers photographes lillois. Les 50 premiers inscrits au concours filmeraient Lille sous les aspects les plus divers et au mois d'octobre, un jury composé de membres du C.C.A.F. sélectionnerait les cinq meilleurs montages. Ces cinq lauréats pourraient présenter leurs travaux à la Ville vers le mois de novembre en vue de l'obtention d'un coupe décernée au meilleur. Tous les participants (50) seraient dédommagés par le remboursement des cinq casettes utilisées ; compte tenu du nombre de participants et des dépenses diverses concernant l'organisation de ce concours, Monsieur EVRARD a établi un budget prévisionnel de 10 000 F dont 5 000 F resteralent à la charge de la Ville. Par ailleurs, la participation au concours pourrait obliger les candidats à renoncer à tous droits de propriété sur leurs travaux, ce qui permettrait à la Ville de faire des copies des films sélectionnés ou même des films qu'elle jugerait utilisables.

Avis favorable de la Commission pour l'attribution de coupes aux lauréats.

III - Activités pour personnes du 3eme Age au Palais des Beaux-Arts

Suite au désir exprimé par Madame BOUCHEZ, Monsieur OURSEL, Conservateur des Musées d'Art et d'Histoire, a donné son accord pour organiser, au Palais des Beaux-Arts, des activités pour les personnes du 3ème Age et qui comprendraient des visites commentées et des séances d'initiation à l'art. Il a contacté à cet effet l'Université du 3ème Age ainsi que divers clubs et associations.

Toutefois, Monsieur OURSEL a attiré l'attention de Madame BOUCHEZ sur les conditions pénibles dans lesquelles seront placées les personnes âgées lors de visites commentées et souhaite pouvoir acquérir une cinquantaine de sièges pliants. La dépense correspondante serait de 750 F environ.

La Commission est très favorable à l'achat de ces pliants mais décide de transmettre la demande à la Commission des Bâtiments.

0

00 0

Monsieur CAILLIERET informe les membres de la Commission que les prochaines affiches destinées aux planimètres seront consacrées à la Serre équatoriale du Jardin des Plantes puis au Musée des Beaux-Arts (représentation d'une céramique).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H.

Vu, le Chef du Bureau d'Etude
Direction des Relations Publiques

Secrétaire de Séance

Monsieur F. CAILLIERET

R. SANDRAS

Vu, l'Adjoint délégué Monique BOUCHEZ

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE

Cher Collègue,

Je vous invite à assister à la réunion de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine qui se tiendra le jeudi 5 juin 1975 à 18 H 30 - Salle des Adjudications.

Hôtel de Ville, le 31 mai 1975

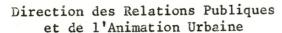
l'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

ORDRE DU JOUR

- 75/18 Concours de films Club des Cinéastes Amateurs des Flandres Demande de subvention
- 75/19 Olympic Sporting Esquermes Organisation de Festivités le 15 août 1975 Demande de subvention
- 75/20 Projet d'aménagement de quartier soumis à la Direction Départementale de l'Equipement Avis (Belfort et Lille Sud)
- 75/21 Insertion d'un article sur Lille dans le Bottin international Proposition -
- 75/22 Insertion d'un article sur Lille dans le Times Proposition Avis
- 75/23 Ouvrage "Découvrez le Nord" Acquisition
- 75/24 Semaine Animation quartier "Petit Maroc" Demande de subvention
- 75/25 Projet d'animation de la salle de la rue des Sarrazins
- 75/26 Questions diverses









COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Réunion du 5 juin 1975

La Commission des Relations Publiques s'est réunie le jeudi 5 juin 1975, à 18 H 15, en la Salle des Adjudications, sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint délégué aux Relations Publiques.

Etainet présents :

Monsieur DASSONVILLE Adjoint au Maire

Monsieur BOCHNER Conseiller municipal

Monsieur le Docteur CHOQUEL Conseiller municipal

Monsieur BURIE Conseiller municipal

Etaient excusés :

MadameCACHEUXConseiller municipalMadameDEBAENEConseiller municipalMonsieurSIROTConseiller municipalMonsieurCATESSONConseiller municipal

Assistaient également à la réunion :

Monsieur ROUSSEL Directeur des Relations Publiques
Mademoiselle SANDRAS Secrétaire de séance

Avant de passer à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour, Monsieur BOCHNER suggère que la Direction des Relations Publiques utilise un "car-podium", genre "Bibliobus", qui pourrait circuler dans les différents quartiers de la Ville de Lille.

Monsieur BOCHNER propose que la Direction des Relations Publiques procède à une étude précise des possibilités offertes par cette suggestion.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES Réunion du 5 juin 1975

75/18 - Concours de films - Club des Cinéastes Amateurs des Flandres Demande de subvention

Le Club des Cinéastes Amateurs des Flandres, 338, rue Léon Gambetta à Lille, organise en collaboration avec l'Union des Cinéastes Amateurs du Nord, un concours sur le thème "Je filme Lille" et, à cette occasion, sollicite l'aide financière de la Ville.

Ce concours, ouvert à tous les cinéastes amateurs, se déroule en trois temps :

1°) du ler juin au 15 septembre : les candidats sont invités à retirer un bulletin de souscription chez un photographe de la Ville et à se procurer 5 cassettes de Super 8 mm avec lesquelles ils filmeront Lille sous les aspects les plus divers (monuments, quartiers, manifestations).

2°) du 15 septembre au 30 novembre : travail des films

- a) du 15 septembre au 30 octobre : première projection des films (même s'ils ne sont ni montés, ni sonorisés) au Club des Cinéastes Amateurs et à 1'U.C.A.N. Les 50 premiers candidats qui présenteront leur film recevront gratuitement 5 cassettes de Super 8.
- b) durant le mois de novembre, mise au point de chaque film par son auteur en collaboration avec le C.C.D.F. et 1'U.C.A.N.

3°) du ler au 15 décembre : présentation des films au jury

- a) début décembre, présentation des films devant un jury composé de 7 membres (5 cinéastes et 2 non cinéastes) qui établit un classement;
- b) vers le 10 décembre, aura lieu une séance publique des films sélectionnés. Monsieur le Maire sera invité à remettre la coupe de la Ville au vainqueur.

Le règlement du concours précise que la Ville de Lille se réserve le droit d'effectuer une ou plusieurs copies des meilleurs films et de les utiliser à son gré.

Le budget prévisionnel présenté par le C.C.D.F. s'établit comme suit :

- remboursement de 250 cassettes à 30 F

7 500 F

- frais de publicité

2 500 F

10 000 F

Le C.C.D.F. dispose d'une somme de 5 000 F et sollicite donc l'attribution d'une subvention de 5 000 F.

Madame BOUCHEZ précise que Monsieur le Maire avait souhaité l'organisation d'un grand concours de films à un double titre :

- cette manifestation serait l'occasion d'une animation importante à Lille
- l'Administration municipale pourra disposer de documents visuels sur la Ville de Lille.

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 5 000 F au Club des Cinéastes Amateurs des Flandres.

Rapport au Conseil Municipal.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES Réunion du 5 juin 1975

75/19 - Olympic Sporting Esquermes - Organisation de Festivités le 15 août 1975 Demande de subvention

L'Olympic Sporting Esquermes envisage d'organiser, le 15 août 1975, un certain nombre d'activités, en vue de créer une animation dans le quartier d'Esquermes.

Le programme des manifestations comprem les jeux suivants :

- jeu de fléchettes
- un mât de cocagne (place Casquette)
- jeu de boules (place Casquette)
- deux pistes de javelot
- une course à pied
- une course à grenouille
- une course à sac

A cette occasion, le Président de cette association sollicite l'attribution d'une subvention de I 500 F à titre de participation aux dépenses d'organisation.

Le Club dispose d'un budget de 600 F et demandera des lots aux commerçants d'Esquermes. Aucun bénéfice n'est envisagé. Par ailleurs, un budget précis n'a pu être communiqué, étant donné que ces manifestations sont organisées pour la première année.

La Commission émet un avis défavorable à l'octroi de la subvention sollicitée, mais propose que la Ville accorde une aide matérielle.

Le président de l'Olympic Sporting d'Esquermes sera invité à présenter, en temps opportun, sa demande de subvention pour 1976, afin que celle-ci soit prise en compte sur le budget du Service des Fêtes, l'année prochaine.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES Réunion du 5 juin 1975

75/20 - Projet d'aménagement de quartier soumis à la Direction Départementale de l'Equipement - Avis (Belfort et Lille-Sud)

Le 21 avril 1975, la Direction de l'Equipement a organisé une séance de travail, sous la présidence de Monsieur TRINTIGNAC, Secrétaire Général du Groupe Interministériel permanent "Habitat et Vie Sociale", concernant les contrats d'aménagement concertés d'animation par deux ensembles immobiliers de Lille : le groupe H.L.M. Belfort et la Résidence Sud.

La D.A.T.A.R. disposant de crédits aux fins d'améliorer l'aménagement d'ensembles immobiliers présentant certaines carences, le Groupe Permanent de coordination doit pré-sélectionner un certain nombre d'opérations susceptibles d'en bénéficier. Pour le département du Nord, son choix s'est porté, en liaison avec la Direction Départementale de l'Equipement, sur les groupes Belfort et Résidence Sud à Lille.

Si ces projets sont agréés, un "contrat d'aménagement social" sera passé entre l'Etat, la Collectivité locale et les promoteurs, son contenu ayant été défini au préalable par les différents échelons locaux concernés.

Le contrat, d'une durée de 3 ans, devra avoir un caractère global. Il pourra donc conjuguer plusieurs types d'actions, tels que :

- l'amélioration des logements et parties communes,
- l'aménagement de surfaces de jeux, d'espaces verts, de parkings,
- la mise en place d'équipements collectifs manquants : administratif, social, sportif, etc...
- le fonctionnement de l'animation.

Madame le Présidente donne connaissance à la Commission des Relations Publiques de deux avant-projets qu'elle a établis en collaboration avec les responsables des deux quartiers concernés.

Madame BOUCHEZ précise que le quartier de Belfort est retenu et que le projet de Lille-Sud pourrait l'être en fin d'année.

Les membres de la Commission prennent acte de ces documents sans observation.

Réunion du 5 juin 1975

75/21 - Insertion d'un article sur Lille dans le Bottin International - Proposition - Avis

La Société "Didot-Bottin", 28, rue du Docteur Finlay, nous propose d'insérer un article sur Lille dans l'édition 1976 du "Bottin International", cet annuaire est mis à la disposition du public, des hommes d'affaires et des voyageurs dans tous les lieux publics (bureaux de poste, bureaux de voyage, offices de tourisme, gares, etc...).

Le texte est proposé par la Société "Didot-Bottin" ; le coût de l'insertion est de 1 450 F hors taxes. Ce texte peut également paraître dans une langue étrangère ; dans ce cas, un supplément de 10 % par langue sera demandé.

Avis défavorable de la Commission, à cause du coût élevé de l'insertion.

Réunion du 5 juin 1975

75/22 - Insertion d'un article sur Lille dans le Times - Proposition - Avis

En avril 1975, le Times, quotidien britannique, a édité un numéro spécial de 6 pages sur Lyon. Celui-ci traitait des aspects politiques, économiques et sociaux de cette ville. Le Times propose une édition similaire de 4 pages minimum sur Lille.

La réalisation de ce "Spécial Lille", qui comprendrait 2 pages rédactionnelles et 2 pages de publicité, coûterait environ 90 000 F. Toutefois, si la Ville en acceptait le principe, la dépense pourrait être "couverte" par les recettes provenant de la publicité - à charge pour la Ville de trouver des annonceurs.

Avant de se prononcer, la Commission souhaite recueillir recueillir un avis technique concernant la recherche et le revenu des annonces publicitaires, ainsi que la rétribution des agents démarcheurs. En tout état de cause, l'Administration municipale ne peut cautionner aucun démarchage publicitaire.

Réunion du 5 juin 1975

75/23 - Ouvrage "Découvrez le Nord" - Acquisition

En mars 1975, les Editions Axial, 19, rue de la Monnaie, ont édité un ouvrage "Découvrez le Nord". Il s'agit d'un guide pratique des promenades et loisirs, écrit par Madame Monique TENEUR.

Après une présentation géographique et économique (avec cartes et plans) de Monsieur André GAMBLIN, Directeur de l'Institut de Géographie de l'Université de Lille, l'ouvrage compte six chapitres correspondant aux six arrondissements du département : Lille, Dunkerque, Douai, Valenciennes, Cambrai et Avesnes. Dans chaque arrondissement, les communes sont réparties en circuits presque toujours centrés sur le chef-lieu de canton.

C'est ainsi que "Découvrez le Nord" contient 36 plans détaillés, 305 notes sur différentes communes, 61 itinéraires pour promenades d'une journée, 100 photographies. La liste des restraurants de tourisme et des hôtels des communes du département terminent cet ouvrage. 23 pages sont consacrées à la Ville de Lille.

Le prix du livre est de 37,50 F.

Avis défavorable de la Commission, qui pense que l'ouvrage pourrait intéresser davantage le Conseil Régional.

Réunion du 5 juin 1975

75/24 - Semaine de 1 Animation - Quartier du Petit-Maroc - Demande de subvention

Monsieur DEMARCQ, Président du Comité des locataires du quartier du "Petit-Maroc" sollicite un budget de 1 500 F pour l'organisation de la Semaine de l'Animation dans ce quartier.

La Commission propose d'accorder une somme de 700 F qui sera inscrite au chapitre 940/211 - Article 657.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES Réunion du 5 juin 1975

75/25 - Projet d'animation de la Salle de la rue des Sarrazins

Le projet n'étant pas parvenu à Madame BOUCHEZ, la question est retirée de l'ordre du jour.

Réunion du 5 juin 1975

75/26 - Questions diverses

1°) Association des Centres Sociaux de la C.U.D.L. - Aménagement de locaux collectifs résidentiels - Demande de subvention

Monsieur CONVAIN, Président de l'Association des Centres sociaux de la Communauté Urbaine de Lille, sollicite l'attribution d'une subvention d'équipement de 10 000 F, en vue d'aménager trois locaux collectifs résidentiels mis à sa disposition par l'Office Municipal des H.L.M..

La Caisse d'Allocations Familiales étudie la possibilité de prendre en charge partiellement le salaire de conseillères ménagères, mais ne peut participer à l'équipement.

Le matériel nécessaire pour assurer le fonctionnement des locaux est le suivant :

- une cuisinière électrique
- une machine à coudre
- du matériel pour une halte garderie (une demande d'agrément a été présentée à la Direction de l'Action Sanitaire)
- une table de ping-pong
- divers aménagements pour répondre aux demandes des usagers
- des chaises, tables et armoires.

Madame BOUCHEZ informe les membres de la Commission que ce problème est mis à l'ordre du jour afin de poser la question de savoir qui doit financer l'équipement des locaux mis à la disposition des locataires des H.L.M. Madame BOUCHEZ se demande si un crédit doit être inscrit à cet effet au budget Animation de 1976.

2°) "Le Livret de Majorité"

Suite à l'édition par la Mairie de Brest d'un "Livret de Majorité", Monsieur le Maire a souhaité qu'un tel document soit remis aux jeunes Lillois devenus majeurs.

La Société "Segeste", 18, rue Vignon à Paris, contactée à cet effet, par la Direction des Relations Publiques, propose deux formules, selon les conditions suivantes :

1° Formule générale

moins de	500	exemplaire	S	4,85	F	l'unité
jusqu'à	2 000	11		4,65	F	8.8
jusqu'à	5 000	39	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	4,50	F	11
jusqu'à	10 000	9.0	•••••	4,35	F	9.0
plus de	10 000	9.0		4,20	F	11

2° Formule personnalisée

Le nom de la Ville et le blason sont imprimés sur la première page de couverture.

Supplément forfaitaire: 600 F T.T.C.

Par ailleurs, toutes modifications supplémentaires, nécessitent un devis.

Pour 10 000 exemplaires, en cumulant la commande de la Ville avec celle d'autres villes, il est possible d'obtenir un prix unitaire de 3,90 F T.T.C.

Madame BOUCHEZ et Monsieur BURIE trouvent le contenu de ce livret trop sommaire et souhaitent qu'un groupe de travail composé de membres de 1'O.M.J. se réunisse en vue d'étudier cette question et de mettre au point un projet plus attrayant.

3°) Subvention supplémentaire sollicitée par le Syndicat d'Initiative

A l'occasion des manifestations sur le thème "La Belgique à Lille - Automne 1975", le Syndicat d'Initiative envisage l'édition en 4 langues : français, anglais, allemand, néerlandais de la plaquette sur Lille et prévoit la présence d'une hôtesse néerlandophone.

Monsieur RAILLE, Vice-Président du Syndicat d'Initiative et de la Chambre de Commerce, sollicite la participation financière de la Ville, sous forme d'une subvention, évaluée à 50 000 F.

Lors de la réunion du groupe de travail qui s'est tenue sous la présidence de Monsieur DASSONVILLE, le 3 juin, concernant l'Automne belge, les participants ont souhaité que l'Administration municipale accueille favorablement cette demande ; cette question a été soulevée dans le rapport que Monsieur DASSONVILLE présentera au Conseil d'Adminsitration du 16 juin.

Monsieur BURIE n'est pas favorable à l'octroi d'une subvention supplémentaire et propose qu'un additif en néerlandais soit incorporé dans le dépliants; il suggère également que les hôtesses municipales suivent des cours accélérés en différentes langues : anglais - allemand - néerlandais ; cette suggestion avait été émise par Monsieur ROUSSEL, il y a plusieurs mois.

COMMUNICATION DE MONSIEUR ROUSSEL

Monsieur ROUSSEL fait part à la Commission des difficultés rencontrées par son Service pour mener à bien les travaux photographiques demandés par l'Administration municipale. La Direction des Relations Publiques ne dispose plus, en effet, de matériel photographique, celui-ci appartenant en propre à l'agent qui occupait les fonctions de technicien-photos-films, et dont le remplacement est intervenu le ler avril 1975.

Monsieur ROUSSEL rappelle que, lors de l'établissement des prévisions budgétaires, il avait souligné ce fait et demandé l'inscription d'un crédit à la section investissement.

Actuellement, les travaux photographiques sont effectués grâce à l'obligeance du personnel de la Direction des Relations Publiques qui prête grâcieusement son matériel.

Le Directeur des Relations Publiques demande, en conséquence, l'achat du matériel photographique de base indispensable.

Rapport à l'Administration municipale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.

Vu, le Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine,

Le Secrétaire de Séance

G. ROUSSEL

R. SANDRAS

Vu, l'adjoint délégué,

M. BOUCHEZ

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine





COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ANIMATION URBAINE

Cher Collègue,

Je vous invite à assister à la réunion de la Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine le mardi 23 septembre 1975 à 18 H 30 - Salle des Commissions.

L'ordre du jour sera consacré à la préparation du budget 1976.

Hôtel de Ville, le 30 juillet 1975

Ollin

l'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine



Réunion du 23 septembre 1975

La Commission des Relations Publiques s'est réunie le mardi 23 septembre 1975 à 18 H 30, en la Salle des Commissions, sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint délégué aux Relations Publiques.

Etaient présents :

M. DASSONVILLE Adjoint au Maire
M. BOCHNER Conseiller municipal
M. le Docteur CHOQUEL Conseiller municipal
M. BURIE Conseiller municipal
Mme CACHEUX Conseiller municipal
Pime DEBAENE Conseiller municipal

Etaient excusés :

M. SIROT Conseiller municipal
M. CATESSON Conseiller municipal

Assistaient également à la réunion :

M. ROUSSEL Directeur des Relations Publiques et de 1'Animation Urbaine

M11e SANDRAS Rédactrice à la Direction des Relations

Publiques et de l'Animation Urbaine

Secrétaire de séance

Avant l'examen du budget, diverses questions sont inscrites à l'ordre du jour.

I - Révision des listes électorales - Rotation d'une caravane dans les quartiers lillois.

En 1974, la Direction des Relations Publiques, en collaboration avec le Service des Elections, a organisé une vaste campagne d'information pour inciter les jeunes électeurs à s'inscrire sur les listes électorales. Cette campagne qui débuta par une conférence de presse tenue par Monsieur BOCHNER, Conseiller municipal, le 30 octobre 1974, se déroula du 31/10/74 au 31/12/74. Elle se fit à l'aide de divers moyens :

- 1°/ rotation d'une caravane dans tous les quartiers lillois ;
- 2°/ affichage sur planimètres, boucliers, dans tous les établissements secondaires, techniques et supérieurs de Lille, les maisons de jeunes, les salles municipales, les H.L.M., gares, etc...
- 3°/ articles parus dans la presse locale et dans la revue municipale ;
- 4º/ flashes à la radio et reportage par une équipe de F.R.3
- 5°/ interview de Monsieur 1°Adjoint BRIFFAUT, le 23 décembre 1974 sur Europe n° 1.

La Direction de l'Administration générale pose la question de savoir s'il convient de renouveler l'expérience de 1974, consistant à fair circuler une caravane dans tous les quartiers lillois, et a émis quelques suggestions pour une meilleure utilisation.

La caravane serait

- un centre d'accueil du public où pourraient être donnés divers renseignements ;

- un stand d'exposition sur les réalisations municipales (avec projection de diapositives)
- · un centre de documentation ;
- des fiches d'état civil pourraient également être fournies.

Par ailleurs, l'installation d'un magnétophone avec hauts parleurs permettrait de diffuser des flashes en vue d'attirer le public.

Après avoir rappelé la suggestion qu'il a émise lors de la réunion du 5 juin relative à l'acquisition par la Ville d'un bibliobus, Monsieur BOCHNER estime l'opération fondamentale, compte tenu par ailleurs de la perte qu'a connue la Ville sur le plan démographique.

Monsieur DASSONVILLE souhaite que, parallèlement à cette opération, d'autres moyens soient mis en oeuvre tels que :

- recensement - à partir du rôle des contribuables - des personnes non inscrites sur les listes électorales et auxquelles serait adressé un imprimé ou un livret précisant les formalités à accomplir - distribution de cet imprimé dans les boîtes aux lettres des H.L.M. et aux personnes se présentant au guichet des affaires militaires.

La Commission émet un avis favorable à la rotation d'une caravane dans les quartiers lillois.

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction de l'Administration Générale pour étude des propositions émises ci-dessus.

Séance du 23 septembre 1975

Revue "Connaissance de Paris et de la France" - Acquisition - Proposition - Avis

La revue "Connaissance de Paris et de la France", 21, rue du Repos à Paris, a consacré 34 pages d'un de ses derniers numéros à notre ville.

Monsieur Pascal PAYEN-APPENZELLER, Président-Rédacteur en Chef de la revue, sollicite la participation de la Ville par l'acquisition d'un certain nombre d'exemplaires de ce numéro, dont le prix de vente est de 15 F, l'unité.

La Commission décide de transmettre le dossier à la Commission des Beaux-Arts et des Affaires Culturelles, les articles présentés dans ce munéro se rapportant principalement aux monuments historiques et au Secteur Sauvegardé. Par ailleurs, compte tenu des crédits actuellement disponibles, l'achat de cette revue ne peut être envisagé par la Direction des Relations Publiques.

5 115

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction des Affaires culturelles.

Livre blanc sur les finances locales - Acquisition - Avis

En transmettant à la Direction des Relations Publiques copie d'une lettre adressée à Monsieur MORICE, Président de l'Association des maires des grandes villes de France, Monsieur le Maire souhaitait la diffusion du petit livre blanc sur les finances locales aux personnes ayant manifesté leur soutien à la Municipalité en retournant le carton distribué à cet effet dans chaque foyer lillois.

Actuellement, 1 350 cartons sont parvenus à la Direction des Relations Publiques.

Le petit Livre blanc sur les Finances locales est vendu au prix de $0.50~\mathrm{F}$ l'exemplaire.

Avis favorable pour l'acquisition de 2 000 livrets. Toutefois, la Commission souhaite que la dépense correspondante - 1 000 F - soit imputée sur le budget général de la Ville.

Rapport à l'Administration Municipale, après examen par la Commission des Finances.

Délégation de la Ville de Kharkov - Subvention supplémentaire

La Ville de Lille a reçu une délégation de la Ville de Kharkov, du 29 octobre au ler novembre 1974.

Celle-ci s'est ensuite rendue à Paris où elle a séjourné du 1er au 3 novembre 1974.

Par délibération 75/503 du 9 janvier 1975, le Conseil Municipal a autorisé le règlement des sommes relatives aux frais de séjour à Lille et a décidé l'attribution d'une subvention de 1 800 F à l'association France-U.R.S.S., 30 boulevard du Maréchal Vaillant à Lille pour couvrir les frais de séjour à Paris et la rémunération des services de l'interprète.

Cette subvention ne tenait pas compte toutefois des frais d'hébergement des personnalités à l'hôtel et qui s'élèvent à 1 521,10 F.

Pour permettre à l'association France-U.R.S.S. de régler cette dépense, il s'avère nécessaire de lui allouer une subvention complémentaire.

Avis favorable de la Commission pour l'attribution d'une subvention supplémentaire de 1 521 Fà l'association France-U.R.S.S.

Rapport au Conseil Municipal après avis de la Commission des Finances.

Lille, Dix Siècles d'Histoire - Mise à la disposition de la Ville des ouvrages invendus

En 1972, la Ville a fait éditer, en 6 000 exemplaires, hors commerce, un ouvrage consacré à l'histoire, à l'économie et au devenir de la cité. Cet ouvrage, écrit par Monsieur PIERRARD, a été édité par la Société "Actica" à La Madeleine.

En raison de l'intérêt que ne manquerait pas de susciter parmi la population la publication de cet ouvrage, il a été décidé également la mise en vente de 4 500 exemplaires, le solde restant à la disposition de la Ville, pour être remis aux personnalités. Ce solde étant presque épuisé, il nous paraît souhaitable de retirer de la vente les ouvrages invendus, qui seraient mis à la disposition de la Direction des Relations Publiques pour être offerts, en souvenir, lors des réceptions à l'Hôtel de Ville.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil Municipal.

Renouveau Commercial et Artistique de la rue de la Monnaie - Demande de subvention d'organisation

Monsieur MONTPELLIER, du Renouveau Commercial et Artistique de la rue de la Monnaie, sollicite l'aide financière de la Ville sous forme de subvention d'organisation de la 5ème Fête à la Brocante, qui s'est déroulée du 24 au 30 mai, dans le cadre des semaines de l'animation.

Le budget présenté par cette association se présente comme suit :

- Cirque (6 représentations)	30 000,00 F 15 000,00 F
- Frais divers	45 000,00 F 3 000,00 F
RECETTES	40 000,00 F
- Cirque (recette globale)	7 680,00 F
- Représentations variétés	4 710,00 F 4 730,00 F
DEDICIE	17 170,00 F
DEDICIT	30 830,00 F

De nombreux spectacles et manifestations ont eu lieu durant une semaine : 6 représentations de cirque, 1 soirée Maghrébine, spectacles de variétés, de poésie, de marionnettes, des représentations théâtrales...; La Commission constate qu'en l'espèce, il s'agit d'une demande tendant à renflouer un déficit et déplore d'être mise devant une situation de
fait. Réserver une suite favorable à la demande présentée créerait un précédent. La Commission estime qu'elle aurait dû être saisie de cette question
lors de l'examen des budgets des semaines de l'animation, le Renouveau Commercial et Artistique de la rue de la Monnaie ayant transformé sa fête à la
brocante en semaine de l'animation du quartier. Il est précisé, en outre,
qu'un crédit de 2 500 F a été accordé au Comité du quartier du "Vieux-Lille".

La Commission souligne encore que la fête à la Brocante qui, certes, ne manque pas d'intérêt, est toutefois une initiative commerciale et qu'une aide techniques très importante a été fournie par la Ville. De plus, les crédits accordés au titre de l'animation ne permettent pas de répondre favorablement à des demandes d'une telle importance. En conséquence, la Commission décide de transmettre le dossier à la Commission des Finances.

Extrait du procès verbal transmis à la Direction des Finances.

Propositions budgëtaires 1976

Les membres de la Commission prennent connaissance des documents qui leur sont remis et sur lesquels figurent les prévisions budgétaires pour 1976, établies par la Direction des Relations Publiques, compte tenu des dépenses engagées en 1975 et des diverses opérations envisagées en 1976.

La Commission retient les propositions qui sont reprises ci-après.

I - Budget "Relations Publiques"

A) Section de fonctionnement

Un crédit global de 606 500 F est demandé, qui se répartit comme suit :

Compte 633 - Acquisition de petit matériel

10 000 F

Achat de matériel léger d'exposition : profilés d'aluminium, panneaux, spots, tableaux lumineux d'exposition pour photos.

Compte 638 - Prime d'assurance

3 000 F

Le transport de matériel d'exposition, surtout vers l'étranger, nous oblige à prendre une assurance.

Compte 658-9 - Redevance à la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique

1 500 F

afin de permettre la diffusion de musique dans le Hall de la Mairie et lors d'expositions.

Compte 660 - Fêtes et cérémonies

20 000 F

Il est souligné une nouvelle fois qu'il n'est pas possible de maîtriser ce budget, les dépenses imputées sur ce compte étant décidées par Monsieur le Maire luimême, ou par d'autres services ayant requillaccord du Maire.

Compte 660 - Colloque

15 000 F

Un colloque sur l'animation est prévu en 1976.

Compte 661 - Frais de transport

7 000 F

Cette somme représente :

- 1° le paiement du transport du matériel d'expositions;
- 2° les frais de déplacement de l'Adjoint délégué aux Relations Publiques et du directeur des Lelations Publiques
- 3° l'organisation de journées de presse (transport de journalistes)

Compte 662-0 - Frais d'impression

340 000 F

Cette somme correspond :

1° aux dépenses concernant la confection d'affiches de 120 % 152 pour les plannimètres "Decaux". Four répondre à la demande de Monsieur le Maire, il faut prévoir une rotation rapide des affiches, soit pour l'année 1976, environ à à 10 affiches différentes

2° à la réalisation de diverses plaquettes 150 000 F

- plaquettes sur les salles municipales
- livret d'accueil
- livret civique
- livret jeunes mariés

70 000 F

3° Edition d'un ouvrage illustré sur Lille. Deux propositions ont été présentées l'une par les Editions Axial, 19, rue de la Monnaie, l'autre par la Société OSAP, 209 rue d'Arras.

La Commission retient la proposition de 1ºOSAP selon les conditions suivantes : 20 F 1ºouvrage pour une commande de 5 000 exemplaires.

Compte 662-9 - Autres prestations de services

180 000 F

Cette somme se décompose comme suit :

1° photos pour exposition du Hall

(à renouveler en janvier 1976)

photos pour stand de la Foire

commerciale lors de la Foire de

mai et du Salon du Confort Ména-

photos pour expositions diverses

5 000 F

2° Réalisation d'un film sur Lille

ger de novembre.

150 000 F

10 000 F

15 000 F

120 000 F

Compte 609 - Autres fournitures

30 000 F

Cette rubrique ne figurait pas au budget 1975. Il est nécessaire de prévoir ce crédit en vue d'acquérir d'une part des films couleur pour la constitution de la diathèque (qui comprend actuellement 1 500 diapositives) et d'autre part des films noirs et blancs ainsi que les produits nécessaires au développement.

.../...

B) Section investissement

Une somme de 25 280,00 F est sollicitée en vue de :

1) L'acquisition du matériel photographique suivant :

un Hasselblad avec dos 12 vues	5	760,00	F
+ un objectif 80 mm			
+ dos 220 (24 vues)	1	065,00	ř
+ dos polaraïde		7 55,00	F
	bas-selline	Mindelland Control Control	
	7	580,00	F

Ce matériel est destiné à remplacer le Rolleiflex appartenant à la Mairie et dont le fonctionnement est défectueux (date d'achat 1965)

Un Nikon F2 avec objectif 2/50	4	000,00	F
+ soufflet reproduction		700,00	F
	-		
	4	700,00	F

2) Aménagement du laboratoire

Un local sera aménagé pour permettre au photographe des Relations Publiques de développer les films. Le matériel suivant est nécessaire :

Un agrandisseur DURST LABORATOIRE CE 1000 9/12	
Condensateur 9/12	
Objectifs 50 mm - 80 mm - 130 mm	5 693,00 F
Séchoirs à films	1 500,00 F
Glasseuse double face 50/60	1 100,00 F
Cuves de développement papier N & B	600,00 F
Cuves de développement films N & B	500,00 F
Minuterie · Thermomètre · Chauffe-bain - etc	1 000,00 F
	10 393,00 F

3) Acquisition d'un magnétophone

UHER Report 4400 portatif 2 600,00 F

.../...

II - Budget "Animation"

Le crédit demandé en 1976 est de 556 000 F.

Il s'établit comme suit :

1) Subvention au G.E.D.A.L.

425 000 F

Madame BOUCHEZ indique que l'article 5 de la convention passée entre la Ville et cette association stipule que la participation financière de la Ville s'élève au plus à 50 % du budget du G.E.D.A.L. Or, celui-ci est de 665 000 F. Madame l'Adjoint précise que les membres fondateurs (C.A.F., C.I.L., Office H.L.M. départemental et communautaire) apportent leur concours financier en ce qui concerne l'animation des quartiers. De ce fait, la Ville doit supporter intégralement les frais de fonctionnement relatifs aux Jardins de Loisir.

Madame BOUCHEZ signale que, lors du Conseil d'Administration du 15 septembre, l'Administration municipale a émis un avis favorable pour participer, dans le cadre du GEDAL, au financement des 2 postes supplémentaires d'animateurs (quartiers de Croisette et de Wazemmes).

Enfin, Madame la Présidente ajoute qu'elle sollicitera, au nom du GEDAL, une participation financière de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports ainsi que de la D.D.A.S.S. Compte tenu de ces précisions, la Commission émet un avis favorable à l'octroi de la subvention demandée par le GEDAL.

2) Quinzaine de l'Animation

25 000 F

L'expérience s'étant révelée fructueuse en 1974 et 1975, elle sera renouvelée en 1976.

Une augmentation sensible du crédit est demandée afin de permettre une meilleure qualité des manifestations offertes.

3) Subventions aux Comités de quartiers

40 000 F

Il existe actuellement 7 comités de coordination. Il s'agit d'assurer les charges matérielles de leur fonctionnement.

Par ailleurs, certains comités souhaiteraient amplifier leur action par des opérations spécifiques (éditer un livret d'accueil par exemple)

4) Subventions à diverses associations

66 000 F

a) aux centres sociaux

Lors du Conseil d'Administration du 15 septembre,

1'Administration municipale a émis un avis favorable pour faire entrer, dans le cadre de la politique d'animation municipale, les centres sociaux
qui le souhaitent. C'est ainsi que, dans le cadre
de la rénovation des quartiers de Belfort et de

Lille-Sud, une subvention importante sera attribuée au centre social de ces 2 quartiers.

30 000 F

b) stages de formation proposés par 1'ILEP concernant l'animation de quartier

6 000 F

c) projet d'équipement de l'annexe de l'Ecole des Beaux-Arts, rue des Sarrazins.

30 000 F

La Commission propose d'inscrire, dans le cadre du budget "Animation" les frais relatifs au fonctionnement de ce centre.

La Commission, tout en retenant le projet présenté par Monsieur VALEMBOIS, estime qu'il correspond à une animation intéressant l'ensemble de la population, et qu'il faut la considérer comme une expérience lilloise ne concernant pas exclusivement le quartier de "Wazemmes".

Pour ce quartier, la Commission pense que cette expérience devrait être complétée par une animation plus orientée vers le sport ; celle-ci pourrait être prevue lors de l'amenagement du cinéma mondial et du foyer des Ocuvres belges.

Par ailleurs, Monsieur DASSONVILLE signale que les bâtiments abritant l'annexe de l'Ecole des Beaux-Arts seront démolis, en vue de permettre le passage du mêtro.

Compte tenu de l'incidence financière qu'entraînera la réalisation de ce projet, celuinci fera l'objet d'un rapport à l'Administration municipale qui décidera de la suite à donner.

Le projet est repris en annexe.

III - Budget "Revue Municipale"

Le crédit sollicité est de pour la réalisation de quatre numéros couverture quadrichronie

612 000 F

Il y a lieu de prévoir :

a) 200 000 F pour l'impression

- b) 162 000 F pour la conception et la distribution
- c) 250 000 F pour le papier

IV - BUDGET "JUMELAGE"

Deux opérations sont prévues en 1976 avec Liège et Cologne

35 000 F

V - Syndicat d'Initiative

Conformement à la convention passée entre la Ville et le Syndicat d'Initiative, le renouvellement du bureau du Conseil d'Administration se fera le 2 octobre prochain. Celui-ci présentera un plan de financement détaillé pour l'année 1976.

200 000 F

Questions diverses

Madame BOUCHEZ fait part à la Commission d'un récent entretien qu'elle a eu avec des membres de l'association "Rencontre et Loisir". Ce club qui regroupe des éducateurs spécialisés souhaite mettre en place une antenne dans le quartier des Bois-Blancs et pour cela, sollicite l'autorisation d'installer un autobus, rue Henri Regnault ou dans une rue avoisinante, qui servirait de local.

Avis favorable de la Commission.

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction des Services Techniques.

Madame la Présidente informe la Commission que la Fédération Léo Lagrange organise un stage national audio visuel à Lille. Des stagiaires, dont certains seraient proposés par la Ville, effectueraient un montage sur un thème suggéré par l'Administration municipale et qui pourrait être acquis par la Ville moyennant une somme de 1 500 F.

Avis favorable de la Commission qui propose la participation de trois agents municipaux, l'un du Service des Relations Publiques, les deux autres appartenant à la Caisse des Ecoles.

Le thème suggéré est "Evolution du logement social".

Madame BOUCHEZ soumet de nouveau aux membres de la Commission le projet d'aménagement de la Résidence Sud élaboré par Monsieur PATTOU, Architecte.

La Commission approuve le projet et demande à la Direction des Services de Construction et d'Entretien des Immeubles Communaux de confier à Monsieur PATTOU une mission générale de conception pour la réalisation de cet aménagement.

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction des Services de Construction et d'Entretien des Immeubles Communaux.

Monsieur DASSONVILLE souhaite que l'aménagement et la décoration des salles de prestige mises à la disposition du public soient revus.

Il propose également de renouveler le contenu de la vitrine du Salon d'Honneur.

Avis très favorable de la Commission qui demande que Monsieur JESSU soit chargé de cette mission.

L'ordre du jour de la Commission étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.

Vu, l'Adjoint délégué,

Vu, le Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine,

Monique BOUCHEZ

Georges ROUSSEL

La Secrétaire de Séance,

Rolande SANDRAS

ANNEXE

Projet de Centre d'Equipement de l'Annexe de l'Ecole des Beaux-Arts 4, rue des Sarrazins

Sur proposition du Haut Comité à l'Animation, nous vous présentons un projet de centre d'équipement, atelier d'expression qui prendrait place dans le cadre de l'annexe de l'Ecole des Beaux-Arts, 4, rue des Sarrazins.

Lors de la séance plénière du Maut Comité d'Animation, le 13 janvier 1975, Monsieur le Député Maire proposait que "... le Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Monsieur VALEMBOIS, le Comité de Quartier de Wazemmes et des membres de la Commission "Cadre de Vie et Quartiers" poursuivent leur réflexion sur l'utilisation et l'organisation de ce local et élaborent un projet très concret et précis."

Depuis, un certain nombre d'initiatives ont été prises qui nous permettent aujourd'hui de proposer une évaluation du coût du projet et d'une préfiguration en cours.

Présentation du centre d'équipement

Le centre d'équipement consisterait en la mise à disposition de la collectivité d'un certain nombre de moyens techniques qui sont actuellement le fait d'organismes spécialisés, afin de concrétiser les aspirations créatives des habitants du quartier et de favoriser l'émulation nécessaire permettant à chacun de se réaliser dans les domaines allant de la photographie jusqu'à la recherche musicale en passant par tous les genres : dessins animés, films, montages de diapositives, prise de son, procédés d'impression, utilisation de matières plastiques, recherches de relation entre les divers modes d'expression, etc...

Le centre se chargerait de plus, de promouvoir des activités artisanales en invitant des artisans confirmés, chaque intervention comportant trois periodes:

- 1) l'information sur le métier, les outils, etc, auprès du public, élèves des écoles, etc...
- 2) observation et pratique avec l'artisan
- 3) recherches en classe ou en atelier d'expression à partir de la technique proposée.

Les moyens audio-visuels du centre d'équipement permettront la confection et la diffusion à plus grande échelle des informations acquises durant ces périodes.

Pour résumer, la fonction principale du Centre d'Equipement sera de permettre aux jeunes qui désirent entrer à l'école des Beaux-Arts d'être conscients de leur choix et des difficultés à surmonter en :

- accroissant le désir de savoir, d'entreprendre et de créer ;
- faisant connaître l'école, sa <u>finalité</u> mais aussi en <u>préparant un public</u> qui, dans ses moments de liberté, aura quelque chose de durable à aimer ;
- mettant à la disposition <u>de tous</u>, <u>les moyens</u> et par <u>la pratique</u>, en démontrer les ressources.

De plus, Monsieur Jean DELANNOY, Président de l'Union des Commerçants de la rue Léon Gambetta a mis à la disposition de la Mairie par l'intermédiaire du G.E.D.A.L. à titre de préfiguration du Centre d'Equipement pour un an, à dater du ler juillet 1975, une maison lui appartenant, 2, rue du Marché. Elle constitue la première "Unité d'Animation".

Une équipe s'y est déjà installée, assurant les travaux d'aménagement, "toutes portes ouvertes", avec l'aide sporadique des enfants du quartier, ce qui constitue en soi les prémices de l'animation qui doit s'y poursuivre.

Quatre types d'activité y sont programmés :

- atelier de construction et théâtre de marionnettes
- atelier de dessin
- petit zoo
- journal sonore de Wazemmes

Une salle sera aménagée pour accueillir le Comité de quartier.

A partir de cette proposition s'est créée une association (Recherche et Création) qui se propose comme solution administrative provisoire pour la préfiguration du Centre d'Equipement. Cette association regroupe entre autres une communauté de musiciens disponibles dès le mois de septembre et qui désireraient s'implanter à Wazemmes pour y créer un atelier d'expression musicale, seconde unité d'animation en préfiguration à l'ensemble des activités du Centre d'Equipement.

Fonctionnement administratif du Centre d'Equipement

Pour le fonctionnement du Centre d'Equipement regroupant les activités, des unités d'animation seraient nécessaires :

a) pour la gestion

un administratif inclus dans l'équipe d'animation mais plus spécialement chargé de la gestion sous les directives du professeur responsable. Ce professeur doit être assuré de pouvoir suivre l'expérience en cours, ce qui inclut un statut définitif dans le corps professoral de l'Ecole des Beaux-Arts.

b) pour le fonctionnement

Afin que cette expérience puisse être menée à terme, il est nécessaire de s'assurer la compétence de deux animateurs spécialisés l'un dans le son, l'autre dans l'image, employés à mi-temps.

c) pour l'entretien

Une femme de service actuellement en poste à l'Annexe.

On peut estimer à 20 000 F par an la subvention de fonctionnement nécessaire au fonctionnement spécifique au Centre d'Equipement. Cette subvention ne recouvre pas les subventions particulières à chaque unité d'animation.

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

LISTE DU MATERIEL INVESTISSEMENT POUR LE CENTRE D'EQUIPEMENT (voir graphique p6)

I PHOTOGRAPHIE

Pour mémoire

Matériel existant à l'annexe

- 1 Minolta SRT 101
- 1 Statif reproduction
- 1 Laboratoire N et BI comprenant
 - 4 agrandisseurs, et nécessaire à développement
- 1 matériel sérigraphique comprenant
 - 1 insolateur, 1 charnière, 1 compresseur

Achat à prévoir :

- ~ 2 boitiers Minolta 303
- 1 6 x 6 Bronica avec gamme d'objectifs complète
- 10 projecteurs Kremer à lentille convexe (pour éclairage, prise de vue, et photo, et pour servir aux unités d'animation spectacles, etc...)
- un petit matériel photo à mettre entre toutes les mains

TOTAL : 26 000 F

- II MATERIEL AUDIO-VISUEL pour réalisation montage à partir de la technique photo.
 - Achat en double système permettant la fabrication et la programmation des réalisations sans interruption :
 - 2 synchronisations type SIMDA
 - ~ 12 caroussels SAV 2000
 - 12 optiques caroussels zoom 70 x 120
 - 2 logiques REVOX
 - · 2 jeux de têtes pilotes pour REVOX
 - I système écran

TOTAL : 52 000 F

III STUDIO D'ENREGISTREMENT

- 2 platines magnétophone REVOX dolby
- 1 guide de montage
- I platine tourne disque

- 4 micros AKG symétriques
- I table de mixage
- préampli de sortie éléments modulaires MERLAUD
- 2 préamplis de sortie
- 4 pieds micro-perche
- 2 casques contrôle

Reportage :

- 2 magnétophones portables type UHER 4200 ou 4400
- matériel sono/enregistrement servant à être décentralisé dans les unités d'animation
- 2 magnétophones type courant
- · I tourne disque portable

- Sonorisation :- 2 amplis 75 W MERLAUD
 - 4 enceintes acoustiques DYNACORD
 - 12 projecteurs de son (sono extérieure) avec câble ce matériel pouvant servir à groupe musique électrique

sono de spectacle etc...

Total enregistrement 27 000 F

sono

26 000 F

53 000 F

IV MATERIEL VIDEO

- 1 magnétophone portable
- 1 magnétophone de montage/studio
- 2 caméras avec accessoires

TOTAL : 35 000 F

V MATERIEL CINEMA

- 1 caméra type BEAULIEU S/8
- 2 petites caméras pour débutant
- 1 projecteur sonore avec accessoires

TOTAL : 25 000 F

Le matériel photo, vidéo, cinéma, son est compatible et sera amené à servir dans chacune des réalisations.

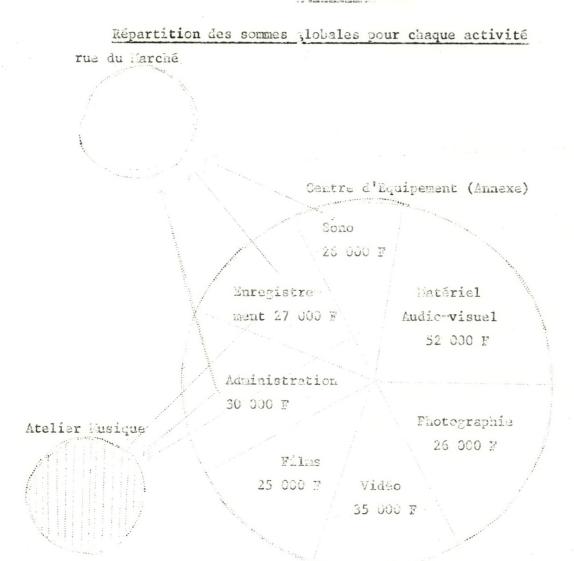
VI ADMINISTRATION

- téléphone, bureau, classeurs, système reproduction photocopie offset

TOTAL : 30 000 F

.../...

EQUIPEMENT



Le matériel compatible donnerait les moyens au Centre d'Equipement et aux unités d'animation de créations originales et de programmations régulières dans le local, 4, rue des Sarrazins.

Un matériel fixe sous la responsabilité du Centre serait complété par un matériel itinérant, décentralisé dans les unités d'animation et à la disposition de tous.

EXEMPLE : rue du Marché : Emprunt de matériel sono extérieur, un magnéto de reportage, un magnéto pour montage et diffusion, 4 jours par semaine pour le journal sonore de Wazemmes.

Atelier Musique: Emprunt d'un magnétophone et d'une sono pour construction et expérimentation d'instruments acoustiques originaux. Durée à déterminer selon l'importance des activités.

AMENAGEMENT DU LOCAL RUE DES SARRAZINS

Travaux

- O Installation du chauffage
- I Electricité : éclairage de la salle ;

 prises de courant ;

 réseau électrique à étudier permettant aux troupes théâtrales,
 etc... de venir programmer leur création (calcul de puissance

2 Toiture : réparation des fuites et remise en état des vasistas

électrique à faire).

- 3 Aménagement au fond de la salle d'un studio d'emregistrement faisant office en même temps de lieu de répétition pour les groupes de musique électrique.
- 4 Implantation, à l'entrée, d'une cellule (cabine) bureau d'accueil.
- 5 Percement de sorties de secours vers rue d'Aboukir (actuellement ancienne porte murée)

et vers rue Racine

- 6 Construction d'un système podium à transformation (éléments modulaires) qui pourrait être conçu par le Centre d'Equipement et réalisé par les services municipaux.
- 7 Système "velum" sur tringles permettant de réaliser l'obscurité, et des cloisonnements mobiles.

FONCTIONNEMENT DES UNITES D'ANIMATION

EXEMPLE : 2, rue du Marché

Actuellement, la maison 2, rue du Marché dispose d'un rez-de-chaussée entièrement consacré aux activités d'animation, d'une salle au premier étage faisant fonction de bureau et de lieu de réunion ouvert en permanence aux membres du comité de quartier. Le reste du bâtiment est réservé au logement des animateurs.

Les charges (eau, électricité, côte mobilière) sont payées par le G.E.D.A.L.

Dans ces conditions (un organisme payeur prenant en charge les frais mentionnés ci-dessus, et subventionné à ce titre) les quatre permanents actuellement bénévoles pourraient assurer une animation effective à plein temps sur la base d'une vacation payée à mi-temps pour chacun d'eux.

Vivant en permanence dans le local, ils en assurent l'entretien et la gestion qui lui est spécifique.

Un complément financier au fonctionnement interne de cette communauté pourrait être fourni occasionnellement à titre de prestation pour la participation de ses membres à telle action spécifique (spectacle, enquête, organisation...) commanditée par la Municipalité.

Telle action peut regrouper les membres de diverses unités d'animation. La prestation serait alors versée au Centre d'Equipement qui la répartirait.

L'atelier d'expression musicale fonctionnerait selon le même modèle de vie communautaire, mais d'autres unités peuvent fonctionner différemment.

On peut raisonnablement estimer le coût de l'unité du 2, rue du Marché à :

- Aménagement et réfection du bâtiment : 2 000 F
- Fonctionnement : achat de matérieux (papier, colle, pinceaux, outils, lampes, peintures...) 500 F par mois pour un fonctionnement de dix mois pleins, soit : 5 000 F

Il faudrait, en outre, disposer de matériel mobilier entreposé dans les ateliers municipaux.

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine



Cher Collègue,

Je vous invite à assister à la réunion de la Commission des Relations Publiques qui se tiendra le mercredi 5 novembre 1975 à 18 H 30 - Salle des Commissions (ler étage).

Hôtel de Ville, le 20 octobre 1975

l'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

ORDRE DU JOUR

- 75/28 Compte-rendu sur le Syndicat d'Initiative
- 75/29 organisation d'un Festival de la Photo
- 75/30 Réalisation d'un film sur Lille Convention avec le Centre de Recherche sur l'Information et la Communication (C.R.I.C.)
- 75/31 Colloque sur 1'Animation
- 75/32 Les locaux d'animation dans les quartiers
- 75/33 Préparation technique et diffusion de la revue en 1976 Convention avec la Société NORSOGEPRESS
- 75/34 Sommaire de la revue municipale n° 17
- 75/35 Projection d'une partie des diapositives de la diathèque de la Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine
- 75/36 Questions diverses

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine





COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Réunion du 5 novembre 1975

La Commission des Relations Publiques s'est réunie le mercredi 5 novembre 1975 à 18 H 30, en la salle des Commissions, sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint délégué aux Relations Publiques.

Etaient présents :

M.	DASSONVILLE	Adjoint au Maire	
М.	BOCHNER	Conseiller municipal	
M.	CHOQUEL	Conseiller municipal	
M.	BURIE	Conseiller municipal	
М.	MATRAU	Conseiller municipal	
Mme	DEBAENE	Conseiller municipal	

Etaient excusés :

M.	CATESSON	Conseiller	municipal
Mme	CACHEUX	Conseiller	municipal

Assistaient également à la réunion :

M. ROUSSEL	Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine
M11e SANDRAS	Rédactrice à la Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine

M. BEAUSSART Photographe à la Direction des Relations
Publiques et de l'Animation Urbaine

Monsieur DASSONVILLE tient à remercier les fonctionnaires municipaux et notamment le personnel de la Direction des Relations Publiques, qui ont contribué à l'organisation de la Quinzaine Belge à Lille.

Madame BOUCHEZ déclare que la Commission accueille avec plaisir Monsieur MATRAU qui assistera désormais aux réunions de la Commission des Relations Publiques à la place de Monsieur SIROT qui siègera à la Commission de la Voie Publique.

Réunion du 5 novembre 1975

75/28 - Compte-rendu sur le Syndicat d'Initiative

Madame BOUCHEZ informe les membres de la Commission que, lors de son élection à la présidence du Syndicat d'Intiative, le 20 octobre dernier, Monsieur DEBEYRE a souhaité une transformation dans les méthodes de travail de cet organisme et un plus grand dynamisme au sein du Conseil d'Administration.

Les problèmes financiers ont été abordés et une demande de subvention supplémentaire a été adressée à Monsieur le Premier Adjoint au Maire délégué aux Finances. La Commission des Finances, lors de sa réunion du 14 octobre, a décidé l'attribution d'une subvention complémentaire de 20.000 F, afin d'épurer la situation financière de cet organisme et de permettre à son nouveau président de poursuivre ses activités dans de bonnes conditions.

Madame la Présidente ajoute que le problème du personnel a été évoqué également ; il a été décidé de ne pas procéder à un recrutement de nouvelles hôtesses avant la désignation d'un directeur ; celui-ci pourrait être recruté à temps partiel.

Par ailleurs, Madame BOUCHEZ déclare que la Chambre de Commerce, qui s'était engagée à accorder une somme de 25.000 F au Syndicat d'Initiative pour 1975, n'a versé jusqu'à présent que 5 000 F.

Monsieur DASSONVILLE signale que, lors d'un entretien qu'il a eu avec Monsieur DELESALLE, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, celuici l'a chargé de transmettre ses remerciements au Maire de Lille; grâce à l'action menée par la Ville, le Syndicat d'Initiative sera plus dynamique et pourra réaliser ce qu'il n'a pu faire jusqu'à présent.

Les membres de la Commission prennent acte de ces informations et souhaitent que la Chambre de Commerce tiennent ses engagements.

Réunion du 5 novembre 1975

75/29 - Organisation d'un Festival de la Photo

Madame BOUCHEZ rappelle qu'à la suite de la proposition formulée par Monsieur le Maire d'organiser un Festival de la Photo à Lille, un groupe de travail s'est réuni le 27 octobre dernier. Au cours de cette réunion, Monsieur ZIMMERMANN a proposé de coupler le festival lillois avec le salon "Photo et Cinéma 75" qui se tiendra du 26 février au ler mars 1976 à la Foire Commerciale.

Madame la Présidente ajoute qu'il existe à Chalons-sur-Saône un festival mondial de la Photo, réservé essentiellement aux "professionnels". Par ailleurs, une exposition orientée plus spécialement sur le matériel photographique est présentée chaque année à Cologne. Madame BOUCHEZ propose que le Festival lillois soit ouvert à la fois aux "professionnels" et aux "amateurs" de la photo.

En conclusion du débat qui s'est instauré, la Commission propose un festival municipal ouverts aux professionnels et aux amateurs de la photo et comportant une présentation de matériel photographique par les différentes marques.

Réunion du 5 novembre 1975

75/30 - Réalisation d'un film sur Lille

Madame BOUCHEZ signale que, lors de la dernière réunion du Conseil municipal, il a été proposé la passation d'une convention avec le Centre de Recherche sur l'Information et la Communication, pour la réalisation du film sur Lille.

En effet, il a paru souhaitable de faire appel à un organisme local pour le tournage des séquences et l'ensemble des travaux nécessaires aux prises de vue. Le film sera terminé dans le courant de l'année.

La convention passée avec le C.R.E.P.A.C. est ainsi annulée ; toutefois, le C.R.I.C. fera appel au C.R.E.P.A.C. pour le montage du film.

75/31 - Colloque sur l'Animation

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

Réunion du 5 novembre 1975

75/32 - Locaux d'animation dans les quartiers

Moulins- Lille

Madame BOUCHEZ indique qu'une convention sera passée avec les forgerons de Moulins qui s'installeront rue Fénelon.

En ce qui concerne l'Usine "Wallaert", un crédit de 50.000 F a été accordé pour la transformation des locaux en un vaste hall d'animation abritant conjointement le comité de quartier de Moulins et le centre social de Lille-Est.

A cette occasion, Monsieur DASSONVILLE attire l'attention de la Commission sur les acquisitions de bâtiments vétustes par la Ville. Ceux-ci sont, en effet, destinés à être démolis et leur transformation en lieu d'annimation n'est pas toujours possible.

Par ailleurs, la Commission regrette que l'Ecole "Buffon" n'ait pas été affectée à l'animation, bien que Monsieur l'Inspecteur d'Académie ait formulé un avis favorable.

Vieux-Lille

Monsieur BURIE signale qu'un immeuble de 1.100 m2 environ est à vendre dans ce quartier. Compte-tenu de sa situation géographique et du nombre de pièces qu'il comprend, la Ville pourrait y installer un centre abritant la Mairie-Annexe, des locaux d'animation, un centre social, etc...

Monsieur DASSONVILLE estime que cet immeuble ne peut être acheté par la Ville car il ne peut faire l'objet d'une réserve foncière.

Wazemmes

Monsieur DASSONVILLE précise que la crypte de l'Eglise de "Wazemmes"

pourrait être utilisée par la Ville, les autorités ecclésiastiques ayant donné un accord de principe.

Madame DEBAENE indique qu'une chapelle est à vendre dans le quartier du "Petit Maroc". Elle est louée actuellement pour différentes manifestations (réunions, banquet).

Réunion du 5 novembre 1975

75/33 - Préparation technique et diffusion de la revue en 1976 Convention avec la Société NORSOGEPRESS

La préparation technique (confection des maquettes, exécution des dessins, montages, fabrications des clichés) ainsi que la diffusion des revues municipales sont confiées, depuis 1973, à la Société NORSOGEPRESS, 209, rue d'Arras.

Les prestations assurées par cette Société, depuis cette date, ayant donné satisfaction, il est proposé de reconduire la convention pour 1976.

Toutefois, la rétribution de la Société NORSOGEPRESS sera de 34.000 F par numéro diffusé et de 31.000 F lorsque la diffusion sera assurée par la Ville, soit une rétribution annuelle de 161.000 F. En 1975, cette rétribution était respectivement de 30.000 F et de 27.000 F.

La Commission émet un avis favorable à la reconduction de la convention avec la Société NORSOGEPRESS mais souhaite un nouvel examen des conditions de rétribution de ladite Société.

Rapport au Conseil Municipal.

Réunion du 5 novembre 1975

75/34 - Sommaire de la revue municipale

and the second

La Commission technique n'ayant pu se réunir, le sommaire de la prochaine revue n'a pas été arrêté.

Cette revue, qui sortira fin 75 ou début 76, présentera un bilan de l'année écoulée.

Monsieur BOCHNER émet le souhait qu'un article soit consacré au rôle du Conseil Général.

Réunion du 5 novembre 1975

75/35 - Projection d'une partie des diapositives de la diathèque de la Direction des Relations Publiques

Les membres de la Commission ont visionné, durant vingt minutes 160 diapositives de la diathèque de la Direction des Relations Publiques.

Après que Monsieur BEAUSSART eut indiqué que la diathèque des Relations Publiques comprend 2.000 diapositives environ, et couvre les secteurs ou activités suivants :

- les espaces verts (tous les jardins de la Ville, serre, etc...)
- le centre de la ville (rues piétonnes, bâtiments)
- toutes les manifestations et réceptions qui se sont déroulées depuis le mois d'avril
- une grande partie des réalisations municipales
- les sports (piscine olympique stade Grimonprez)
- certains quartiers de Lille.

Les membres de la Commission sont invités à faire part de leurs remarques et suggestions.

Monsieur DASSONVILLE suggère que chaque adjoint présente un montage d'une vingtaine de minutes se rapportant à sa délégation, lors des réunions du Conseil municipal.

La réalisation de ces montages permettrait d'une part de sélectionner les meilleures diapositives, et d'autre part de disposer d'une diathèque très complète sur les activités et l'action municipales.

La Commission retient cette proposition et souhaite également que des diapositives soient prises très rapidement sur les quartiers qui vont être rénovés (Belfort, Fives, Vieux-Lille) et sur les bâtiments qui seront démolis prochainement (courées...), afin de montrer l'effort accompli par le Municipalité dans tous les domaines.

En ce qui concerne les quartiers, il conviendrait de réaliser des montages en collaboration avec les Conseillers municipaux.

Sur proposition de Madame BOUCHEZ, la Commission demande que Monsieur BEAUSSART suive le stage de 2ème degré organisé par l'Ecole de Journalisme.

La Commission souhaite ardemment que la Direction des Relations Publiques soit équipée d'un matériel vidéo.

En effet, si la Ville veut développer sa politique dans le domaine de l'audio-visuel, il faut qu'elle s'en donne les moyens. Dans l'attente de l'achat de ce matériel, la Ville pourrait utiliser les appareils de la Région.

Réunion du 5 novembre 1975

75/36 - Questions diverses

I - Inter Club Lillois - Demande de subvention de fonctionnement Proposition - Avis

Par lettre du 18 octobre 1975, Madame DESCAMPS, responsable de l'Inter Club Lillois des associations de Retraités affiliées à l'U.R.N.A.R., sollicite l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 6.000 F, au profit de cette association.

Cet organisme a pour objectif de réunir les amicales de retraités et les Clubs du 3ème Age de Lille en vue de :

- résoudre en commun les problèmes dépassant l'échelle d'un seul groupe ;
- confronter les expériences et étudier les questions d'intérêt commun ;
- susciter de nouveaux clubs et amicales et aider à leur démarrage.

L'inter Club Lillois regroupe 14 clubs et amicales et compte 2 859 adhérents.

Le bilan financier de l'annexe 1974 s'équilibre à la somme de 13.850 F; une subvention communale de 2.500 F a été attribuée à l'Inter Club Lillois.

Le budget prévisionnel de 1975 s'équilibre à la somme de 34.870 F compte tenu de la subvention de 6.000 F demandée.

Avis favorable de la Commission pour l'attribution d'une subvention de 3.000 F.

La commission des Relations Publiques souhaite qu'en 1976, les demandes de subvention émanant des clubs de 3ème Age soient examinées par la Commission compétente.

Rapport à soumettre au Conseil municipal.

Réunion du 5 novembre 1975

II - "Centre Recherche et Création" - Demande de subvention de fonctionnement Proposition - Avis

L'Association pour la Recherche et la Création dont le siège est 2, rue du Marché à Lille, sollicite l'attribution d'une subvention de fonctionnement, au titre de l'exercice 1975.

Créée en février 1975, cette association régie selon la loi de juillet 1901, a pour objet de "rechercher, accueillir et promouvoir la création dans toutes les formes exprimées". En fait, cet organisme regroupe deux unités, l'une dans le quartier du "Vieux-Lille", l'autre dans le quartier de "Wazemmes".

Cet organisme a participé à l'opération "Vacances 75" organisée par le G.E.D.A.L. Elle propose aux enfants de "Wazemmes" diverses activités d'animation mais qui se développent difficilement, faute de moyens financiers. Les matériaux nécessaires (papier, colle, pinceaux, outils peuvent être évalués à 500 F par mois).

Par ailleurs, les membres de l'association ont entrepris l'aménagement du bâtiment mis à leur disposition par Monsieur DELANNOY, Président de l'Union commerciale de Wazemmes", et ont établi un projet de restauration du bâtiment communal situé 40, rue des Trois Molettes.

Avis favorable de la Commission pour l'attribution d'une subvention de 2 500 \mathbb{F}_{\bullet}

Rapport à soumettre au Conseil Municipal.

Réunion du 5 novembre 1975

III - Acquisition du Petit Livre Blanc sur les Finances Locales

Lors de votre séance du 23 septembre, vous avez proposé l'achat de 2.000 exemplaires du Petit Livre Blanc sur les Finances Locales, pour être adressés notamment aux personnes ayant manifesté leur soutien à la Municipalité en retournant le carton distribué à cet effet dans chaque foyer lillois.

Par lettre en date du 20 octobre, Monsieur le Maire fait savoir qu'il a passé une commande de 100.000 exemplaires à l'Association des Maires des Grandes Villes de France, lors de l'Assemblée Générale du 18 septembre.

En fait, il a été commandé le même nombre d'exemplaires que pour la revue municipale, soit 76.000.

Les conditions sont les suivantes :

-0,50 F le numéro +7.5 % de T.V.A.

soit une dépense totale de 40.870 F, qui nécessitera l'inscription d'un crédit d'un égal montant au chapitre 940/210 du budget supplémentaire de 1975, sous l'intitulé "Relations publiques".

Les membres de la Commission, à l'exception de Monsieur BOCHNER, estiment que la distribution de cette plaquette ne paraît pas nécessaire, compte tenu de l'action menée antérieurement par la Ville en ce domaine.

Rapport à l'Administration municipale.

Réunion du 5 novembre 1975

IV - Magazine "Mairies Nouvelles" - Publication d'une édition hors série sur Lille - Proposition - Avis

Monsieur ARCHENOULT, du Magazine "Mairies Nouvelles" dont le siège social est situé à la Société Nouvelle d'Edition, 29, rue Bronchet à Paris, propose la publication d'une édition hors série consacrée à Lille.

"Mairies Nouvelles" a déjà édité trois numéros sur les villes de Marseille, Lyon et Nice. Ces "dossiers promotion" font le point sur les équipements publics de la Ville et sont réalisés en collaboration avec les services municipaux ou communautaires, avec la Chambre de Commerce, les Sociétés d'Economie Mixte.

Le financement de cette publication est assuré par des recettes publicitaires émanant d'annonceurs nationaux et locaux, des ventes d'exemplaires chez les dépositaires, ventes de tirés à part et ventes de tirés, sous couverture spéciale, aux organismes publics. La diffusion des numéros hors série est concentrée sur le département, mais un service est assuré auprès des abonnés sur le plan national (parlementaires, mairies, etc...).

Avis défavorable de la Commission.

Rapport à l'Administration municipale.

Réunion du 5 novembre 1975

V - Groupement d'Etude et de Développement de l'Animation Lilloise Convention - Avenant

Le Conseil Municipal, par délibération nº 74/517 du 15 novembre 1974 a décidé de passer une convention avec le G.E.D.A.L. pour régler les rapports entre cette association et la Ville concernant les actions d'animation et la rémunération des animateurs de ce groupement affectés aux quartiers ou jardins de loisir, et la gestion des équipements actuels des jardins du loisir.

Dans le cadre de la politique d'animation de la Ville, les associations des quartiers de "Moulins", "Lille-Sud", "Vieux-Lille", "Belfort", "Wazemmes" et "Petit Maroc" ont formé des comités de coordination ayant pour but de coordonner les actions et la réalisation d'un certain nombre d'activités d'annimation.

Le G.E.D.A.L., qui sert de support à l'action des comités de quartier et assume les charges matérielles de leur fonctionnement, a sollicité pour chacun d'entre eux l'aide financière de la Ville, et le Conseil Municipal, par délibération n° 75/516 du 30 juin 1975 a décidé de répondre favorablement à cette requête en subventionnant ces comités de coordination par l'intermédiaire du G.E.D.A.L.

Pour tenir compte des observations présentées par Monsieur le Préfet du Nord par lettre du 6 octobre 1975, et permettre l'application de la décision de l'Administration Municipale, la passation d'un avenant à la convention passée avec le G.E.D.A.L. s'avère nécessaire.

Avis favorable de la Commission pour passation de l'avenant.

Rapport au Conseil Municipal.

Réunion du 5 novembre 1975

VI - Participation de la Ville au"Centre d'Information Féminin"de Lille

Madame BOUCHEZ signale qu'un Centre d'Information Féminin a été créé à Lille, Cette association a pour but de mettre à la disposition des femmes par tous les moyens appropriés, les informations dont celles-ci souhaitent disposer dans tous les domaines.

Le C.I.F. est administré par un Conseil d'Administration tripartite, comprenant de 18 à 24 membres désignés par les Centres d'Information Féminins et un tiers de membres élus par les associations adhérentes.

Les représentants de la Ville appelés à siéger à titre provisoire sont :

- Madame BOUCHEZ
- Madame CACHEUX
- Madame DEBAENE
- Madame DE MEY
- Madame MERESSE
- Madame PETIT

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES Réunion du 5 novembre 1975

VIII - Edition d'une plaquette d'information sur le P.O.S. du Secteur Sauvegardé

La Société d'Aménagement et d'Equipement du Nord serait chargée de réaliser une plaquette d'information sur le P.O.S. destinée à être remise à la population du Secteur Sauvegardé. La S.A.E.N. a pressenti l'Agence d'Urbanisme, qui détient tous les documents relatifs au P.O.S. et dispose du matériel de composition et d'impression. Toutefois, s'agissant d'une demande émanant de la Ville, l'impression de cette plaquette entraînera une dépense évaluée entre 40 et 50.000 F, qui nécessite l'inscription d'un crédit supplémentaire de cet ordre.

A cet effet, un rapport est présenté au Conseil d'Administration

Madame BOUCHEZ donne lecture d'une lettre émanant de Monsieur MARQUIS, Directeur Général des Services Techniques, par laquelle il demande si la Direction des Relations Publiques est susceptible d'être intéressée par l'achat d'autobus de la C.G.I.T.

Avis favorable de la Commission à l'affection d'un autobus à la Direction des Relations Publiques. Ce véhicule pourrait sillonner les différents quartiers lillois avant chaque manifestation et inauguration ou lors d'opérations spécifiques ; inscription sur les listes électorales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H.

Vu, le Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine, Vu, l'Adjoint délégué,

Georges ROUSSEL

Monique BOUCHEZ

Le Secrétaire de Séance,

Rolande SANDRAS

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine





COMMISSION DES RELATIONS PUBLICUES

Réunion du 21 Janvier 1976

Cher Collègue,

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de la Commission des Relations Publiques qui se réunira le 21 janvier 1976 à 18 heures 30.

Hôtel de Ville, le 16 Janvier 1976 L'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

ORDRE DU JOÜR

- 76/1 Acquisition de matériel audio-visuel Demande de crédit
- 76/2 Centre d'Animation et Atelier d'Artisanat Annexe de l'Ecole des Beaux Arts, 4 rue des Sarrazins Nouvel examen du projet
- 76/3 Jardin du Loisir des Dondaines Ferme Choix du titulaire du marché de services
- 76/4 Festival de la Photographie
- 76/5 Lille, Portrait d'une cité Edition Axial Acquisition, propositions, Avis
- 76/6 Dépliants relatifs aux visites conférences organisées par Renaissance du Lille-Ancien" Acquision, propositions, Avis.
- 76/7 Théâtre de la Salamandre Proposition d'animation Thêatrale
- 76/8 Théâtre populaire des Flandres Proposition d'animation thêatrale
- 76/9 Insertion d'un article sur Lille dans un guide touristique Proposition Avis
- 76/10 Groupement d'Etude et de développement de l'Animation Lilloise Convention
- 76/11 Centre de recherche sur l'Information et la Communication (CRIC)
 Convention
- 76/12 Questions diverses.

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Réunion du 21 janvier 1976

La Commission des Relations Publiques s'est réunie le mercredi 21 janvier 1976, en la Salle des Commissions, sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint au Maire délégué aux Relations Publiques.

Etaient présents :

M. BURIE Conseiller municipal
M. CHOQUEL Conseiller municipal
Mme DEBAENE Conseiller municipal
M. MATRAU Conseiller municipal

Etaient excusés :

M. DASSONVILLE Adjoint au Maire

M. BOCHNER Conseiller municipal

Mme CACHEUX Conseiller municipal

M. CATESSON Conseiller municipal

Assistaient également à la réunion :

M. ROUSSEL Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine

MIle SANDRAS Rédactrice à la Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine

BEAUSSART Photographe à la Direction des Relations Publiques et

de l'Animation Urbaine

M. WAVRANT

Μ.

Réunion du 21 janvier 1976

76/1 - Acquisition de matériel audio-visuel

Lors de l'examen des propositions budgétaires de l'année, un crédit de 25.280 F a été sollicité en vue d'acquérir d'une part le matériel photographique et d'autre part le matériel nécessaire à l'aménagement d'un laboratoire photographique.

Or Monsieur le Maire souhaite que la Direction des Relations Publiques ait recours aux procédés de l'audio-visuel comme support privilégié de l'information. Pour cela, il convient de doter le service d'un matériel complémentaire et perfectionné qui permettrait :

- la réalisation de montages audio-visuels;
- la projection de diapositives lors des réunions du Conseil Municipal pour illustrer certains dossiers ;
- l'enregistrement de discours ;
- la diffusion de déclarations et d'explications d'actions municipales ;
- l'enregistrement des informations diffusées sur les différents postes émetteurs (R.T.L. - Europe 1 - etc...) ;
- l'enregistrement de conférences de presse.

Le matériel nécessaire est le suivant

- 1 AMPLI SONY TA 4650
- 1 PLATINE SONY PS 2350
- 1 PLATINE MAGNETO SONY TC 755
- 1 TABLE DE MIXAGE ELECTRON DS 23
- 4 ENCEINTES ARYMSON 50 V
- 1 CASQUE BST UT 25
- 2 MICROS BST CT 00 (uni dir)
- 1 MICRO BST ECOD 102
- 2 PIEDS TELESCOPIQUES BST MS2
- 2 ANTI VIBRATIONS
- 2 CENTREURS PLATINE MAGNETO TC 755
- 2 BANDES 27 "scotch" au chrome

MONTAGE + RACCORDS DIVERS

EOUIPEMENT REPORTAGE ET FONCTIONNEMENT AUDIO-VISUEL

- 1 MAGNETO PORTATIF K 7 SONY TC 1525 D
- 1 MICRO BST CD 25 (omni dir)
- 1 CASQUE BST UT 25
- 2 BATTERIES BP 8 pour TC 152 SD
- 5 K7 au chrome "scotch" 90 mm
- 1 ADAPTATEUR AC 456 pour TC 152 SD

ENREGISTREMENT INFORMATIONS :

- 1 RADIO CASSETTES TPR 900 EE
- 2 PROJECTEURS "CAROUSEL KODAK" 5 AV 2000
- 2 OPTIQUES ZOOM VARIO 70 X 120 projection de 5 à 16 mm
- 1 SIMDA ED 3000 complet

the section of his state

Page of Mayora and State Control

Après consultation des différentes maisons spécialisées dans ce genre d'appareils, il s'avère que l'ensemble de l'équipement souhaité s'élève à 28.000°F environ.

Afin d'acquérir très rapidement ce matériel, il y aurait lieu de solliciter un virement de crédit d'une somme correspondante du chapitre 940/23 de la section de fonctionnement au chapitre 214-9 A de la section d'investissement du budget primitif de 1975.

Avis favorable de la Commission des Relations Publiques à l'acquisition du matériel demandé.

Extrait du procès-verbal transmis pour information à la Direction Générale des Services Financiers, de l'Informatique et des Achats.

Réunion du 21 janvier 1976

Avant d'aborder les autres questions à l'ordre du jour, et sur l'invitation de Madame la Présidente, Monsieur PATTOU, architecte, présente son projet d'aménagement du Jardin du Loisir du Sud. Il s'agit d'un plan masse élaboré à la demande de l'Administration municipale, et qui correspond aux souhaits exprimés par le Comité d'Animation.

Le devis estimatif sommaire de l'ensemble des équipements prévus s'établit comme suit :

			0.00		
a)	place Salvator Allende	350	000	F	
b)	salle polyvalente 400 M2	600	000	F	
c)	salle de sports 1 600 M2 (salle C + judo +				
	annexes)	2 400	000	F	
d)	3 annexes de services publics	350	000	F	
e)	2 logements de fonction de 120 M2	360	000	F	
f)	salle de culte P.M. (financement Archevêché)				
g)	Jardin du loisir				
	. patims à roulettes + passerelles	90	000	F	
	. gradins	40	000	F	
	. jeux de boules	2.5	000	F	
	. bassin et fontaine	52	000	F	
	. mini-golf + ping-pong		000	F	
	. citadelle + passerelle	220	000	F	
	. Jeux petits + manège	. 50	0.00	F	
	. guignol	4(000	F	
	. V.R.D.	200	000	F	
h)	Jardin d'aventures				
	. clôture	150	000	F	
	. salle de jeux	125	000	F	
	. tour d'observation	12	000	F	
	TOTAL	5.076	.000	F	

La Commission approuve le projet de Monsi**eu**r PATTOU et demande que toutes dispositions soient prises rapidement afin de permettre la réalisation de cet équipement. Elle demande également que les bâtiments préfabri-

qués ne soient pas installés sur les emplacements prévus pour les bâtiments définitifs. Elle donne un avis favorable au déplacement de la salle cultuelle, afin que celle-ci soit implantée sur la place Allende, comme une "Eglise de village".

Extrait du procès-verbal transmis :

- à la Direction Générale des Services Techniques
 - . Service de Construction et d'entretien des Bâtiments communaux

a the first markets will be a goal

. Service des Espaces verts

Madame BOUCHEZ remercie Monsieur PATTOU qui quitte la séance.

Réunion du 21 janvier 1976

76/2 - Centre d'animation et atelier d'artisanat - Annexe de l'Ecole des Beaux-Arts, 4, rue des Sarrazins - Nouvel examen du projet

Sur proposition du Haut Comité d'Animation Lilloise, un projet de création d'un centre d'animation et d'atelier d'artisanat dont la gestion serait confiée à l'annexe de l'Ecole des Beaux-Arts, 4 rue des Sarrazins, a été présenté à l'Administration municipale.

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 10 novembre 1975, a émis un avis de principe favorable à la création de ce centre et a chargé la Direction des Relations Publiques d'élaborer un programme traduisant les options définies dans le rapport présenté et qui porterait notamment sur le lieu d'implantation du centre ainsi que sur les possibilités d'animation sportive du quartier de Wazemmes.

Un nouveau projet a donc été établi. L'animation se fera à partir de différents centres :

- l'Annexe de l'Ecole des Beaux-Arts, 4 rue des Sarrazins, dont la gestion serait indépendante de celle de l'Ecole des Beaux-Arts;
- 2) la Crypte de l'Eglise St-Pierre St-Paul, lieu polyvalent permettant de programmer des manifestations ponctuelles;
- 3) les Unités d'Animation, implantées dans divers lieux du quartier soit mises en place par le Comité d'Animation soit confiées à une association existant dans le quartier Une unité d'animation fonctionne déjà au 2, rue du Marché.

Le fonctionnement du Centre d'Animation et Atelier d'Artisanat nécessitera l'attribution d'une subvention de 30.000 F, somme inscrite au budget prévisionnel de 1976 de la Direction des Relations Publiques

En ce qui concerne l'équipement, celui-ci est évalué entre 221.000 et 250.000 F, dont 109.000 F pour 1976 (cette somme est nécessaire pour l'acquisition du matériel photographique de projection).

La Commission accepte ce projet à condition que la Direction des Relations Publiques puisse utiliser le matériel photographique et faire appel au personnel affecté à ce laboratoire audio-visuel pour la réalisation de certains montages. Elle suggère que le crédit affecté jusqu'à présent à l'Ecole Régionale d'Architecture (environ 108.000 F pour 1975) soit utilisé pour l'acquisition du matériel demandé.

Par ailleurs, la Commission des Relations Publiques se déclare incompétente concernant l'animation sportive et demande à la Commission des Sports et de l'Education Physique de formuler des propositions à ce sujet.

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction des Services Culturels, Sportifs et de Jeunesse.

Rapport à soumettre à l'Administration municipale.

Réunion du 21 janvier 1976

76/3 - <u>Jardin du Loisir des Dondaines</u> - <u>Ferme</u> - <u>Choix du titulaire du</u> marché de services

Parmi les équipements du Jardin du Loisir des Dondaines, le Conseil d'Animation a souhaité l'aménagement d'une ferme. La Ville prendrait en charge la construction des bâtiments et l'aménagement de leurs abords. L'exploitation de la ferme serait confiée à Monsieur Marcel DHENIN, demeurant 27, rue Eugène Roche à Lambersart. Monsieur DHENIN gère déjà un zoo à Englos et est Président du Salon International des Animaux de Lille.

Monsieur DHENIN amènerait les animaux domestiques et éventuellement, des rapaces. Par ailleurs, il assurerait la présentation commentée des animaux, des démonstrations (traite, tontes, etc...) voire une participation des enfants à certaines activités. Monsieur DHENIN sera rémunéré exclusivement par la Ville, sans qu'il y ait perception de droit d'entrée.

Toutefois, afin de permettre l'établissement du marché de services, il convient de préciser certains points :

- 1°/ Monsieur DHENIN doit-il fournir également la nourriture des animaux ?
- 2°/ Un gardiennage permanent doit être prévu et des manoeuvres et des animateurs (ou moniteurs) devront seconder Monsieur DHENIN qui ne souhaite pas devenir employeur.
 Dès lors, un choix est à opérer entre un recrutement de ce personnel par la Ville ou un recrutement par l'intermédiaire du Groupement d'Etude et du Développement de l'Animation Lilloise (GEDAL) avec, alors, versement d'une subvention correspondante.
- 3°/ Importance du cheptel, qui conditionne les locaux. Horaires d'ouverture au public, de la ferme.
- 4°/ Durée du contrat à passer avec Monsieur DHENIN.

La Commission des Affaires Juridiques et Immobilières, réunie le

20 janvier 1976, s'est montrée favorable à la création d'une ferme au Jardin du Loisir des Dondaines et au choix de Monsieur DHENIN comme responsable; elle a estimé préférable que le personnel soit recruté et rémunéré par le G.E.D.A.L. plutôt que par la Ville.

Par ailleurs, elle a laissé le soin à la Commission des Relations Publiques de donner son avis sur les modalités de fonctionnement de cet équipement.

La Commission des Relations Publiques se rallie à l'avis émis par la Commission des Affaires Juridiques et Immobilières concernant le choix du responsable de l'équipement, le recrutement et la rémunération du personnel. Elle propose :

- 1°/ que la ferme soit ouverte au public
 - tous les jours de la semaine, durant les vacances scolaires
- les mercredi et les week-end, durant l'année scolaire
 - pour les autres jours de la semaine, des propositions pourraient être faites au Rectorat dans le cadre du 10 % pédagogique.
- 2°/ que la durée du contrat soit fixée à un an, avec possibilité de tacite reconduction.

Pour ce qui est de l'importante du cheptel, et compte tenu de la superficie du terrain mis à la disposition de Monsieur DHENIN (1 ha), il
conviendrait de prévoir peu d'animaux : quelques canards, poules, une
chèvre, un poney, peut-être une vache. Enfin, pour la nourriture, la
Commission des Relations Publiques suggère que le Service des Espaces
verts soit consulté à ce sujet.

Extrait du procès-verbal transmis :

- à la Direction des Services juridique et immobilier ;
- à la Direction des Services techniques (Espaces verts).

Réunion du 21 janvier 1976

76/4 - Festival de la Photo

to be the little gate of

Madame BOUCHEZ fait un bref compte-rendu sur l'organisation du concours de photographies "Lille et les Lillois" organisé en liaison avec le 2ème Salon Régional de la Photo-Cinéma qui se déroule du 28 février au ler mars 1976 à la Foire Internationale.

Ce concours, ouvert à tous les photographes amateurs, comporte 16 thèmes.

THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PARTY.

and the property of the second control of th

Les photos seront présentées du 15 au 25 février à la Foire Internationale. Les prix seront distribués le 29 février. Ces prix consisteront en du matériel photographique de qualité offert par les exposants.

Par ailleurs, des photos seront exposées dans les vitrines des commerçants des quartiers de Fives/St-Maurice, Gambetta/Wazemmes et Lille-Centre, du 14 au 24 février.

the of a single right to the second of the area of the area of the second of the secon

respecting to the destroy of the state of seasons were considered to the contract of the seasons.

Réunion du 21 janvier 1976

76/5 - Lille, portrait d'une cité - Edition Axial - Acquisition Propositions - Avis

Les Editions Axial, 19, rue de la Monnaie à Lille, ont édité en novembre 1975, un livre sur Lille "Lille, portrait d'une cité" de Paulette Legillon et Jacqueline Dion.

Selon ses auteurs, ce livre n'est ni un guide, ni un ouvrage d'érudition, mais le portrait d'une cité et du peuple qui l'habite. Il a pour but de faire connaître Lille, de laisser un souvenir à ceux qui l'ont visitée, et de rendre hommage à ceux qui l'ont aimée.

La physionomie de la ville apparaît au cours de six chapitres :

- Lille, ville d'histoire
- Lille métropole vivante
- Lille, ville de commerce et d'industrie
- Lille, ville universitaire
- Lille, ville d'art
- Lille politique

L'ouvrage comporte 240 pages illustrées de 285 photos ; il est complété par un cahier de traduction de 8 pages : anglais, allemand et néerlandais. L'avant-propos est de Monsieur le Maire, la préface de Monsieur Philippe JESSU, conservateur du Musée de l'Hospice Comtesse.

Les caractéristiques techniques sont les suivantes :

- format fermé à l'italienne 21,5 X 27,5
- impression : pages intérieures : noir recto-verso jaquette : noir

Le prix de "Portrait d'une cité" est de 53,60 F T.T.C. pour une commande de 5 000 exemplaires.

La Commission propose l'achat de 50 exemplaires dont la majeure partie sera offerte aux Conseillers municipaux.

Rapport à soumettre à l'Administration municipale.

Réunion du 21 janvier 1976

76/6 - Dépliants relatifs aux visites-conférences organisées par "Renaissance du Lille Ancien"- Acquisition - Propositions - Avis

L'Association "Renaissance du Lille Ancien", 19, rue de la Monnaie a Lille a proposé à la Ville d'acquérir des dépliants concernant les circuits des visites-conférences qu'organise cette association.

Ces dépliants sont édités par l'Imprimerie DOURIEZ-BATAILLE, 5 rue Jacquemars Giélée à Lille, selon les conditions suivantes :

Dépliants 3 volets - format ouvert 29,7 X 20,1 - format plié 99 X 201 impression noire recto-verso

par 10 000 - le mille 185 F

par 20 000 - 1e mille 159 F

par 30 000 - le mille 150 F

Ces prix s'entendent hors taxes, transport en sus.

Il existe quatre circuits :

- à la découverte du quartier de St-Maurice
 - à la découverte du quartier Royal
 - à la découverte des vieilles rues
- à la découverte du Palais Rihour et du quartier de l'Hôpital Militaire

Tout en soulignant l'intérêt de ces dépliants, la Commission des Relations Publiques suggère de transmettre les propositions de l'Associations "Renaissance du Lille Ancien" au Syndicat d'Initiative.

Réunion du 21 janvier 1976

76/7 - Théâtre de la Salamandre - Proposition d'animation théâtrale

Le Théâtre de la Salamandre proposera "Le Mai du Théâtre" avec la présentation, durant ce mois, de quatre spectacles, dans dix villes différentes de la région. Toutefois, ce "Mai du Théâtre" ne répondra pas à toutes les attentes, exprimées ou non. C'est pourquoi, afin d'enraciner plus profondément son action dans la région, le théâtre de la Salamandre a voulu sortir des lieux habituels, les théâtres.

Pour ce faire, le Théâtre de la Salamandre a décidé de créer un spectacle d'animation destiné à être joué dans des endroits aussi divers que M.M.J.C., gymnase, salles de quartier, cantines scolaires ou d'entre-prises, etc... C'est à une équipe de jeunes comédiens du Nord que le Théâtre de la Salamandre a confié le soin de cette création dont le titre sera "Arlequin au Pays noir".

Cette "Comedia de l'Arte Moderne" élaborée à partir d'improvisations des comédiens, mettra en scène le charbon, ceux qui en vivent, ceux qui l'exploitent. Les masques, le mime, les techniques de la parade, du théâtre de foire, des bateleurs, le burlesque y auront une large place.

Les conditions financières sont les suivantes :

- 2 000 F pour une représentation, transport et défraiements en sus (ce prix peut être débattu) ;
- mise à disposition, durant 2 heures, de 4 personnes dont un électricien, pour l'installation du matériel.

Monsieur CHOQUEL souhaitant la présentation d'une pièce de théâtre dans le quartier des pois-Blancs, la Commission des Relations Publiques retient la proposition du Théatre de la Salamandre. Toutefois, compte tenu du caractère culturel de cette proposition, la Commission transmet le dossier, pour décision, à la Commission des peaux-Arts et des Affaires culturelles.

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction des Services culturels, sportifs et de jeunesse.

Réunion du 21 janvier 1976

76/8 - Théâtre Populaire des Flandres - Proposition d'animation théâtrale

Pour mai et juin 1976, le Théâtre Populaire des Flandres, Centre Dramatique National du Nord, propose aux villes du Nord et du Pas-de-Calais, trois jours complets de spectacles et d'animation sous chapiteau. Cette formule d'action culturelle est tout à fait originale puisque c'est la première fois en France qu'une telle décentralisation artistique est mise en place à l'échelle de l'ensemble d'une région.

Ce projet s'adresse d'abord aux nombreuses villes de moyenne importance qui ne disposent pas de théâtre et qui ne peuvent donc pas programmer de spectacles de haut niveau; il s'adresse aussi aux grandes villes qui, grâce à la mobilité du chapiteau, auront ainsi la possibilité de mettre en place une animation de quartier.

En restant trois jours dans une même ville ou dans un même quartier, le T.P.F. veut créer un évènement qui concernera et sensibilisera l'ensemble de la population, cest aussi l'occasion de réaliser un travail en profondeur.

Le T.P.F. accueillera sous son chapiteau plusieurs langages artistiques: théâtres, chanson, musique classique, exposition, débat constitueront un programme suffisamment varié pour qu'il intéresse toutes les couches de la population des villes visitées.

Il est fait également en sorte que ces spectacles soient tous de très grande qualité et que, en plus du propos qu'ils tiendront aux spectateurs, ils soient aussi pour eux un moyen de distraction et de délassement.

Enfin, le T.P.F. entend que ces trois jours de spectacles et d'animations s'insèrent harmonieusement dans les activités de chaque ville qui les accueillera; leur passage sera précédé, en liaison étroite avec toutes les collectivités et responsables locaux, d'un important travail d'information et de contacts.

Le programme proposé est le suivant :

ler jour : 18 H Inauguration de l'exposition et du chapiteau

20 H 30 Théâtre : "LES AVENTURES DU CHEVALIER AU PILON

FLAMBOYANT DANS LE CERCLE ENCHANTE"

spectacle burlesque dans une adaptation et une mise en scène de Jean-Baptiste THIERREE, avec Cyril ROBICHEZ et les comédiens du T.P.F., des artistes de cirque et un

orchestre de pop'music.

2ème jour : 14 H 30 Spectacle-animation pour les enfants :

chansons, marionnettes, musique composant un spectacle d'une heure trente environ, spécialement adapté pour les

enfants de 6 à 12 ans.

20 H 30 Variétés, avec Jean-Baptiste THIERREE, Victoria CHAPLIN, Claudine REGNIER, DJINN et en deuxième partie :

HENRI TACHAN

3ème jour : 14 H 30 Spectacle-animation pour les jeunes.

20 H 30 Concert symphonique avec l'Orchestre Régional de Lille dirigé par Jean-Claude CASADESUS - 65 musiciens -

En ce qui concerne la Ville de Lille, le T.P.F. propose de réaliser quatre actions de 3 jours chacune dans des quartiers de la ville à déterminer durant la première quinzaine de juin.

Les conditions financières sont les suivantes : 10 000 F de subvention par série de 3 jours + les recettes.

La Commission des Relations Publiques émet un avis favorable à la représentation de ce programme dans les quartiers de Fives/St-Maurice, de Moulins et de Lille-Sud.

Pour les mêmes raisons exprimées lors de la précédente question, la Commission des Relations Publiques transmet le dossier, pour décision, à la Commission des Beaux-Arts et des Affaires culturelles.

Extrait du procèsverbal transmis à la Direction des Services culturels, sportifs et de jeunesse.

Réunion du 21 janvier 1976

76/9 - Insertion d'un article sur Lille dans un guide touristique - Proposition - Avis

Deutsch-französischer dienst, 12, rue Ernest Renan à Chamalières, nous propose d'insérer un texte sur Lille dans un guide touristique intitulé "Les bonnes adresses de France". Edité en langue allemande et diffusé en Allemagne et en Autriche, le Guide traite des possibilités d'accueil en France et comprend des renseignements sur les sites et curiosités des communes de France. La diffusion se fait principalement auprès des Universités, Grands Corps Constitués et Agences de Voyage des Pays de langue allemande.

En 1975, l'Administration municipale avait émis un avis favorable pour l'insertion, dans ce guide, de l'article proposé par la Commission des Relations Publiques. La Maison d'Edition nous soumit le même texte ; le coût de l'insertion est de 288 F. Il était de 220 F en 1975.

Avis défavorable de la Commission.

Réunion du 21 janvier 1976

76/10 - Groupement d'Etude et de Développement de l'Animation Lilloise - Convention

Le Conseil Municipal, par délibération n° 74/517 du 15 novembre 1974 a décidé de passer une convention avec le G.E.D.A.L. pour régler les rapports entre cette association et la Ville concernant les actions d'animation et la rémunération des animateurs de ce groupement affectés aux quartiers ou jardins du loisir, et la gestion des équipements actuels des jardins du loisir.

Dans le cadre de la politique d'animation de la Ville, les associations des quartiers de "Moulins", "Lille-Sud", "Vieux-Lille", "Belfort", "Wazemmes" et "Petit Maroc" ont formé des comités de coordination ayant pour but de coordonner les actions et la réalisation d'un certain nombre d'activités d'animation.

Le G.E.D.A.L., qui sert de support à l'action des comités de quartier et assume les charges matérielles de leur fonctionnement, a sollicité pour chaçun d'entre eux l'aide financière de la Ville, et le Conseil municipal, par délibération n° 75/516 du 30 juin 1975 a décidé de répondre favorablement à cette requête en subventionnant ces comités de coordination par l'intermédiaire du G.E.D.A.L.

Pour tenir compte des observations présentées par Monsieur le Préfet du Nord par lettre du 6 octobre 1975, et permettre l'application de la décision de l'Administration municipale, la passation de deux conventions s'avère nécessaire :

- l° 1'une concerne la participation de la Ville au financement de la rémunération des animateurs du G.E.D.A.L. affectés aux quartiers ou aux jardins de loisirs;
- 2º l'autre est relative à la participation financière aux actions d'annimation confiées au G.E.D.A.L. et consistant notamment en l'animation des quartiers, des jardins du loisir et des terrains d'aventure, à assurer le fonctionnement des comités de coordination des quartiers, et à effectuer sur demande des missions d'études à vocation socioéducative ou d'animation.

Avis favorable de la Commission pour abroger la convention précédente et passer deux nouvelles conventions.

Rapport au Conseil municipal.

and a graph in the Address of the State of t

Réunion du 21 janvier 1975

76/11 - Centre de Recherche sur l'Information et la Communication - Convention

Par délibération 75/526 du 27 octobre 1975, le Conseil municipal a décidé la passation d'une convention avec le Centre de Recherche sur l'Information et la Communication (C.R.I.C.) en vue de confier à cette association le soin :

- d'établir un scénario et de procéder à des prises de vues devant servir à la réalisation ultérieure d'un film sur Lille ;
- de procéder à des prises de vues sonores sur les évènements de la vie communale, afin de constituer des archives audio-visuelles, moyennant une rétribution forfaitaire de 100.000 F.

Pour 1976, il convient de prévoir l'achèvement du film et la constitution des prises de vues destinées aux archives et à la réalisation de petits montages filmés à la demande. Une nouvelle convention doit donc être passée entre la Ville et le C.R.I.C. La rémunération du C.R.I.C. s'élèvera à la somme forfaitaire de 150.000 F

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil Municipal.

Réunion du 21 janvier 1976

Questions diverses

I - Syndicat d'Initiative - Subvention 1976 - Attribution d'une salle du Palais Rihour

1) Subvention 1976

Lors de l'examen des propositions budgétaires, une subvention de 200.000 F a été sollicitée pour le Syndicat d'Initiative. Or, depuis le mois d'octobre 1975, un nouveau président a été élu : Monsieur le Recteur DEBEYRE. Par ailleurs, il a été procédé au recrutement d'un directeur à temps partiel. La situation financière de cet organisme a donc été reconsidérée et le directeur du Syndicat d'Initiative nous a fait parvenir une nouvelle demande de subvention d'un montant de 349.000 F.

Cette subvention ne concerne que les dépenses relatives au fonctionnement. Ne sont pas reprises les dépenses qui résulteraient du cahier de
propositions qui sera soumis à la Ville dans les deux prochains mois. Ce rapport
comportera des suggestions dont la réalisation supposera le concours non seulement du Syndicat et de la Ville mais aussi celui des grands groupements et instances lillois intéressés.

2) Mise à disposition du rez-de-chaussée du Palais Rihour

Le Syndicat d'Initiative souhaiterait que les salles composant le rez-dechaussée du Palais Rihour soient mises à sa disposition. Par ailleurs, en ce qui concerne l'utilisation et l'animation des salles, le directeur demande que les autorisations soient accordées par le Syndicat d'Initiative et non par la Ville.

Avis favorable de la Commission à l'attribution d'une subvention de 349.000 F au Syndicat d'Initiative.

La Commission émet un accord de principe concernant la mise à disposition du rez-de-chaussée du Palais Rihour au Syndicat d'Initiative, mais demande qu'un programme d'utilisation soit soumis, pour avis, à l'Administration municipale.

Extrait du procès-verbal transmis :

- à la Direction Générale des Services Techniques
- à la Direction Générale des Services Financiers, de l'Informatique et des Achats
- à la Direction des Services juridique et immobilier

Rapport à soumettre à l'Administration municipale.

Sur proposition de Madame DEBAENE, la Commission demande que l'école maternelle de la rue Philippe de Comines soit mise à la disposition du Comité de quartier de Moulins.

Extrait du procès-verbal transmis :

- à la Direction des Services scolaires
- à la Direction des Services juridique et immobilier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 21 H 30.

Vu, le Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine, Vu, l'Adjoint délégué,

Georges ROUSSEL

Monique BOUCHEZ

Le Secrétaire de séance,

Rolande SANDRAS

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Cher Collègue,

Je vous invite à assister à la réunion de la Commission des Relations Publiques qui se tiendra le mercredi 10 mars à 18 H 30 - Salle des Commissions.

19

Hôtel de Ville, le ter mars 1976

L'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

ORDRE DU JOUR

76	51	13	640	Centre	social	des	T.O. T	PO.FA.	(E21)	Demande	de	subvention	
, ,	,,,			LEGILLE	SUCIAL	HES		U a l' Ma		Demanue	ue	BUDVEILLION	4

76/14 - Centre social Croisette - Demande de subvention

76/15 - Centre social Résidence Sud - Demande de subvention

76/16 - Centre social Résidence Sud - Demande de subvention exceptionnelle

76/17 - Crédits accordés à la Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine - Répartition - Utilisation

76/18 - Comités de quartier - Demande de subvention

76/19 - Centre d'Information Féminin - Demande de subvention

76/20 - Recherche et Création - Demande de subvention

76/21 - Ancienne Bibliothèque Universitaire - Répartition des locaux

76/22 - Syndicat d'Initiative, Office de Tourisme "Les Amis de Lille" - Convention - Reconduction - Avenant

76/23 - Thèmes d'affichage pour les planimètres

76/24 - Semaine de l'Animation

76/25 - Préparation de la Séance Plénière du Haut Comité d'Animation Lilloise

76/26 - Questions diverses

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine





COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Réunion du 19 mars 1976

La Commission des Relations Publiques s'est réunie le vendredi 19 mars 1976, en la Salle des Commissions, sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint au Maire délégué aux Relations Publiques.

Etaient présents :

М.	BURIE	Conseiller municipal
Mme	CACHEUX	Conseiller municipal
M.	CHOQUEL	Conseiller municipal
Mme	DEBAENE	Conseiller municipal
M.	MATRAU	Conseiller municipal

Etaient excusés :

1864 B v	М.	DASSONVILLE	Adjoint au	Maire
	M.	BOCHNER	Conseiller	municipal
	М.	CATESSON	Conseiller	municipal

Assistaient également à la réunion :

Μ.	ROUSSEL	Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine
Mlle	SANDRAS	Rédactrice à la Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine

Pour les questions relevant de la Direction des Services sanitaires et sociaux :

М.	LESSCHAEVE	Directeur des Services sanitaires, sociaux et de l'état civil
Mme	JOVINO	Chef de Bureau - Direction des Services sanitzires, sociaux et de l'état civil.

Réunion du 19 mars 1976

Avant d'aborder la question 76/13, Madame BOUCHEZ propose aux membres de la Commission de procéder à la répartition du budget "Animation".

Un crédit global de 526 000 F a été accordé qui se répartit comme suit :

Subvention G.E.D.A.L.

425 000 F

Subventions Comités de quartier

Centres sociaux

55 000 F un crédit total de 76 000 F avait

été demandé

Centre d'Animation et Atelier

d'Artisanat

30 000 F

Semaine de l'Animation

16 500 F

Compte tenu des engagements pris pour les Centres sociaux et notamment du Centre social de Belfort, la Commission retient la répartition suivante :

Subventions aux Comités de quartier Subventions aux Centres sociaux

25 000 F

30 000 F dont 20 000 F pour

Belfort

Réunion du 19 mars 1976

76/13- Centre Social des LO. PO. F.A. 2, rue de l'Europe - Demande de subvention

Par lettre en date du 10 janvier 1976, Monsieur CONVAIN, Président de l'Association des Centre Sociaux de la Communauté Urbaine de Lille, sise 49, rue Boucher de Perthes à Lille, sollicite au titre de l'exercice 1976 une participation financière de la Ville de l'ordre de 10 000 F dans les dépenses de fonctionnement du Centre Social LO.PO.F.A. situé 2, rue de l'Europe.

Les documents financiers transmis à l'appui de cette demande permettent de constater que le compte d'exploitation de l'exercice 1975 dégage un déficit de l'ordre de 90, 41 F.

Le budget prévisionnel de l'exercice 1976 s'établit comme suit :

DEPENSES	9	achats divers	2 400, 00
		frais de personnel	111 205, 00
		travaux, fournitures, services estérieur	rs 2 350, 00
		Transports et déplacements	500, 00
		frais divers de gestion	300, 00
			116 755, 00
D II O I I I I I I I I I I I I I I I I I			
RECETTES	•	participation aux activités	4 650, 00
		subventions de fonctionnement	
		C.A.F. de Lille s/salaires et charges	
		animateur-directeur 50 %	25 634, 00
		monitrice enseignement ménager 75 %	18 850, 00
		jardinière d'enfants 50 %	11 080, 00
		auxiliaire puéricultrice 50 %	5 054, 00
		C.N.A.F. s/animation globale	853, 00
		C.I.L. de Lille	15 000, 00
		Mairie de Lille s/salaire animateur	25 634, 00
		Subvention sollicitée Mairie	10 000, 00
			116 755, 00

Compte tenu de la prise en charge, à raison de 50 % des salaires et charges de l'animateur, attribuée dans le cadre de la subvention allouée par la Ville au Club Léo Lagrange dont il relève et en égard aux activités de ce Centre en faveur de la population du quartier, les membres émettent un avis favorable pour accorder, au titre de 1976, une subvention de fonctionnement de 2 000 F.

Rapport au Conseil Municipal.

Réunion du 19 mars 1976

76/14 - Centre Social Croisette - Demande de subvention

Madame BOUCHEZ donne connaissance d'une lettre en date du 9 janvier 1976, par laquelle Monsieur CONVAIN, Président de l'Association des Centres Sociaux de la Communauté Urbaine de Lille, sise 49, rue Boucher de Perthes à Lille, sollicite, au titre de l'exercice 1976, une subvention de fonctionnement pour les locaux collectifs résidentiels de la Croisette.

Des activités ponctuelles ont pu être réalisées en 1975 dans le quartier et à l'extérieur avec la participation de bénévoles qui avec l'Association ont aidé la population pour un début d'animation dans le local rue J. Giraudoux, premier local construit il y a 4 ans et qui était resté libre d'occupation.

Les activités sont diversifiées :

- mercredi après-midi : activités manuelles pour 28 enfants
- 1 après-midi par semaine : accueil des personnes âgées.

Des cours de gymnastique volontaire fréquentés par 15 personnes sont assurés par des bénévoles agrées par Jeunesse et Sports. Actuellement, l'Association submergée par les demandes du quartier ne peut s'engager davantage.

Le budget prévisionnel de l'exercice 1976 s'établit comme suit :

DEPENSES	0	achats	1 800, 00
		frais de personnel	38 095, 00
•		travaux, fournitures,	
		services extérieurs	500, 00
		transports et déplacements	500, 00
		frais divers de gestion	1 000, 00
			41 895, 00

RECETTES	•	participation aux activ			720,	
		recettes de fonctionnem	ent	3	000,	00
		subvention de fonctionn	ement			
		C.A.F. de Lille s/salai	res et			
		charges				
		animatrice directrice	50 %	12	525,	00
		jardinière d'enfants	50 %	5	535,	00
1 1211		C.N.A.F. s/animation gl	obale			
. the ut		animatrice directrice	30 %	7	515,	00
. 110 .		charges communes (2)	30 %		600,	00
		subvention sollicitée M	airie	10	000,	00
	1			41	895,	00

En égard aux activités ponctuelles qui se sont développées en 1975 à savoir :

- activités manuelles les mercredi après-midi (28 enfants) ;
- accueil un après-midi par semaine des personnes du 3ème âge ;
- organisation d'un cours de gymnastique volontaire par semaine (15 personnes).

La Commission émet un avis favorable pour accorder, au titre de 1 exercice 1976, une subvention de fonctionnement de 2 500 F.

Rapport au Conseil Municipal.

Réunion du 19 mars 1976

76/15 - Centre Social de la Résidance Sud, 11, rue de la Seine - Demande de subvention

Madame da Présidente fait part de la demande formulée par Monsieur CONVAIN, Président de l'Association des Centres Sociaux de la Communauté Urbaine de Lille, sise 49, rue Boucher de Perthes à Lille, tendant à l'obtention, au titre de l'exercice 1976, d'une participation financière de la Ville de l'ordre de 50 000 F dans les dépenses de fonctionnement du Centre Social de la Résidence Sud, 11, rue de la Seine.

Les documents financiers transmis à l'appui de cette demande permettent de constater que le compte d'exploitation de l'exercice 1975 dégage un déficit de l'ordre de 10 736, O1 F.

Le budget prévisionnel de l'exercice 1976 s'établit comme suit :

5 900, 00

W. Andrewson Co.		
	frais de personnel	271 368, 00
	travaux, fournitures,	
	services extérieurs	11 500, 00
. Horastor in the state of the	transports et déplacements	3 500, 00
with a war to summer the second	frais de gestion divers	3 850, 00
		296 118, 00
RECETTES :	participation aux activités	11 500, 00
	recettes de fonctionnement	14 011, 00
	subventions de fonctionnement	
	C.A.F. de Lille s/salaires et	
	charges	
	animatrice directrice 50 % pl	a=
	fond	36 160, 00
	animateur socio-calcurel 50 %	25 820, 00
	monitrice enseignement ménage	r
	75 %	34 258, 00

achats

DEPENSES

jardinière d'enfants - monitrice de loisirs 3/4 temps 50 % 18 183, 00 conseillère E.S.F. 1/4 temps 75 % 10 440, 00 vacataire enseignement ménager 8 heures 75 % 6 063, 00 vacataire moniteur loisirs 16 H 8 085, 00 C.N.A.F. prestation de service animation globale 41 598, 00 FONJEP 20 000, 00 FAS 20 000, 00 subvention sollicitée Mairie 50 000, 00 296 118, 00

Ce budget prévisionnel 1976 ne permettra pas encore de réaliser l'énorme travail social encore indispensable sur le quartier pour rendre possible les solutions qui doivent aider la population à mener une vie plus heureuse.

Au cours du débat qui s'instaure et après que Madame la Présidente ait rappelé l'effort considérable de la ville consenti dans les dépenses de travaux d'aménagement du centre de P.M.I. de la Résidence Sud, les membres sont favorables, compte tenu du développement des activités dans ce secteur qui revêtent un intérêt de caractère tout à fait prioritaire, pour accorder au titre de l'exercice 1976, une subvention de l'ordre de 3 500 F.

Rapport au Conseil Municipal.

Réunion du 19 mars 1976

76/16 - Centre Social de la Résidence Sud, 11, rue de la Seine - Demande de subvention exceptionnelle - Exercice 1975

Par lettre en date du 16 février 1976, Monsieur CONVAIN, Président de l'Association des Centres Sociaux de la Communauté Urbaine de Lille, sise 49, rue Boucher de Perthes à Lille, sollicite, au titre de l'exercice 1975, une participation financière de la Ville de l'ordre de 10 000 F pour solder le budget de l'exercice écoulé et faire face aux problèmes immédiats.

Pour combler le déficit qui se dégageait au compte d'exploitation 1975 d'un montant de 43 736 F, le C.I.L. a consenti un prêt exceptionnel de 33 000 F.

Une demande de subvention exceptionnelle de 10 000 F a été transmise à la Caisse d'Allocations Familiales. La Commission de cet organisme a remarqué que la participation des usagers a été relativement très faible et que "si les caractéristiques particulières de la population expliquent la modicité des sommes recueillies l'intervention de la Ville aurait dû correspondre aux efforts actuellement entrepris dans ce quartier pour rénover l'équipement existant et mettre à la disposition de ses habitants les activités sociales qui leur font défaut". Or, la Ville n'ayant versé qu'une subvention de 1 500 F pour le fonctionnement en 1975 du Centre Social de la Résidence Sud, la Caisse d'Allocations Familiales ne saurait actuellement faire seule l'effort financier pour couvrir le déficit de gestion enregistré.

Monsieur BURIE pense qu'il importe de faire connaître aux diverses associations qui sollicitent l'aide financière de la Ville les difficultés que rencontrent, en matière de finances, les collectivités locales et qu'en conséquence, il semble difficile de "combler" les déficits des divers organismes.

Sur proposition de Madame la Présidente, la Commission émet un avis défavorable à la requête présentée.

Réunion du 19 mars 1976

76/16 (bis) - Centre Social Vauban - Demande de subvention

Par lettre en date du 18 mars 1976, Madame MARIN, Directrice du Centre Social Vauban, situé 68, boulevard Vauban, sollicite, au titre de l'exercice 1976, une subvention dans les dépenses de fonctionnement de ce centre.

Le Centre ouvert largement aux besoins sociaux du quartier, à l'information, aux besoins des enfants, à l'éducation féminine, à la documentation, ne cesse de développer ses nombreuses activités dans tous les domaines.

Les documents financiers, transmis à l'appui de cette demande, permettent de constater que le compte d'exploitation de l'exercice 1975 dégage un déficit de l'ordre de 9 114, 45 F.

Le budget prévisionnel de l'exercice 1976 s'établit comme suit :

DEPENSES	0	fournitures d'activités	1	050,	00
		frais de personnel			00
		impôts et taxes		714,	00
		travaux, fournitures, services extérieurs	9	790,	00
		transports et déplacements		700,	00
		frais divers de gestion	2	710,	00
		dotations aux amortissements		650,	00
				200	
		 and the second s			
RECETTES		recettes activités	19	900,	00
		subventions de fonctionnement			
		C.A.F. : (sur appointements animateurs)	15	225,	00
		(sur poste de direction et			
		 secrétariat)	20	430,	00
		(sur animation globale et coor-			
		dination)	19	242,	00
		déficit prévisionnel	30	423,	00
			105	220,	00

Après un bref échange de vues et sur proposition de la Présidente qui estime que les activités de ce centre revêtent un caractère indispensable pour les besoins du quartier, les membres émettent un avis favorable pour accorder au titre de l'exercice 1976, une subvention de fonctionnement de 1 000 F.

Rapport au Conseil Municipal.

. भूति विश्वित्व । १९८५ मा १८ मा १८ मा १९८५ मा १९८५ । १९८५ १९८५ । १९८५ १९८५ । १९८५ १९८५ । १९८५

Réunion du 19 mars 1976

76/16 (ter) - Centre Social de Wazemmes 36, rue d'Eylau - Demande de subvention

Madame BOUCHEZ donne connaissance d'une lettre en date du 18 mars 1976, par laquelle Monsieur DUBRUILE, Administrateur du Centre Social, sis 36, rue d'Eylau, sollicite de la Ville une participation financière dans les dépenses de fonctionnement de ce centre.

Les documents financiers transmis à l'appui de cette demande permettent de constater que le compte d'exploitation de l'exercice 1975 dégage un déficit de l'ordre de 66 723 F.

Le budget prévisionnel de l'exercice 1976 s'établit comme suit :

DEPENSES	0	frais de personnel	215	875,	00
		impôts et taxes	9	565,	00
		entretien et réparation des locaux	5	000,	00
		travaux et façons exécutés à l'extérieur	29	800,	00
		frais divers de gestion	6	100,	00
			261	340,	00
RECETTES	0	fêtes et libéralités	6	800,	00
		remboursements de la C.A.F. sur	136	000,	00
		traitements			
		subvention C.A.F. pour aménagement et			
		équipement du centre			
		remboursement B.A.S. pour personnes âgées		600,	00
		participation des usagers	3	500,	00
		prestations de service de la C.A.F.	25	000,	00
		subvention Ville de Lille	3	,000	00
		subvention de la caisse sociale et fami-			
		liale du textile	8	500,	00
		déficit	77	940,	00
			061	2/0	00
			261	340,	00

En égard aux nombreuses activités déployées par ce centre qui s'efforce de venir en aide à la population de ce quartier, particulièrement deshérité, la Commission formule le voeu que le montant de la subvention, accordée dans le cadre du budget (chapitre 951/51) au dispensaire de la Croix Rouge Française du Comité de Lille, ramené à 3 000 F par an depuis 1973 (au lieu de 5 500F) soit revalorisé.

Dossier transmis à la Direction des Finances pour examen par la Commission des Finances.

. .

Avant de clore le débat sur les questions relevant de la Direction des Services Sanitaires et Sociaux, Madame BOUCHEZ souligne qu'en raison de l'aide importante qui sera accordée pour le quartier de "Belfort" et compte tenu des crédits alloués au titre de 1976, la participation financière de la Ville en faveur des divers centres sociaux ne pourra, cette année, être supérieure aux chiffres ci-dessus arrêtés.

Réunion du 19 mars 1976

76/17 - Crédits accordés à la Direction des Relations Publiques et de 1ºAnimation Urbaine - Répartition - Utilisation

Les membres de la Commission prennent connaissance du document qui leur est remis et sur lequel figurent :

- a) les crédits accordés en 1975 à la Direction des Relations Publiques
- b) les propositions budgétaires pour 1976 de la Commission des Relations Publiques
- c) les propositions pour 1976 de l'Administration municipale

Concernant le compte 660 "Colloques", Madame BOUCHEZ propose de réduire le crédit de 5 000 F qui seront reportés au compte 662-0 "Frais d'impression". Pour ce qui est de ce dernier compte, un crédit global de 340 000 F, réparti comme suit, a été sollicité:

		-		-
4.0	Editions d'ouvrages	120	000	F
-	Plaquettes	150	000	F
40 QH	Affiches	70	000	F

340 000 F

Or, un crédit de 60 000 F a été accordé pour l'impression d'affiches destinées aux planimètres. Compte tenu du coût d'impression des affiches, ce crédit paraît insuffisant.

Madame CACHEUX se demande s'il ne conviendrait pas de faire exécuter les affiches en sérigraphie par Lille-Jeunesse.

Les plaquettes prévues par la Direction des Relations Publiques (plaquettes de prestige sur les salles municipales, livret d'accueil, etc...) ne pourront pas être réalisées cette année, à cause de l'insuffisance des crédits.

La Commission suggère que la plaquette sur les salles municipales soit exécutée par l'imprimerie municipale.

Par ailleurs, Madame BOUCHEZ indique que 1'0.M.J. prépare un livret sur la majorité à 18 ans.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES Réunion du 19 mars 1976

76/18 - Comités de quartiers - Aide financière de la Ville

vanciasti i otot i istorium

Dans le cadre de la politique d'animation de la Ville mise en place par l'Administration municipale, les associations de plusieurs quartiers ont formé des Comités de Coordination de quartier.

Ces organismes sont des groupements de fait qui n'ont pas de personnalité morale et ne peuvent, en conséquence, recevoir de subvention.

Toutefois, le G.E.D.A.L. sert de support juridique à l'action des Comités de quartier et assure les charges matérielles nécessaires à leur fonctionnement.

Afin de permettre à ces différents Comités de développer leurs activités, la Ville leur apporte une aide financière depuis 1974, sous la forme de subventions de fonctionnement.

Les budgets présentés par chaque Comité s'établissent comme suit :

Comité de	Coordination du	quartier	de	Belfort	5 350 F
3.5	₩ €	9.0	du	Faubourg de Béthune	2 000 F
0.0	ខ្	8.8	de	Moulins-Lille	4 700 F
11	00	8.8	de	Vauban	2 620 F
9.0	9.9	13	du	Petit-Maroc	2 000 F
11	11	9.9	de	Wazemmes	2 400 F
	11	PP	de	Saint-Maurice 4 500 F (2 000 F fonction- nement 2 500 F pour lan- cement d'activi- tés sociales
**	11	11	de	Saint-Sauveur	2 400 F

Toutefois, les Comités de Coordination du quartier de Lille-Sud et du Vieux-Lille n'ont pas fait parvenir leur budget.

Le montant global de la somme à répartirentre les divers Comités est fixé à 25 000 F.

Après examen des budgets de chaque Comité, la Commission propose d'allouer les subventions suivantes, qui seront versées au G.E.D.A.L. :

						the state of the s				
(Comité	de Cooi	rdination	de	Belfort			3	500	F
	41	i eta al	99	du	Faubourg de	Béthune		1	000	F
	4.8		9.9	de	Moulins		ga . tag.di	3	000	F
	6.9		2.8	du	Petit-Maroc				750	F
	8.5		91	de	Wazemmes			2	400	F
	8.8		8.8	de	Saint-Mauric	e		1	000	F
	11		28	de	Saint-Sauveu	r ,		2	000	F
	8.8			de	Vauban			2	500	F

Par ailleurs, la Commission attribue aux Comités de Coordination de Lille-Sud et du Vieux-Lille respectivement 2 500 F et 1 500 F sous réserve toutefois qu'une demande soit présentée en cours d'année.

Rapport au Conseil Municipal.

Réunion du 19 mars 1976

76/19 - Centre d'Information Féminin - Demande de subvention

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES Réunion du 19 mars 1976

76/20 - Association "Recherche et Création " - Demande de subvention de fonctionnement

L'Association "pour la Recherche et la Création" dont le siège est situé 2 rue du Marché, sollicite l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 1976.

Cette association régie selon la loi du ler juillet 1901, a pour but de "rechercher, accueillir et promouvoir la création dans toutes les formes exprimées".

Le budget prévisionnel présenté pour l'année 1976 s'établit comme suit :

1 750 F

Budget Atelier Carnaval, prévu jusqu'en mars :

Grillage	200	F
Fil de fer et laiton	100	F
Colles (à papier, vinylique)	100	F
Peintures (gouaches, vinylique,		
glycériphtalique)	150	F
Tissus, filasse	300	F
Plâtre	150	F
Vernis	50	F
Bois	300	F
Ficelles	50	F
Teintures	150	F
Ciseaux	100	F
Agrapheuses	100	F

TOTAL

Budget Atelier Dessin, poterie prévu après l'atelier Carnaval, de même que l'atelier Marionnettes

Terre à modeler	1	000	F
Crayons feutre		300	F
Peintures		500	F
Pinceaux		500	F
Papier		500	F
Outils de poterie		100	F
Tableau mural et craies		100	F
Pastels		150	F
TOTAL	3	150	F

Budget atelier marionnettes

Tissus	300	F
Colles (cellulosique, de contact)	300	F
Agrapheuses	150	F
Ciseaux	150	F
Fil de fer	100	F
Bois	200	F
Ficelles, filasse	100	F
Clous, punaises, épingles	50	F
Attaches parisiennes, matériel de couture_	150	F

TOTAL 1 500 F

Budget Entretien de la maison

Balais, serpillières, ramasse-poussière	100	F
Lessives, eau de Javel	50	F
Savons	50	F
Torchons	100	F
Ampoules	150	F

TOTAL 450 F

Le budget s'élève à un total de 6 850 F et une subvention de fonctionnement d'un même montant est donc sollicitée.

Madame BOUCHEZ précise que l'Association "Recherche et Création" qui a son siège 2, rue du Marché, constitue une unité d'animation décentralisée, rattachée au Centre d'Animation et Atelier d'Artisanat dont l'installation dans le quartier de Wazemmes vient d'être réalisée par l'Administration municipale.

Madame la Présidente estime donc qu'il ne convient pas de donner suite à la demande de subvention présentée par cette association.

Avis conforme de la Commission.

. . . \ . . .

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES Réunion du 19 mars 1976

76/21 - Maison de l'Education Permanente (ancienne Bibliothèque Universitaire) - Répartition des locaux

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 12 janvier, a décidé de dénommer l'ancienne bibliothèque universitaire "Maison de l'Education Permanente" et a demandé que la Commission des Relations Publiques émette un avis sur la répartition des locaux entre les différentes associations souhaitant s'y installer.

Dans le cadre du Haut Comité d'Animation Lilloise, une réunion de concertation s'est tenue à ce sujet à l'Hôtel de Ville, le 23 janvier 1976, sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint au Maire déléguée aux Relations Publiques.

L'Institut Lillois d'Education Permanente a accepté d'assumer la gestion de cette maison ; de plus, il se propose de participer aux dépenses d'aménagement des locaux qui lui sont attribués. L'I.L.E.P. a, par ailleurs, élaboré un rapport sur les fonctions que pourrait remplir la "Maison de l'Education Permanente" :

- l'/ rôle d'accueil (accueil d'associations socio-culturelles, de séminaires...)
- 2°/ rôle d'information et d'orientation (auprès des demandeurs de formation) d'où la nécessité de créer :
 - un centre d'information et de documentation
 - un studio communal audio-visuel
 - la banque régionale des données audio-visuelles
- 3°/ rôle d'échange et de rencontre.

Par ailleurs, au cours de la réunion du 23 janvier, il a été souhaité que les associations désirant s'installer à la Maison de l'Education Permanente satisfassent aux critères suivants :

- être agréé d'éducation permanente
- avoir une fonction d'information et de documentation sur l'éducation permanente.

Les associations désignées ci-après ont fait parvenir une demande de locaux :

C.I.F. Centre d'Information Féminine : rôle d'information sur la formation : 2 bureaux

Université du 3ème âge : rôle de formation pour les personnes du 3ème âge : 1 salle d'une capacité d'accueil de 50 à 100 personnes 1 bureau pour y tenir une permanence

I.N.S.T.E.P.: Institut de Formation d'Animateurs Léo Lagrange:4 bureauxdes salles polyvalentes

Centre de Documentation et de Formation sur le Tiers-Monde : 2 salles : une salle de documentation et une salle de rencontre

C.R.E.F.O. : rôle d'éducation populaire :
2 salles
des salles polyvalentes

Photo-Club Lillois : I salle de réunion I salle de projection

Compte-tenu des dimensions de la Salle des Congrès (300 places), plusieurs associations ont souhaité l'aménagement d'une salle secondaire de 150 places environ, qui pourrait être équipée en salle de projection.

L'I.L.E.P. occuperait les deux étages de l'aile gauche, le centre régional pour la promotion de l'Education Permanente (l'I.R.E.P.), le 3ème étage, l'aile droite comprenant l'entresol et deux étages reste donc disponible.

Toutes les salles polyvalentes de la Maison de l'Education Permanente pourraient être utilisées par les diverses associations qui en feraient la demande.

Chaque association passerait une convention avec l'I.L.E.P. en ce qui concerne le chauffage, l'électricité, le téléphone et l'entretien des locaux.

En terminant la présentation de ce rapport, Madame BOUCHEZ pose la question de savoir s'il convient de faire payer l'utilisation des salles aux associations qui organisent des congrès.

La Commission estime que ce problème doit être réglé par l'I.L.E.P. qui assurera la gestion de ce bâtiment.

La Commission prend acte de ces informations sans autre observation, qui seront portées à la connaissance des membres du Haut Comité d'Animation Lilloise, lors de la Séance Plénière du 22 mars 1976.

Extrait du Procès-verbal transmis, pour suite à donner, à la Direction des Services juridique et immobilier.

Réunion du 19 mars 1976

76/22 - Syndicat d'Initiative, Office de Tourisme "Les Amis de Lille" Convention - Reconduction - Avenant

Par délibération 75/505 du 3 mars 1975, le Conseil municipal a décidé de passer une convention avec le Syndicat d'Initiative, Office de Tourisme "Les Amis de Lille", afin de déterminer les activités et le rôle de cet organisme.

Cette convention, d'une durée d'un an, arrivera à expiration le 30 juin 1976. Il convient donc de prolonger la durée de la convention susvisée et de prévoir son renouvellement par tacite reconduction d'année en année.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil Municipal.

.

A l'occasion de l'étude de cette question, il est évoqué le problème de la mise à disposition des locaux du Palais Rihour au Syndicat d'Initiative, Monsieur ROUSSEL rappelle que le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 8 mars 1976, a décidé de confier, dans un premier temps, la gestion de cet équipement à la Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine. Ultérieurement, l'Administration municipale étudiera s'il ne convient pas de confier le Palais Rihour au Syndicat d'Initiative "Les Amis de Lille".

La Commission retient la proposition de Monsieur BURIE qui souhaite la constitution d'un groupe de travail composé de l'Adjoint délégué aux Affaires juridiques et immobilières, de l'Adjoint délégué aux Relations publiques et du Président du Syndicat d'Initiative.

Extrait du procès-verbal transmis, pour information, à la Direction des services juridique et immobilier.

Réunion du 19 mars 1976

76/23 - Thèmes d'affichage pour les planimètres

Monsieur ROUSSEL indique que des affiches sur le Musée des Beaux-Arts sont actuellement posées dans les planimètres.

Deux affiches sont en cours de réalisation : l'une sur les crèches, l'autre sur le Palais Rihour.

Par ailleurs, les Théâtres municipaux utiliseront les planimètres pour annoncer le programme des Théâtres municipaux.

Il est demandé aux membres de la Commission des propositions de thèmes d'affichage.

Monsieur BURIE estime que les affiches municipales doivent être axées principalement sur le thème "Lille bouge" et comporter un message écrit. Il propose le thème "Lille, ville d'art" (présentation d'une construction dans le secteur sauvegardé).

than Balance gradies aromanical factors and the company of the confidence of the confidence of the confidence of

Réunion du 19 mars 1976

76/24 - Semaine de l'Animation

Comme en 1974 et 1975, les Comités de Coordination de la Ville organiseront une semaine de l'animation, dont les frais d'organisation seront pris en charge par la Ville de Lille.

Ces Comités ont présenté un budget prévisionnel qui s'élève pour chacun d'entre eux à :

 Comité	de Coordination	de	Belfort	5	350	F
2.8	11	du	Faubourg de Béthune	5	150	F
**	50	de	Moulins	3	000	F
	, a i i i	de	Vauban	2	700	F
11	10	du	Petit-Maroc	2	000	F
79	99	de	Wazemmes	2	000	F
		de	Saint-Maurice	2	500	F
11	, 2	de	Saint-Sauveur	3	000	F

Les Comités de Coordination de Lille-Sud, du Vieux-Lille et de Fives n'ont pas fait parvenir leur budget.

Un crédit de 16 500 F est prévu à cet effet au budget 1976.

Avant d'étudier les budgets présentés et d'effectuer la répartition du crédit, la Commission constate que l'augmentation du budget destiné aux semaines de l'animation n'est pas suffisamment importante pour répondre d'une manière satisfaisante aux besoins des Comités de Coordination.

Par ailleurs, quatre nouveaux Comités se sont créés depuis 1975 ; il existe désormais 11 Comités de Coordination à Lille.

Compte tenu des demandes sollicitées et du crédit accordé, la Commission propose donc la repartition suivante :

Comité de Coordination de Belfort

2 000 F

Comité	de Coordination	du	Faubourg de Béthune	1 000 F
14	11	de	Moulins	2 000 F
11	11	de	Vauban	2 000 F
\$ 8	8.6	du	Petit-Maroc	500 F
**	6.5	de	Wazemmes	1 000 F
7.0	99	de	Saint-Maurice	1 600 F
	69	de	Saint-Sauveur	1 600 F

La Commission accorde, en outre, aux Comités de Lille-Sud, Vieux-Lille et Fives, une somme de 1 600 F pour chacun.

Rapport au Conseil municipal.

Réunion du 19 mars 1976

Questions diverses

I - Le groupe "Gymnastique volontaire" de Lille-Sud dont le siège est à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, désire organiser les 29 et 30 mai 1976, un déplacement à Cologne d'une trentaine de gymnastes volontaires.

A cet effet, il sollicite une subvention municipale d'organisation d'un montant de 4 782 F répartie comme suit :

Frais de déplacement Lille/Cologne		2	200	F
Frais d'hébergement		1	800	F
Frais d'hébergement des officiels			400	F
Cadeaux			380	F
•	TOTAL	4	782	F

Avis défavorable de la Commission à l'attribution de la subvention sollicitée.

II - Concours de photographies "Lille et les Lillois" - Attribution d'un prix "Spécial Ville de Lille " - Réglement des dépenses

Un concours de photographies "Lille et les Lillois" a été organisé par la Ville de Lille en liaison avec le 2ème Salon régional de la photo-cinéma qui s'est déroulé à la Foire Commerciale du 28 février au ler mars 1976.

Ce concours organisé avec la collaboration également des Unions commerciales, des photo-clubs lillois, était ouvert à tous les photographes amateurs et avait pour but de faire connaître à la fois le "Lille d'Hier et le Lille d'Aujourd'hui" à travers les 16 thèmes proposés. Une centaine de personnes ont participé à ce concours , près d'un millier de photos ont été déposées.

La remise des prix a eu lieu le 29 février 1976 à la Foire Commerciale. A cette occasion, Monsieur le Maire a donné son accord pour l'attribution d'un "prix spécial de la Ville de Lille" consistant en un week-end à Cologne pour deux personnes.

La dépense correspondante sera imputée sur le crédit ouvert au chapitre 940/32 sous l'intitulé "Jumelage - Parrainage".

Avis favorable de la Commission:

Rapport au Conseil municipal.

III - Monsieur ROUSSEL donne connaissance d'une lettre adressée par Monsieur le Maire à Madame BOUCHEZ concernant la réglementation des autorisations de poser des calicots aux entrées de la Ville pour la publicité des manifestations.

Monsieur le Maire souhaitait notamment que les emplacements soient réservés en priorité aux activités municipales, avec toutefois des exceptions pour les manifestations organisées par les étudiants, l'orchestre régional...

Après une brève discussion, les membres de la Commission suggèrent que les autorisations soient accordées :

- aux Maisons municipales de la Jeunesse et de la Culture ;
 - aux Théâtres municipaux, mais aussi au T.P.F. et à la Salamandre ;

You that I have be to get

- à l'Orchestre régional ;
 - The many associations de jeunesse;
- pour annoncer les congrès nationaux ou régionaux.

Par ailleurs, la Commission déplore la pose de calicots devant l'Hôtel de Ville.

Extrait transmis au Cabinet de Monsieur le Maire.

Rapport à l'Administration municipale.

IV - Madame BOUCHEZ fait part aux membres de la Commission de la proposition du journal "Le Monde".

Du 3 au 8 mai, chaque jour, un supplément de plusieurs pages sera consacré dans le quotidien à la région du Nord/Pas-de-Calais.

Le tarif de publicité du Nord, 1, rue des Sept Agaches, nous propose de lui confier un ordre de publicité à l'intention du "Monde", de concevoir et de réaliser notre message. La rétribution demandée est identique à celle du "Monde".

La Région a également été contactée par le journal "Le Monde" et serait prête à insérer un article de 2 pages.

Pour sa part, la Ville de Lille pourrait insérer un encart d'1/4 page. Il conviendrait toutefois de dégager le crédit nécessaire.

Si la Région fait appel à 1'0.P.N. pour l'insertion d'un article dans "Le Monde", Madame BOUCHEZ propose que la Ville confie également à cet organisme un ordre de publicité. Il y aura lieu de déterminer le thème de l'insertion.

Les membres de la Commission prennent acte de ces informations sans observations.

Dossier en retour à la direction des Relations publiques pour étude.

Monsieur BURIE souhaite que la Direction des Relations Publiques prenne contact avec les réalisateurs de la plaquette CH'TI en vue d'une collaboration pour la réalisation de la prochaine édition.

Compte tenu de l'impact de cette plaquette auprès de la population lilloise et de la région, Monsieur BURIE estime qu'il conviendrait d'aider les réalisateurs, afin notamment de rectifier certaines informations contenues dans cet ouvrage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.

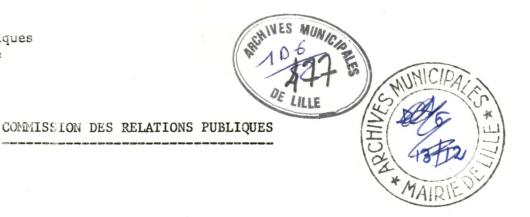
Vu, le Directeur des Relations Publiques Vu, l'Adjoint délégué, et de l'Animation Urbaine,

Georges ROUSSEL

Monique BOUCHEZ

Le Secrétaire de Séance,

Rolande SANDRAS



Cher Collègue,

Je vous invite à assister à la réunion de la Commission des Relations Publiques qui se tiendra le mercredi 19 mai 1976 à 18 H 30, Salle des Commissions.

Hôtel de Ville, le 13 mai 1976 L'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

ORDRE DU JOUR

- 76/27 Projection d'un montage audio-visuel "Lille, la Flamande" réalisé par "Média Forum"
- 76/28 Centre social des Margueritois Demande de subvention
- 76/29 Centre social Lille-Sud-Est Demande de subvention
- 76/30 Centre social de Wazemmes Demande de subvention
- 76/31 Comité de coordination du quartier de la Croisette Subvention de fonctionnement
- 76/32 Album de poèmes illustrés Acquisition Proposition Avis
- 76/33 Nord-Promotion-Loisirs Organisation de journées de Peinture à l'occasion de la Fête à la Brocante Demande de subvention d'organisation
- 76/34 Haut Comité d'Animation Lilloise Création d'une commission chargée d'étudier les problèmes des handicapés Avis
- 76/35 Haut Comité d'Animation Lilloise Suite à donner aux questions relevant de la Direction des Relations Publiques
- 76/36 Le G.E.D.A.L. Compte d'exploitation 1975 Ratification
- 76/37 Impression de la revue en 1975 Marché de gré à gré Substitution d'entreprise
- 76/38 Pavillon d'Accueil et d'Information de la Gare Fonctionnement Information
- 76/39 Service des Prêts de salles Fonctionnement Information
- 76/40 Réception à l'Hôtel de Ville des nouveaux citoyens lillois Proposition Avis
- 76/41 Ancienne Usine Wallaert Demande d'occupation par le Comité du Nord de l'Association Réadaptation par le Travail et les Loisirs Avis
- 76/42 Semaine de la Femme Règlement des dépenses
- 76/43 Questions diverses

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Réunion du 19 mai 1976

La Commission des Relations Publiques s'est réunie le mercredi 19 mai 1976, en la Salle des Commissions, sous la présidence de Madame BOUCHEZ, Adjoint au Maire délégué aux Relations Publiques.

Etaient présents :

M. DASSONVILLE Adjoint au Maire

M. BURIE Conseiller municipal

n se interes e la companya de la companya della companya della companya de la companya della com

Mme CACHEUX Conseiller municipal

M. CHOQUEL Conseiller municipal

M. MATRAU Conseiller municipal

Etaient excusés :

M. BOCHNER Conseiller municipal

M. CATESSON Conseiller municipal

Mme DEBAENE Conseiller municipal

Assistaient également à la réunion :

M. ROUSSEL Directeur des Relations Publiques et de

1'Animation Urbaine

M11e SANDRAS Rédactrice à la Direction des Relations

Publiques et de l'Animation Urbaine

M. WAVRANT Direction des Relations Publiques et de

1'Animation Urbaine

Pour les questions relevant de la Direction des Services sanitaires et sociaux :

M. LESSCHAEVE Directeur des Services sanitaires, sociaux et de

l'état civil

Mme JOVINO Chef de Bureau - Direction des Services sanitaires,

sociaux et de l'état civil.

Réunion du 19 mai 1976

76/27 - Projection d'un montage audio-visuel "Lille, la Flamande".

Les membres de la Commission se sont montrés vivement intéressés par le montage audio-visuel sur Lille d'une durée de 10 minutes environ présenté par Monsieur VANDENBERGHE qui a réalisé ce montage à titre personnel.

Monsieur DASSONVILLE pense que ce montage intéresserait certainement "la Renaissance du Lille Ancien" ainsi que le Syndicat d'Initiative. Lors de la prochaine réunion du Syndicat d'Initiative, Monsieur DASSONVILLE portera à la connaissance des membres de cet organisme, l'existence du montage.

Les membres de la Commission remercient Monsieur VANDENBERGHE qui quitte la séance.

son the state to a figure that are made and the

peurisaidhe saoimhrí agus ao caoilte a coma

of the second of the second

r sames magning out the time of the second o

AMBALORAS.

WOVE ST

26 cm 2 2 2 2 2 2 2

Réunion du 19 Mai 1976

76-28 - Centre Social des Margueritois - Demande de subvention

Ja.On.

Engy to the a full poly to be

M. 184

o-**.**me.a.

Mme la Présidente donne connaissance d'une lettre en date du 17 mars 1976, par laquelle Mme VERMERSCH, Directrice du Centre Social des Margueritois sis, 80 Chemin Rouge à Fâches-Thumesnil, sollicite, comme les années précédentes, l'aide de la Ville au titre de l'exercice 1976, dans les dépenses de fonctionnement du Centre Social des Margueritois situé à Fâches Thumesnil.

Le budget prévisionnel de l'exercice 1976 est arrêté à 148.444 F en <u>Dépenses</u> et 124.309 F en Recettes faisant apparaître un déficit probable de 24.135 F.

Mme BOUCHEZ rappelle que, tout en reconnaissant les nombreuses activités de ce centre situé à proximité de Lille, la Commission des Relations Publiques appelée les années antérieures à se prononcer sur une demande identique a toujours émis un avis défavorable motivé par le fait que les municipalités des communes avoisinantes n'apportaient aucune contribution financière aux frais de fonctionnement des réalisations municipales lilloises à vocation sociale, sportive et culturelle alors qu'elles profitent cependant à bon nombre d'usagers des communes limitrophes.

La Commissions confirme sa position adoptée les années précédentes.

Dossier en retour à la Direction des services sanitaires, sociaux, de l'état civil et des cimetières, pour suite à donner.

Réunion du 19 Mai 1976

76-29 - Centre Social Lille-Sud Est - Demande de subvention

Par lettre en date du 21 mars 1976, M. SEGERS, Président de l'Association des Usagers du Centre Social de Lille-Sud Est, sollicite au titre de l'exercice 1976, une participation financière de la Ville de l'ordre de 1.000 F dans les dépenses de fonctionnement du centre social sis, 75 rue de Fontenoy depuis le 15 Janvier 1976.

Le budget prévisionnel de l'exercice 1976 s'établit comme suit :

Dépenses

Achats	250,00
Frais de Personnel	36.640,00
Charges sociales	12.855,00
Taxes forfaitaires s/salaires	1.558,00
Taxes et impôts	100,00
Matériel activités (achat de)	2.000,00
Primes d'assurances	500,00
Frais transport du personnel	200,00
Frais divers de gestion	1.800,00
	55.903,00

Recettes

Services rendus: a) - participation usagers b) - participation organismes	4.000,00
Subventions a) - jeunesse et sports b) - C.A.F. de Lille c) - Ville de Lille	500,00 33.000,00 1.000,00
Cotisations diverses Dons Divers	1.000,00
Déficit	46.500,00 9.403,00
	55.903,00

Eu égard aux nombreuses activités de ce centre et plus particulièrement en ce qui concerne la "socialisation" des handicapés qui constitue de loin une activité des plus intéressantes, la Commission émet un avis favorable pour accorder, au titre de l'exercice 1976, une subvention de fonctionnement de 1.000 francs.

Rapport au Conseil Municipal.

Réunion du 19 mai 1976

76/30 - Centre social de Wazemmes, 36 rue d'Eylau - Demande de subvention

Madame BOUCHEZ précise que, appelée à statuer sur la demande de subvention présentée par l'administrateur du Centre Social de Wazemmes sis 36, rue d'Eylau et géré par la Croix Rouge Française, la Commission, lors de sa réunion du 19 mars dernier, a émis le voeu que le montant de la subvention de fonctionnement accordée par la Ville à cet organisme soit revalorisé dans le cadre du budget.

En effet, le montant de la subvention de 5 500 F antérieurement est ramené, dans le cadre du budget général, à 3 000 F par an depuis 1973.

La Direction des Finances à qui le dossier a été transmis pour suite à donner a fait connaître que l'aide attribuée annuellement au Comité de Lille de la Croix Rouge Française au titre de participation communale dans les dépenses de fonctionnement de cet organisme n'avait aucune similitude avec la présente demande qui concerne plus particulièrement le centre social.

L'examen des documents laisse apparaître que la subvention de 3 000 F accordée à la Croix Rouge Française est à concurrence de 2 000 F spécialement affectée au fonctionnement du Centre Social Croix Rouge rattaché à la Fédération des centres sociaux.

Les commissaires se rallient à la proposition formulée lors de la réunion du 19 mars dernier, à savoir que le montant de la subvention accordée à la Croix Rouge Française du Comité de Lille soit revalorisé dans le cadre général du budget.

Dossier transmis à la Direction des Finances pour suite à donner.

Réunion du 19 mai 1976

Avant de procéder à l'examen des autres questions inscrites à l'ordre du jour, Monsieur ROUSSEL demande à Monsieur WAVRANT de donner une information concernant l'installation du laboratoire photographique. La Commission des Finances n'ayant pas accordé la totalité des crédits demandés par la Direction des Relations Publiques, il est impossible de procéder à l'acquisition du matériel nécessaire à l'installation du laboratoire photographique. Or, celuici s'avère nécessaire pour deux raisons :

- rapidité pour le développement des photos, ce qui permettrait de répondre rapidement aux demandes formulées par les différents services ;
- plus grande disponibilité du photographe qui développe actuellement chez lui, à ses frais, afin de satisfaire immédiatement aux demandes de prises de vues.

Il a été suggéré que l'agrandisseur soit acheté par le Service de l'Economat au même titre qu'un équipement de bureau (machine à écrire) et que l'achat des cuves soit effectué par le Service d'Architecture.

Une nouvelle fois, les membres de la Commission émettent le voeu que le laboratoire photographique nécessaire à la Direction des Relations Publiques soit aménagé très rapidement.

Réunion du 19 mai 1976

76/31 - Comité de Coordination du quartier de la Croisette - Subvention de fonctionnement

Dans le cadre de l'aide financière accordée par la Ville aux Comités de Coordination de quartier, la Commission, lors de sa séance du 19 mars, a procédé à la répartition des crédits alloués à la Direction des Relations Publiques pour l'animation.

Depuis, les associations du quartier de "La Croisette" ont constitué un Comité de Coordination. Cet organisme sollicite une subvention de fonctionnement par l'intermédiaire du G.E.D.A.L., association qui sert de support juridique à l'action des Comités de quartier.

S'agissant d'un comité nouvellement créé, la Commission propose une subvention de fonctionnement de 1 800 F.

Rapport au Conseil Municipal.

Réunion du 19 mai 1976

76/32 - Album de poèmes illustrés - Acquisition - Proposition - Avis

Monsieur PONCHEL, 16, rue Carnot à Mons en Baroeul, se propose d'éditer, pour la fin de l'année, un ouvrage de poèmes illustrés.

Ce recueil comportera 25 poèmes sur la Flandre extraits des oeuvres de Hugo, De Guerne, Auguste Angellier, Amédée Prouvost, Delattre, Marie Deletang, Valdelièvre, Looten, Rimbaud, Desbordes, Valmore, Verlaine, Léon Bocquet et Verhaeren. Chaque texte sera illustré par un dessin représentant un paysage de Flandre. Le titre retenu pour cet ouvrage pourrait être : "O ma terre de Flandre" - extrait d'un vers d'Albert Samain.

Si une certaine quantité de cet album est acquise par la Ville de Lille, Monsieur PONCHEL envisage l'addition d'un feuillet contenant notamment une préface de Monsieur le Maire.

Le prix de cet ouvrage est de l'ordre de 100 F environ.

Par ailleurs, Monsieur PONCHEL propose également des cartes de voeux représentant un monument ou un aspect de la ville, au prix de 3,50 F pour un achat de 1 000 exemplaires.

Les membres de la Commission, tout en trouvant élevé le prix des cartes, émettent un avis favorable à l'achat de ces cartes de voeux, mais compte tenu de leur destination, proposent de transmettre l'offre de Monsieur PONCHEL au Cabinet de Monsieur le Maire.

En ce qui concerne l'album de poèmes, la Commission estime que cette question relève des attributions de la Commission des Beaux-Arts et des Affaires culturelles.

Extraits transmis :

- au Cabinet de Monsieur le Maire
- à la Direction des Services culturels, sportifs et de jeunesse.

Réunion du 19 mai 1976

76/33 - Nord-Promotion-Loisirs - Organisation de journées de Peinture à l'occasion de la Fête à la Brocante - Demande de subvention d'organisation

A l'occasion de la Fête à la Brocante, qui s'est déroulée les 15 et 16 mai 1976, l'Association Nord-Promotion-Loisirs, association d'Education Populaire, a organisé une journée d'animation artistique le 16 mai consistant en un concours de peinture réservé aux peintres amateurs et dont le thème est le "Moyen Age".

Par lettre en date du 25 mars 1976, Monsieur COQUELLE sollicite l'attribution d'une subvention municipale d'organisation.

S'agissant d'une manifestation à caractère culturel, la Commission transmet, pour examen, la demande de Nord-Promotion-Loisirs à la Commission des Beaux-Arts et des Affaires culturelles.

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction des services culturels, sportifs et de jeunesse.

Links and the

Réunion du 19 mai 1976

76/34 - Haut Comité d'Animation Lilloise - Création d'une commission chargée d'étudier les problèmes des handicapés - Avis

Par lettre en date du 12 avril 1976, adressée à Monsieur le Maire, Monsieur EGE, responsable de la Formation Permanente, Conseiller Technique du Groupement des Intellectuels Handicapés Physiques, sollicite la création, dans le cadre du Haut Comité d'Animation Lilloise, d'une commission spécifique aux problèmes des handicapés.

La Commission estime qu'il ne convient pas de créer une commission spécifique, mais de faire participer des représentants des associations d'handicapés aux travaux des différentes commissions du Haut Comité.

JAM KUT

er and in the state of

Réunion du 19 mai 1976

76/35 - Haut Comité d'Animation Lilloise - Séance plénière du 22 mars 1976 Suite à donner aux questions relevant de la Direction des Relations
Publiques

Lors de la séance plénière du Haut Comité d'Animation Lilloise qui s'est déroulée le 22 mars 1976, Monsieur BOCQUET, au nom de la Commission "3ème Age", a souhaité, en faveur des personnes du 3ème âge, la prise en charge par la Ville de quatre animateurs pour les organismes suivants:

- 2 animateurs pour 1'U.R.N.A.R.
- 1 pour les clubs du B.A.S.
- 1 " pour les clubs des maisons de retraite.

Dans le cadre de la convention passée avec le Groupement d'Etude et de Développement de l'Animation Lilloise (G.E.D.A.L.), les postes d'animateurs pour l'U.R.N.A.R. et les clubs du B.A.S. ont été pourvus.

Toutefois, en ce qui concerne le 4ème poste d'animateur, il conviendrait de dégager les crédits nécessaires et de les verser au G.E.D.A.L. sous forme de subvention supplémentaire.

Soumis à la Commission pour solliciter, auprès de la Commission des Finances, l'attribution d'une subvention supplémentaire pour le G.E.D.A.L.

La Commission estime que l'effort fourni par la Ville dans ce domaine est considérable et ne peut, en conséquence, pour cette année, satisfaire la demande formulée par la Commission "3eme Age" du Haut Comité. Elle propose que ce 4ème poste soit pris en charge par l'Union Régionale des Institutions et organismes privés sanitaires et sociaux.

Cette proposition sera portée à la connaissance du groupe "3ème Age" du Haut Comité.

Réunion du 19 mai 1976

76/36 - G.E.D.A.L. - Compte d'exploitation 1975 - Ratification

En exécution des dispositions de l'article des conventions passées entre la Ville de Lille et le G.E.D.A.L., cet organisme nous a transmis le compte d'exploitation pour l'année 1975.

Ce document est reproduit ci-après.

.e#fa^{llen} on the second of the state of the second of th

The second section of the second seco

Programmed Superior Type of a

e in a fittal rock administration is a

និស្សាសិកម្មកំណត់ ប្រជាជនជាក្រុមកំណាម និស្សាសិក្សាសិក្សាសិក្សាសិក្សាសិក្សាសិក្សាសិក្សាសិក្សាសិក្សាសិក្សាសិក្សាសិក្សាសិក្សាសិក្សាសិក្សាសិក្សាសិក្សាសិ

111

La Commission prend acte du document qui lui est présenté.

o karana da karana kara

Service Constitution of the Constitution of th

- 13 COMPTE D'EXPLOITATION 1975

	- 13 -	(1) (4)
	PTE D'EXPLOITATION 19	0.75
	PIE D'EXPLOITATION IS	65.
Classe 1 : Personnel	370.851,13	Classe 71: Subventions 498.457,83
6120 Traitements 6123-25 "détachés" 6170 URSSAF 6171 MOCEN 6173 ASSEDIC 6181 IRCANTEC 6200 Impôts et taxes Classe 63: T.F.S.E. 6300 Loyer GEDAL 5102.150,- 58.917,- 58.917,- 58.917,- 58.917,- 58.917,- 58.917,- 58.917,- 69.779,6	2.555,72	710 Ville de Lille 255.000,- 710 Subv. Démarra- ge 60.000,- 711 C.I.L. 40.000,- 712 C.A.F. 55.000,- 713 HLM-CUDL 60.000,- 714 HLM départ. 20.000,- 715 Caisse Retraite Text. 5.000,- 716 DDJS OV75 3.457,83 Classe 77: Produits financiers 6.618,59
6314 Entretien 1.143,6 6341 Eau 317		
6360 Abonnements 177,-		770 Produits B.N.P. 6.618,59
6380 Primes d'assurance 912,1	0	
Classe 65 : Vie sociale	34.771,78	
6500 à 6520		
(voir annexe) 34.771,7	78	
Classe 66: Gestion générale 661 Missions et réceptions 3.485,0 662 Fournitures de bureaux 2.049,8 664 P & T Timbres 985,0 670 Frais financiers BNP 917,4	32	
Classe 68 : Dotation de l'exercice	27.858,-	
6850 Postes détachés 1976 20.560,- 6851 Achats mobilier prévu 7.298,-		
Classe 2 : Valeurs immobilisées	2.559,-	
21480 Amortissements mat. bureaux 1.045,- 21481 Amortissements mat. éducatif 761,- 21482 Amortissements mat. mobilier 753,- Bénéfice d'Exploitation:		505.76,42

Bllan AU 31-12-1975

C8, TeA. S

LAND. CES

ACTIF Classe 2: Immobilisations	24.022,38	PASSIF Classe 1 : Capitaux	32.658,00
Matériel de bureau 15.764,55 Matériel éducatif 3.457,83 Matériel mobilier 4.800,00 Classe 4: Compte de tiers Créances à recouvrer	25,406,00	Fonds de dotation 4.800,00 Dotation à 1'exercice 1976 27.858,00 Classe 2 : Amortissements Classe 4 : Comptes de tiers	2.559,00
Classe 5: Finances disponibilités Bons du Trésor 100.000,00 Caisse 322,60 B.N.P. 832,43	101.155,03	Fournisseurs à payer 35.651,87 Charges à payer 25.982,16 Classe 1 : Capitaux Résultat de l'exercice	53.732,38
3.00E	COMPTE DE PERT		150.583,41
Résultat exercice 1975 Classe 4 : Compte de tiers 1974 Provisions insuffisantes	53.732,38 2.026,91	Classe 4 : Comptes de tiers 1974 Créances à percevoir non prévues 1.193,30 Compte "Fournisseurs" excédentaire 2.505,50	3.698,80
Classe 1 : Déficit 1974	6.982,88	Bénéfice d'exploitation	59.043,37 62.742,17

Réunion du 19 mai 1976

76/37 - Impression de la revue en 1975 - Marché de gré à gré - Transfert du titulaire du marché

Par délibération n° 74/512 du 15 novembre 1974, approuvée le 17 décembre 1974, un marché de gré à gré d'un montant maximum de 150 000 F a été passé avec la Société "L.P.F. Léonard Danel", 69, rue du Docteur Calmette à Loos, pour l'impression des numéros de la revue municipale "Lille-Information".

Or, aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 octobre 1975, la Société Anonyme "L.P.F. Léonard Danel" a fait apport à la Société Anonyme "Société Centrale d'Impression Armentièroise" (S.C.I.A.) dont le siège social est à La Chapelle d'Armentières, avenue Industrielle.

Cette opération a été publiée légalement dans la Gazette de la Région du Nord, n° 3 705 des 9 et 10 février 1976.

La "Société Centrale d'Impression Armentièroise" (S.C.I.A.) a sollicité le transfert à son nom du marché en cause.

Avis favorable de la Commission à la substitution d'entreprise et à la passation de l'avenant nécessaire.

Rapport au Conseil Municipal.

144 Carlot Comment

Réunion du 19 mai 1976

76/38 - Pavillon d'Accueil et d'Information de la Gare - Information concernant le fonctionnement

Monsieur ROUSSEL rappelle que la gestion du Pavillon d'Accueil a été confiée à la Direction des Relations Publiques, et qu'il est ouvert au public depuis le 15 septembre 1975. Un agent de la Caisse des Ecoles a été désigné pour assurer le fonctionnement de ce pavillon.

Actuellement, l'horaire d'ouverture est le suivant

- du lundi au vendredi : 9 H à 12 H 30

14 H à 18 H

- samedi

La présence d'un seul agent dans ce local pose certains problèmes notamment lors des congés annuels ou de maladie de Madame EECKHAUTTE.

directly at the of course to basic so

En ce qui concerne les renseignements donnés, ils touchent tous les domaines : jeunesse, social... (une liste des informations demandées est jointe en annexe au procès-verbal).

Madame BOUCHEZ souhaite vivement que les élus se rendent à ce local, afin de marquer davantage leur intérêt au fonctionnement du Pavillon d'Accueil.

Après avoir pris acte de ces informations, la Commission demande la nomination d'un deuxième agent sans toutefois procéder à une création de poste.

Après avoir regretté l'abandon du concours d'hôtesses qui devait se dérouler le 12 mai 1976, Madame BOUCHEZ suggère que la Ville de Lille s'adresse aux écoles d'hôtesses. Quant à Monsieur DASSONVILLE, il souhaite que l'accueil des personnalités, lors des réceptions, soit effectué par les hôtesses. Monsieur ROUSSEL fait observer que l'effectif actuel (2 hôtesses) ne permet pas de répondre à ce souhait.

Par ailleurs, les membres de la Commission désirent participer au prochain jury de sélection.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES Réunion du 19 mai 1976

76/39 - Service des Prêts de salles - Fonctionnement - Information

Dans un souci d'efficacité, l'Administration Municipale a décidé de centraliser en un seul service l'instruction des demandes de prêts de salles émanant des associations et groupements, des particuliers, d'organisations syndicales, etc...

C'est à la Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine que cette mission a été confiée par note n° 644 en date du 29 septembre 1975 de Madame le Secrétaire Général.

En raison de l'augmentation sans cesse croissante des demandes, un agent supplée Madame BROCHET depuis le 7 mai 1976.

arai ta Google <u>alaman kaba 1</u>35

aurenzatouri al Filenika (j. 1808).

and control to the first of the control

Réunion du 19 mai 1976

76/40 - Réception à l'Hôtel de Ville des nouveaux citoyens lillois - Proposition - Avis

Par lettre en date du 17 mars 1976, adressée à Monsieur le Maire, Monsieur Claude BESNIER, Conseiller Municipal, suggère de recevoir chaque année à l'Hôtel de Ville, les nouveaux citoyens lillois.

En demandant l'étude de cette affaire, Monsieur le Maire propose qu'une manifestation se déroule à la rentrée, pour tous ceux qui sont arrivés à Lille dans l'année.

La Commission estime la proposition de Monsieur BESNIER très intéressante et souhaitable mais difficilement réalisable.

En effet, il n'est pas possible de recenser tous les citoyens nouvellement arrivés, même par l'intermédiaire de divers organismes.

Madame CACHEUX observe que cette manifestation aura un caractère impersonnel et anonyme et pense qu'il serait préférable de faire une réception dans chaque quartier lillois.

La Commission charge Monsieur BESNIER d'étudier cette question et d'établir un projet qu'il présentera aux membres de la Commission lors de sa prochaine réunion.

Réunion du 19 mai 1976

76/41 - Ancienne Usine Wallaert - Demande d'occupation par le Comité du Nord de l'Association "Réadaptation par le travail et les loisirs"

Par lettre en date du 30 janvier 1976, Madame WALLAERT, Vice-Présidente de l'Association "Réadaptation par le Travail et les Loisirs", 184, rue Jean Jaurès à Croix, fait part de son souhait de transférer le siège de ce Centre dans les locaux de l'ancienne Usine Wallaert.

Cette association prend en charge les loisirs des enfants dans les services d'enfants des Hôpitaux de Lille, Roubaix, Tourcoing, Douai, Maubeuge et Loos, ce qui représente 561 lits d'enfants hospitalisés pris en charge par 303 animateurs.

Les activités proposées sont très diversifiées : utilisation du rotin, de la terre, de l'étain repoussé.

De plus, l'association anime des ateliers dont celui situé 128, rue de Douai à Lille.

Monsieur DASSONVILLE observe que l'ancienne Usine Wallaert sera démolie ultérieurement et que se posera le problème du relogement des associations qui y seront installées.

Madame CACHEUX suggère que l'occupation de l'usine soit accordée à titre précaire. Par ailleurs, compte tenu de la vocation hospitalière de cet organisme, Madame CACHEUX se demande si le C.H.R., qui est le plus gros propriétaire de la Ville, ne peut pas mettre un local à sa disposition.

La Commission est d'accord avec cette proposition.

Réunion du 19 mai 1976

76/42 - Semaine de la Femme - Règlement des dépenses

Du ler au 6 mars, s'est déroulée au Palais Rihour, la Semaine de la Femme, avec la participation de toutes les associations féminines de Lille.

Dans le cadre des différentes activités proposées, la M.M.J.C. Marx Dormoy recevait les "Cantarelles", le 6 mars 1976.

Pour cette prestation, les "Cantarelles" demandent une somme de 1 200 F, somme payée par la M.M.J.C. Marx Dormoy.

Avis favorable de la Commission pour la prise en charge de cette dépense sur les crédits attribués à la Direction des Relations Publiques.

ngan kanggalangga kanggalangga kanggalangga kanggalangga kanggalangga kanggalangga kanggalangga kanggalangga k

Rapport au Conseil Municipal.

Réunion du 19 mai 1976

Questions diverses

and produced to be an experienced to

ari.

I - Animation théâtrale - T.P.F.

Lors de sa séance du 26 avril dernier, le Conseil d'Administration a proposé que la subvention de 15 000 F demandée par le T.P.F. pour la présentation d'animation théâtrale des trois quartiers de la Ville, soit accordée :

- pour 5 000 F sur le crédit des Affaires culturelles,
- pour 10 000 F sur le crédit "Animation" dans le cadre du budget primitif de 1976.

m all symul rate

. Program of the 171

1: 21122 12

and the state of

Or, le budget global accordé pour l'animation, soit 526 000 F a été réparti lors de la dernière réunion de la Commission, le 19 mars 1976, et il ne reste donc plus de crédit disponible pour subventionner le T.P.F. Il convient donc de solliciter un crédit supplémentaire de 10 000 F.

Avis favorable de la Commission.

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction des Finances.

Réunion du 19 mai 1976

II - <u>Insertion d'un message publicitaire dans "Le Monde"</u> - <u>Règlement des</u> dépenses

Du 3 au 8 mai, le journal "Le Monde" a publié chaque jour, un supplément de plusieurs pages consacrées à la région du Nord/Pas-de-Calais.

Pour "Le Monde", il s'agissait de montrer à ses un million trois cent mille lecteurs une image plus "fouillée" et contrastée de la région, de mieux décrire quelle image du Nord se font les Français. C'est la première fois qu'un grand quotidien national tente cette expérience de jouer complètement le jeu de la décentralisation en se mettant, pendant une semaine à l'écoute d'une grande province française.

A cette occasion, nous avons été contactés par la Direction du journal "Le Monde" en vue d'insérer un message publicitaire sur notre cité. Profitant de l'occasion qui nous était donnée, il nous a paru souhaitable d'imposer, sur le plan national, une image de marque et dynamique de la Ville de Lille en faisant paraître un encart dans ce quotidien.

Aussi, avons nous confié à l'Office de Publicité du Nord, 1, rue des Sept Agaches, un ordre de publicité portant sur trois thèmes :

- l°) "Lille-Equipements" (terrains de sports, piscine, espaces verts)
- 2°) "Lille social et culturel" (Lille, ville d'art, crèches et garderies)
- 3°) "Lille, ville animée" (secteur piétonnier à Lille Instances de concertation animation dans les quartiers).

Le coût de cette insertion s'élève à 40 000 F. Toutefois, l'opération du journal "Le Monde" n'ayant pas été prévue lors de l'établissement du budget, aucun crédit n'a été sollicité à cet effet.

La Commission se déclare très favorable à l'insertion d'une telle publicité dans un journal national et donne son accord pour le règlement de la dépense, d'une part, et pour solliciter un crédit supplémentaire de la somme correspondante, d'autre part.

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction Générale des Services financiers, de l'Informatique et des achats.

Réunion du 19 mai 1976

III - Jumelage

Monsieur le Maire a fait part de son souhait à Madame BOUCHEZ de renouer des contacts avec les villes jumelées à Lille.

Notre ville est actuellement jumelée avec les villes suivantes : Leeds - Turin - Amsterdam - Esch/Alzette - Cologne - Liège.

En 1975, la Ville a reçu le Lord-Maire de Leeds et une délégation liégeoise, à l'occasion de l'Automne Belge.

Le Consul d'Italie à Lille a fait savoir que la Ville de Turin souhaiterait intensifier les échanges entre les deux villes.

Les membres de la Commission se déclarent favorables à l'extension de nos relations avec les villes jumelées et proposent que des actions soient entreprises chaque année avec plusieurs d'entre elles. Pour 1976, des échanges pourraient avoir lieu avec Turin.

As the property of the contract of the second of the secon

J. 1.10.

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES Réunion du 19 mai 1976

IV - Centre d'Information Féminin - Demande de subvention de fonctionnement

Par lettre en date du 14 mai 1976, Madame ROUGERIE, Présidente du C.I.F., 1, place Georges Lyon, sollicite une subvention municipale de fonctionnement de 22 000 F en faveur de cet organisme.

Le C.I.F. est une association régie selon les dispositions de la loi du ler juillet 1901 et a pour objet de "mettre à la disposition des femmes et de tous par tous moyens appropriés les informations dont ceux-ci souhaitent disposer dans tous les domaines". A cet effet, l'association mettra en place ou suscitera la mise en place des structures adaptées à son objet.

Le C.I.F. est administré par un Conseil d'Administration tripartite, composé pour 1/3 de membres désignés par la Ville, pour 1/3 de membres désignés par le C.I.F. du département, pour 1/3 de membres élus par les associations adhérentes.

Le C.I.F. dispose de 12 informatrices bénévoles pour lesquelles des stages sont organisés (droit de la famille - nouvelles lois sur le divorce).

Par ailleurs, le C.I.F. souhaiterait que des permanences soient tenues dans les mairies-annexes.

Le budget présenté par le C.I.F. s'équilibre à la somme de 54 200 F compte tenu de la subvention de 22 000 F sollicitée.

Après une discussion portant notamment sur l'activité de cette association, la Commission estime que le montant de la subvention sollicitée est trop élevé. Elle laisse le soin à la Commission des Finances de décider.

Par ailleurs, il est fait observé que la Ville de Lille a mis à la disposition du C.I.F., un local situé dans les bâtiments de l'ancienne Bibliothèque Universitaire.

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction Générale des SErvices financiers, de l'Informatique et des Achats.

Réunion du 19 mai 1976

V - Information du Directeur des Relations Publiques

Monsieur ROUSSEL informe les membres de la Commission qu'un Festival de l'Immigration organisé par l'Aide à la Promotion des Travailleurs Etrangers se déroulera à Lille du 17 septembre au 17 octobre.

A cette occasion, la Ville mettra à la Disposition de cette association la salle Roger Salengro.

Réunion du 19 mai 1976

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Vu, l'Adjoint délégué,

Vu, le Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine,

Monique BOUCHEZ

Georges ROUSSEL

Le Secrétaire de Séance,

Rolande SANDRAS

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine





COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

, Cher Collegue,

Je vous invite à assister à la réunion de la Commission des Relations Publiques qui se tiendra le mercredi 29 septembre 1976 à 18 H 30 - Salle des Commissions.

Hôtel de Ville, le 21 septembre 1976 L'Adjoint délégué,

Monique BOUCHEZ

ORDRE DU JOUR

- 76/44 Critères de participation financière de la Ville au budget des Centres sociaux et d'animation de quartiers.
- 76/45 Centre social de "La Croisette". Demande de subvention supplémentaire.
- 76/46 Propositions budgetaires pour 1977.
- 76/47 Organisation d'une réception à l'Hôtel de Ville en l'honneur des nouveaux citoyens de Lille Proposition Avis.
- 76/48 Remise aux nouveaux mariés d'une photographie prise lors de la cérémonie à l'Hôtel de Ville Proposition Avis.
- 76/49 Relations avec les villes jumelées.
- 76/50 Jardin du Loisir des Dondaines Bulle d'Accueil avant-projet sommaire
- 76/51 Jardin du Loisir des Dondaines Construction d'un rocher d'escalade avant-projet sommaire.
- 76/52 Jardin du Loisir des Dondaines Ferme convention avec Monsieur DHENIN.
- 76/53 Maison de l'Education Permanente 1 Place Georges Lyon Aménagement avis.
- 76/54 Centre d'information féminin demande de subvention.
- 76/55 Edition d'un livre à Lille vecu, dessiné, raconté par des enfants proposition avis
- 76/56 Préparation technique et de diffusion de la revue en 1976 convention avec la société Norsogepress
- 76/57 Questions diverses.

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de 1 Animation Urbaine



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Réunion du 29 septembre 1976

La Commission des Relations Publiques s'est réunie le mercredi 29 septembre 1976, dans la salle des Adjudications, sous la présidence de Madame Monique BOUCHEZ, Adjoint au Maire, délégué aux Relations Publiques.

Etaient présents :

Μ. DASSONVILLE Adjoint au Maire BURIE Conseiller municipal Mme CACHEUX Conseiller municipal M. CHOQUEL Conseiller municipal Mme DEBAENE Conseiller municipal M. MATRAU Conseiller municipal BESNIER

Conseiller municipal invité pour la présentation du projet d'organisation d'une réception à l'Hôtel de Ville des nouveaux citoyens lillois

Etaient excusés :

M. BOCHNER Conseiller municipal
M. CATESSON Conseiller municipal

Assistaient également à la réunion :

M. ROUSSEL Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine

Mlle SANDRAS Rédactrice à la Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine

M. WAVRANT Direction des Relations Publiques et de l'Animation

Urbaine

Pour les questions relevant de la Direction des Services Sanitaires et Sociaux :

M. LESSCHAEVE Directeur des Services Sanitaires et Sociaux

Mme JOVINO Chef de Bureau - 2ème Bureau de la Direction des

Services Sanitaires et Sociaux.

Réunion du 29 septembre 1976

Pour les questions relevant de la Direction des services sanitaires et sociaux :

M. LESSCHAEVE

Directeur des services sanitaires, sociaux, de l'état civil et des

cimetières

Mme JOVINO

Chef du 2ème bureau de la Direction des services sanitaires et sociaux

76/44 - Critères de participation financière de la Ville au budget des centres sociaux et d'animation de quartiers.

Mme BOUCHEZ rappelle que les centres sociaux doivent être des organismes qui, avec la collaboration des usagers, doivent s'efforcer de résoudre les problèmes propres à la population d'un quartier ou d'un secteur géographique, en mettant à sa libre disposition, dans un local approprié, un ensemble de services et de réalisations collectives de caractère éducatif, social ou sanitaire, animé par un responsable (assistante sociale, travailleur social) qui doit y assurer des permanences régulières et si possible y résider.

Elle souligne que, lors de sa réunion du 1er octobre 1973, le Conseil d'administration confirmait les principes de gestion des centres sociaux, à savoir : constitution d'associations régies par la loi de 1901 avec participation au sein de leur conseil d'administration des usagers habitant le quartier, des représentants de la Ville et d'un certain nombre d'organismes sociaux ou semi-publics.

Elle précise que cette forme de gestion est en voie de constitution dans les quartiers de Belfort, Moulins-Lille, Croisette.

Les activités des centres sociaux entrant dans le cadre de la politique globale d'animation de la Ville des aides financières sont attribuées pour le fonctionnement de ces organismes.

Cependant, il apparait nécessaire de définir un certain nombre de critères permettant, dans l'avenir, de fixer l'aide susceptible d'être accordée par la Municipalité pour chacun des centres sociaux de la Ville.

Mme BOUCHEZ précise que l'intervention de la Ville en matière d'investissement se concrétise par la mise à disposition de local et de matériel (tables, chaises, armoires...).

En ce qui concerne le fonctionnement, il semble judicieux de tenir compte d'une part :

- du caractère social du quartier
- de l'importance de la fréquentation des usagers
- de la nature et de la variété des activités
- de la participation des usagers
- de la situation budgétaire de l'association

d'autre part : des aides financières accordées par la Caisse nationale d'allocations familiales, la Caisse d'allocations familiales, le Ministère de la Santé et divers autres organismes.

Les propositions de financement pourraient s'appliquer là où les critères de gestion sont définis et suivant un échéancier tenant compte des besoins prioritaires des quartiers, à savoir :

Pour 1977 : Belfort
Croisette
Résidence Sud

L.O.P.O.F.A. rue de l'Europe

Moulins

Pour 1978 : Wazemmes Vauban

Au cours du débat qui s'instaure, à l'issue duquel il est fait remarquer la progression de la délinquance enfant à Lille et compte tenu d'une politique globale de la Municipalité en faveur de la petite enfance, les membres émettent un avis favorable pour que la participation financière de la Ville intervienne comme suit :

- prise en charge de 50 % des vacations des jardinières d'enfants des haltes-garderies et éventuellement des auxiliaires de puériculture ;

- prise en charge, dans certains cas, de 25 % des dépenses du personnel d'animation.

En rappelant le problème que pose l'éducation de certains enfants dits "perturbés", M. BURIE se pose la question de savoir s'il ne convient pas, dans ces cas là, d'affecter un éducateur permanent qui prendrait en charge, pendant un maximum de 3 ans, les mêmes enfants. Il semble, en effet, que cette solution résoudrait mieux les difficultés de ces enfants dont l'adaptation à plusieurs personnes est souvent plus néfaste que bénéfique : c'est là l'un des graves problèmes du sous-prolétariat auquel il importe de toute urgence d'apporter une solution efficace pour l'avenir.

Rapport à l'Administration municipale.

Réunion du 29 septembre 1976

76/45 - Centre social de la Croisette - Demande de subvention supplémentaire.

Mme BOUCHEZ rappelle que, lors de sa séance du 6 mai I976 (délibération 76/50II) le Conseil municipal a décidé l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 2.500 francs au titre de l'exercice I976 en faveur de cet organisme dont les activités diversifiées prennent un essor considérable dans ce quartier.

Pour répondre aux besoins des habitants, les responsables des locaux résidentiels souhaiteraient développer les activités socio-culturelles lesquelles nécessitent le recrutement d'une jardinière d'enfants qui assurerait le fonction-nement d'une halte-garderie.

Pour faire face à l'installation de ce personnel et le fonctionnement de la halte-garderie, l'octroi d'une subvention complémentaire de l'ordre de 4.000 francs s'avère indispensable.

Avis favorable de la Commission.

Rapport au Conseil municipal, après avis de la Commission des Finances.

Séance du 29 septembre 1976

Propositions budgétaires 1977

Les membres de la Commission prennent connaissance des documents qui leur sont remis et sur lesquels figurent les prévisions budgétaires pour 1977, établies par la Direction des Relations Publiques.

I - Budget Relations Publiques

A - Section de fonctionnement

	!Crédits attribués	! Crédits sollicités
	! en 1976	! en 1977
	10 164 Jg - VAA	1
Compte 633 - Acquisition de petit matériel	Towns a surger	1
Achat de matériel léger d'exposition : profités d'aluminium, panneaux, spots, tableaux lumineux d'exposition pour photos.	! 10 000 !	! 10 000 !
Compte 638 - Prime d'assurance Le transport de matériel d'exposition, surtout vers l'étranger, nous oblige à prendre une assurance.	! ! 3 000 !	! ! 3 000 !
Compte 658-9 - Redevance à la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique.	! ! 1 500	! ! 1 650
Afin de permettre la diffusion de musique dans le Hall de la Mairie et lors d'expositions.	! !	1 1
Compte 660 - Fêtes et cérémonies	!	!
Repas offerts par la Municipalité aux personnalités en visite à l'Hôtel de Ville ou lors de manifestations diverses (ambassadeur etc)	! 16 500 ! !	! 20 000 !
Compte 660 - Colloque	1	!
Un colloque est prévu en 1977	10 000	12 000

Compte 6	1° le paiement du transport du m d'expositions; 2° les frais de déplacement de l	1	1
	2° les frais de déplacement de 1	1	1 ·
	2° les frais de déplacement de 1		
	délégué aux Relations Publiqu directeur des Relations Publi	es et du.	1
	3° l'organisation de journées de (transport de journalistes) - de chantiers	presse ! 3 000 visites!	1 7 000
		g 21 g 20	1
Compte 6	62 - 0 - Frais d'impression	A re o and or one	1
	1° aux dépenses concernant la con- d'affiches de 120x152 pour les	fection! 60 000	95 000
	metres "Decaux". Pour répondre mande de Monsieur le Maire, il prévoir une rotation rapide des ches, soit pour l'année 1976.	à la de- faut ! s affi	Coût d'impression d'une série d'af- fiches : environ 9 500 F
	8 à 10 affiches différentes	1	1
	Plaquette P.D.S - Secteur sauve	egardé ! 50 000	1
	2° Réalisation de diverses plaque - plaquettes sur les salles mu - livret d'accueil	ettes ! unicipalés	150 000
	- livret civique - livret jeunes mariés		
	Il serait évidemment intéressant imprimer ces plaquettes par l'imp de l'Hôtel de Ville. Dans ce cas, économie très substantielle pourr être faite.	rimerie!	
	3° réalisation d'un nouvel ouvrage (environ 5000 ouvrages)	sur Lille	! 400 000
	Il convient de renouveler le Pier	rard !	1
	en le réactualisant.	I have the man	1
		· 14.	1 *
	4° réimpression de 10 000 exemplai la plaquette Lille-Métropole - saires à la Direction des /Rélat Publiques	néces- '	20 000
	Le Syndicat d'Initiative fera in les plaquettes dont il a besoin	mprimer!	! 6
	TOTAL	110 000	! 665 000

.../...

Compte	662	- 9 - Autres prestations de services !	175 000	40 000
		1° photos pour exposition Grand Hall Hôtel de Ville (renouvelée chaque année) !)		12 000) (
		2° photos pour stand de la Foire commer-! (ciale lors de la Foire de mai et du Salon du Confort Ménager de novembre	25 000	! 17 000) !
		3° photos pour expositions diverses (il convient de prévoir l'augmentation! des prix des développements et agrandissements couleurs qui ne peuvent être faits par le photographe des R.P. !		! 7 000 (! !
		réalisation d'un film - 2ème tranche !	150 000	1
Compte 6	609	- Autres fournitures !		!
		Il est nécessaire de prévoir ce crédit! en Vue d'acquérir d'une part des films; couleur pour la constitution de la dia- thèque (qui comprend actuellement 6 000 diapositives) et d'autre part des films noirs et blancs ainsi que les produits nécessaires au développement.	30 000	! 55 000 ! !
	!	Par ailleurs, pour la réalisation des montages audio-visuels, il convient de prévoir l'achat de bandes magnétiques,! cassettes, disques et bandes magnétiques sonorisées. De plus, si le principe de l'utilisation d'un matériel vidéo est admis, l'achat de bandes magnétoscopes sera nécessaire		
		Pour ce compte, il convient de tenir compte des hausses de prix ! mais également de l'augmentation des demandes.		
Compte 6	631	- 4 - Entretien du Matériel !	Agric 11	1
		Nécessaire pour la réparation éven- !		! 5 000
		tuelle du matériel audio visuel et !		!
		photographique !		!
		500 I	359 000	819 650
в -	- <u>s</u>	ection d'investissement	12 500	
		1°) Equipement Vidéo		50.000
				50 000
		1 magnétoscope secteur		
		1 magnétoscope enregistreur avec système 2 monteurs contrôle	e montage électi	conique
		3 micros		

2 caméras

bandes magnétoscopes 1 heure

Système reproduction diapositive "lumitran"
Moteur entraînement NIKON
Valise transport matériel
Téléobjectif
Pied appareil
Rotule panoramique NIKON
28 mn PC NIKKOR (décentrement)
Table dessin

Si le crédit supplémentaire (70 000 F) demandé pour compléter le matériel audio-visuel existant n'est pas accordé, il conviendra de l'inscrire dans les propositions budgétaires de 1977.

II - Budget Animation

		attribués!	Crédits sollicité en 1977
subvention G.E.D.A.L	!	!	200 004
A° Animateurs du GEDAL (participation de la Ville : 50 %	! 425	000 !	301 590
B° Animation socio-éducative des jardins de Loisirs et des quartiers	!	1	462 606
C° Financement au fonctionnement du G.E.D.A.L.	!	!	17 500
semaine Animation) à incorporer dans ! (la subvention globale!		500 !	18 390
comités de quartiers) attribuée au G.E.D.A.I		000 !	30 000
subvention centres sociaux	30	000 !	74 000
Subventions diverses (C.I.F. etc)		· ! !	10 000
de Wazemmes.	30	000 !	40 000
!		!	

5° Fonctionnement de la ferme du Jardin de Loisirs des Dondaines

(convention avec M. DHENIN)
Cet équipement n'étant pas encore construit,
il n'est pas possible de fixer le montant
de la prestation que demandera M. DHENIN.

!Crédits attribués ! Crédits sollicités

! 65:0 000

III - Budget revue municipale

	! en 1976 !	en 1977
4 numéros - couverture quadrichromie	! ! 583 200 !	
1° Conception - distribution	1	150 000
2° Fourniture papier (une augmentation est à prévoir)	1 4 4 4 4 4 1	270 000
3° Impression		23 0 000

IV - Budget "Jumelage"

		Crédits	attri bb	és!	Crédits	sollicité
		! en	1976	!	en	1977
				!		,
		1		. 1		
	Si la Municipalité désire intensifier les	27	000	1	100	000
	échanges avec les villes jumelées, il convient			1		
	de doter la direction des Relations Publiques	1		1		
	d'un crédit assez conséquent	iñ.	1-1-1	1		
				1		
	Monsieur le Maire a donné un accord de			!		
	principe au Lord-Maire de Leeds concernant			1		
	la venue à Lille, à Pâques 1977, du Leeds			!		
	International Concert Band" - Les frais			!		
	de ce déplacement seraient à la charge de la !		- 1	!		
	ville (logement en auberge de jeunesse-			!		
	repas - etc) coût estimatif : 20 000 F			1		
	1	* .	20,00	1		
	!			1		
				-		
-	Subvention Syndicat d'Initiative	200	000		503	300

VI - CHAPITRE 945/234 - Musée Lapidaire

La gestion du Palais Rihour ayant été confiée à la Direction des Relations Publiques il appartient à la Commission de faire des propositions concernant les dépenses de fonctionnement crédit sollicité

(crédit accordé en 1976 - 7 180 F)

8 000

Réunion du 29 septembre 1976

76-47 - Organisation d'une réception à l'Hôtel de Ville en l'honneur des nouveaux citoyens de Lille - Proposition - Avis

Lors de sa séance du 19 mai. 1976, les membres de la Commission se sont montrés favorables à l'organisation d'une réception à l'Hôtel de Ville en l'honneur des nouvemux citoyens lillois et, à cet effet, ont souhaité que M. BESNIER, Conseiller Municipal, établisse un projet précis.

Ce projet présenté par Monsieur BESNIER à la Commission est repris en annexe au procès-verbal.

Les membres de la Commission, après avoir remercié

Monsieur BESNIER pour la précision apportée à l'élaboration du projet,

proposent que le recensement des nouveaux citoyens soit entrepris dès

que possible, en vue de l'organisation de la réception. Celle-ci

pourrait avoir lieu vers la fin de l'année ou au début de l'année 1977,

et serait organisée par le Syndicat d'Initiative.

Si l'expérience s'avérait concluante, la manifestation pourrait être renouvelée chaque année.

Réunion du 29 septembre 1976

76-48 - Remise aux nouveaux mariés d'une photographie prise lors de la cérémonie à l'Hôtel de ville - Proposition - Avis

La ville de Liège offre aux nouveaux mariés, une photographie en couleur prise lors de la cérémonie à l'Hôtel de Ville.

Monsieur le Maire ayant souhaité qu'une étude soit établie à ce sujet, la Direction des Relations Publiques a évalué la dépense qu'entrainerait cette proposition si elle était retenue

Prix d'une photo couleur

25 f

Nombre de mariage par an

1400 environ

soit une dépense totale de

135 000 F environ

Avis défavorable de la Commission.

Toutefois, une photographie pourrait être remise aux personnes fêtant leurs noces d'or.

Monsieur CAMELOT, Conseiller Municipal, Officier d'Etat Civil sera consulté à ce sujet.

Réunion du 29 septembre 1976

76-49 - Relations avec les villes jumelées

La ville de Lille est actuellement jumelée avec les villes suivantes : LEEDS - TURIN - AMSTERDAM - ESCH/ALZETTE - COLOGNE et LIEGE.

De plus, notre ville entretient des liens d'amitiés avec la ville de KHARKOV.

Des échanges protocolaires ont lieu régulièrement : ville de LEEDS - en 1975, ville de LIEGE à l'occasion de l'Automne Belge 1975.

Dernièrement, une délégation de la ville de TURIN a été reçue à l'Hôtel de Ville le 9 septembre 1976 et celle-ci a exprimé le souhait d'intensifier les échanges entre les deux villes.

Afin de permettre en 1977 la réalisation d'un programme d'échanges, il convient de doter la Direction des Relations Publiques d'un crédit conséquent. C'est pourquoi, dans le cadre des propositions budgétaires, une somme de 10 000 F est sollicitée.

En effet, il est prévu notamment un déplacement d'une délégation lilloise à Kharkov.

Monsieur DASSONVILLE et Madame DEBAENE estiment que les membres de la Commission des Relations Publiques doivent être concertés en priorité lors de déplacements de délégations dans les villes jumelées.

Réunion du 29 septembre 1976

76-50 - <u>Jardin du Loisir des Dondaines - Bulle d'Accueil - Avant-projet</u> - Sommaire

Dans le cadre de sa mission générale de conception pour l'aménagemnt du Jardin du Loisir des Dondaines, M. PATTOU a établi l'avant-projet sommaire de la bulle d'accueil à installer à proximité immédiate de l'entrée principale du jardin.

Il s'agit d'une bulle de 6 mètres de diamètre en partie enterrée et ayant 4,75 m de hauteur hors sol.

L'intérieur se compose de 2 niveaux d'une superficie disponible de 25 m2 chacun.

Le devis estimatif sommaire s'élève à 68 500 F hors taxes et non compris les honoraires de l'architecte

Appelée à examiner cette question, la commission des bâtiments réuni le 22 juin 1976, a estimé que la conception de ces équipements devait être revue et modifiée.

Saisie d'un rapport à ce sujet, l'administration municipale, lors de sa séance du 16 septembre 1976, a confirmé l'avis exprimé par la commission des bâtiments et indiqué que la construction devra être réalisée en matériaux traditionnnels solides.

Les membres de la Commission prennent acte de cette information sans observation.

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction Générale des Services Techniques.

Réunion du 29 septembre 1976

76-51 - Jardin du Loisir des Dondaines. Construction d'un rocher d'escalade - avant-projet - sommaire.

Dans le cadre de l'aménagement du Jardin du Loisir des Dondaines il est prévu la réalisation d'un rocher d'escalade.

Il s'agit d'une structure en béton conçue de façon à constituer un belvédère où le grand public pourra accéder par un escalier hélicoïdal; en outre, sa forme particulière en fera un centre d'apprentissage et de perfectionnement de l'escalade pour les adeptes du sport alpin. M. PATTOU, architecte de conception de cet ensemble, a voulu également que ce rocher soit le "signal" du Jardin des Dondaines.

Le devis estimatif sommaire des travaux s'élève à 250 000 F, valeur janvier 1976.

La commission des bâtiments, réunie le 17 mars 1976, a donné un avis favorable à l'adoption de l'avant-projet sommaire du rocher d'escalade.

La Commission se range à l'avis émis par la Commission des Bâtiments.

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction Générale des Services Techniques (Services de construction et entretien des bâtiments communaux).

Réunion du 29 septembre 1976

76-52 - Jardin du Loisir des Dondaines - Ferme convention avec Monsieur DHENIN

Lors de sa séance du 6 mai 1976, le Conseil Municipal a décidé que la ville confierait à Monsieur DHENIN le soin d'assumer l'exploitation de la ferme du jardin du Loisir des Dondaines.

Après négociations avec l'intéressé, le marché de service a été mis au point. Il dispose notamment que :

- Monsieur DHENIN, à ses frais, fera l'apport des animaux, les remplacera en cas de nécessité, et organisera des visites commentées.
- la Ville prendra en charge la construction de la :fierme et fera son affaire du recrutement et de la rémunération par elle-même ou par un tiers qu'elle en aura chargé du personnel
- Monsieur DHENIN sera rémunéré sur la base d'une somme forfaitaire - à fixer ultérieurement - et d'un remboursement des frais de nourriture des animaux et des soins à ceux-ci
- le contrat sera passé pour un an, avec possibilité de tacite reconduction

La commission des affaires juridique et immobilier réunie le 9 septembre dernier s'est montrée favorable à la signature du marché.

Avis favorable de la Commission à la passation du marché de service avec M. DHENIN.

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction des services juridique et immobilier.

Réunion du 29 septembre 1976

76-53 - Maison de l'Education Permanente - 1 place Georges Lyon - Aménagement - Avis.

Un crédit de 1 230 000 F a été inscrit au budget supplémentaire de 1975 pour la réalisation de la lère phase des travaux d'aménagement de 1'ancienne bibliothéque universitaire - 1 place Georges Lyon.

L'Institut Lillois d'Education Permanente occupe, de façon provisoire, une partie des locaux et l'aménagement de la salle des Congrès et de ses annexes se termine.

Pour permettre aux organismes utilisateurs d'occuper progressivement les lieux, une nouvelle tranche de travaux a été établie qui comprendra :

- la démolition de deux entresols de l'aile gauche et la construction d'un plancher intermédiaire ;
 - au sous-sol :
 - une salle d'audio-visuel de 100 places ;
 - des cellules techniques (photo-cinéma, son);
 - au rez-de-chaussée :
 - une cafétaria pouvant recevoir 80 personnes environ et les dégagements;
 - à l'entresol :
 - installation de 5 salles de cours, d'une salle pour formateurs dans l'aile gauche et de 5 salles de commissions ou salles polyvalentes dans l'aile droite;
 - au premier étage, dans les deux ailes :
 - aménagement de 18 bureaux et de blocs sanitaires
 - au deuxième étage, dans les deux ailes :
 - aménagement de 18 salles polyvalentes ou bureaux

- pour l'ensemble :

- la réfection de l'installation de chauffage ainsi que le remplacement des châssis de façades en très mauvais état.

L'estimation de ces travaux s'élève à 3 411 000 F et sa réalisation pourrait s'échelonner sur trois exercices budgétaires, à savoir :

- budget supplémentaire de 1976

1 000 000 de francs

- budget primitif de 1977

1 411 000 francs

- budget primitif de 1978

1 000 000 de francs

Lors de sa réunion du 20 mai 1976, la Commission des Bâtiments a décidé de transmettre, pour examen, les plans de la Bibliothèque Universitaire.

La Commission prend en considération les plans sans observation.

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction Générale des Services Techniques (Service de construction et d'entretien des immeubles communaux).

Réunion du 29 septembre 1976

76-54 - Centre d'information féminin - Demande de subvention

Lors de sa séance du 19 mai 1976, la commission des Relations Publiques a examiné la demande du Centre d'Information Féminin, 1, Place Georges Lyon tendant à obtenir une subvention de fonctionnement.

Le montant de la subvention sollicitée était tropéélevé, la Commission a laissé le soin à la Commission des finances de décider.

Par lettre en date du 4 juin, la direction des Finances a considéré que la demande du C.I.F entrait dans le cadre du budget "Animation" attribué à la direction des Relations Publiques et qu'il apparten ait donc à la Commission des Relations Publiques de fixer la participation éventuelle de la Ville en fonction des crédits disponibles.

Une discussion s'engage sur l'opportunité d'une aide financière de la Ville au Centre d'Information Féminin, compte tenu notamment de l'activité de cette association et des membres la composant.

Madame CACHEUX estime que la Ville, en décidant de déléguer six membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du C.I.F. doit apporter une aide financière. Si la Ville ne veut pas participer financièrement, elle pense qu'une représentation municipale au service du C.I.F. ne s'avère plus nécessaire.

Un rapport sera présenté à l'Administration Municipale pour décision à ce sujet.

Par ailleurs, la Commission émet un avis défavorable à la tenue de permanence du C.I.F. dans les locaux des mairies-annexes.

Réunion du 29 septembre 1976

76-55 - Edition d'un livre à Lille - vécu, dessiné, raconté par des enfants - proposition - avis.

Monsieur MUNOZ de la MATA, Directeur-Gérant des Editions LA NORIA, 13, avenue Théophile Gautier à Paris, propose l'édition d'un livre "Lille, vécu, dessiné, raconté par des enfants", à l'image de celui consacré à Paris, et à cet effet, sollicite le concours de la ville.

Il s'agirait d'un ouvrage réalisé à partir de textes et de dessins d'enfants.

Pour obtenir la participation des jeunes lillois, les édition NORIA souhaitent lancer un concours qui serait placé sous le parrainage de la ville de Lille et de la presse régionale (écrite, parlée ou télévisée) le concours, ouvert à tous les enfants à titre individuel ou collectif pourrait être doté de plusieurs prix mais l'essentiel serait la publication des meilleurs dessins et des meilleurs textes.

Les opérations pourraient se passer de la manière suivante : dès l'ouverture du concours, le film "Les primitifs du 13ème" serait présenté ainsi que le livre sur Paris et les dessins originaux qui ont permis de le réaliser seraient exposés, ceci afin d'illustrer la démarche spécifique des Editions LA NORIA.

Une autre exposition aurait lieu après réception des oeuvres que leur ville aura inspiré aux jeunes lillois. Le public pourrait être invité à donner son avis sur la qualité des dessins et des textes avant la décision du jury.

Par ailleurs, les Editions LA NORIA proposent qu'un pourcentage sur le prix de vente de l'ouvrage réalisé pourrait être réservé aux ouvres en faveur de l'enfance désignées par la Municipalité.

Avis défavorable de la Commission.

Réunion du 29 septembre 1976

76-56 - Préparation technique et de diffusion de la revue en 1976 - Convention avec la société Norsogepress.

La préparation technique (confection des maquettes, exécution des dessins, montages, fabrications des clichés) ainsi que la diffusion des revues municipales sont confiées, depuis 1973, à la Société N NORSOGEPRESS, 209, rue d'Arras.

Les prestations assurées par cette Société, depuis cette date, ayant donné satisfaction, il est proposé de reconduire la convention pour 1977.

Toutefois, la rétribution de la Société NORSOGEPRESS sera de 35 000F par numéro diffusé et de 32 000 F lorsque la diffusion sera assurée par la Ville. En 1976, cette rétribution était respectivement de 32 500 F et de 29 500 F.

Avis éfavorable de la Commission à la signature de la convention.

Rapport au Conseil municipal.

Séance du 29 septembre 1976

76/57 - Questions diverses

I - Impression de la plaquette et des affiches "Pour 1'Agrandissement de Lille" règlement des dépenses

Lors de sa séance du 19 septembre dernier, le Conseil Municipal a approuvé la Convention passée entre la Ville de Lille et d'Hellemmes par laquelle ces deux villes ont décidé de se regrouper sous forme d'une association.

Afin de sensibiliser la population lilloise sur ce problème, une plaquette de 16 pages a été éditée en 95 000 exemplaires et distribuée dans chaque foyer lillois. Par ailleurs, une affiche sera également imprimée et posée dans tous les planimètres de la Ville.

Ces travaux d'impression ont été exécutés par l'imprimerie O.S.A.P., 209, rue d'Arras, pour un coût de 90 000 F environ. En vue de règler les dépenses, l'inscription au budget supplémentaire d'un crédit d'un égal montant est sollicité.

Avis favorable de la Commission Rapport au Conseil Municipal après avis de la Commission Extrait du procès-verbal transmis à la Direction Générale des Finances.

II - Revues Municipales - Impression de suppléments

La Ville de Lille édite quatre bulletins par an. En 1976, un numéro est paru, le n° 18. Monsieur le Maire souhaite qu'un supplément consacré aux réalisations municipales, soit incorporé dans les 3 prochaines revues qui doivent paraître d'ici à la fin de l'année.

Ce supplément comprendrait 4 pages, impression quadri R°/V°. Le coût de ce supplément est de 17 400 F auquel s'ajoutent les dépenses de papier évaluées à 9 000 F. La dépense totale pour les 3 revues sera donc de 79 200 F.

Un crédit supplémentaire d'un égal montant est sollicité pour permettre de règler les dépenses envisagées.

Avis favorable de la Commission.

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction Générale des Finances.

III - Acquisitions de matériel photo et audio-visuel

Pour permettre à la Direction des Relations Publiques de répondre aux demandes de plus en plus importantes relatives d'une part aux photos, d'autre part aux montages audio-visuels, Il convient de la doter d'un matériel supplémentaire. Par ailleurs, le photographe des Relations Publiques ne peut effectuer luimême ses développements, le crédit sollicité dans le cadre du budget primitif pour l'achat du matériel récessaire à l'équipement du laboratoire photographique n'ayant pas été accordé.

Ce matériel est le suivant :

l agrandisseur couleur avec ses accessoires	11 737 F
3 cuves de développement avec paniers spirales	610 F
1 séche le sécheuse glaceuse	3 500 F
l appareil photo avec optique et flash	7 385 F
1 magnétophone + 3 lecteurs	11 476 F
6 projecteurs + 2 SIMDA	16 400 F
50 cadres de classement de diapositives	4 000 F
bandes sonores et disques	1 500 F
	56 608 F
Equipement vidéo 1/2 pouce	15 000 F
	71 608 F

Avis favorable de la Commission pour solliciter un crédit supplémentaire de 71 608 F.

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction Générale des Finances

Réunion du 29 septembre 1976

IV - Aménagement des terrains du quartier du Sud "Coulée Verte"

Au cours de la séance du 10 novembre 1975, le Conseil d'Administration a chargé le Service de Construction d'examiner le projet de programme d'aménagement des terrains de la Résidence Sud.

La Commission des Bâtiments réunie le 15 septembre 1976, a estimé qu'elle n'avait pas à donner son avis sur la conception de ce projet et a transmis le dossier aux Commissions compétentes, à savoir :

- la Voie Publique
- Relations Publiques
- 1'Habitation

Après avoir pris connaissance du projet établi par Monsieur PATTOU, la Commission prend en considération le programme proposé.

Extrait du procès-verbal transmis à la Direction Générale des Services Techniques (Service de Construction et d'Entretien des Bâtiments Communaux).

Réunion du 29 septembre 1976

V - Programme d'Aménagement social concerté

La Commission de l'Habitation, de la Rénovation et de la Restauration urbaine a examiné, lors de sa réunion du 14 septembre 1976, le programme de réhabilitation de la Résidence Sud et a souhaité que la Ville ne participe pas financièrement à l'opération dans les logements.

Monsieur DASSONVILLE, Président de ladite Commission, donne quelques précisions supplémentaires concernant cette rénovation et soulève notamment le problème de l'éclairage et de l'aménagement de l'environnement immédiat.

Il rappelle que le Conseil Régional a accordé une subvention de 140 000 F pour l'aménagement de la Briqueterie, subvention qui n'a pas été prise en compte lors de l'estimation financière du coût d'aménagement de ce jardin. Aussi propose-t-il que la Ville affecte une somme d'égal montant (140 000 F), à la rénovation du quartier des Biscottes, somme qui aurait dû normalement être affectée à la Briqueterie, mais qui sera compensée par la subvention attribuée par le Conseil Régional.

La commission a émis un avis favorable à la proposition de M. DASSONVILLE.

Extrait du procès-verbal à la Direction des services juridique et immobilier.

Réunion du 29 septembre 1976

VI - Proposition de Monsieur DASSONVILLE

Monsieur DASSONVILLE suggère que les membres du Conseil Municipal munis de leur écharpe, se rendent un dimanche matin, à la douane de Fives pour accueillir les géants Lydéric et Phinaert, en vue de répondre aux membres du Conseil municipal de la Ville d'Hellemmes qui se sont rendus dans notre ville, à l'occasion de l'association Hellemmes-Lille.

VII - Communication de Monsieur MATRAU

Monsieur MATRAU demande s'il ne serait pas possible d'envisager le remplacement du concierge du Palais Rihour. Il estime, en effet, que l'actuel détenteur du poste de concierge nuit à l'image de marque de la Ville.

Monsieur ROUSSEL se déclare en plein accord avec Monsieur MATRAU et évoquera ce problème avec Madame le Secrétaire Général.

VIII - Communication de Madame CACHEUX

Madame CACHEUX souhaite une nouvelle fois la désaffection de l'Ecole Catinat en vue de son utilisation comme salles de réunion et de rencontre.

.../...

Réunion du 29 septembre 1976

IX - Communication de Monsieur ROUSSEL

Monsieur ROUSSEL informe les membres de la Commission qu'il s'est rendu au S.I.C.O.B. le 24 septembre dernier dans le cadre de la journée des collectivités locales organisées par le journal "Vie Publique". Sa participation à une table ronde sur l'accueil du public à la Mairie avait été sollicitée. A cet effet, un montage d'une dizaine de minutes sur le thème : Lille, Ville accueillante, fléchage, signalisation lumineuse, annonces audio-visuelles a été préparé par la Direction des Relations Publiques. Ce montage a vivement impressionné l'auditoire.

Monsieur ROUSSEL tient à souligner toutefois que les moyens dont dispose la Direction des Relations Publiques sont relativement modiques par rapport à certaines villes : Metz par exemple, dispose d'un budget de 700 000 F pour son laboratoire audio-visuel. Le coût du laboratoire audio-visuel de la Direction des Relations Publiques est évalué à 30 000 F.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Vu, l'Adjoint délégué,

Vu, le Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine,

Monique BOUCHEZ

Georges ROUSSEL

La Secrétaire de séance,

Rolande SANDRAS

Réunion du 29 septembre 1976

ANNEXE

Réception à l'Hôtel de Ville

des nouveaux citoyens lillois

Projet d'organisation

Après avoir relevé dans la presse que Monsieur Gérard HAESEBROECK, Maire d'Armentières, recevait chaque année à l'Hôtel de Ville les nouveaux résidents armentiérois, il m'a semblé que pareille initiative serait susceptible d'être appréciée par les nouveaux citoyens lillois.

C'est ainsi que, suite à ma suggestion, Monsieur le Maire demandait à notre collègue Monique BOUCHEZ de reprendre l'étude de cette affaire.

Le projet présenté ce jour résulte de la demande formulée par la Commission des Relations Publiques, réunie le 19 mai 1976.

I - Recensement des nouveaux citoyens

par l'intermédiaire des organismes suivants :

- O.P. d'H.L.M.
- C.I.L.
- C.H.R. et B.A.S. (pour ce qui concerne ses résidences)
- Service des Elections
- Service municipal des Enquêtes
- Inspection académique (Mouvement des Instituteurs)
- E.D.F. G.D.F. (nouveaux abonnés)

(Moyen adopté par Gérard HAESEBROECK)

- les précédents peuvent être complémentaires
- une demande adressée par Monsieur le Maire à la Direction de ce Service public devrait être satisfaite dans les meilleurs délais.

II - Déroulement de la manifestation

II - 1. réalisée à Armentières

- . Allocution de bienvenue du Maire
- . Présentation des membres de l'Administration municipale (compétences)
- . Enumération des réalisations municipales, son action, ses projets
- . Remise de documentation ayant trait à la ville
 - dernier bulletin municipal
 - dépliants d'intérêt général
- . Le Maire n'engage pas de discussion avec ses invités. Il leur propose, en cas de problème particulier, de se rapprocher de ses adjoints, qu'il a précédemment présentés.
- . Vin d'honneur

II - 2. suggérée pour ce qui concerne notre ville La matinée du samedi doit y être consacrée

II - 2.1 : Cette manifestation doit avoir un caractère "solennel". C'est le Maire qui reçoit au nom de son Conseil Municipal. Par conséquent, on ne peut envisager un autre lieu que l'Hôtel de Ville.

S'il est vrai que les conseillers de quartier, dans les mairies-annexes, ont un rôle déterminant à jouer, à côté des habitants, dans la vie de la cité, il est inexact d'affirmer qu'une réception à l'Hôtel de Ville par le "Premier Magistrat" serait ressentie comme impersonnelle et anonyme. Je crois, au contraire, que le est donner là une image "d'un Maire très près de ses concitoyens".

II - 2.2 : 9 H - Réception dans le Salon d'Honneur ou dans le Grand Hall aménagé pour la circonstance (panneaux-expo sur réalisations municipales)

I' - 2.3 : Allocution de bienvenue du Maire

- Réalisations
- Actions
- Projets
- Ambitions du Maire pour sa ville
- II 2.4 : Présentation des Adjoints (compétences)
- II 2.5 : Présentation des Conseillers de quartier
- II 2.6 : Remise de plaquettes sur la ville
- II 2.7 : 10 H Visite organisée de la Ville dans des secteurs divers : (mise en place d'un Service Transport)
 - . culturel : Palais Rihour (Syndicat d'Initiative Accueil par son Président)
 - . sportif : Stade Grimonprez-Jooris ou Piscine Olympique
 - . jeunesse : Maison de jeunes ou Maison des Associations
 - . social : groupe de logements
 - résidences pour personnes âgées
 - groupes scolaires
 - crèche, rue Royale
 - . commercial : emprunter une rue animée et pourvue en nombreux commerces "regards", en passant, sur un marché de plein air (Sébasto)

La visite de ces différents équipements doit être brève.

Il serait, par contre, souhaitable d'allonger le tircuit des visites, à condition qu'un commentaire puisse être apporté à partir du car.

Pour donner plus de caractère personnel à cette visite organisée, la présence des élus s'impose !

II - 2.8 : 12 H - 12 H 30 - Retour à 1'Hôtel de Ville

Le vin d'honneur pourrait être servi au retour.

MAIRIE DE LILLE

Direction des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine



COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES

Réunion du 8 décembre 1976

La Commission des Relations Publiques s'est réunie le mercredi 8 décembre 1976, dans la salle des Commissions, sous la présidence de Madame Monique BOUCHEZ, Adjoint au Maire, délégué aux Relations Publiques.

Etaient présents :

М.	BOCHNER	Conseiller	municipal
М.	BURIE	Conseiller	municipal
Mme	CACHEUX	Conseiller	municipal
М.	CHOQUEL	Conseiller	municipal
Mme	DEBAENE	Conseiller	municipal
М.	MATRAU	Conseiller	municipal

Etaient excusés:

M.	DASSONVILLE	Adjoint au	Maire
M.	CATESSON	Conseiller	municipal

Assistaient également à la réunion:

M.	ROUSSEL	Directeur des Relations Publiques et de l'Animation
		Urbaine
Μ.	WAVRANT	Direction des Relations Publiques et de l'Animation
		Urbaine
Mme	RIBEAUCOURT	Sténodactylographe à la Direction des Relations Publiques
		et de l'Animation Urbaine

Réunion du 8 décembre 1976

76/58 - Budget 1977 - Nouvelles Propositions

Lors de sa réunion du 5 novembre 1976, le Conseil d'Administration a décidé de limiter à 10 % l'augmentation des crédits à inscrire au budget de 1977.

La Commission est donc appelée à émettre de nouvelles propositions.

I - <u>Budget Relations Publiques (chapitre 940/210)</u>

A) Section de fonctionnement

Les membres de la commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine donnent un avis favorable pour réduire la demande de crédits présentée, en observant toutefois qu'il ne sera pas possible de faire imprimer un nouvel ouvrage sur Lille, que seule la plaquette "Lille Porte de France" pourra être rééditée.

Crédit alloué en 1976	359 000 F
Crédit sollicité pour 1977	919 650 F
Nouvelle proposition	362 000 F

B) Section Investissement - (chapitre 909 - article 2147

Crédit	alloué en	1976		12	500	F
Crédit	sollicité	pour	1977	256	386	F

La Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine a souhaité l'inscription au prochain budget d'un crédit de 256 386 F. afin de concrétiser le projet de création d'un laboratoire vidéo et en vue de poursuivre la politique d'information audio-visuelle entreprise partiellement par la présentation de montages de diapositives dans différents quartiers de la Ville.

II - Budget Animation (chapitre 940/211)

Crédit alloué en 1976 526 500 F
Crédit sollicité en 1977 954 086 F
Nouvelle proposition à déterminer

La Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine :

- estime ne pouvoir se prononcer sur la demande de subvention présentée par le GEDAL (830 086 F sollicités en 1977 contre 461 500 F alloués en 1976) en raison de son importance et du principe de la limitation à 10 %.
- se refuse à réduire le crédit de 74 000 F envisagé pour les centres sociaux, car il tient compte des critères de participation de la ville au budget des centres sociaux, adoptées par le Conseil Municipal, lors de la séance du 18 novembre 1976, de même que celui de 40 000 F pour le centre d'animation de Wazemmes.

III - Budget Jumelage (chapitre 940/32)

Crédit alloué en 1976 27 000 F Crédit sollicité pour 1977 100 000 F

La Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine a maintenu sa demande de 100 000 F car depuis quelque temps déjà et surtout cette année il est souhaité de renouer les liens avec les villes jumelées et de poursuivre le rapprochement avec d'autres cités notamment la Ville de Kharkov.

IV - Budget Revue Municipale (chapitre 940/23)

 Crédit alloué en 1976
 583 200 F

 Crédit sollicité en 1977
 555 000 F

V - Subvention du Syndicat d'Initiative (chapitre 961/4)

Crédit alloué en 1976 300 000 F Crédit sollicité pour 1977 503 300 F Nouvelle proposition à déterminer.

La Commission des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine, en raison du principe de la limitation à 10 %, estime ne pouvoir se prononcer sur la

demande de subvention présentée par le Syndicat d'Initiative et qui représente une augmentation de 203 300 F par rapport à la subvention allouée en 1976.

Par ailleurs elle estime que ce crédit ne doit pas apparaître dans le budget global "section de Fonctionnement" de la Direction des Relations Publiques.

VI - Palais Rihour (chapitre 945-234)

Crédit alloué en 1976 7 180 F Crédit sollicité pour 1977 8 000 F

Réunion du 8 décembre 1976

76/59 - Venue à Lille d'une délégation de la ville de Kharkov

Du 11 au 16 décembre, la Ville de Lille recevra une délégation de la ville de Kharkov. celle-ci se compose

d'une adjointe au Maire :

Mme KROUTCKO

de 2 conseillers municipaux :

MM. STECEMKO

KISLOVO

Monsieur ROUSSEL donne connaissance du programme de visites établi à l'intention de la délégation et demande à chaque membre de la commission d'accompagner les personnalités soviétiques, lors des différentes visites compte tenu toutefois de leur disponibilité.

Puis Madame BOUCHEZ.rappelle, qu'il est envisagé en 1977 un jumelage entre la ville de Kharkov et la ville de Lille.

Cette question sera étudiée lors d'une prochaine séance, au cours de laquelle sera examiné le projet de serment de jumelage.

Réunion du 8 décembre 1976

76/60 - Questions diverses

I - Budget de 1976 - Transfert de crédit

La dotation inscrite au chapitre 909 article 2147 du budget de 1976 est insuffisante pour permettre l'acquisition de matériel pour le studio vidéo de l'Hôtel de Ville.

Un complément de crédit de 40 000 F est nécessaire.

Il est proposé à la Commission de procéder à l'opération budgétaire suivante :

du chapitre 940/210 - Relations Publiques

virement d'une somme de 40 000 F

au chapitre 909 article 2147 - Relations Publiques, Acquisition de matériel.

Avis favorable de la Commission

Extrait du procès-verbal transmis pour suite à donner à la Direction des Finances, de l'Informatique et des Achats.

II - Communication de Madame CACHEUX

Madame CACHEUX déclare qu'elle a assisté à une réunion du Comité de quartier de Vauban le 7 décembre 1976 et fait part des problèmes soulevés lors de cette réunion.

- manque de chauffage et fonctionnement défectueux de l'ascenseur à la résidence pour personnes âgées, rue de Toul.
- isolement des personnes demeurant à la résidence "du Bois" et rattachement de cette résidence soit au quartier des Bois Blancs, soit au quartier Vauban.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures

Vu, l'Adjoint délégué,

Vu, le Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine,

Monique BOUCHEZ

Georges ROUSSEL